

Université de Montréal

L'explication de la délinquance prolifique : l'importance de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel

Par
Geneviève Parent

École de criminologie
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de Ph.D. en criminologie

Mai 2013
© Geneviève Parent, 2013

RÉSUMÉ

Le but de cette thèse est d'expliquer la délinquance prolifique de certains délinquants. Nous avançons la thèse que la délinquance prolifique s'explique par la formation plus fréquente de situations criminogènes. Ces situations réfèrent au moment où un délinquant entre en interaction avec une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime. Plus exactement, il s'agit du moment où le délinquant fait face à cette opportunité, mais où le crime n'a pas encore été commis. La formation de situations criminogènes est facilitée par l'interaction et l'interdépendance de trois éléments : la propension à la délinquance de la personne, son entourage criminalisé et son style de vie. Ainsi, la délinquance prolifique ne pourrait être expliquée adéquatement sans tenir compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel.

L'objectif général de la présente thèse est de faire la démonstration de l'importance d'une modélisation interactionnelle entre le risque individuel et le risque contextuel afin d'expliquer la délinquance plus prolifique de certains contrevenants. Pour ce faire, 155 contrevenants placés sous la responsabilité de deux établissements des Services correctionnels du Québec et de quatre centres jeunesse du Québec ont complété un protocole d'évaluation par questionnaires auto-administrés.

Dans un premier temps (chapitre trois), nous avons décrit et comparé la nature de la délinquance autorévélee des contrevenants de notre échantillon. Ce premier chapitre de résultats a permis de mettre en valeur le fait que ce bassin de contrevenants est similaire à d'autres échantillons de délinquants en ce qui a trait à la nature de leur délinquance, plus particulièrement, au volume, à la variété et à la gravité de leurs crimes. En effet, la majorité des participants rapportent un volume faible de crimes contre la personne et contre les biens alors qu'un petit groupe se démarque par un lambda très élevé (13,1 % des délinquants de l'échantillon sont responsables de 60,3% de tous les crimes rapportés). Environ quatre délinquants sur cinq rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne et un crime contre les biens. De plus, plus de 50% de ces derniers rapportent dans au moins quatre sous-catégories. Finalement, bien que les délinquants de notre échantillon aient un IGC (indice de gravité de la criminalité) moyen relativement faible (médiane = 77), près de 40% des contrevenants rapportent avoir commis au moins un des deux crimes les plus graves recensés dans cette étude (décharger une arme et vol qualifié).

Le second objectif spécifique était d'explorer, au chapitre quatre, l'interaction entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie des délinquants dans la formation de situations criminogènes. Les personnes ayant une propension à la délinquance plus élevée semblent avoir tendance à être davantage entourées de personnes criminalisées et à avoir un style de vie plus oisif. L'entourage criminalisé semble également influencer le style de vie de ces délinquants. Ainsi, l'interdépendance entre ces trois éléments facilite la formation plus fréquente de situations criminogènes et crée une conjoncture propice à l'émergence de la délinquance prolifique.

Le dernier objectif spécifique de la thèse, qui a été couvert dans le chapitre cinq, était d'analyser l'impact de la formation de situations criminogènes sur la nature de la délinquance. Les analyses de régression linéaires multiples et les arbres de régression ont permis de souligner la contribution des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie dans l'explication de la nature de la délinquance. D'un côté, les analyses de régression (modèles additifs) suggèrent que l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes apporte une contribution unique à l'explication de la délinquance. D'un autre côté, les arbres de régression nous ont permis de mieux comprendre l'interaction entre les éléments dans l'explication de la délinquance prolifique. En effet, un positionnement plus faible sur certains éléments peut être compensé par un positionnement plus élevé sur d'autres. De plus, l'accumulation d'éléments favorisant la formation de situations criminogènes ne se fait pas de façon linéaire. Ces conclusions sont appuyées sur des proportions de variance expliquée plus élevées que celles des régressions linéaires multiples.

En conclusion, mettre l'accent que sur un seul élément (la personne et sa propension à la délinquance ou le contexte et ses opportunités) ou leur combinaison de façon simplement additive ne permet pas de rendre justice à la complexité de l'émergence de la délinquance prolifique. En mettant à l'épreuve empiriquement cette idée généralement admise, cette thèse permet donc de souligner l'importance de considérer l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel dans l'explication de la délinquance prolifique.

Mots clés : risque individuel; risque contextuel; style de vie; effet d'interaction; arbre de classification et de régression

ABSTRACT

The purpose of this dissertation is to explain the prolific delinquency of certain offenders. We suggest that prolific delinquency is explained by the formation of a greater number of criminogenic situations. A criminogenic situation makes reference to situations wherein an offender may interact with a criminal opportunity in an environment which is conducive to crime. More precisely, a criminogenic situation is the moment when an offender faces this opportunity, but the crime has not yet been committed. The formation of criminogenic situations facilitated by the interaction and interdependence of three elements: criminal propensity, criminal social environment and deviant lifestyle. Thus, prolific delinquency cannot be adequately explained without accounting for the interaction between individual and contextual risk.

The overall objective of this dissertation is to demonstrate the importance of a model based on the interaction between individual and contextual risk to explain the prolific delinquency of some offenders. To accomplish this objective, one hundred and fifty-five offenders, under the responsibility of Services Correctionnels du Québec and four Centres Jeunesse, completed an evaluation through self-administered questionnaires.

The first objective of this study was to describe and compare, in Chapter Three, the delinquent nature of the offenders in our sample. Our results revealed that our sample of offenders is similar to that of other samples of delinquents; we found this with respect to the nature of their delinquency, and in particular, the volume, diversity and severity of their crimes. Indeed, the majority of the participants reported a small volume of crimes against a person and property. A small group distinguished themselves with a very high lambda (13.1% of offenders in the sample are responsible for 60.3 % of all crimes reported). Additionally, more than four out of five offenders reported having committed at least one crime against a person and one crime against property. Moreover, 50 % reported having committed crimes in at least four subcategories. Finally, although the offenders in our sample have a relatively low IGC (gravity scale) mean (median = 77), nearly 40 % of the offenders reported having committed at least one of the two most serious crimes identified in this study (discharging firearm and robbery).

The second specific objective was to explore, in Chapter four, the interaction between personal characteristics, social environment and the lifestyle of offenders which may lead to criminogenic situation. People with a higher propensity to crime tend to be surrounded by other

criminalized people and have a more idle lifestyle. The criminalized social environment tends to also influence the lifestyle of these offenders. Thus, the interdependence between these three elements can lead to criminogenic situations and can create a climate conducive to the emergence of prolific delinquency.

The last specific objective of this dissertation, covered in Chapter Five, is to analyze the impact of factors leading to situational crime on the nature of the delinquency. Analyses of multiple linear regression and regression trees highlighted the contribution of personal characteristics, social environment and lifestyle in explaining the nature of the crime. On the one hand, regression analyses (additive models) suggest that all the elements leading to situational crime make a unique contribution to the explanation of delinquency. However, on the other hand, regression trees allowed us to better understand the interaction between the elements which underlie prolific delinquency. For example, a lower position on certain items may be offset by a higher position on others. Moreover, the accumulation of risk factors which lead to situational crime does not happen in a linear fashion. These conclusions are supported by the proportions of explained variance which were higher for the regression trees than for the multiple linear regressions.

In conclusion, focusing simply on one element (the person and their criminal propensity or the context and its opportunities) or on their combination in a simply additive manner does not represent the reality of criminal phenomenon. This dissertation therefore serves to highlight the importance of considering the interaction between the individual risk and the contextual risk in explaining prolific delinquency.

Keywords : individual risk; contextual risk; lifestyle; interaction effect ; classification and regression trees

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Abstract	iii
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Remerciements	xi
<i>Introduction</i>	1
<i>Chapitre 1 – L’explication de la délinquance prolifique</i>	6
Problématique	10
Approche empirique et prédictive	10
Approche théorique et explicative	13
La perspective de l’émergence	16
Survол des théories criminologiques	18
La personne et sa propension à la délinquance	18
Le contexte et ses opportunités criminelles	30
Les théories unifiées de la personne et du contexte	37
L’interaction entre le risque individuel et le risque contextuel	42
L’émergence d’un seul crime	42
L’émergence de la délinquance prolifique	44
Les objectifs de la thèse	46
<i>Chapitre 2 – Méthodologie</i>	48
Participants	49
Procédure de la collecte des données	53
Mesures	53
Délinquance autorévélee	53
Propension à la délinquance	57
Entourage	62
Style de vie	63
Analyses statistiques	64
Gestion des données manquantes	66
<i>Chapitre 3 – La nature de la délinquance</i>	68
Participation	69
Fréquence	71
Variété	74
Gravité	75
La délinquance prolifique	77

Chapitre 4 – La formation de situations criminogènes	81
Description des mesures	82
Caractéristiques personnelles et entourage	87
Le style de vie	89
Chapitre 5 – La formation de situations criminogènes pour expliquer la nature de la délinquance	92
Combinaison additive	93
La fréquence	94
La variété	101
La gravité	103
Combinaison interactionnelle	109
La fréquence	110
La variété	116
La gravité	118
Chapitre 6 – Interprétation des résultats	123
L'importance du risque individuel et du risque contextuel	125
La pertinence d'une approche basée sur le risque individuel et le risque contextuel	125
La pertinence d'une approche interactionnelle	129
L'importance du style de vie	132
Le terreau fertile	132
Le catalyseur	134
Conclusion	137
Implications cliniques	141
Pistes de recherche future	145
Limites	147
Limites associées à l'échantillon	147
Limites associées à la méthodologie	148
Références	153
Annexe A	xiv
Annexe B	xv
Annexe C	xix
Annexe D	xxii
Annexe E	xxiv
Annexe F	xxvi
Annexe G	xxx

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles des participants	51
Tableau II. Distribution des données manquantes pour les variables indépendantes.....	67
Tableau III. Taux de participation en fonction des catégories et sous-catégories de crimes (n=155).....	70
Tableau IV. Fréquence des crimes commis par catégories et sous-catégories	73
Tableau V. Corrélations entre les différentes mesures de la nature de la délinquance.....	78
Tableau VI. Description des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie	83
Tableau VII. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie.....	84
Tableau VIII. Tests de moyenne en fonction du lieu de recrutement sur les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie.....	86
Tableau IX. Régression linéaire multiple et logistique de l'entourage en fonction des caractéristiques personnelles	88
Tableau X. Régression linéaire multiple du style de vie en fonction des caractéristiques personnelles et de l'entourage.....	89
Tableau XI. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage, le style de vie et les différentes mesures de la délinquance prolifique	94
Tableau XII. Régressions linéaires multiples du lambda des crimes contre la personne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie	96
Tableau XIII. Régressions linéaires multiples du lambda des crimes contre les biens en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie	98
Tableau XIV. Régressions linéaires multiples de la variété en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie	102
Tableau XV. Régressions linéaires multiples de la gravité moyenne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie	105
Tableau XVI. Régressions linéaires multiples de la gravité maximale (crime commis le plus grave) en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	106

Tableau XVII. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles en fonction du retrait, ou non, des analyses statistiques.....	xv
Tableau XVIII. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles en fonction du lieu de recrutement.....	xv
Tableau XIX. Détail des catégories, des sous-catégories et de la gravité en fonction des questions du Self-Report Delinquency.....	xvii
Tableau XX. Description des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie....	xxvii
Tableau XXI. Tests de moyenne en fonction du lieu de recrutement sur les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie.....	xxvii
Tableau XXII. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie	xxviii
Tableau XXIII. Régression linéaire multiple et logistique de l'entourage en fonction des caractéristiques personnelles	xxix
Tableau XXIV. Régression linéaire multiple de la fréquence du style de vie en fonction des caractéristiques personnelles et de l'entourage.....	xxix
Tableau XXV. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage, le style de vie et les mesures de la délinquance prolifique	xxxii
Tableau XXVI. Régression linéaire multiple de la fréquence des crimes contre la personne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	xxxii
Tableau XXVII. Régression linéaire multiple de la fréquence des crimes contre les biens en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	xxxiii
Tableau XXVIII. Régression linéaire multiple de la variété en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	xxxiv
Tableau XXIX. Régression linéaire multiple de la gravité moyenne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	xxxv
Tableau XXX. Régression linéaire multiple de la gravité maximale en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie.....	xxxvi

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Représentation de l'explication d'un crime en fonction du modèle additif (figure 1a) et du modèle interactionnel (figure 1b).....	43
Figure 2. Distribution des délinquants en fonction du nombre de sous-catégories de crimes commis (n=155).....	75
Figure 3. Distribution des délinquants en fonction de la gravité moyenne des crimes commis (n=153).....	76
Figure 4. Distribution des délinquants en fonction de la gravité maximale (le crime commis le plus grave) (n=155).....	77
Figure 5. Arbre de régression de la fréquence des crimes contre la personne	112
Figure 6. Arbre de régression de la fréquence des crimes contre les biens.....	113
Figure 7. Arbre de régression de la variété des crimes commis	117
Figure 8. Arbre de régression de la gravité maximale (crime le plus grave) des crimes commis ..	120

Most people believe we have free will, that we all choose our path. Sometimes the path is clear, sometimes not so much. Every twist, every turn can challenge our sense of direction but it's the choices we make when we reach a fork in the road that define who we are.

Dexter Morgan
Dexter TV show, Season 6, Episode 6

REMERCIEMENTS

Mes remerciements de thèse ne peuvent débiter qu'en remerciant mon directeur, Jean-Pierre. C'est toi, le premier, qui as vu en moi l'étudiante, ou plutôt la chercheuse que je pourrais devenir un jour. Je me souviens encore de notre première rencontre, il y a 7 ans... avec tes pieds sur le bureau ! Tu m'as supportée pendant toutes ces années et particulièrement dans les derniers moments quand plus rien ne faisait de sens pour moi. C'est une certaine page de notre histoire qui se tourne avec cette thèse, mais le début d'une collaboration professionnelle pour les années à venir.

Je tiens également à remercier les membres du jury. Grâce à vos commentaires et votre regard sur mon « bébé », vous m'avez fait réfléchir plus en profondeur et m'avez permis d'améliorer, sans contredit, cette thèse. Elle appartient maintenant à un niveau que je ne pensais jamais qu'elle atteindrait.

Un énorme (le mot n'est pas assez fort) merci à mon amoureux. Tu es arrivée dans ma vie au début de cette aventure qu'on appelle les études de troisième cycle et sans toi, je n'aurais jamais passé au travers de ces cinq années. Tu étais là dans les meilleurs moments, mais surtout dans les moins bons. Toujours prêt à offrir un regard critique sur mes recherches, à écouter mon trop-plein d'émotion qui devait sortir ou à vouloir *gamer* en mangeant des chips pour me changer les idées.

Merci à La Meute. Merci à Catherine et Chantal de m'avoir laissée utiliser certaines de vos données de recherche afin d'étudier ce qui m'intéressait dans le projet de recherche sur les gangs de rue. Merci à tous les assistants de recherche (Patricia, Catherine, Manuelle) et à Sébastien, sans vous, je n'aurais même pas eu de données à analyser.

Merci à mes parents. Ils m'ont toujours dit, quand j'étais jeune, qu'il fallait faire des études universitaires pour aller loin dans la vie. Je crois que je suis allée assez loin maintenant. Je sais bien que ce que je fais peut paraître compliqué parfois mais vous avez toujours pris le temps de m'écouter et de me conseiller. Merci à ma sœur. Sans le savoir, tu me rappelles constamment la chance que j'ai de faire ce que je fais.

Merci à mes amies de longue date. Vous êtes présentes depuis les quinze dernières années et j'en suis heureuse. Même si vous ne comprenez pas toujours mon amour pour les études, ni de quelle manière on peut écrire un texte aussi long ou pourquoi c'est si interminable faire un doctorat, vous m'avez toujours supportée et encouragée dans ce que je faisais. Avec vous, je peux vraiment décrocher en

essayant de comprendre votre réalité, celle des emplois à temps plein, des bébés et des chums qui ne font jamais à souper!

Merci à la gang du GRAS et tous les autres étudiants qui rodent parfois dans mon bureau en quête de procrastination. Merci pour la bière du jeudi, les congrès auxquels on assiste pour la « science », les *jokes* qu'on doit dire les portes fermées et à tous les autres bons moments. Pendant toutes ces années, on a pu s'entraider et échanger sur des sujets qui nous passionnent. En espérant travailler avec vous tous dans le futur. Un merci particulier à Chantal pour sa réflexion pertinente en fin de parcours.

Merci à Mélissa, mon éditrice. Grâce à toi mes référents ne sont pas trop loin dans le texte, je n'ai pas oublié de « e » important dans un accord de participe passé ou je n'ai pas dit le mot « délinquance » cinq fois en quatre lignes.

Finalement, je voudrais remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et l'École de Criminologie pour leur soutien financier. Les bourses que vous m'avez octroyées m'ont permis de poursuivre mes études sans avoir de souci financier.

Introduction

La majorité des gens vont, un jour ou l'autre, commettre un délit (Farrington, 2001; Piquero, Farrington, & Blumstein, 2003; Wikström, Oberwittle, Treiber, & Hardie, 2012). Plusieurs ne feront que de petits larcins ou quelques graffitis sans trop de conséquences et cesseront toute activité délinquante avant l'âge adulte (Moffit, 1993). Un petit nombre, toutefois, s'engagera dans une délinquance plus soutenue. Celle-ci sera volumineuse, variée, grave et s'étendra sur plusieurs années (Moffit, 1993; Pinatel & Favard, 1979; Piquero et al., 2003; Wolfgang, Figlio, & Sellin, 1972). Ces délinquants feront de nombreuses victimes et se retrouveront souvent incarcérés, ce qui entraînera des coûts élevés pour la société. Au fil des années, ce type de délinquants s'est vu attribuer plusieurs noms : délinquants chroniques, délinquants suractifs, criminel de carrière, etc. Peu importe l'appellation qu'on leur donne, ces individus provoquent un sentiment d'insécurité dans la population générale. Les gens ont peur de circuler seuls ou de prendre le métro tard la nuit (Hanslmaier, 2013). Ils verrouillent leur porte dès qu'ils entrent chez eux et se procurent des systèmes d'alarme. Les médias nous rappellent également que de nouveaux crimes violents, commis par des êtres sans scrupules, se produisent tous les jours ce qui nous donne l'impression que le nombre de victimes ne cesse d'augmenter.

L'importance d'intervenir auprès de ces contrevenants prolifiques n'est plus à justifier. Toutefois, pour que l'intervention soit efficace, il faut d'abord bien comprendre ce qui explique cette délinquance, qui va bien au-delà de celle statutaire et commune qui est le lot de la majorité des délinquants¹. Pour ce faire, nous devons identifier les éléments et les mécanismes associés à une telle délinquance. En cernant ces éléments et en comprenant ces mécanismes, nous pourrions développer des interventions ciblées dans le but de mettre fin à cette délinquance ou, du moins, de la diminuer.

Cette thèse ne vise donc pas à expliquer pourquoi les délinquants commettent des crimes ou pourquoi les non-délinquants n'en commettent pas, mais plutôt de saisir pourquoi certains délinquants en commettent un volume beaucoup plus important et ont une délinquance plus diversifiée et plus grave que d'autres. Par contre, il ne s'agit pas d'une thèse sur la carrière criminelle où l'on tente de comprendre l'évolution et les variations de celle-ci à partir de la perspective développementale et celle du *life-course*. Ainsi, cette thèse ne s'attarde pas aux causes des causes de la délinquance (Wikström, 2010) ni aux différentes trajectoires criminelles empruntées par les délinquants et leurs fluctuations à travers le temps. Cette thèse tente plutôt

¹ Par prolifique, nous faisons référence à une délinquance fréquente, diversifiée et grave.

d'expliquer la délinquance à partir d'une lecture transversale (tranche de vie), au lieu d'une séquence temporelle, afin d'identifier les éléments qui distinguent les délinquants plus prolifiques des moins prolifiques. À cet effet, nous avons plutôt privilégié un angle d'attaque qui s'attarde davantage aux facteurs qui jouent un rôle direct dans la perpétration d'un crime, soit le risque individuel et le risque contextuel, et ce, à partir de la perspective de l'émergence.

Le premier chapitre consistera à développer notre modèle théorique servant à expliquer la délinquance prolifique. Nous soulignerons, dans un premier temps, les limites associées aux travaux sur la récidive et aux théories actuelles pour expliquer la délinquance prolifique. Nous expliquerons pourquoi le fait de s'attarder à la nature de la délinquance en empruntant différentes mesures de la carrière criminelle constitue une meilleure mesure de la délinquance que la récidive, pourquoi nous devrions délaissier la logique des facteurs de risque au profit des mécanismes causaux et pourquoi les théories, sous leur forme actuelle, sont incomplètes et inappropriées pour expliquer la délinquance prolifique. En s'appuyant sur la perspective de l'émergence, nous soulignerons que pour expliquer un crime en particulier ainsi que la délinquance prolifique, il faut considérer à la fois la personne (et sa propension à la délinquance) et le contexte (et ses opportunités criminelles) mais, surtout, l'interaction entre ces deux éléments.

Dans un deuxième temps, grâce à un survol des théories criminologiques actuelles, nous soulignerons les éléments théoriques importants à considérer afin de bien mesurer le risque individuel et contextuel. De plus, nous identifierons les mécanismes théoriques sous-jacents permettant d'expliquer l'émergence d'un crime (et la délinquance prolifique) en fonction de l'interaction entre la personne (et sa propension à la délinquance) et le contexte dans lequel elle évolue (et ses opportunités criminelles). Finalement, nous développerons notre modèle explicatif² de la délinquance prolifique. Nous avancerons la proposition que la délinquance prolifique s'explique par la formation d'un plus grand nombre de situations criminogènes. Ces dernières

² Il existe plusieurs types de modèles théoriques. Premièrement, un modèle descriptif permet de décrire un phénomène en présentant les principales caractéristiques de celui-ci. Il n'est pas question, dans un modèle descriptif, de faire de lien avec d'autres concepts pour expliquer celui-ci. Dans la thèse, le chapitre 3, basé sur le cadre de la carrière criminelle, est un exemple de modèle descriptif. On y présente les différentes mesures de la nature de la délinquance sans toutefois tenter de les expliquer. Deuxièmement, un modèle explicatif permet d'expliquer la variation d'un phénomène (variable dépendante) grâce à un ensemble de concepts (variables indépendantes). Ce type de modèle tente d'établir les causes du phénomène à l'étude et d'expliquer les mécanismes à l'œuvre derrière ce lien de façon nomothétique. Ainsi, on tente de comprendre la nature de la délinquance à l'aide d'autres éléments distincts de celui-ci (éléments favorisant la formation de situations criminogènes). De plus, comparativement au modèle compréhensif, l'attention est portée sur les généralisations et non, sur le cas par cas. On tente de repérer les similitudes, ou différences, chez plusieurs individus. Finalement, un modèle compréhensif permet de comprendre le phénomène, mais selon le point de vue de l'acteur (approche idiographique). Ici, on s'attarde au cas par cas, aux singularités des individus et à leur façon d'interpréter le phénomène à l'étude. On tente d'identifier le processus d'attribution causale chez la personne (pourquoi tu as commis ce crime?). Le modèle théorique proposé dans cette thèse est un modèle explicatif.

voient le jour lorsqu'un délinquant entre en interaction (intentionnellement ou non) avec une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime. Leur formation est favorisée par une personne avec une propension à la délinquance élevée, un entourage criminalisé et un style de vie qui mènent à la rencontre plus fréquente de contextes favorables au crime et d'opportunités criminelles. Par conséquent, nous avancerons la thèse que la délinquance prolifique ne peut s'expliquer adéquatement sans tenir compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel. Nous terminons ce premier chapitre par l'énoncé des objectifs de cette thèse.

Le second chapitre portera sur la méthodologie employée pour atteindre les objectifs de cette recherche. Cette thèse figure au nombre des travaux de l'Équipe de recherche sur les gangs de rues du Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal. Les délinquants rencontrés proviennent à la fois des centres jeunesse et des Services correctionnels du Québec. L'ensemble des données est issu d'un protocole d'évaluation par questionnaires auto-administrés. Les différentes mesures seront expliquées et nous terminerons par la description de notre stratégie analytique.

Le chapitre trois a pour but de décrire et de comparer la nature de la délinquance des contrevenants de l'échantillon au cours des 12 mois précédant leur incarcération. Nous nous attarderons, dans un premier temps, au taux de participation et à la fréquence de diverses catégories et sous-catégories de crimes. Par la suite, les questions relatives à la spécialisation et à la variété seront abordées. Finalement, la gravité de la délinquance durant cette tranche de vie sera analysée en fonction d'un nouvel indice de gravité de la criminalité développé par Statistique Canada. Les résultats présentés dans ce chapitre seront comparés avec ceux des travaux antérieurs afin de souligner la représentativité de l'échantillon ainsi que ses particularités.

Au chapitre quatre, nous explorerons et approfondirons l'interaction et l'interdépendance entre la propension à la délinquance, l'entourage criminalisé³ et le style de vie des délinquants par rapport à la formation de situations criminogènes. Dans un premier temps, nous aborderons le lien entre les caractéristiques personnelles et l'entourage délinquant. Par la suite, nous évaluerons si ces deux éléments favorisent un style de vie qui place le délinquant plus souvent dans des contextes favorables au crime.

³ Dans cette thèse, l'entourage réfère à l'ensemble des gens qu'une personne côtoie. Il s'agit donc à la fois des pairs, des membres de la famille ou de toutes autres personnes que le participant juge importante dans sa vie. Toutes ces personnes peuvent avoir un effet normatif, agir à titre d'agents renforçateurs, fournir des opportunités criminelles et être des co-délinquants (Farrington, Barnes, & Lambert, 1996 ; Farrington, 2003 ; Pratt et al., 2010 ; Warr, 1996).

Le dernier chapitre de résultats (chapitre cinq) portera sur l'analyse du lien entre la formation de situations criminogènes et la nature de la délinquance. Plus particulièrement, nous tenterons d'expliquer les différentes mesures de la délinquance grâce aux éléments favorisant la formation de situations criminogènes : les caractéristiques personnelles, l'entourage criminalisé et le style de vie. Deux stratégies statistiques seront utilisées afin d'évaluer ces liens. Nous aurons recours, tout d'abord, à une stratégie additive grâce à des régressions linéaires multiples. Ensuite, par l'intermédiaire d'arbres de régression, une stratégie de partitionnement récursif sera employée afin de soulever l'importance de considérer l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel pour expliquer la délinquance prolifique.

Enfin, les résultats présentés aux chapitres trois à cinq seront interprétés dans le chapitre six. Ce dernier sera suivi d'une courte conclusion, où des pistes d'intervention et de recherches futures seront fournies. Les limites de cette thèse seront également discutées.

Chapitre 1 – L'explication de la délinquance prolifique

En criminologie, on porte une attention particulière à l'explication du développement de la délinquance chez les adolescents, comme en témoignent de nombreuses théories. L'attention particulière portée aux jeunes peut s'expliquer par le nombre important de personnes qui posent leur premier geste délinquant au cours de l'adolescence. En effet, c'est généralement au début de cette période que la délinquance débute (Farrington, 2001; 2003). Afin d'évaluer les théories portant sur le développement de la délinquance, plusieurs ont recours à des échantillons composés d'élèves ou d'étudiants non représentatifs des délinquants plus actifs et graves (Tibbets & Gibson, 2002). En effet, les participants sont recrutés en milieu scolaire, et non dans les milieux où l'on retrouve davantage de personnes avec une délinquance plus problématique (Elliot, Huizinga, & Menard, 1989; Farrington, 2003; Loeber et al., 2003; Wolfgang et al., 1972). Ces échantillons ne sont pas sélectionnés en fonction de leur délinquance plus importante mais plutôt pour leur représentativité souhaitée de la population générale (ou de la population à risque de s'engager dans la délinquance) (Huizinga, Weither, Espiritu, & Esbensen, 2003; Thornberry, Lizotte, Krohn, Smith, & Porter, 2003). De plus, la délinquance mesurée dans ces recherches est souvent statutaire et inhérente à l'âge des participants (on parle de comportements comme des fugues, l'école buissonnière et la consommation de drogues) tout en comprenant des délits punissables par la loi, comme les vols et les bagarres. Pour la grande majorité de ces personnes, la délinquance sera sporadique, sans gravité et elle se terminera vers la fin de l'adolescence (Moffit, 1993). Un petit nombre (généralement moins de 10 %) sera toutefois responsable de la moitié des crimes commis et se démarquera par la fréquence, la variété, la gravité et la persistance de sa délinquance (Pinatel & Favard, 1979; Piquero et al., 2003; Wolfgang et al., 1972).

Bien que les travaux sur des échantillons représentatifs de la population soient importants dans une optique d'identification des personnes à risque de s'engager dans un parcours délinquant et de prévention, elles ne s'attardent pas à expliquer la délinquance qui caractérise le petit groupe de délinquants prolifiques. Ces derniers vont produire un volume particulièrement important de crimes variés et graves qui provoquent beaucoup plus de dommages pour la société que de simples délits statutaires ou mineurs. Ce sont ces délinquants qui font de nombreuses victimes et qui peuvent retourner de façon répétée en milieu carcéral (engorgeant ainsi nos tribunaux) comme le suggèrent leurs nombreux antécédents criminels (Andrews & Bonta, 2010). On peut aborder l'étude des délinquants prolifiques (ou la délinquance prolifique) grâce à deux approches : temporelle ou transversale.

Les travaux de l'approche temporelle ont d'abord porté sur la description de leur délinquance grâce aux travaux sur la carrière criminelle (Blumstein, Cohen, Roth, & Visher, 1986; Piquero et al., 2003). Cet axe de recherche a permis d'identifier différents paramètres, comme la fréquence, la variété, la gravité et la persistance, qui permettent de décrire en détail la carrière criminelle ainsi que ces fluctuations. Le caractère principalement descriptif et athéorique de ces paramètres a conduit les chercheurs à développer des modèles théoriques afin d'expliquer la stabilité et les changements dans ces derniers à travers le temps.

La perspective développementale a pour but d'expliquer le développement et le déploiement des conduites délinquantes à travers le temps à partir de facteurs individuels et sociaux stables (LeBlanc & Loeber, 1998; Moffit, 1993; Ouellet, 2010; Piquero et al., 2003). Elle a pour prémisses que le développement et les changements dans les comportements délinquants se produisent selon un ordre établi en fonction de ces facteurs (comme le bagage génétique, le milieu familial et les traits de personnalité). En effet, ces changements ne se produisent pas de façon aléatoire, mais de façon prévisible, hiérarchique et ordonnée (Loeber & Le Blanc, 1990). Les travaux sous cette perspective de recherche s'attardent aux différentes trajectoires criminelles qu'empruntent les délinquants qui font souvent l'objet de typologies (Le Blanc & Loeber, 1990, 1998; Loeber et al., 1993, 1999; Moffit, 1993).

Un délinquant n'aura toutefois pas la même cadence tout au long de sa carrière criminelle ; il alternera entre des périodes de délinquance plus ou moins intenses et d'autres d'accalmie (Horney & Marshall, 1991; Laub & Sampson, 1993; Nagin & Land, 1993; Ouellet, 2010). Ainsi, les théories limitées à des facteurs temporels stables sont incapables de rendre compte de l'évolution parfois sinueuse et chaotique des comportements criminels. La perspective du *life-course* a pour but d'identifier les circonstances qui peuvent expliquer les changements dans les trajectoires délictuelles. On cherche ici à « mieux comprendre les éléments qui induisent des variations dans l'engagement criminel » (Ouellet, 2010, p. 28) chez une même personne. Cette perspective de recherche permet donc de considérer différents éléments et contextes qui peuvent venir influencer sur la délinquance à différentes périodes de la vie (Laub & Sampson, 1993, 2003).

Pour leur part, les travaux basés sur une approche transversale (ou ponctuelle) ont pour but d'identifier ce qui différencie les contrevenants afin d'expliquer les différences dans l'intensité de leur délinquance à un moment précis dans le temps. On veut donc identifier les éléments individuels et contextuels qui permettent de distinguer un sous-groupe de délinquants plus

problématiques (délinquants prolifiques) des autres délinquants. Généralement, cette distinction est utilisée dans une optique d'évaluation du risque et de prédiction de la récidive (Andrews & Bonta, 2010). À l'instar des travaux sur la simple description de la carrière criminelle, ceux de cet axe de recherche sont également qualifiés d'athéorique. Cependant, les efforts théoriques ont principalement été concentrés sur l'identification des facteurs de risque liés au développement de la délinquance plutôt que sur l'explication des niveaux d'intensité délictuelle (ou sur la distinction entre les délinquants et les non délinquants).

Ainsi, d'un côté, les travaux de l'approche temporelle permettent de souligner l'importance des caractéristiques statiques (comme les caractéristiques personnelles – perspective développementale) et dynamiques (comme les circonstances de vie – perspective du *life-course*) dans l'étude de la stabilité et des changements dans les trajectoires délictuelles individuelles (comparaisons intra-individuelles). D'un autre côté, l'approche transversale permet l'étude des éléments qui distinguent les individus à un moment précis dans leur vie (comparaisons inter-individuelles). Étant donné que le but de cette thèse est d'expliquer la délinquance prolifique de certains délinquants comparativement à d'autres, nous avons opté pour l'approche transversale. Celle-ci permet d'étudier une tranche de la vie délinquante d'un échantillon de contrevenants plutôt que l'évolution de leur carrière criminelle à travers le temps.

Ce premier chapitre a comme objectif de développer et de présenter notre modèle explicatif à ce sujet. Il sera divisé en trois sections. Dans un premier temps, les problèmes relatifs à l'explication de la délinquance prolifique à l'aide de l'approche des facteurs de risque et de la prédiction de la récidive ainsi que ceux associés aux théories criminologiques actuelles seront soulevés. Les travaux dans le champ de l'évaluation du risque se concentrent généralement sur la prédiction de la récidive qui n'offre qu'un coup d'œil de la délinquance d'une personne. La description de la nature de la délinquance, grâce à différentes mesures de la carrière criminelle, nous offre une vision plus précise de celle-ci. De plus, l'étude des mécanismes explicatifs demeure une avenue plus complète que celle généralement athéorique des facteurs de risque. Cependant, les théories criminologiques, sous leur forme actuelle, ne s'attardent généralement qu'à la personne et à sa propension à la délinquance (risque individuel) ou bien au contexte et à ses opportunités criminelles (risque contextuel). Toutefois, ces deux éléments et leur interaction sont essentiels à l'émergence d'un crime ; il importe donc de les étudier conjointement. Dans la deuxième section, nous procéderons à un survol des théories criminologiques déjà existantes afin

d'identifier les composantes essentielles. Celles-ci permettront de mesurer adéquatement le risque individuel et contextuel responsable de l'émergence d'un crime, mais également de l'émergence de la délinquance prolifique. Finalement, l'intégration de ces éléments et mécanismes dans un modèle explicatif de la délinquance prolifique, en s'appuyant sur la perspective de l'émergence, sera discutée. Cette section se conclura par les objectifs de la thèse.

PROBLEMATIQUE

À partir de la fin des années 30, plusieurs grandes théories ont été développées afin d'expliquer la délinquance. Toutefois, l'attention mise sur les efforts théoriques a diminué au cours des 30 à 40 dernières années afin de laisser place, avec l'utilisation de techniques statistiques de plus en plus sophistiquées, à l'identification empirique de facteurs de risque associés à la récidive⁴ (Pratt & Turanovic, 2012). Alors que la recherche sur l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive se veut un domaine beaucoup plus pratique dont les résultats sont directement applicables dans le quotidien des intervenants (comme le développement d'instruments actuariels), les théories criminologiques sont plus utiles dans une logique de compréhension du phénomène criminel. Malheureusement, aucune de ces approches ne permet, sous leur forme actuelle, de bien expliquer la délinquance prolifique.

Approche empirique et prédictive

Au cours des 30 dernières années, les travaux dans le domaine du risque et de la prédiction de la récidive ont permis l'identification de prédicteurs robustes que l'on peut regrouper dans huit grands domaines de facteurs de risque⁵ (Andrews & Bonta, 2010). Les quatre plus grands domaines de facteurs de risque sont communément appelés les *Big Four* : historique de comportements antisociaux, personnalité antisociale, attitudes procriminelles et fréquentation de

⁴ Il existe également un champ de recherche sur les facteurs de risque associés au développement de la délinquance. Étant donné que cette thèse se concentre sur les délinquants judiciairisés, nous avons jugé bon de ne pas alourdir le texte en incluant également ce champ de recherche.

⁵ Un facteur de risque est une caractéristique personnelle, un élément social ou contextuel qui est associé à la récidive et qui fait augmenter la probabilité de celle-ci. Toutefois, facteur de risque ne veut pas dire causalité (Farrington, 2000; Wikström, 2012). À titre d'exemple, dans le domaine de la médecine, on dit que l'embonpoint est un facteur de risque pour les arrêts cardiaques, mais il n'en est pas la cause.

pairs délinquants. Quatre autres facteurs modérément liés à la récidive (*Moderate Four*) sont également mis de l'avant par Andrews et Bonta (2010) : relations familiales et parentales, implication à l'école et au travail, occupation des temps libres et consommation de drogue/alcool. Jumelés aux *Big Four*, ils forment les *Central Eight*. Ces grands facteurs de risque sont similaires pour les délinquants juvéniles et adultes (Andrews & Bonta, 2010; Cottle, Lee, & Heilbrun, 2001; Guay, 2012). Malgré l'apport important de l'étude des facteurs de risque au domaine de l'évaluation du risque et de la prédiction de la récidive, cette approche du problème de la persistance criminelle comporte deux limites en ce qui a trait à l'explication de la délinquance prolifique.

Premièrement, la récidive ne renvoie qu'à un seul acte criminel ; elle ne donne pas accès à l'ensemble de la délinquance d'une personne. Elle peut être vue comme une photo tirée du film que constitue la carrière criminelle d'un délinquant. Bien qu'elle puisse être considérée comme une mesure de la délinquance, la récidive ne permet pas de savoir combien de crimes le délinquant a commis avant ou même après celle-ci. Elle ne permet pas non plus d'évaluer si le délinquant commet généralement des crimes similaires à cette récidive (crimes contre la personne, contre les biens, trafic de stupéfiants) ou de gravité équivalente. La récidive, comme mesure de délinquance, ne nous permet pas de mesurer la délinquance prolifique. Elle est, tout au plus, un indice sommaire de la persistance criminelle d'un contrevenant. Il importe donc d'avoir recours à d'autres mesures que celle-ci afin de pouvoir qualifier la nature de la délinquance d'une personne.

À cet effet, les travaux sur la description de la carrière criminelle peuvent venir combler cette première limite. La carrière criminelle se définit comme la séquence longitudinale des délits commis par une personne (Blumstein et al, 1986). Le délinquant débute celle-ci à un certain âge, s'engage dans un certain volume de crimes, commet différents types de crimes et, éventuellement, cesse ses activités criminelles (Piquero et al., 2003). Différents paramètres sont généralement utilisés pour mesurer la carrière criminelle : la participation, la fréquence individuelle (λ), la variété (ou la spécialisation), la gravité, la durée et le désistement. Ces paramètres s'insèrent généralement dans une logique temporelle et séquentielle, mais certains d'entre eux (la fréquence, la variété et la gravité) peuvent nous être utiles afin de dresser un portrait ponctuel plus détaillé de la nature de la délinquance d'une personne. Bien que la fréquence, la variété et la gravité des crimes apportent une information différente en ce qui a trait à la nature de la délinquance, les études tendent à suggérer qu'un délinquant avec un volume de crimes important a également une

probabilité plus élevée de commettre des crimes variés et des crimes graves (Chaiken & Chaiken, 1982 ; LeBlanc & Loeber, 1998 ; Loeber & LeBlanc, 1990 ; Monahan & Piquero, 2009 ; Piquero, 2000 ; Piquero et al, 2003, 2007). Ces résultats laissent donc croire qu'il puisse y avoir une association entre ces mesures. Par conséquent, afin de contrer les limites associées à la mesure restreinte de la récidive, la délinquance prolifique dans cette thèse sera définie par une délinquance fréquente, variée et grave pendant un laps de temps délimité.

Deuxièmement, un problème majeur associé au domaine de l'évaluation du risque est la difficulté à déterminer quels facteurs de risque ont un effet causal sur la délinquance et lesquels sont simplement associés à celle-ci (Farrington, 2000; Wikström, 2012). Cet axe de recherche est souvent qualifié d'athéorique car on y met l'accent sur la puissance statistique des facteurs de risque en se souciant peu des mécanismes explicatifs sous-jacents (pour une exception, voir Andrews & Bonta, 2010)⁶. Plusieurs prônent cependant un retour à l'explication de la délinquance grâce à l'étude des mécanismes causaux (Pratt & Turanovic, 2012; Wikström, 2007; Sullivan, McGloin, & Kennedy, 2012). Pour Wikström (2012), l'approche des facteurs de risque est devenue un moyen d'éviter les questions difficiles mais nécessaires concernant les causes et les mécanismes explicatifs de la délinquance. L'approche prédictive en criminologie a conduit, délibérément ou inconsciemment, à l'hypothèse que le comportement criminel peut être réduit à la puissance prédictive d'une poignée de marqueurs associés au crime (Andrews & Bonta, 2010; Pratt & Turanovic, 2012). Il faut maintenant redéployer des efforts théoriques afin d'expliquer le lien statistique entre ces facteurs et la délinquance en fonction des connaissances acquises au cours des dernières années.

En somme, si l'on souhaite comprendre la délinquance prolifique, il apparaît préférable d'utiliser certains paramètres de la carrière criminelle comme mesure de celle-ci au lieu de la récidive. Ces paramètres sont plus précis et nous octroient la chance d'étudier la nature des crimes commis au cours d'une période de temps donnée plutôt qu'un seul délit commis ponctuellement. De plus, l'approche prédictive, dont le point de départ n'est pas un cadre théorique mais bien une capacité à prédire, ne nous accorde pas les outils nécessaires pour définir les mécanismes à l'œuvre dans l'association empirique entre les facteurs de risque et la récidive (ou la délinquance). Ainsi, si

⁶ Un exemple de cette stratégie se trouve dans un instrument d'évaluation du risque de récidive, le *Violence Risk Appraisal Guide* (VRAG : Harris, Rice, & Quinsey, 1993). Avec cet instrument, un délinquant voit son risque de récidive diminuer s'il présente un diagnostic de schizophrénie. Les auteurs ne développent toutefois pas davantage sur le mécanisme explicatif à l'œuvre dans cet effet protecteur.

nous voulons mieux comprendre la délinquance prolifique, nous devrions plutôt avoir recours à une lecture plus théorique des grands domaines de risque afin d'identifier les éléments et les mécanismes qui permettent de mettre au jour la nature de la délinquance.

Approche théorique et explicative

On explique actuellement la délinquance grâce à deux grandes approches (Bernard & Snipes, 1996; Birkbeck & LaFree, 1993; Gassin, Cimamonti, & Bonfils, 2011; Gottfredson, 2005; Sullivan et al., 2012). D'un côté, on retrouve les théories de la délinquance qui portent sur l'étude de la personne et de sa propension à la délinquance. Cette approche théorique est sans contredit celle dont on a le plus tiré profit jusqu'à maintenant. À l'instar des travaux sous la perspective développementale, elle vise à identifier les processus qui influencent la propension à la délinquance d'une personne. Cette propension désigne les caractéristiques personnelles et sociales qui la prédisposent à la délinquance, comme le faible contrôle de soi (Gottfredson & Hirschi, 1990) ou l'association à des pairs délinquants (Sutherland, 1947). Les théories regroupées dans cette approche sont généralement dites déterministes et supposent que la personne n'a que peu de libre arbitre. Selon cette approche, la possibilité qu'une personne commette un crime dépend de ses caractéristiques personnelles et de son environnement social. Par conséquent, les individus avec une propension à la délinquance élevée présenteraient une probabilité plus grande de commettre des crimes. L'accent est ici mis sur la personne et non sur le contexte. Toutefois, ces théories n'ont pas pour but d'expliquer le développement de différentes trajectoires délictuelles en fonction de caractéristiques personnelles (perspective développementale) mais plutôt d'expliquer pourquoi certaines personnes commettent des crimes alors que d'autres non.

D'un autre côté, on retrouve les théories du crime qui porte sur l'étude du contexte et de ses opportunités criminelles. Alors que la perspective du *life-course* met l'emphase sur les circonstances de vie qui permettent d'expliquer les changements dans les trajectoires délictuelles chez une même personne, les théories contextuelles transversales mettent l'emphase sur le moment même du délit. En effet, celles-ci tentent de décrire les éléments situationnels nécessaires à la commission d'un crime (Cohen & Felson, 1979), mais également le processus décisionnel du délinquant dans un contexte particulier (Clarke & Cornish, 1985, 1986). Ainsi, ces théories portent principalement sur les caractéristiques des contextes qui facilitent la délinquance. Selon cette

approche, le délinquant n'est pas perçu comme une personne avec une propension à la délinquance distincte de celle des non-délinquants. La différence résiderait plutôt dans le processus décisionnel auquel le délinquant aurait recours dans un contexte particulier ; ce sont les caractéristiques de ce contexte qui influenceraient son choix. Ces théories suggèrent donc que la modulation de la délinquance s'explique par la variation des contextes auxquels les personnes sont exposées et non par leur propension à la délinquance. En d'autres termes, seulement les personnes exposées à des contextes criminogènes devraient commettre des crimes.

À l'instar de l'approche empirique et prédictive, l'approche théorique et explicative présente deux limites quant à la compréhension de la délinquance prolifique. Premièrement, les théories qu'elle englobe n'ont pas été développées dans le but d'expliquer la délinquance prolifique et encore moins la variété ou la gravité des crimes commis. Malgré cette limite, elles peuvent nous être d'une grande utilité en menant à l'identification d'éléments et de mécanismes centraux. Nous pourrions par la suite les transposer à l'explication de la délinquance prolifique. Toutefois, si l'on prend comme point de départ les théories actuelles pour développer un modèle explicatif, on fait face à une seconde limite. Celle-ci est beaucoup plus substantielle et relative à l'intégration de ces théories au sein d'un seul modèle explicatif. En effet, les deux grandes approches explicatives sont généralement considérées de façon indépendante, car elles ne s'attardent pas au même phénomène criminel. D'un côté, nous retrouvons les théories de la délinquance, qui soulèvent les différences relativement stables dans la propension à la délinquance des individus (Birkbeck & LaFee, 1993). D'un autre côté, nous avons les théories du crime qui tentent d'expliquer l'acte criminel et présupposent un ensemble de conditions nécessaires pour que celui-ci soit commis (Birkbeck & LaFee, 1993). Il devient donc périlleux d'intégrer les éléments et les mécanismes de ces deux stratégies au sein d'un seul modèle théorique.

À l'extrême, les auteurs des théories de la délinquance, basées sur la personne et sa propension à la délinquance, pourraient faire valoir que peu de variation dans la délinquance d'une personne puisse être expliquée par le contexte et ses opportunités criminelles (Bernard & Snipes, 1996). Toutefois, aucune de ces théories ne met de l'avant cette proposition. Même Gottfredson et Hirschi (1990) soutiennent plutôt que des changements dans l'accessibilité aux opportunités criminelles constituent une source supplémentaire d'explication de la délinquance indépendante de celle du faible contrôle de soi. De même, les auteurs des théories du crime pourraient souligner qu'aucune variation de la délinquance ne puisse être expliquée par la propension à la délinquance

d'une personne (Bernard & Snipes, 1996). Pourtant, même dans les situations les plus criminogènes, de nombreux individus ne commettent pas de crime (Wikström, 2010). Bien que la perpétration d'un crime nécessite à la fois une personne et une opportunité criminelle, les théories criminologiques (et la recherche) ont tendance à être orientées soit vers la personne (et sa propension à la délinquance) soit vers le contexte (et ses opportunités criminelles); la relation entre ces deux éléments n'est que rarement abordée. En général, les théories actuelles n'expliquent pas le processus causal qui relie directement une personne et une opportunité criminelle à un acte criminel (Wikström, 2007, 2012). Les délinquants commettent toutefois des crimes en fonction de ce qu'ils sont, mais également en fonction des caractéristiques des contextes dans lesquels apparaissent les opportunités criminelles (Wikström et al., 2012).

Bien que ces deux approches théoriques semblent, a priori, difficiles à intégrer, leur combinaison pourrait s'avérer bénéfique pour l'explication de la délinquance prolifique. Weisburd et Piquero (2008) ont récemment examiné les articles publiés entre 1968 et 2005 dans le prestigieux périodique *Criminology*. Ces derniers voulaient déterminer dans quelle proportion les modèles statistiques, basés sur les théories criminologiques, permettaient d'expliquer la délinquance. Leurs résultats suggèrent que la proportion de variance expliquée (mesurée à l'aide du r^2) est plutôt modeste. De plus, notre habilité à expliquer la délinquance ne s'est pas améliorée avec le temps. Plusieurs sont d'avis qu'une étude simultanée de la propension à la délinquance et des contextes permettrait de mieux comprendre le phénomène criminel et, du même fait, la délinquance prolifique (Andrews & Bonta, 2010; Bernard & Snipes, 1996; Gottfredson, 2005; Laub & Sampson, 2003; Wikström, 2007). En effet, certaines études suggèrent que les variables associées à chacune des approches théoriques ont un apport unique et significatif dans l'explication des comportements délinquants (Grasmick, Tittle, Bursik, & Arneklev, 1993; McGloin, Sullivan, Piquero, Pratt, 2007; Nagin & Paterson, 1993; Piquero & Tibbets, 1996). Récemment, des auteurs ont également tenté d'intégrer des éléments concernant à la fois la personne et sa propension à la délinquance ainsi que les contextes et leurs opportunités dans leur modèle théorique (Andrews & Bonta, 2010; Wikström, 2007).

En somme, l'étude séparée de la personne et de sa propension à la délinquance ainsi que du contexte et de ses opportunités semble réduire notre capacité à comprendre la délinquance. Ces deux éléments sont nécessaires pour dresser un portrait complet de celle-ci. Une personne avec une propension à la délinquance élevée sans opportunités n'aura pas une carrière criminelle

très réussie. Au même titre, il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime sans délinquant pour la saisir. De plus, l'étude de ces deux éléments faite de façon isolée favorise l'hypothèse selon laquelle l'ensemble, c'est-à-dire l'acte criminel, est issu de la somme de ces derniers (Holland, 1998). Toutefois, le crime est plutôt la résultante de l'interaction complexe et parfois non linéaire⁷ entre une personne et un contexte (Holland, 1998; Sullivan et al., 2012; Walker, 2007). Il faut donc aller au-delà des explications qui considèrent indépendamment la personne et le contexte. Pour ce faire, l'adoption d'un cadre conceptuel et empirique différent pourrait nous exempter des limites associées aux stratégies théoriques actuelles (Sullivan et al., 2012). À cet effet, la perspective de l'émergence pourrait nous aider à développer un modèle explicatif nous permettant de décrire comment le crime (et des mesures plus complexes, comme la nature de la délinquance) émerge de l'interaction entre la personne (et sa propension à la délinquance) et le contexte dans lequel elle évolue (et ses opportunités criminelles).

La perspective de l'émergence

L'objectif premier de la perspective de l'émergence est d'identifier des règles d'interaction entre différents éléments qui pourront générer un phénomène d'ordre supérieur (Holland, 1998). Cette perspective nous porte à développer une articulation des liens, à l'aide des mécanismes sous-jacents, entre des éléments causaux afin d'identifier dans quelles circonstances un crime se produit et dans lesquelles il ne se produit pas. On tente d'expliquer un phénomène qui est différent des éléments qui le constituent (ou permettent sa formation) et qui représente plus que la somme de ceux-ci. Ainsi, en adoptant cette perspective, on vise à identifier les éléments clés nécessaires à l'apparition d'un crime ou de la délinquance et à illustrer la façon dont les éléments clés interagissent afin de donner naissance à ces derniers⁸ (Sullivan et al., 2012).

⁷ Un effet non linéaire signifie que les changements dans l'un des éléments interdépendants du système peuvent avoir des impacts disproportionnés sur les autres éléments de ce système (Walker, 2007).

⁸ Bien que le terme « interaction » fasse partie du vocabulaire courant de la recherche criminologique, la perspective de l'émergence considère le processus d'interaction d'une manière plus large en mettant l'accent sur l'interdépendance entre les éléments et sur la possibilité d'effets non linéaires (Walker, 2007).

Pour ce faire, la perspective de l'émergence fournit un cadre de référence en quatre points (Sullivan et al., 2012)⁹. Le risque individuel de s'engager dans la délinquance (comme le faible contrôle de soi) et le risque contextuel (comme la présence de cibles attrayantes ou de co-délinquants) constituent les deux éléments de base. Par la suite, il faut considérer l'interaction entre ces deux types de risque et comment celle-ci affecte l'émergence d'un crime en particulier et des modèles de délinquance plus globalement. Finalement, il y a le résultat de cette interaction, ici le crime, et son effet de rétroaction sur le risque individuel et contextuel. Étant donné le devis transversal dans cette thèse, ce quatrième élément ne sera pas évalué.

Pour mettre l'accent sur les processus et les interactions, il faut donc d'abord mettre en relief le risque individuel et le risque contextuel, mais aussi la façon dont ceux-ci se réunissent. Il ne s'agit pas de simplement mentionner que les deux sont importants. Il faut également proposer des explications quant à la manière dont ces éléments sont liés et de quelle façon ils font émerger un crime en particulier (Sullivan et al., 2012). Un crime est plus que la somme d'un délinquant et d'une opportunité criminelle. Ainsi, au lieu de s'attarder à la personne (et au développement de sa propension à la délinquance) ou à l'identification des contextes favorables au crime (et des opportunités criminelles), il est impératif de considérer ces deux éléments conjointement dans le but d'expliquer l'émergence d'un crime en particulier ainsi que la délinquance en général.

À cet effet, deux approches peuvent être utilisées. D'un côté, certains ont eu recours à une approche idiographique où l'on tente de comprendre le processus d'attribution causale du point de vue de l'individu ; pourquoi ce dernier, selon sa vision à lui des choses, a-t-il commis ce délit. Les tenants de cette approche ont généralement recours aux méthodes qualitatives et plus particulièrement aux entrevues non structurées (pour un exemple, voir les travaux de Baron et ses collaborateurs, 2007, 2012). D'autres chercheurs ont approché le problème avec un angle totalement différent. En effet, le but de l'approche nomothétique n'est pas de comprendre le cas par cas ou les singularités des individus, mais plutôt d'identifier les grands domaines qui favorisent l'émergence de la délinquance chez un grand nombre de personnes à l'aide des méthodes quantitatives. Les travaux regroupés sous cette approche (y compris cette thèse) tentent d'identifier les éléments qui favorisent l'augmentation de la probabilité que le crime émerge (pour un exemple, voir les travaux de Wikström et ses collaborateurs, 2006, 2012).

⁹ Pour une application de la perspective de l'émergence à l'explication temporelle de la carrière criminelle, voir McGee et Piquero (2012).

Pour ce faire, il faut d'abord identifier les éléments essentiels au développement du phénomène à l'étude. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit des composantes inhérentes à l'émergence d'un crime. Si un crime est la résultante de l'interaction entre une personne (et sa propension à la délinquance) et une opportunité criminelle (et son contexte), il faut donc considérer les composantes associées à ces deux éléments. Par la suite, il faut expliquer comment ces éléments interagissent pour faire émerger ce crime et, finalement, comment l'émergence de plusieurs crimes peut être rendue possible afin d'expliquer la délinquance prolifique (Sullivan, 2012). La prochaine section portera sur l'identification, à partir des théories actuelles, des éléments qui doivent être considérés lorsqu'il est question de mesurer le risque individuel et contextuel. La dernière section de ce chapitre s'attardera pour sa part à l'articulation de l'interaction entre les éléments menant à l'émergence d'un crime puis à celle de la délinquance prolifique.

SURVOL DES THEORIES CRIMINOLOGIQUES

Pour qu'un crime soit commis, il faut qu'une personne entre en interaction avec une opportunité criminelle. Alors que les théories de la délinquance ont mis l'accent sur la personne et sa propension à la délinquance (risque individuel), les théories du crime l'ont plutôt mis sur le contexte et ses opportunités criminelles (risque contextuel). Cette section a pour but d'identifier les composantes nécessaires, dans chacune de ces approches théoriques, à l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique.

La personne et sa propension à la délinquance

Il existe plusieurs façons de classer les théories criminologiques de la propension à la délinquance et celle utilisée dans cette thèse est fortement inspirée de la méthode de Ouimet (2009). Nous les avons regroupées sous cinq perspectives : les théories de l'apprentissage social (Akers, 1994; Sutherland, 1947), les théories de la sous-culture délinquante (Miller, 1958; Wolfgang & Ferracuti, 1967), les théories du contrôle (Gottfredson & Hirschi, 1990; Hirschi, 1969), le champ de recherche sur les traits de personnalité (Caspi et al., 1994; Costa & McCrae, 1990, 1992) et les théories de la tension (Agnew, 1992; Merton, 1938, 1957).

Les théories de l'apprentissage social

Les théories de l'apprentissage social suggèrent que l'entourage déviant, en raison de la structure des interactions que la personne entretient avec celui-ci, aurait un effet normatif sur l'individu (Akers, 1994; Sutherland, 1947). Le principe premier de l'association différentielle est qu'une personne devient délinquante lorsque ses interprétations favorables au crime dépassent celles défavorables (Sutherland, 1947). Ces interprétations sont apprises lors de contacts (verbaux et non verbaux) avec des pairs délinquants au sein de petits groupes intimes¹⁰. La théorie de l'apprentissage social d'Akers (1994) est généralement considérée comme une reformulation de la théorie de l'association différentielle à laquelle furent ajoutés les mécanismes de l'apprentissage social (Bandura, 1977). Cette théorie repose sur quatre mécanismes : l'association différentielle, le renforcement différentiel, les définitions et l'imitation. Les personnes vont d'abord commettre des actes criminels principalement par association différentielle et par imitation. Par la suite, ces personnes cesseront ou poursuivront leurs activités criminelles en fonction du renforcement différentiel qu'elles auront obtenu¹¹.

Les théories de l'apprentissage social permettent de comprendre par quel processus l'acte délinquant peut être perçu comme une alternative envisageable. En effet, en fonction de la qualité et de la structure de ses contacts sociaux, la personne apprend et intègre des valeurs¹² favorisant la commission d'actes délinquants plutôt que celles encourageant le respect des lois (Akers, 1994; Sutherland, 1947). La personne agira par la suite en fonction de ses valeurs antisociales, mais également en fonction des renforcements attendus et espérés. Un acte délinquant sera donc commis dans un contexte particulier lorsque la personne jugera que ce type de comportement est approprié et qu'il devrait être renforcé (Andrews & Bonta, 2010). Ainsi, les théories de l'association différentielle mènent à l'identification de deux composantes permettant de mesurer le

¹⁰ L'antériorité des interprétations apprises, la fréquence et la durée des contacts avec le groupe délinquant ainsi que l'intensité des associations (c'est-à-dire le prestige associé aux sources antisociales) vont moduler l'apprentissage des interprétations favorables à la délinquance.

¹¹ Le soutien empirique pour les théories de l'apprentissage social est similaire à celui des autres perspectives théoriques en criminologie qui ont également été évaluées grâce à des méta-analyses. En effet, les tailles d'effet moyennes de l'association différentielle ($Mz = 0,23$; $p < 0,001$) et des mesures de définitions ($Mz = 0,22$; $p < 0,001$) sont comparables à celles du faible contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi (1990) ($Mz = 0,26$; $p < 0,01$ pour les mesures d'attitudes et $Mz = 0,28$; $p < 0,01$ pour les mesures comportementales) (Pratt & Cullen, 2000; Pratt et al., 2010). Toutefois, certains éléments de la théorie de l'apprentissage social ont reçu moins de soutien empirique. Les tailles d'effet moyennes pour le renforcement différentiel ($Mz = 0,10$; $p < 0,01$) et l'imitation ($Mz = 0,10$; $p < 0,01$) sont deux fois moins élevées que celles des deux mécanismes précédemment nommés (Pratt et al., 2010).

¹² Afin d'alléger le texte, nous utiliserons le terme « valeurs » lorsque nous ferons référence aux normes, valeurs et attitudes d'une personne.

risque individuel et favorisant l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique : les valeurs antisociales et l'association à des pairs délinquants.

Les théories de la sous-culture délinquante

Les théories de la sous-culture délinquante sont souvent regroupées sous les théories de l'apprentissage social, étant donné qu'elles se basent sur les mêmes mécanismes explicatifs de l'apprentissage social. Elles ont toutefois été séparées dans le cadre de cette thèse afin de souligner l'effet de la culture du groupe sur la délinquance. Dans le cadre de ces théories, la délinquance est vue comme la résultante d'actes commis en accord avec les valeurs d'une culture au sein de laquelle les gestes déviants et criminels sont acceptés et valorisés. Pour certains, cette culture existe depuis longtemps et n'est pas issue d'un conflit avec la culture dominante (Miller, 1958). Les personnes qui adhèrent à cette culture (Miller fait référence aux gens de la classe ouvrière) ne sont tout simplement pas préoccupées par les mêmes réalités que ceux qui n'y adhèrent pas (comme les gens de la classe moyenne)¹³. Cette sous-culture est intégrée au contact de la principale source de valorisation des personnes des classes défavorisées : le groupe de pairs (en opposition à la famille et à l'école pour celles des classes moyennes et supérieures).

Une des variantes du concept de la sous-culture de Miller est celle de Wolfgang et Ferracuti (1967). Ces derniers stipulent que la sous-culture valorise à la fois des valeurs similaires et dissemblables à celles de la culture dominante sinon, il serait question de contreculture. Selon eux, tout comme pour Miller, cette sous-culture est intégrée au contact de l'entourage et si elle n'est pas respectée, s'en suivent des conséquences comme le blâme ou l'expulsion du groupe. Ainsi, selon les théories de la sous-culture délinquante, un acte délinquant se produit lorsqu'une personne au sein d'un groupe agit en accord avec les valeurs dudit groupe, lesquelles sont en opposition avec celles de la classe dominante.

Ainsi, dans les théories de la sous-culture délinquante, la personne n'est plus seulement exposée à des modèles délinquants desquels elle apprendra des valeurs antisociales qu'elle intégrera par la suite. Elle va jusqu'à adopter une culture et un style de vie différents de ceux de la culture dominante (généralement non délinquante). Au sein de ces groupes marginaux, la délinquance est vue comme un moyen légitime de se valoriser et d'atteindre ses buts. De plus, les liens forts qui s'y créent ont un impact important sur la conformité des membres aux valeurs de la

¹³ Ces préoccupations sont la recherche et l'évitement des problèmes, la rudesse, la ruse, l'action, le fatalisme et l'autonomie.

sous-culture. Par conséquent, une personne qui adhère à une forme de sous-culture qui autorise, voire qui favorise, la délinquance comme comportement aurait une probabilité plus élevée de commettre des crimes et d'avoir une délinquance prolifique, comme on peut le constater lors de l'adhésion à un gang de rue (Battin, Hill, Abbott, Catalano, & Hawkins, 1998).

Les théories du contrôle

Contrairement aux théories de l'apprentissage social qui suggèrent que la personne devient délinquante au contact de pairs déviants, les théories du contrôle proposent des éléments et des mécanismes qui incitent la personne à ne pas s'engager dans la délinquance. La théorie du lien social d'Hirschi (1969) stipule que la délinquance s'explique par un lien faible avec la société causé par une socialisation déficiente au sein des institutions conventionnelles¹⁴ (famille, pairs et enseignants). Ce lien se construit à partir de quatre éléments : l'attachement aux parents d'abord, puis aux pairs, l'engagement dans divers domaines conventionnels (comme la famille et l'école), la participation à des activités conformistes et, finalement, l'adhésion aux valeurs de la société. Ainsi, une personne sera poussée à ne pas commettre de délits par ses valeurs (contrôle interne¹⁵) et tout ce qu'il a investi et qu'il risque de perdre s'il le fait (contrôle externe¹⁶).

Le pauvre lien avec les institutions conventionnelles, particulièrement celui avec la famille durant l'enfance, ne serait pas étranger à une autre source de contrôle interne. Pour Gottfredson et Hirschi (1990), le facteur premier de la délinquance (ainsi que de plusieurs autres problèmes dans différentes sphères de la vie) est le faible contrôle de soi. Une personne ayant un faible contrôle d'elle-même sera caractérisée par l'impulsivité, la préférence pour les tâches simples, la recherche de sensations fortes, la préférence pour les activités physiques aux activités

¹⁴ Le terme « conventionnel » est ici employé en opposition à « antisocial ». Le premier renvoie à un élément qui se conforme aux règles et aux normes de la société, tandis que le second décrit ce qui va à l'encontre de celles-ci.

¹⁵ Dans les contextes d'apprentissage social au sein d'un environnement conventionnel et non délinquant, ce ne sont pas des valeurs antisociales qui seront intégrées mais des valeurs conventionnelles. Cette internalisation peut être, en soi, une première forme de contrôle : le contrôle interne. En effet, comme le souligne Wikström (2007), une personne ayant des valeurs morales non délinquantes ne percevra même pas un contexte potentiellement criminogène (par exemple, une voiture en marche avec les portières déverrouillées) comme une opportunité criminelle. Ainsi, les valeurs internalisées (déviantes ou non) influencent la lecture et l'interprétation que fait un délinquant d'un contexte particulier (Akers, 1994 ; Sutherland, 1947).

¹⁶ Dès son enfance l'individu sera socialisé par son entourage (parents, enseignants, etc.). Si cette socialisation est adéquate, il deviendra attaché aux institutions conventionnelles et investira celles-ci. D'un autre côté, si cette socialisation est inadéquate (par manque de capacités parentales appropriées par exemple), la personne se sentira moins attachée à ces institutions et les liens avec son entourage et celles-ci seront moins investis. Elle ne pourra donc pas développer de capital social, lequel est composé d'obligations et d'attentes en matière de comportements, ce qui la rendra libre de commettre des actes délinquants puisqu'elle n'aura rien à perdre (Coleman, 1988; Haynie 2002). Certains soulignent toutefois que le capital social peut également conduire à des comportements délinquants si l'entourage favorise ce type de comportements (McCarthy & Hagan, 1995; Miller, 1958; Wolfgang & Ferracuti (1967).

intellectuelles, l'égoïsme et la faible tolérance à la frustration. Ainsi, une personne avec un faible contrôle de soi devrait presque automatiquement saisir une opportunité criminelle où le plaisir et les gains sont à portée de la main (Gottfredson et Hirschi soulignent que sans opportunité, il ne peut y avoir de crimes). De plus, les personnes avec un faible contrôle d'elles-mêmes auront tendance à peu investir les institutions conventionnelles, comme en témoigne le fait qu'elles ont généralement des relations familiales tendues, des échecs scolaires et un chômage récurrent (Evans, Cullen, Burton, Dunaway, & Benson, 1997; Gottfredson & Hirschi, 1990). Elles seront également enclines à rechercher la compagnie d'autres personnes présentant un faible contrôle de soi, en l'occurrence d'autres délinquants (Evans et al., 1997; Gottfredson & Hirschi, 1990; McGloin & O'Neil Shermer, 2009).

Gottfredson et Hirschi (1990) vont jusqu'à soutenir que la relation empirique entre les liens sociaux (avec les pairs délinquants ou les institutions conventionnelles) et la délinquance serait fautive, les deux n'étant que des conséquences du contrôle de soi. Toutefois, plusieurs travaux suggèrent que le contrôle de soi et les liens sociaux, tels que ceux entretenus avec les pairs déviants, apportent une contribution unique à l'explication de la délinquance (Evans et al., 1997; McGloin & O'Neil Shermer, 2009; Pratt & Cullen 2000). Par conséquent, l'entourage et le contrôle de soi ne doivent pas être perçus comme deux explications qui s'opposent, mais plutôt comme deux explications complémentaires.

Les théories du contrôle soulignent que le contrôle est à la fois externe (en fonction du capital social accumulé) et interne (en fonction des valeurs intégrées et du contrôle de soi). Tout comme pour les théories de l'apprentissage social, les valeurs intégrées orienteront l'interprétation que fera une personne d'une opportunité criminelle. De plus, selon son niveau de contrôle de soi, elle aura tendance à résister plus ou moins difficilement aux opportunités criminelles qui se présenteront à elle. Finalement, la qualité du capital social dépendra du type d'entourage qui gravite autour de cette personne. En effet, un investissement envers des personnes conventionnelles n'entraînera pas le même type de capital social qu'un investissement envers des personnes délinquantes. Ainsi, les théories du contrôle permettent d'identifier le faible contrôle de soi et l'absence de capital social conventionnel comme deux autres composantes favorisant l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique.

Le champ de recherche sur les traits de personnalité

Le succès du concept de contrôle de soi pour expliquer la délinquance en criminologie est susceptible d'avoir occulté les résultats de la recherche sur les modèles psychologiques de la personnalité. Ces derniers sont pourtant reconnus dans la littérature comme ayant une influence majeure non seulement sur l'adoption initiale de comportements délinquants, mais aussi sur leur persistance (Andrews & Bonta, 2010). Comme Caspi et al. (1994) l'ont suggéré, la propension à la délinquance ne s'explique pas seulement par le contrôle de soi mais plutôt par de multiples composantes de la personnalité. En effet, la personnalité criminelle est bien plus complète et riche que ce simple trait (de Greeff, 1956 ; Gassin et al., 2011).

Les traits de personnalité font référence à des façons relativement stables de percevoir l'environnement et de se comporter envers celui-ci (Blackburn, 1993). En général, ces traits sont regroupés en cinq grands domaines de la personnalité (communément appelés les *Big Five*), qui sont tous divisés en six facettes¹⁷ (Costa & McCrae, 1990, 1992). Une grande partie des travaux révèle un lien entre les traits de personnalité et la délinquance. Plus une personne obtient un score faible dans les domaines de l'agréabilité (plus particulièrement aux facettes de la droiture, de l'altruisme et de la complaisance) et de la conscience (plus particulièrement à la facette de la délibération) et plus elle obtient un score élevé dans le domaine du névrosisme (plus particulièrement aux facettes de la colère-hostilité et de l'impulsivité), plus elle aura une délinquance importante (Jones, Miller, & Lynam, 2011; Miller & Lynam, 2001).

Une nouvelle analyse des données qui ont conduit à l'élaboration du *Big Five* suggère qu'il existerait un sixième domaine de la personnalité : l'honnêteté-humilité¹⁸ (Ashton & Lee, 2008; Lee & Ashton, 2004; van Gelder & de Vries, 2012). Les personnes obtenant un score faible dans ce domaine ont tendance à surestimer leur importance, à être motivées par le gain matériel, à être

¹⁷ Le domaine du névrosisme sert à identifier les personnes enclines à éprouver des difficultés psychologiques à l'aide des facettes de l'anxiété, de la colère-hostilité, de la dépression, de la timidité sociale, de l'impulsivité et de la vulnérabilité. L'extraversion mesure la tendance des personnes à la sociabilité, à être d'un naturel actif, confiant et optimiste et est déterminée à l'aide des facettes de la chaleur, de la grégarité, de l'assertivité, de l'activité, de la recherche de sensations et des émotions positives. La curiosité envers les univers interne et externe est mesurée à travers le domaine de l'ouverture grâce aux facettes de l'ouverture aux rêveries, de l'esthétique, des sentiments, des actions, des idées et des valeurs. Le domaine de l'agréabilité permet d'évaluer la tendance d'une personne à être agréable, sympathique et disposée à aider les autres est mesurée par l'intermédiaire des facettes de la confiance, de la droiture, de l'altruisme, de la complaisance, de la modestie et de la sensibilité. Finalement, le degré d'organisation, d'obstination, de contrôle et de motivation dans un but précis est évalué dans le domaine de la conscience grâce aux facettes de la compétence, de l'ordre, du sens du devoir, de la recherche de réussite, de l'autodiscipline et de la délibération.

¹⁸ Cette dimension fait référence aux différences individuelles dans la tendance à être authentique avec les autres, à éviter la fraude et la corruption, à se désintéresser du statut et de la richesse, à être modeste et sans prétention et à être réticent à profiter des autres pour satisfaire ses propres besoins (Lee & Ashton, 2004).

tentées d'enfreindre les lois pour leur profit personnel et à flatter les autres quand cela leur permet d'atteindre leurs propres objectifs (van Gelder & de Vries, 2012).

Ainsi, jumeler le concept de contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi (1990) aux recherches sur les traits de personnalité qui sont associés à la délinquance permettrait de dresser un portrait plus complet de la façon dont une personne perçoit son environnement et se comporte envers celui-ci. Par conséquent, une mesure de traits antisociaux englobant le contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi (1990) et les différents traits de personnalité associés à la délinquance serait une mesure plus complète des caractéristiques de la personne (risque individuel) pour expliquer l'émergence d'un crime et de la délinquance.

Les théories de la tension

Les premières théories de la tension sont basées sur la division de nos sociétés en classes sociales au sein desquelles les possibilités d'atteinte des buts culturellement valorisés ne sont pas les mêmes (Merton, 1938, 1957). En effet, pour certaines personnes, les moyens accessibles (qui découlent de la structure sociale) ne leur permettent pas d'atteindre les buts culturellement mis en valeur. Il en résulte alors une tension entre l'importance accordée aux moyens et aux buts. Cette tension peut être résolue grâce à cinq modes d'adaptation, dont deux favorisent la délinquance¹⁹.

Agnew (1992) a repris les idées de base de Merton (1938, 1957), mais en délaissant la notion de classes sociales ; il s'est concentré sur la tension vécue au plan individuel plutôt qu'au plan collectif. La théorie générale de la tension met l'accent sur les relations négatives avec les autres²⁰ comme source de motivation à la délinquance. Elle suggère que ces relations peuvent nous faire vivre une forme de tension qui entraînera des émotions néfastes (surtout de la colère) qui pourront être gérées par la déviance et la délinquance. Il existe trois grandes sources de tension selon Agnew : l'échec dans l'atteinte des buts valorisés (c'est-à-dire la marge entre ce qu'une personne désire ou souhaite et ce qu'elle obtient, comme l'argent, le statut/respect, l'excitation/sensations fortes et l'autonomie face aux adultes [Agnew & Brezina, 2012]), le retrait d'un stimulus positif (quelqu'un qui enlève un objet auquel la personne tient) et l'imposition d'un

¹⁹ Une personne qui a recours au mode d'adaptation de l'innovation restera attachée aux buts valorisés, mais rejettera les moyens légitimes pour y parvenir et les substituera par d'autres qui lui semblent plus efficaces. Ces moyens peuvent être immoraux et illégaux, menant ainsi la personne vers la délinquance. La personne peut également décider de rejeter à la fois les moyens et les buts et de les remplacer par d'autres. Tout comme pour le mode d'adaptation de la rébellion, les nouveaux moyens et les nouveaux buts pourront être illégaux. La théorie des « gars du coin » de Cohen (1955) est un excellent exemple de ce dernier mode d'adaptation.

²⁰ Une relation négative est définie comme une relation dans laquelle les autres ne traitent pas la personne comme elle le voudrait.

stimulus négatif (quelqu'un qui insulte la personne). La tension peut être à la fois un élément déclencheur d'un comportement délinquant ou un facteur qui prédispose à la délinquance, tout dépendant de sa forme et de sa source (Agnew, 1992). Plusieurs études se sont attardées à évaluer l'impact empirique de la tension et de la colère sur la délinquance, principalement chez les adolescents et les jeunes universitaires. Dans sa revue de la littérature portant sur ce sujet, Froggio (2007) souligne qu'il existe une relation entre les événements de vie négatifs, la tension, les émotions négatives (la colère, en particulier) et la délinquance.

Agnew (1992) souligne également que la tension (ainsi que la colère) sera plus souvent gérée par la déviance et la délinquance chez les délinquants qui y sont plus sensibles, comme ceux avec un faible contrôle de soi (Gottfredson & Hirschi, 1990) ou qui sont irritables (Caspi et al., 1994). En effet, un score élevé au trait d'émotivité négative²¹ et un score faible à celui de la contrainte²² favoriseraient l'apparition de la tension et de la colère. De plus, ces sentiments seraient plus fortement associés à la délinquance chez les personnes présentant ces traits (Agnew, Brezina, Wright, & Cullen, 2002). L'exposition à des pairs délinquants augmenterait également la tension et la colère, car ces personnes sont plus susceptibles d'avoir des conflits entre elles et avec les autres (Wilkinson, 2002).

Les théories de la tension permettent de comprendre ce qui peut pousser une personne à commettre un crime : celle-ci chercherait à se libérer de la tension (et des sentiments négatifs qui y sont associés) qui résulte de relations négatives avec les autres. Ainsi, pour expliquer l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique, il faudrait identifier les contextes où les relations avec les autres favorisent une tension qui pourrait facilement se transformer en une motivation à commettre un acte délinquant, comme lorsqu'une personne avec des traits antisociaux (principalement un faible contrôle de soi et de l'irritabilité) est exposée à des pairs délinquants. Les théories de la tension n'apportent donc pas de nouvelles composantes, mais plutôt un mécanisme explicatif différent qui relie les composantes précédemment identifiées, soulignant encore une fois leur importance.

²¹ Les individus présentant une émotivité négative élevée sont beaucoup plus susceptibles que les autres de ressentir les événements de façon aversive, d'attribuer la responsabilité de ces événements au comportement malveillant des autres, de faire l'expérience d'intenses réactions émotionnelles face à ces événements et d'être disposés à réagir à ces événements d'une manière agressive ou antisociale.

²² Les personnes présentant une faible contrainte sont plus susceptibles d'agir sous le coup de leurs impulsions. Ces individus sont impulsifs, à la recherche de sensations, rejettent les normes sociales conventionnelles et ne se préoccupent pas des sentiments ou des droits d'autrui.

Les théories intégratives de la propension à la délinquance

Les théories présentées dans les sections précédentes, même si elles peuvent avoir recours à plus d'un élément et à plus d'un mécanisme pour expliquer la délinquance, mettent principalement l'accent sur un seul aspect, comme la tension ou le rôle de l'entourage. Afin d'enrichir et de maximiser l'explication de la délinquance, plusieurs auteurs ont développés des théories multifactorielles (ou intégratives) à partir de l'intégration de ces aspects (Bernard & Snipes, 1996).

Elliot, Huizinga et Ageton (1985) ont tenté, avec leur théorie intégrée, de combiner les notions au cœur des théories de la tension, du contrôle et de l'apprentissage social. Dans leur théorie, trois éléments agissent comme toile de fond pour le développement de la délinquance : la tension²³, une socialisation déficiente par les institutions conventionnelles (principalement la famille et l'école) et la désorganisation sociale du quartier²⁴. Ces trois premiers éléments seraient responsables d'un faible investissement dans les liens conventionnels. Ces faibles liens sociaux favoriseraient une forte association aux pairs délinquants qui, à leur tour, faciliteraient la délinquance. Pour ces auteurs, une simple absence de contrôle n'est pas suffisante pour qu'une personne s'engage dans la délinquance ; il faut également une socialisation auprès de pairs délinquants. La jonction de ces deux formes de socialisation teintera l'apprentissage social de la personne. En effet, une personne qui reçoit peu de récompenses pour des comportements non délinquants par les institutions conventionnelles auxquelles elle est peu attachée et beaucoup de récompenses pour des comportements délinquants par ses pairs délinquants optera davantage pour des actes délinquants.

Thornberry (1987) a également proposé un modèle intégratif similaire à celui d'Elliot et al. (1985). Tout comme ces derniers, Thornberry développe sa théorie en jumelant les notions de contrôle et d'apprentissage social (il omet toutefois les théories de la tension et ne parle pas de motivation). Contrairement à Elliot et al. (1985), qui mettent l'accent sur l'interaction entre de faibles liens conventionnels et des liens avec des pairs délinquants, Thornberry (1987) avance que les faibles liens sociaux conventionnels seraient responsables à eux seuls de la délinquance. Une

²³ Elliot et al. (1985) font référence à une notion davantage similaire à celle d'Agnew (1992) qu'à celle de Merton (1957).

²⁴ La désorganisation sociale est caractérisée par la pauvreté, la mobilité résidentielle et l'hétérogénéité ethnique au sein d'un quartier (Shaw & McKay, 1942). Elle entraîne une faiblesse dans les mécanismes de contrôle formels (appliqués par les agents des institutions officielles, comme l'école ou la police) et informels (appliqués par les voisins et les amis, par exemple). Ainsi, les jeunes sont moins encadrés et supervisés, ce qui favorise la délinquance.

personne qui est attachée à ses parents, qui adhère fortement à des valeurs conventionnelles et qui s'implique à l'école et dans les autres institutions conventionnelles a très peu de chances de s'engager dans la délinquance. Si, d'un autre côté, ces liens sociaux conventionnels ne sont pas développés, leur contrôle ne peut pas s'exercer, ce qui peut laisser place à la délinquance. Il faut toutefois qu'un environnement propice au développement de cette délinquance soit présent par l'association à des pairs délinquants. Ces derniers favoriseront l'adhésion à des valeurs antisociales et faciliteront la délinquance.

Comparativement aux deux théories intégratives précédentes, LeBlanc (1986), avec sa théorie de la régulation, ajoute une notion de fonctionnement psychologique. En effet, on retrouve au cœur de cette théorie une combinaison des principaux éléments de la théorie d'Hirschi et de l'association différentielle, mais également des éléments de la personnalité. Pour LeBlanc, la délinquance se développe lorsqu'il y a une faiblesse du mécanisme de régulation de la conduite. Ce mécanisme fait défaut lorsque la personne présente un retard dans le développement de son fonctionnement psychologique (comme de l'égoïsme, de l'insécurité, de la négativité et de l'isolement), de faibles liens sociaux (comme un faible attachement aux personnes conventionnelles et peu d'engagement envers les institutions de socialisation) ou une déficience des contraintes sociales internes (comme les valeurs) et externes (comme les sanctions et la supervision parentale)²⁵. Un problème dans au moins un de ces trois éléments peut conduire directement au développement de la délinquance ou indirectement, par une difficulté à tenir correctement son rôle d'adolescent, laquelle est mesurée par l'association à des pairs antisociaux et un faible engagement scolaire²⁶.

Les théories intégratives d'Elliot et al. (1985), de Thornberry (1987) et de LeBlanc (1986) démontrent la possibilité de combiner des éléments et des mécanismes que l'on retrouve dans les différentes théories de la délinquance. La motivation (dont la compréhension principale peut être issue des théories de la tension) sera gérée de façon différente (comportement conventionnel ou délinquant) en fonction du type d'environnement social dans lequel la personne évolue. Bien que ces auteurs soulignent l'importance d'un entourage conventionnel et déviant dans l'explication de la délinquance, le second type d'entourage est directement associé à celle-ci comparativement à

²⁵ Même si ces trois éléments concernent des mécanismes de régulation, le fonctionnement psychologique et les liens sociaux sont des mécanismes antérieurs aux contraintes sociales et peuvent affecter l'efficacité de celles-ci.

²⁶ LeBlanc souligne que ces éléments peuvent également être affectés par des conditions structurelles, comme le sexe de la personne, son niveau d'intelligence et le statut social de la famille.

l'effet plus lointain du premier. Ainsi, si la personne est principalement exposée à un entourage délinquant et qu'elle intègre des valeurs antisociales (ou des interprétations favorables à la délinquance), elle sera davantage prédisposée à commettre des crimes et à avoir une délinquance prolifique.

* * *

En somme, les théories de la délinquance ont permis d'identifier un certain nombre de composantes permettant de mesurer le risque individuel et de mécanismes favorisant l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique. Une personne qui présente des traits antisociaux ne se comportera pas de la même manière qu'une autre qui n'en présente pas. En effet, si la personne a tendance à répondre à ses besoins de façon égoïste (indépendamment de l'impact que son comportement peut avoir sur les autres), si elle est imperturbable dans des situations dangereuses et risquées, si elle pense peu aux conséquences de ses actes avant d'agir, si elle a un tempérament agressif et explosif (qui ne supporte pas la moindre friction) et si elle se préoccupe peu de causer un préjudice à autrui parce qu'elle manque d'empathie, elle a une probabilité plus importante de commettre des crimes pour satisfaire ses besoins et désirs. Les traits antisociaux sont donc d'une utilité considérable pour expliquer pourquoi certains délinquants violent la loi davantage que d'autres (Caspi et al., 1994; Gottfredson & Hirschi, 1990; Vaughn & DeLisi, 2008). De plus, les individus qui présentent des traits antisociaux seraient plus sensibles à la tension qui émane de relations et d'évènements négatifs et, par conséquent, ils ressentiraient plus facilement de la colère.

Les valeurs morales apportent également une contribution unique à l'explication de la délinquance, et ce, peu importe le niveau de contrôle de soi que présente la personne (Pratt & Cullen, 2000). Ces valeurs seront favorables au crime (antisociales) ou respectueuses des lois (conventionnelles) en fonction de l'entourage de la personne (Akers, 1994; Hirschi, 1969; Sutherland, 1947) et détermineront les comportements que la personne jugera acceptables. La direction du lien causal entre la propension à la délinquance et l'association à un entourage déviant ne serait toutefois pas aussi simple. En effet, deux thèses sont avancées pour expliquer ce lien. D'un côté, certains soulignent que les délinquants ne sont pas fondamentalement déviants et que

le contact avec des pairs délinquants aurait un effet normatif. Les pairs délinquants, par un mécanisme d'apprentissage, viendraient modifier les valeurs de la personne (Akers, 1994; Hirschi, 1969; Sutherland, 1947). L'entourage pourra également être une source de comportements (déviant et non déviant) à imiter et pourra aussi agir à titre d'agent renforçateur.

D'un autre côté, certains soulignent que les personnes qui se joignent à d'autres délinquants présenteraient à la base des caractéristiques personnelles délinquantes; elles tenteraient simplement de s'associer avec des gens qui leur ressemblent (Cusson, 2005; Gottfredson & Hirschi, 1990). Selon cette seconde thèse, il n'est donc pas étonnant que les personnes avec ces caractéristiques n'aient qu'un faible capital social conventionnel (Evans et al., 1997). Dans ce cas-ci, le groupe de pairs délinquants ne favorise pas un contexte d'apprentissage déviant et ne donne pas accès à des opportunités criminelles, il s'agit tout simplement d'une autre conséquence (en plus de la délinquance) d'une propension à la délinquance élevée (Evans et al., 1997).

Les études tendent toutefois vers une conclusion où ces deux effets pourraient expliquer l'impact positif d'un entourage criminalisé sur la délinquance (Bendixen, Endresen, & Olweus, 2006; Gordon, Lahey, Kawai, Loeber, Stouthamer-Loeber, & Farrington, 2004; Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith, & Tobin, 2003). Ainsi, les délinquants auraient tendance à se regrouper avec d'autres délinquants et cette association aurait un effet criminogène qui va au-delà de celui de la propension à la délinquance initiale de la personne.

Une personne avec des valeurs antisociales élevées, entourée de gens qui encouragent les comportements délinquants, aura une plus grande probabilité de percevoir une opportunité criminelle comme une option valable et de la saisir pour satisfaire un besoin ou un désir. La motivation pourra provenir de différentes situations négatives vécues par la personne. Si elle est entourée de pairs délinquants, celles-ci risquent d'être plus fréquentes. De plus, les traits de la personne, principalement son faible contrôle de soi et son irritabilité, la rendront plus sensible à ces situations et la délinquance sera perçue comme un moyen acceptable de gérer la tension et les sentiments qui ont émané de celles-ci.

En résumé, pour bien évaluer le risque individuel afin d'expliquer l'émergence d'un crime et la délinquance prolifique, il est important de considérer la présence de valeurs procriminelles et de traits antisociaux. Ces caractéristiques personnelles vont teinter l'évaluation des contextes (et de ses opportunités criminelles) dans lesquels la personne évolue et sa façon de réagir face à eux. Il importe également de considérer la présence d'un entourage délinquant. Le fait que l'entourage de

la personne soit composé d'individus davantage criminalisés pourra lui fournir des comportements délinquants à imiter, viendra agir à titre d'agent renforçateur en rendant les délits plus gratifiants, et pourra être une source de tension.

Les théories de la délinquance disent toutefois peu de choses en ce qui concerne les opportunités criminelles et les éléments qui placent la personne dans des contextes criminogènes (risque contextuel). Pourtant, pour comprendre comment un crime et la délinquance émergent, nous devons également nous attarder aux contextes (et à ses opportunités criminelles). En effet, une personne aura beau être motivée à commettre un crime, avoir des attitudes favorables à la délinquance, un entourage criminalisé et des traits antisociaux, si elle n'a pas accès à des opportunités criminelles dans des contextes favorables au crime, il n'y aura pas de crime. La « réussite ne tient pas seulement aux individus mais aussi aux situations qu'ils rencontrent et aux milieux dans lesquels ils évoluent. Selon les situations et les milieux, les délinquants entreront, ou non, en contact avec des cibles intéressantes, vulnérables, d'accès facile ou encore avec des victimes cossues, imprudentes, insouciantes et mal protégées. » (Cusson, 2005, p. 103). Nous nous attarderons donc au risque contextuel dans la section suivante.

Le contexte et ses opportunités criminelles

En criminologie, l'accent a généralement été mis sur le rôle des éléments personnels et sociaux dans le développement de la propension à la délinquance (Wikström, 2010) ou sur le risque individuel. Un nombre beaucoup moins important de théories s'est attardé aux contextes favorables au crime (moment, endroit), aux opportunités criminelles et à l'acte criminel en soi. Les théories du crime tentent d'expliquer les taux de crime et l'occurrence de ces derniers, pris un par un. Elles sont basées sur la prémisse que certaines situations sont plus favorables au crime que d'autres (Felson & Boba, 2010; Osgood, Wilson, O'Malley, Bachman, & Johnston, 1996). On met l'accent sur le « ici et maintenant » au lieu d'une explication à long terme (ou une prédisposition). De plus, contrairement à la vision déterministe des théories de la délinquance (ou de la perspective développementale), le délinquant n'y est pas perçu comme différent des non-délinquants : il demeure un être rationnel (Clarke & Cornish, 1985, 1986).

Les éléments contextuels

L'étude des contextes favorables au crime peut se faire sur deux niveaux d'analyse : au plan de la société ou au plan de l'individu. Cohen et Felson (1979) ont étudié les statistiques criminelles des années 60 et 70 et ont identifié trois grands facteurs qui font varier les taux de criminalité : 1) la présence d'opportunités criminelles, 2) l'absence de gardien surveillant ces opportunités et 3) une personne motivée à saisir ces opportunités. Ainsi, le crime se produit lorsqu'il y a une convergence dans le temps et dans l'espace d'un délinquant motivé, d'une cible de choix, et d'un manque de surveillance. Les changements dans les activités routinières d'une société peuvent affecter les taux de criminalité en mettant plus ou moins fréquemment un délinquant motivé en contact avec une cible attrayante en l'absence de gardien (Cohen & Felson, 1979)²⁷. Ces auteurs soulignent que même sans une variation du nombre de délinquants motivés, une diminution des gardiens ou une augmentation des opportunités criminelles seraient responsables d'une augmentation de la criminalité; les mêmes délinquants trouvent simplement davantage de bonnes occasions criminelles.

Osgood et ses collaborateurs (1996) ont transposé la théorie des activités routinières de Cohen et Felson à l'explication de la délinquance individuelle. Leur théorie se concentre sur les activités routinières des gens comme une source potentielle d'opportunités criminelles. Plus précisément, ils soulignent que les situations propices à la délinquance sont plus fréquentes durant des activités non structurées, en présence de pairs délinquants et en l'absence de figures d'autorité, et ce, pour trois raisons. Premièrement, ce type d'activités ne fournit aucun agenda sur l'horaire ou l'organisation du temps; le manque de structure laisse ainsi la place à la déviance. Deuxièmement, l'absence d'adulte en position d'autorité signifie que les jeunes se retrouvent sans surveillance. Finalement, le temps passé avec les pairs fait augmenter le potentiel criminogène de la situation en rendant le crime plus facile et plus gratifiant.

De façon générale, les activités non structurées sont associées à la délinquance (Barnes, Hoffman, Welte, Farrell, & Dintcheff, 2007; Osgood et al, 1996; Mahoney & Stattin, 2000) et ce, même en contrôlant pour la propension à la délinquance de la personne (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Hay & Forrest, 2008; Weerman et al., 2013). Ce type d'activités auraient cependant un impact plus important chez les personnes avec une propension à la délinquance plus

²⁷ Par exemple, l'entrée plus importante des femmes sur le marché du travail a laissé plusieurs maisons sans surveillance et la réduction de la grosseur des appareils électroniques a facilité leur transport lors de vols.

élevée (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Wikström et al., 2012). Certains auteurs soulignent également que l'effet criminogène de ce type d'activités sur la délinquance n'est pas que le reflet de l'impact de l'entourage délinquant qui y est présent (Haynie & Osgood, 2005; Siennick & Osgood, 2012). En effet, les activités non structurées ont un impact sur la délinquance, peu importe le type de personnes présentes (conventionnelles ou déviantes). Les personnes qui s'adonnent à ce type d'activités auraient toutefois tendance à avoir un entourage délinquant (Mahoney & Stattin, 2000).

L'entourage peut également contribuer au risque contextuel en facilitant la délinquance. En effet, en plus d'agir à titre d'agent renforçateur, les personnes criminalisées peuvent contribuer à un crime à différents moments de sa perpétration (Felson, 2006; Felson & Boba, 2010). D'une part, l'entourage peut aider le délinquant dans sa recherche d'opportunités criminelles. D'autre part, il peut lui fournir des opportunités matérielles et monétaires et être une source de friction (Agnew, 1992; Cusson, 2005; Felson & Boba, 2010; Warr, 1996). De plus, les personnes de cet entourage peuvent l'aider à accomplir certains délits, par exemple, à titre de co-délinquant (Felson & Boba, 2010; Warr, 1996). Le type d'activités privilégiées par une personne pourrait ainsi être influencé par le type d'entourage que la personne côtoie. En effet, un entourage qui tend vers la délinquance est susceptible de rechercher des contextes facilitant la délinquance et, par conséquent, de s'adonner plus fréquemment à des activités non structurées (Cusson, 2005 ; Felson & Boba, 2010).

Ainsi, il n'est pas surprenant que la combinaison la plus criminogène des caractéristiques associées aux activités d'une personne soit d'être (1) dans un endroit public (comparativement à privée), (2) principalement en train de socialiser (comparativement à faire une activité spécifique), (3) non-supervisé (comparativement à supervisé) et (4) en présence d'au moins deux pairs (comparativement à un seul pair) (Weerman et al., 2013).

Les travaux sur les circonstances de vie, bien qu'ils soient associés à des devis temporels (perspective du *life-course*), peuvent nous aider à mieux cerner les éléments favorisant la participation à des activités non structurées. En effet, l'investissement dans les liens sociaux avec les institutions sociales conventionnelles qui symbolisent le contrôle informel (travail, éducation, mariage) structure les temps libres (Laub & Sampson, 2003) ce qui laisse moins de place pour les activités non structurées. Ces circonstances de vie dénotent un style de vie déviant. En effet, se marier réduirait le temps passé avec les amis (Warr, 1998) tout comme le travail ferait augmenter le nombre d'amis conventionnels et baisser celui des amis délinquants (Wright & Cullen, 2004).

Ainsi, les circonstances de vie criminogène (comme la consommation, absence de mariage/relation conjugale sérieuse) feraient augmenter la fréquence des crimes (Horney, Osgood, & Marshall, 1995) et leur variété (McGloin et al., 2007). Ces circonstances de vie favorisent un style de vie déviant qui peut s'actualiser, entre autres, par la participation plus fréquente à des activités non structurées (Cusson, 2005).

Le style de vie²⁸ d'une personne peut donc nous renseigner sur le type de contextes qu'elle risque de rencontrer (Felson & Boba, 2010) et le risque contextuel qu'elle présente. Ainsi, une personne qui consomme de l'alcool et de la drogue et qui consacre une partie de son temps à des activités non structurées en présence d'individus délinquants risque d'être davantage exposée à des contextes favorables au crime et, par conséquent, à des opportunités criminelles (Hay & Forrest, 2008), faisant ainsi augmenter le volume de ses crimes (Pauwels & Svensson, 2009; 2010; Wikström & Butterworth, 2006; Wikström & Svensson, 2008). Ainsi, comme le soulignaient Cloward et Ohlin (1960), ce n'est pas tout d'être privé des moyens légitimes, il faut également avoir accès aux moyens illégitimes (ou opportunités criminelles) pour commettre un délit ; un délinquant motivé a besoin d'opportunités criminelles pour passer à l'acte.

Avec les théories du crime, on déplace l'attention, qui était sur la personne et sa propension à la délinquance, vers les contextes et leurs opportunités criminelles. Le style de vie et le type de gens qu'il côtoie placent l'individu dans des contextes particuliers qui peuvent être favorables à la commission de délits (Felson, 2006; Osgood et al., 1996). Une personne baignant dans un univers de déviations de toutes sortes (consommation de drogue, bars, réseaux criminels, etc.) se retrouvera donc davantage dans des contextes plus favorables au crime (Cusson, 2005). Ces derniers sont généralement exempts de sources de contrôle externes et les gens qui les fréquentent peuvent fournir des opportunités criminelles (Felson, 2006; Hay & Forrest, 2008 ; Osgood et al., 1996). En effet, ces activités ont lieu dans la rue, dans des endroits privés, à l'abri des regards, ou dans d'autres endroits sans surveillance (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Felson, 2006). Ainsi, pour expliquer l'émergence d'un crime et la délinquance prolifique, il faut considérer le type d'activités qui favorisent les contextes propices au crime. Ces derniers doivent être composés d'autres criminels et permettre à ceux qui y évoluent de saisir les opportunités criminelles grâce à l'absence de structure et de gardien.

²⁸ Un style de vie se définit comme la préférence d'une personne pour certaines activités, par la recherche active de celles-ci et par les caractéristiques qui y sont associées, comme la tranquillité, l'action, la présence de certains types de personnes, etc. (Wikström & Butterworth, 2006).

Le choix rationnel

La prémisse de la théorie du choix rationnel (Clarke & Cornish, 1985, 1986) va à l'encontre des théories de la délinquance. Cette théorie se base sur la capacité de la personne à choisir le crime car il correspond à une action satisfaisante dans un contexte particulier. Selon ces auteurs, la personne n'est pas guidée par sa propension ; elle prend part activement à la décision de commettre un délit en effectuant un calcul sommaire des coûts et des bénéfices et en optant pour le comportement qui lui offre le plus de retours positifs.

D'un côté, le délinquant doit évaluer les coûts associés au crime. Un des éléments qui pèsent dans la balance est sans contredit les peines mises en place par l'État pour réfréner les comportements délinquants. Le capital social accumulé et le risque de perdre celui-ci se trouvent également parmi les coûts²⁹. D'un autre côté, le délinquant évalue les bénéfices associés au crime : le plaisir, l'argent, le statut, etc. Par la suite, le délinquant met dans la balance l'ensemble des coûts et bénéfices et procède à un choix entre commettre le crime ou non.

Bien que les délinquants soient perçus comme des êtres rationnels, certains d'entre eux doivent composer avec une rationalité limitée. En effet, plusieurs ne font pas qu'évaluer les inconvénients d'une condamnation ou les conséquences sociales de leurs gestes ; ils doivent également composer avec les risques de se faire prendre. Les informations que possède l'individu au sujet des bénéfices engendrés par le crime potentiel peuvent également être partielles (comme le montant exact qu'un vol lui procurera). Le délinquant prend donc en considération les caractéristiques du contexte et évalue ses risques, pour ensuite prendre une décision au meilleur de ses connaissances en fonction de ses expériences antérieures (Andrews & Bonta, 2010; Felson & Boba, 2010).

La théorie du choix rationnel considère que tous les délinquants passeront par le même processus d'évaluation des coûts et des bénéfices (Bottoms, 2008). Ce calcul serait toutefois influencé par les caractéristiques personnelles du délinquant. En effet, un délinquant qui a un faible contrôle de soi (Nagin & Paternoster, 1993, 1994), des valeurs morales et des attitudes antisociales (Bouffard & Bouffard, 2011; Piquero & Tibbets, 1996) ainsi qu'une personnalité antisociale (van Gelder & de Vries, 2012) verra sa perception des coûts et des bénéfices altérée et optera plus souvent pour un choix criminel dans un scénario fictif. Ainsi, la propension à la

²⁹ Toutefois, un capital social délinquant pourrait se retrouver du côté des bénéfices, ce qui favoriserait le comportement délinquant.

délinquance précéderait et influencerait la perception des éléments associés au processus de choix. Les théories de la délinquance et les théories du crime ne sont pas contradictoires mais complémentaires l'une et l'autre. Par conséquent, plusieurs soulignent que les deux devraient être incluses dans les modèles de choix rationnels (Piquero & Tibbets, 1996; Tibbets & Gibson, 2002).

Le processus décisionnel fait donc le pont entre le contexte immédiat et objectif dans lequel évolue la personne et l'acte qui sera posé (Felson & Boba, 2010). Les caractéristiques personnelles du délinquant et les caractéristiques des contextes vont venir influencer ce processus. Ainsi, pour expliquer l'émergence d'un crime et la délinquance prolifique, il faut considérer les caractéristiques d'une personne et celles du contexte. En effet, une personne avec des caractéristiques antisociales élevées (valeurs et traits), dans un contexte favorable au crime (sans supervision et en présence d'un entourage délinquant), a une probabilité plus élevée de saisir l'opportunité qui s'offre à elle en percevant le crime comme une action satisfaisante.

Une théorie intégrative du crime

Grâce à sa théorie intégrative de la vie festive, Cusson (2005) tente d'expliquer le volume des crimes ainsi que leur variété et leur gravité chez les délinquants chroniques (ou suractifs pour Cusson) en joignant à la fois les notions associées aux éléments contextuels qui favorisent l'acte criminel et celles associées au choix rationnel. Il se base sur la même prémisse que Clarke et Cornish (1985,1986), soit le fait que les délinquants ressemblent aux non-délinquants et qu'ils font des choix en fonction des contextes et des opportunités qu'ils rencontrent. La principale différence avec les non-délinquants repose sur le choix de leur style de vie. Alors que les non-délinquants mènent une vie rangée où la fête n'est qu'une parenthèse sporadique, les délinquants placent la fête (c'est-à-dire la liberté, le plaisir et l'intensité) au cœur de leur vie, loin des sources de contrôle. Ce style de vie les fait vivre dans l'instant présent, là où l'argent s'acquiert et disparaît rapidement et où les bénéfices sont immédiats et les coûts, lointains.

Ce style de vie met aussi les délinquants en contact avec d'autres délinquants, ce qui favorise les opportunités criminelles. En effet, ces contacts criminalisés peuvent fournir des occasions d'acquérir des biens matériels illégalement. Ils peuvent également entraîner des échanges tumultueux où l'intégrité sociale et physique est en jeu. Ces altercations génèrent des tensions qui ne peuvent qu'éclater et se régler par la violence. Les délinquants suractifs sont donc

fréquemment exposés à des contextes favorables au crime et à davantage d'opportunités criminelles, ce qui explique leur délinquance plus prolifique.

Bref, pour Cusson (2005), la délinquance prolifique des délinquants suractifs s'explique, pour l'essentiel, par leur style de vie libertin. Ce dernier n'est toutefois pas embrassé par tout le monde ; il est favorisé par « les garçons dépourvus de scrupules et de maîtrise de soi » (Cusson, 2005, p. 189). Les personnes ayant intégrées les normes conventionnelles durant leur enfance et ayant investi les institutions conventionnelles seront moins tentées par ce style de vie. De plus, le présentisme qui caractérise les délinquants suractifs (un concept fortement inspiré du faible contrôle de soi de Gottfredson et Hirschi) favorise les comportements qui procurent des bénéfices rapides mais à court terme et rend difficile la résistance à toutes les opportunités de plaisirs faciles qui s'offrent à eux. Ainsi, puisque leur choix s'arrête fréquemment sur l'option qui apporte une gratification immédiate et que leur style de vie favorise les rencontres avec des opportunités criminelles, leur délinquance ne peut être que prolifique.

* * *

En somme, une personne peut prendre activement part au processus décisionnel qui la mènera à commettre des actes délinquants, plutôt que d'être vue comme le simple produit final de diverses forces et influences personnelles et sociales. Il est certain que ses caractéristiques personnelles vont influencer le choix de son style de vie ; par exemple, une personne avec une propension à la délinquance sera davantage attirée par un univers festif et oisif favorisant les opportunités criminelles et lui procurant des bénéfices à court terme. De plus, cette propension va influencer sa perception du contexte, des options ainsi que des bénéfices et des coûts associés à chacune des possibilités de comportement. Au même titre, les caractéristiques du contexte (comme l'absence de supervision et la présence d'un entourage criminalisé) orienteront le processus décisionnel. Ainsi, un individu avec une propension à la délinquance élevée faisant face à une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime devrait avoir une probabilité très grande de commettre un crime. S'il se retrouve fréquemment dans ces contextes, grâce à son style de vie, sa délinquance risque également d'être plus prolifique.

Les théories du crime soulignent l'importance du contexte et du processus décisionnel dans la délinquance. Il ne suffit donc pas de tenir compte de la propension d'une personne à la délinquance pour expliquer celle-ci, mais également des contextes qui favorisent les opportunités criminelles. Les notions associées à ces deux stratégies ont toutefois rarement été jumelées afin de former une théorie unifiée dans le but d'expliquer la délinquance (Wikström & Sampson, 2006), à l'exception des théories d'Andrews et Bonta (2010) ainsi que de celle de Wikström (2010).

Les théories unifiées de la personne et du contexte

Les théories unifiées d'Andrews et Bonta (2010) et de Wikström (2010) se basent sur la prémisse que le délinquant, devant une opportunité criminelle, effectuera une évaluation de la situation avant d'opter pour le comportement qui fait le plus de sens pour lui (processus décisionnel). Ces théories puisent également des notions dans les théories de la délinquance. Alors que la première théorie explique comment les caractéristiques personnelles et sociales peuvent interagir dans le processus de choix, la seconde met l'accent sur le moment de l'action et sur l'interaction entre les caractéristiques personnelles et celles du contexte.

Andrews et Bonta (2010) sont d'abord connus pour leur apport dans le domaine de l'évaluation et de la prédiction de la récidive avec l'identification des huit grands domaines de facteurs de risque. Afin d'expliquer les mécanismes causaux reliant ces grands facteurs de risque au comportement délinquant, ils ont recours à la théorie du renforcement personnel, interpersonnel et collectif (R-PIC), originalement développée par Andrews (1982). Cette théorie englobe plusieurs mécanismes des théories de la tension, du contrôle, de l'apprentissage social et du choix rationnel. De façon générale, ils proposent que tout comportement criminel est précédé d'une évaluation du contexte immédiat. Selon l'évaluation qui en est faite, la personne optera pour un comportement criminel ou non. Selon ces auteurs, le délinquant est motivé par les buts qu'il poursuit et procèdera à une analyse des coûts et des bénéfices associés au contexte immédiat afin de les atteindre. La motivation précède donc la rencontre entre le délinquant et le contexte, et lorsque les bénéfices liés à un comportement délinquant dépassent les coûts, la situation est perçue comme favorable et la personne pourrait opter pour ce type de comportement.

La probabilité qu'un crime soit commis s'accroît en fonction de a) l'augmentation des bénéfices perçus et b) la diminution des coûts perçus pour cet acte. Ces bénéfices et ces coûts

peuvent toutefois être influencés par diverses sources de contrôle. Plus les sources de contrôle qui encouragent le choix de l'acte criminel sont nombreuses et fortes, plus la probabilité que la personne passe à l'acte augmente également. Il existe quatre sources de contrôle : le contrôle personnel, le contrôle interpersonnel, le contrôle collectif et l'automatisme. Premièrement, le contrôle personnel comprend des éléments comme des attitudes et valeurs antisociales, des émotions fortes (comme la colère) ou une personnalité antisociale (dont des habiletés de contrôle de soi)³⁰, qui peuvent toutes favoriser le comportement délinquant. L'intoxication, par la consommation d'alcool ou de drogue, pourrait également jouer un rôle dans la justesse du jugement en perturbant le processus d'évaluation. Deuxièmement, le contrôle interpersonnel, à travers l'influence procriminelle de l'entourage, peut venir fausser l'évaluation des récompenses et des coûts perçus. Des éléments communautaires (comme une structure sociale particulière) peuvent également maintenir certaines sources de contrôle en place. Finalement, certains rapports coûts/bénéfices pourraient se faire de façon relativement automatique en fonction de la nature de l'acte et de la fréquence de la commission de celui-ci dans le passé. La personne développerait donc une habitude face à un contexte et à une opportunité en particulier. Cet automatisme reflète aussi le fait que certaines personnes, avec des prédispositions particulières, seront plus sensibles aux bénéfices rapides et faciles engendrés par les comportements criminels qu'aux bénéfices parfois plus lointains liés aux comportements conventionnels (Andrews & Bonta, 2010).

Tandis que c'est l'évaluation du contexte immédiat qui explique le passage à l'acte délinquant, celle-ci est influencée par les contrôles personnels, interpersonnels et collectifs, ainsi que par les habitudes. De plus, des évaluations penchant invariablement vers le choix du comportement délinquant seraient responsables du maintien des comportements à travers le temps et les contextes. Par exemple, la stabilité de valeurs procriminelles et l'influence d'un groupe de pairs antisociaux vont maintenir une probabilité élevée de comportements criminels chez une personne en jouant constamment sur son évaluation du rapport coûts/bénéfices (Andrews & Bonta, 2010).

³⁰ Bien que faisant tous référence à des caractéristiques personnelles et étant liés les uns aux autres, ces éléments se rapportent toutefois à des aspects différents d'une personne. Les attitudes et les valeurs correspondent aux types de conduites que l'on adopte (comme une attitude choquante) ainsi qu'à nos principes qui dictent ces conduites (comme des valeurs puristes). Les émotions fortes, de leur côté, font plutôt référence à des sentiments qui peuvent venir biaiser notre évaluation d'une situation (comme un sentiment de frayeur ou de colère). Finalement, la personnalité fait référence à des façons relativement stables de percevoir l'environnement et de se comporter envers celui-ci. La personnalité va au-delà des attitudes et des valeurs et est moins sujette à être modifiée par des interventions.

Dans sa théorie, Wikström (2010) va au-delà d'un simple modèle additif de la propension criminelle et de l'exposition à des opportunités criminelles. La prémisse de sa théorie est que le comportement délinquant est le résultat de la perception des options (et du processus décisionnel) à la suite de l'interaction entre la propension à la délinquance d'une personne et les caractéristiques du contexte. Ainsi, des combinaisons particulières de propension à la délinquance et de contextes vont permettre l'accès à différentes options, ce qui permet d'expliquer les nuances dans les comportements. D'un côté, les principaux facteurs à considérer pour évaluer la propension à la délinquance d'une personne sont sa moralité (les valeurs et les émotions morales) ainsi que sa capacité à exercer son contrôle de soi. D'un autre côté, les caractéristiques du contexte sur lesquelles il faut s'attarder sont les règles morales et le niveau de dissuasion. L'interaction entre la propension à la délinquance de la personne et les caractéristiques du contexte vont créer ce que Wikström appelle la situation immédiate.

Pour qu'il y ait un acte délinquant, il faut que la situation immédiate génère une source de motivation chez la personne ; celle-ci n'est donc pas présente avant la rencontre entre la personne et le contexte. Il existe deux types de motivation : la tentation et la friction. Une tentation survient lorsqu'il y a une connexion entre les désirs d'une personne et une occasion de les satisfaire ou lorsque la personne a la possibilité de respecter un engagement qu'il a pris (comme défendre le territoire de son gang). Une friction se produit lorsqu'un frottement (c'est-à-dire une interférence externe) amène une personne à ressentir un sentiment négatif comme de la colère ou de l'ennui. Ces deux sources de motivation peuvent être comprises comme une réinterprétation des différentes sources de tension d'Agnew (1992). En effet, l'échec de l'atteinte d'un but (argent, statut, etc.), le retrait d'un stimulus positif ou l'imposition d'un stimulus négatif peuvent être reclassés en termes de tentation et de friction.

La motivation n'explique toutefois pas si une personne va commettre un délit pour la satisfaire. Le développement de cette motivation (qui est le résultat de l'interaction entre les caractéristiques de la personne et celles du contexte) est simplement la condition première à tout acte criminel. Cette motivation peut donner naissance à différentes options parmi lesquelles la personne fera un choix. Ces options dépendent de l'interaction entre les valeurs morales de la personne et celles du contexte. Si les valeurs sont convergentes, il y aura alors la commission d'un crime (ou non, si elles convergent dans le sens opposé). Si ces valeurs sont divergentes, les mécanismes de contrôle (contrôle de soi ou dissuasion) entreront en ligne de compte. Si les

mécanismes fonctionnent, il n'y aura pas de crime et inversement, s'ils échouent. Il existe toutefois deux cas de figure où la personne ne perçoit pas différentes options. Premièrement, si les valeurs morales de la personne sont tout à fait contre la commission d'un crime, la personne ne concevra même pas cette option. Pour elle, la seule voie possible est de ne pas commettre de crime. Il n'y a même pas de processus de choix à faire. Il s'agit du cas de figure le plus fréquent chez les non-délinquants : ils passent devant un iPod laissé sur une table dans un café sans même avoir l'idée de le voler. Deuxièmement, et complètement à l'opposé, si les valeurs de la personne sont parfaitement en accord avec le fait de commettre un délit et que celui-ci a été commis à maintes reprises dans le passé, il y a de fortes chances que la personne le commette à nouveau tout simplement par habitude et sans processus de choix (comme la vente de drogue).

* * *

En somme, les théories présentées jusqu'à présent ont permis d'identifier des composantes et des processus qui peuvent nous aider à mesurer adéquatement le risque individuel et contextuel ainsi qu'à expliquer l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique : la motivation, le contexte favorable au crime, le style de vie, l'entourage, les caractéristiques personnelles et le processus de choix. La motivation (tentation ou friction) peut précéder la rencontre entre la personne et une opportunité ou émaner de l'interaction entre cette personne et le contexte dans lequel elle se trouve³¹. Bien qu'une partie de la motivation puisse être provoquée par le contexte, celle-ci n'est pas toujours induite par ce dernier. En effet, alors que certains crimes pourront être le fruit de la recherche active par le délinquant d'une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime, d'autres pourront être spontanés et être fonction de l'interaction entre la personne et le contexte (Felson, 2006). Ainsi, une opportunité criminelle peut se définir par une cible attrayante (un objet ou une personne) qui peut entraîner la création de la motivation et assouvir celle-ci. Que le délinquant recherche activement une opportunité pour assouvir sa

³¹ D'un côté, l'opportunité criminelle est perçue comme une occasion d'atteindre ou de satisfaire un but ou un désir au préalable déjà présents chez le délinquant (Andrews & Bonta, 2010; Bikbeck & LaFlee, 1993; Felson & Boba, 2010; Sutherland, 1947). D'un autre côté, la réaction de la personne au contexte lui-même peut être comprise comme la source de motivation (Bikbeck & LaFlee, 1993). En effet, l'interaction entre ces deux éléments peut produire une friction (pouvant entraîner la frustration ou l'humiliation) ou offrir des tentations (telles que l'argent, des biens monétaires ou la satisfaction sexuelle) (Agnew, 1992; Wikström, 2010).

motivation ou que celle-ci résulte de l'interaction avec cette opportunité, il n'en demeure pas moins que le contexte favorable au crime est essentiel à la commission d'un crime³².

La rencontre de ces contextes dépend du style de vie de la personne. En effet, certaines activités, principalement celles non structurées effectuées en présence de pairs délinquants, sont particulièrement criminogènes. Par conséquent, délaisser les institutions conventionnelles (comme l'école et le travail) pour investir davantage de temps dans ce type d'activités fera augmenter les probabilités de se retrouver dans des contextes favorables au crime. Dans ces contextes, l'entourage auquel un délinquant est exposé pourra agir en tant que facilitateur en générant des opportunités criminelles (soit en étant une source de friction ou en fournissant des cibles potentielles) mais également à titre d'agent renforçateur.

Les valeurs morales antisociales, jumelées à certains traits de personnalité, caractériseront les personnes qui tireront davantage profit des contextes propices au crime. Les traits antisociaux faciliteront les altercations avec les autres délinquants ; ils rendront également la personne plus sensible aux sentiments négatifs qui en résulteront. La présence de valeurs morales antisociales mènera la personne à considérer la délinquance comme une réponse valable pour assouvir une tentation ou une friction. De plus, ces caractéristiques personnelles l'entraîneront plus facilement dans un style de vie oisif, ce qui lui fera rencontrer plus fréquemment des contextes favorables aux crimes. Finalement, face à une opportunité criminelle, le délinquant effectuera un processus décisionnel en fonction des caractéristiques du contexte. Ce processus sera toutefois teinté par ses caractéristiques personnelles. De plus, si cette personne a plusieurs antécédents criminels à son actif, elle risque davantage d'agir par automatisme devant une opportunité criminelle.

Plusieurs composantes entrent donc en ligne de compte dans l'explication de l'émergence d'un crime et de la délinquance prolifique. Le survol des deux approches explicatives et de leurs principales théories a permis de déduire qu'autant les éléments associés au contexte (risque contextuel) que ceux associés à la personne (risque individuel) devaient être considérés (Andrews & Bonta, 2010; Bottoms, 2008; Wikström, 2010). Le risque individuel et contextuel interagissent entre eux ; différentes personnes vont agir de façon diverse dans le même contexte, alors qu'une

³² À ce propos, Felson (2006) illustre bien l'actualisation de la motivation en fonction du contexte. D'un côté, un même crime peut découler de motivations différentes, tout dépendant de ce qui est accessible. Par exemple, trois personnes peuvent commettre un vol dans un magasin de vêtements. La première commet le vol pour pouvoir porter les vêtements, la seconde, pour obtenir de l'argent en les revendant et la troisième, pour prouver aux autres de quoi elle est capable. D'un autre côté, une même motivation peut entraîner différents types de crimes. Par exemple, trois personnes veulent de l'argent pour acheter de la bière pour un party. La première fait un vol à l'étalage, la seconde vole une radio dans une voiture et la dernière fait un vol qualifié.

même personne va agir de façon différente selon les contextes qu'elle rencontre. Il n'y a pas nécessairement de relations causales unidirectionnelles, mais plutôt une perpétuelle interaction entre le risque individuel et le risque contextuel (Bunge, 2006).

L'INTERACTION ENTRE LE RISQUE INDIVIDUEL ET LE RISQUE CONTEXTUEL

Rappelons d'abord que le but de cette thèse est d'expliquer la délinquance prolifique de certains délinquants comparativement à d'autres. Nous avons déjà soulevé que la délinquance prolifique serait mesurée plus adéquatement grâce à certains paramètres de la carrière criminelle et, plus particulièrement, ceux de la fréquence, de la variété et de la gravité. Comparativement à la récidive, qui ne nous renseigne que sur un événement unique de la délinquance d'un contrevenant, ces différents paramètres permettent une description plus précise de la nature de la délinquance.

Afin d'expliquer la délinquance (et, par conséquent, la délinquance prolifique), plusieurs suggèrent le retour à l'étude des mécanismes théoriques et non plus seulement l'identification de facteurs de risque statistiquement associés à la délinquance (Pratt & Turanovic, 2012; Wikström, 2010, 2012; Sullivan, 2012). Toutefois, les théories et la recherche séparent généralement la personne et le contexte, comme en témoignent les deux types d'approches explicatives (Gottfredson, 2005). Cette distinction réduit notre compréhension, car ces deux éléments sont nécessaires dans l'explication d'un crime en particulier et de la délinquance en général. Malgré tout, une identification et une réorganisation des éléments et des mécanismes importants dans ces théories semblent une avenue intéressante pour expliquer également la délinquance prolifique. À cet effet, la perspective de l'émergence peut nous offrir un cadre de réflexion, pour la construction d'un modèle théorique de la délinquance prolifique, basé sur le risque individuel, le risque contextuel et l'interaction entre ces deux éléments.

L'émergence d'un seul crime

Avant d'expliquer la délinquance prolifique, il faut d'abord être en mesure d'expliquer la perpétration d'un seul crime. Un crime est le résultat de l'interaction entre une personne (et sa

propension à la délinquance³³) et une opportunité criminelle (et le contexte dans lequel elle se situe). Par conséquent, ni une personne ni une opportunité criminelle à elles seules ne peuvent engendrer l'émergence d'un crime (voir figure 1a). Il est donc inadéquat d'étudier les différences individuelles et contextuelles indépendamment les unes des autres. De plus, il ne faut pas s'attarder uniquement à étudier la somme de ces deux éléments ; le tout représente bien plus que la somme des deux parties (Holland, 1998; Sullivan et al., 2012). Mettre une personne en présence d'une opportunité n'implique pas qu'il y aura automatiquement un crime. En effet, pour advenir, le crime nécessite une interaction entre chaque élément. L'interaction déclenche un processus causal dont le résultat est l'émergence d'un crime, tel que le présente la figure 1b (Wikström, 2010, 2012).



Figure 1. Représentation de l'explication d'un crime en fonction du modèle additif (figure 1a) et du modèle interactionnel (figure 1b)

Un crime ne peut émerger que lorsqu'une personne est en présence d'une opportunité criminelle. Alors que certains délinquants vont créer eux-mêmes leurs opportunités criminelles ou les rechercher activement, d'autres les rencontreront de façon fortuite. Le moment où la personne est face à cette opportunité criminelle, mais où le crime n'a pas encore eu lieu représente ce que nous pourrions définir comme une situation criminogène (voir figure 1b)³⁴. Cette situation peut durer de quelques secondes à plusieurs heures et est définie par qui s'y trouve, ce qui s'y passe et où cela se passe (Birkbeck & LaFlee, 1993). Durant cette situation, le délinquant pourra développer une motivation à commettre un crime (soit par une tentation ou une friction) et

³³ Contrairement aux théories de la délinquance où la propension à la délinquance est définie en terme de caractéristiques personnelles et sociales, nous utilisons l'expression « propension à la délinquance » en faisant référence aux mêmes éléments que Wikström (2010) dans sa théorie, c'est-à-dire les caractéristiques de la personne comme les valeurs et les traits antisociaux.

³⁴ La notion de situation criminogène est fortement inspirée de celle de la situation immédiate de Wikström (2010).

percevra une façon d'assouvir cette motivation (comme réaffirmer son statut ou acquérir de l'argent). Une fois motivé, influencé par ses caractéristiques personnelles (ou sa propension à la délinquance), il procèdera à l'évaluation des coûts et des bénéfices en fonction des caractéristiques du contexte (favorisant le crime ou non) et des personnes qui s'y trouvent.

Savoir que l'interaction entre une personne et une opportunité criminelle dans un contexte propice au crime favorise l'émergence d'un crime en permettant d'assouvir la motivation d'une personne ne nous permet toutefois pas encore d'expliquer la nature de la délinquance ou de distinguer certains délinquants plus problématiques que d'autres. Pour se faire, il faut expliquer ce qui favorise la formation de ces situations criminogènes.

L'émergence de la délinquance prolifique

Selon la perspective de l'émergence, il faut considérer à la fois le risque individuel et contextuel pour expliquer un crime. C'est le cas également pour expliquer la délinquance prolifique grâce à la formation, plus fréquente, de situations criminogènes. À partir des théories présentées à la section précédente, trois éléments sont importants à considérer. Premièrement, il faut un délinquant avec une propension à la délinquance (risque individuel). Cette propension est constituée de traits antisociaux mais également de valeurs antisociales. Les traits antisociaux façonneront les perceptions et les réactions de la personne par rapport à son environnement et favoriseront les altercations et la tension lors de relations négatives. Les valeurs antisociales, pour leur part, permettront d'envisager le crime comme un moyen acceptable d'assouvir une motivation, que ce soit une tentation ou une friction. De plus, ces caractéristiques viendront teinter l'évaluation des coûts et des bénéfices associés à la perpétration d'un crime. Même dans un contexte moins favorable au crime, les personnes avec une propension à la délinquance élevée percevront le crime comme une alternative envisageable (Wikström et al., 2012). Finalement, plusieurs antécédents criminels peuvent être un indice qu'une personne ait tendance à saisir plus fréquemment les opportunités criminelles qui s'offrent à elle ou à agir par automatisme.

Deuxièmement, le style de vie d'une personne peut nous renseigner sur le genre de contextes qu'elle risque de rencontrer durant ses journées (risque contextuel). Les personnes avec une propension à la délinquance auront tendance à rechercher des activités dans le cadre desquelles elles pourront rencontrer d'autres délinquants (afin de trouver des co-délinquants, par

exemple) et être en contact plus facilement avec des opportunités criminelles ou simplement des activités sans cadre rigide (Felson, 2006). Elles voudront fuir la routine quotidienne des gens ordinaires (Cusson, 2005). Ces délinquants auront donc tendance à consacrer une partie de leur temps à des activités non structurées, comme faire la fête, où les règles morales sont moins rigides. Ce type d'activités peut se faire loin des regards indiscrets, dans des endroits où peu de sources de contrôle sont présentes (peu de dissuasion). Ainsi, durant ces activités, les délinquants se retrouveront plus fréquemment dans des contextes favorables au crime où ils pourront saisir les opportunités criminelles qui se présenteront.

Troisièmement, l'entourage de la personne est également un élément qui favorise la formation de situations criminogènes. Une personne avec des caractéristiques personnelles antisociales a de fortes chances d'avoir sélectionné un entourage qui lui ressemble, dont feront partie des délinquants. Ces derniers viendront renforcer les comportements déviants de ceux qui les côtoient. De plus, si ces délinquants font partie de groupes partageant une certaine forme de sous-culture où la délinquance est valorisée (comme les gangs de rue), la probabilité d'avoir une délinquance prolifique sera plus élevée pour ceux qui évoluent dans cet environnement (risque individuel). Cet entourage criminel pourra également être une source de motivation et fournir des opportunités criminelles (risque contextuel).

En somme, les situations criminogènes devraient se former plus fréquemment lorsqu'un délinquant avec une propension à la délinquance a un style de vie déviant en présence d'un entourage délinquant. L'interdépendance entre ces éléments créera une conjoncture (ou un *momentum*) favorisant l'émergence de plusieurs situations criminogènes dans la vie d'une personne. Celles-ci devraient entraîner une délinquance plus prolifique. En effet, le volume des crimes commis par un contrevenant devrait s'expliquer par la formation plus fréquente de situations criminogènes. Cependant, le modèle théorique proposé n'est applicable qu'aux crimes contre la personne et ceux contre les biens. Le volume des crimes de trafic de stupéfiants ne peut s'expliquer par ce modèle car les opportunités criminelles sont créées par la « victime » consentante. Notre modèle permettrait également d'expliquer la variété et la gravité des crimes commis. En effet, plus un délinquant se retrouve dans des situations criminogènes fréquemment, plus la probabilité que celles-ci soient de nature différente augmente et plus le contrevenant risque d'être exposé à divers types d'opportunités criminelles, dont certaines menant à des crimes graves.

Les objectifs de la thèse

L'objectif général de la présente thèse est de faire la démonstration de l'importance d'une modélisation interactionnelle entre le risque individuel et le risque contextuel afin d'expliquer la délinquance plus prolifique de certains contrevenants.

Plus particulièrement, dans un premier temps, cette thèse vise à décrire et à comparer la nature de la délinquance autorévélee des contrevenants de notre échantillon. Dans le chapitre trois, nous nous attarderons aux mesures de la fréquence, de la variété et de la gravité des crimes commis par des contrevenants des centres jeunesse et des Services correctionnels du Québec au cours des 12 mois précédant leur incarcération. Une attention particulière sera portée à la représentativité de l'échantillon ainsi qu'à ses particularités. Aucun indice ne nous porte à croire que notre échantillon ne soit pas comparable à d'autres échantillons de délinquants judiciairisés. Par conséquent, nous nous attendons à ce que la distribution de leur fréquence soit clairement asymétrique positive, avec la majorité d'entre eux rapportant une fréquence relativement faible de crimes et un petit nombre, une fréquence particulièrement élevée (Blumstein et al., 1986 ; Piquero et al., 2003). Ces délinquants devraient également avoir tendance à ne pas se spécialiser dans une forme de crime en particulier (Monahan & Piquero, 2009 ; Piquero, 2000 ; Piquero et al., 2003). Finalement, aucune étude sur la délinquance autorévélee n'a porté sur le nouvel indice de gravité de Statistiques Canada. Nous nous attendons toutefois à une gravité moyenne relativement faible (Guay, Jallet, & Cigna, 2011). Cependant, vu qu'une portion non négligeable des participants ont été recrutés en garde fermé dans les centres jeunesse du Québec, une proportion également non négligeable de délinquants devraient rapporter avoir commis les crimes les plus graves recensés dans cette étude (décharger une arme et vol qualifié).

Le second objectif spécifique sera d'explorer, au chapitre quatre, l'interdépendance entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie des délinquants dans la formation de situations criminogènes. Selon le cadre théorique proposé, chacun de ces éléments favorise la formation de situations criminogènes. Toutefois, la présence simultanée de ces éléments devrait créer une forme de conjoncture favorable à la formation de plusieurs situations criminogènes et d'une délinquance prolifique. Par conséquent, ces éléments doivent être liés entre eux. Les travaux antérieurs suggèrent qu'il existerait bel et bien une interdépendance entre ces éléments. En effet, les personnes ayant une propension à la délinquance s'adonneraient plus fréquemment à des activités non structurées (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Cusson, 2005; Pauwels & Svensson,

2009, 2010) et auraient également tendance à s'entourer d'autres délinquants (Cusson, 2005; Gottfredson & Hirschi, 1990). Ces derniers, en raison de leurs propres caractéristiques personnelles et de leurs propres activités quotidiennes, auraient un impact sur le style de vie d'une personne en favorisant des activités non structurées (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Mahoney & Stattin, 2000; Osgood et al., 1996). Nous nous attendons donc à retrouver des relations significatives entre tous les éléments favorisant la formation de situations criminogènes.

Le dernier objectif spécifique de la thèse, qui sera couvert dans le chapitre cinq, est d'analyser l'impact de la fréquence de formation de situations criminogènes sur la nature de la délinquance. Il sera ici question d'évaluer si les différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes permettent d'expliquer le volume des crimes commis, leur variété ainsi que leur gravité. Selon la perspective de l'émergence, les liens d'interdépendance entre ces éléments pourraient affecter la délinquance par des effets d'interaction entre ces éléments. Par conséquent, des analyses statistiques utilisant une méthode additive (comme des régressions linéaires multiples) et interactionnelle (comme des arbres de classification et de régression) seront utilisées. L'interrelation entre les différents éléments facilitant la formation de situations criminogènes favorise une conjoncture propice à la perpétration d'un crime. De plus, ces éléments correspondent tous à des facteurs de risque dont nous avons qui ont été maintes fois identifiés comme statistiquement associés à la récidive (Andrews & Bonta, 2010). Par conséquent, d'un côté, nous nous attendons à ce que l'ensemble de ces éléments apporte une contribution unique, dans la méthode additive, à l'explication aux différentes mesures de la délinquance prolifique. D'un autre côté, à l'instar de quelques travaux en prédiction du comportement criminel (Knight, Guay, Grabell, & Thornton, 2007, Parent, Guay, & Knight, 2012 ; Steadman et al., 2000), nous nous attendons à ce que la méthode interactionnelle permette d'expliquer une proportion supérieure de la variance de la délinquance des contrevenants de l'étude étant donné qu'elle permet de tenir compte de l'effet d'interaction entre le risque individuel et contextuel.

Chapitre 2 – Méthodologie

Cette thèse figure au nombre des travaux de l'Équipe de recherche sur les gangs de rue du Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal. Les données proviennent de deux projets de recherche sur les gangs de rue³⁵. Bien que ces projets avaient des objectifs distincts, la population visée par le recrutement était toutefois la même. De plus, ces projets partageaient un nombre important d'instruments de mesure communs. À la suite de l'obtention des certificats éthiques, le projet a été présenté aux différentes organisations avec lesquelles nous avons conclu des ententes afin de déterminer les détails logistiques du recrutement des participants.

Dans le respect des milieux et, surtout, des personnes sollicitées, une démarche conjointe de coordination et de recrutement a été entreprise sous la responsabilité d'un coordonnateur de recherche. Ainsi, les personnes contrevenantes étaient approchées pour participer simultanément aux deux projets. Elles avaient bien entendu la liberté d'accepter ou de refuser de prendre part à l'ensemble des projets, mais également à l'un ou l'autre de ceux-ci. Tous les volontaires ou, dans le cas des participants d'âge mineur, l'un des deux parents (ou le tuteur légal), ont signé un formulaire d'information et de consentement. Cette thèse porte sur les données recueillies entre les mois de janvier 2011 et de février 2013.

PARTICIPANTS

Les participants ont été recrutés dans deux larges bassins de contrevenants placés sous la responsabilité soit de la Direction générale des services correctionnels du Québec (DGSC)³⁶, soit

³⁵ Ces deux de ces projets ont été financés par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC) dans le cadre de l'appel de proposition « Action concertée – Programme thématique : le phénomène des gangs de rue / Concours 2010-2011 », soit celui de M. Jean-Pierre Guay, directeur de thèse (Facteurs spécifiques et facteurs génériques : l'évaluation du risque et la prédiction de la récidive chez les délinquants associés aux gangs de rue) et celui de Mme Catherine Laurier (Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les comportements à risques des jeunes contrevenants).

³⁶ La DGSC a comme principaux mandats : 1) d'éclairer les intervenants judiciaires par rapport à tous les aspects devant permettre l'imposition des mesures appropriées aux personnes reconnues coupables d'un crime, 2) d'administrer les décisions des tribunaux et les demandes des autres intervenants judiciaires en favorisant la responsabilisation des personnes contrevenantes et 3) de travailler à leur réinsertion sociale. La DGSC applique la Loi sur le système correctionnel du Québec, de même que certains articles du Code criminel et du Code de procédure pénale. La DGSC relève du ministère de la Sécurité publique du Québec, qui assure la gestion du réseau correctionnel de la province. Pour plus d'informations, le lecteur est invité à consulter le site Web suivant : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels.html>.

des centres jeunesse du Québec³⁷. Plus spécifiquement, les contrevenants pris en charge par la DGSC ont été recrutés dans les établissements de détention de St-Jérôme et de Montréal. Les contrevenants pris en charge par les centres jeunesse du Québec ont quant à eux été recrutés au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM–IU), au Centre jeunesse de Laval (CJL), au Centre jeunesse des Laurentides (CJ Laurentides) et au Centre jeunesse de Lanaudière (CJ Lanaudière). Afin d’avoir un échantillon le plus représentatif des délinquants judiciairisés, il y avait peu de critères d’exclusion et ceux d’inclusion étaient peu restrictifs. Les deux projets avaient les mêmes critères d’exclusion soit la présence d’un retard mental, de troubles organiques ou de troubles psychotiques. Deux des trois critères d’inclusion étaient les mêmes : 1) d’avoir été condamné pour un délit et 2) être placé sous la responsabilité de la DGSC ou des centres jeunesse. Le critère de l’âge était toutefois différent entre les deux projets. Alors que le projet dirigé par M. Guay visait des participants âgés de 14 à 35 ans, celui de Mme Laurier visait des participants âgés de 14 à 25 ans.

L’échantillon initial est composé de 190 participants, tous des hommes. Vingt-deux participants ont été retirés des analyses car trop de données étaient manquantes dans leur questionnaire de délinquance autorévélee, ou bien ils n’avaient tout simplement pas rempli ce questionnaire, ayant abandonné le projet avant la fin du processus de collecte de données. Ainsi, ces données manquantes ne laisse qu’un échantillon de 168 participants disponibles pour les analyses. Les caractéristiques sociodémographiques et contextuelles sont présentées au tableau I.

L’âge moyen des participants est de 20,01 ans (écart-type=4,64) et varie de 14 à 35 ans. Plus de la moitié des participants se disent non Québécois (55,4%). Un peu moins de 70% des participants de l’échantillon ont complété au maximum un secondaire trois (67,9%). Seulement 38,7% des participants occupent un emploi et 43,7% rapportent que leur source de revenus principale (lorsqu’ils en ont une) est non criminelle. Plus du tiers des participants rapportent n’avoir aucune source de revenu (35,4%) et environ un contrevenant sur cinq vit principalement grâce à des revenus criminels (20,9%). Soixante-neuf participants ont été recrutés aux services correctionnels du Québec (SC) (41,1% de l’échantillon) et 99 dans les quatre centres jeunesse du

³⁷ Les centres jeunesse du Québec regroupent les établissements publics qui, dans chacune des régions administratives de la province, sont chargés de fournir les services aux jeunes et aux familles qui présentent des difficultés graves d’adaptation personnelle et sociales. Ils relèvent du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec et sont régis par la Loi sur la protection de la jeunesse, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) et le Code civil du Québec. Pour plus d’informations, le lecteur est invité à consulter le site de l’Association des centres jeunesse du Québec : www.acjq.qc.ca.

Québec sélectionnés (CJ) (58,9% de l'échantillon). La durée moyenne de leur sentence (mise sous garde/détention et surveillance/probation) est de 25,27 mois (écart-type=14,64)³⁸.

Tableau I. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles des participants

	%	Mdn	Moy	É.-t.	Min	Max	n
Données sociodémographiques							
Âge	-	18,00	20,01	4,64	14	35	168
Non-québécois	55,4%	-	-	-	-	-	93
Niveau de scolarité complété							167
Primaire à sec. 3	67,9%	-	-	-	-	-	114
Sec. 4 ou 5	27,5%	-	-	-	-	-	46
Formation professionnelle - Cégep	4,2%	-	-	-	-	-	7
Emploi	38,7%	-	-	-	-	-	65
Source de revenus principale							165
Légale (salaire, aide-sociale, parents)	43,7%	-	-	-	-	-	69
Délits	20,9%	-	-	-	-	-	33
Aucun	35,4%	-	-	-	-	-	56
Célibataire	86,9%	-	-	-	-	-	146
Données contextuelles							
Centres jeunesse	58,9%						99
Durée de la sentence au total (en mois)		24,00	25,27	14,64	2,00	84,00	127

Nous avons procédé à des analyses comparatives afin d'évaluer si les délinquants retirés des analyses se distinguaient des autres en ce qui a trait à leurs caractéristiques sociodémographiques et contextuelles (voir Annexe A). Ces derniers ne sont pas différents en ce qui concerne leur âge ($t = 0,10$, $p > 0,05$), leur appartenance ethnique ($\phi = -0,04$, $p > 0,05$), leur activité professionnelle ($\phi = 0,03$, $p > 0,05$), leur état civil ($\phi = -0,01$, $p > 0,05$), le lieu de recrutement ($\phi = -0,06$, $p > 0,05$) et la durée de leur sentence ($t = 1,47$, $p > 0,05$). Les délinquants retirés des analyses présentent un portrait moins problématique en ce qui a trait à leur scolarité ($\phi = 0,25$, $p < 0,01$) et leur source de revenus ($\phi = 0,18$, $p < 0,10$). Ainsi, comparativement aux études longitudinales, ce ne sont pas les délinquants qui semblent les plus problématiques qui ont été retirés des analyses de cette thèse.

Afin d'estimer s'il existe des différences entre les participants en fonction de leur site de recrutement, nous avons procédé aux mêmes analyses comparatives (voir Annexe A). Sans grande surprise, les délinquants recrutés aux SC sont statistiquement plus vieux (moyenne=24,39 ans, écart-type=4,24) que ceux recrutés aux CJ (moyenne=16,96 ans, écart-type=1,16) ($t = 16,59$,

³⁸ Il est à noter que les informations concernant la durée de la sentence ont été recueillies de façon autorévolée. Elles ne reflètent pas nécessairement le portrait réel des ordonnances des participants dues aux problèmes de mémoire de ces derniers et à la méconnaissance de leur dossier judiciaire. Elles demeurent toutefois un indicatif de la durée de leur sentence.

$p < 0,001$). Il y aurait légèrement davantage de non-qubécois chez les participants recrutés aux CJ (61,6%) que chez ceux recrutés aux SC (46,4%) ($\phi = 0,15$, $p < 0,10$). De plus, davantage de participants suivis par les SC ont atteint des niveaux plus élevés de scolarité ($\phi = 0,22$, $p < 0,05$), une proportion plus élevée rapporte également occuper un emploi (59,4% comparativement à 24,2%) ($\phi = -0,36$, $p < 0,001$) et une proportion moins importante souligne être célibataire (73,9% comparativement à 96,0%) ($\phi = 0,32$, $p < 0,001$). Finalement, alors que davantage de contrevenants provenant des SC rapportent avoir une source de revenus légale (63,6% comparativement à 29,3%), une plus grande proportion des délinquants suivis aux CJ rapportent n'avoir aucune source de revenus (54,3% comparativement à 9,1%) ($\phi = 0,47$, $p < 0,001$).

En ce qui a trait aux données contextuelles, les participants provenant des SC ont reçu des sentences moyennes plus longues (moyenne=35,74 mois, écart-type=11,30) que les participants provenant des CJ (moyenne=19,51 mois, écart-type=13,02) ($t = 7,03$, $p < 0,001$). Cette comparaison doit toutefois être mise en contexte car une année de mise sous garde en centre jeunesse n'est pas nécessairement équivalente à une année de détention en prison. D'un côté, en vertu de LSJPA un adolescent peut être placé sous garde que si :

- il a commis une infraction avec violence (interprétée comme une infraction où l'adolescent a infligé, tenté ou menacé d'infliger des lésions corporelles);
- il n'a pas respecté des peines ne comportant pas de placement sous garde qui lui ont déjà été imposées;
- il a commis un acte criminel grave après avoir fait l'objet de plusieurs déclarations de culpabilité;
- il s'agit d'un cas exceptionnel où l'adolescent a commis un acte criminel et où les circonstances aggravantes sont telles que l'imposition d'une peine autre que le placement sous garde irait à l'encontre de l'objectif et des principes en matière de détermination de la peine.

D'un autre côté, les participants provenant des SC représentent des délinquants qui en sont à leur premier délit judiciairisé à l'âge adulte (pas nécessairement leur premier délit judiciairisé à vie). Ainsi, pour recevoir une sentence d'incarcération, il faut que le délit soit modérément grave sinon une peine dans la collectivité sera imposée. Il n'en demeure pas moins que les délinquants ayant commis des délits graves (ou les multirécidivistes) ont reçu des sentences de deux ans et plus. Ainsi, les participants provenant des CJ semblent représenter un bassin de délinquants plus

problématique. Afin de contrôler pour ce biais d'échantillonnage, la mesure du lieu de recrutement du participant (SC versus CJ) sera introduite dans l'ensemble des analyses.

PROCEDURE DE LA COLLECTE DES DONNEES

Cette thèse a suivi un devis transversal et les données recueillies sont issues d'un protocole d'évaluation par questionnaires auto-administrés. Une rencontre d'accueil était organisée dans le but d'expliquer le projet de recherche aux volontaires et, le cas échéant, d'obtenir leur consentement ou celui du parent (ou du tuteur légal) pour les mineurs. S'ils acceptaient de collaborer à l'ensemble des projets, leur participation impliquait d'être rencontrés à deux reprises pour une durée de quatre heures au total pour l'administration de l'ensemble des questionnaires communs et distincts des projets. Ces derniers étaient administrés sur un support informatique afin de minimiser les risques d'erreurs lors de la retranscription des données. Les deux entrevues avaient lieu soit dans les bureaux de réadaptation ou dans ceux du centre de détention pour les personnes placées en mise sous garde ou détenues, soit dans les bureaux des intervenants de référence pour celles suivies dans la communauté. Trois assistants de recherche dûment formés ont mené les entrevues. Une compensation de 30 \$ pour chacune des rencontres était attribuée aux participants.

MESURES

Dans le cadre de cette thèse, les variables utilisées sont regroupées en quatre points : 1) la délinquance autorévélee, 2) la propension à la délinquance, 3) l'entourage et 4) le style de vie.

Délinquance autorévélee

Il existe deux principales façons de mesurer la délinquance, soit avec des mesures officielles (pour lesquelles la personne a été mise en cause dans un dossier de police) ou autorévélees. Les données officielles sont reconnues pour ne rendre compte que d'une partie de la délinquance d'une personne, soit les infractions officielles. Ces dernières ne seraient donc qu'un

aperçu de la délinquance d'une personne. Plusieurs soulignent que les questionnaires de délinquance autorévélee donneraient une idée plus précise du nombre réel de crimes commis par un délinquant et qu'ils seraient aussi utiles, si ce n'est pas plus, que les mesures officielles (Elliot, 1994; Horney & Marshall, 1991; Piquero, Macintosh, & Hickman, 2002).

Le questionnaire utilisé pour mesurer la délinquance autorévélee dans cette thèse est une adaptation française du *Self-Report of Offending – Revised (SRO-R)*; Huizinga, Esbenson, & Weiher, 1991). Le *SRO-R* est un instrument validé et largement utilisé dans le cadre de plusieurs études portant sur des clientèles délinquantes mineures et adultes (Piquero et al., 2003). En plus de sa stabilité en fonction de l'âge, du genre et de l'ethnie (Knight, Little, Losoya, & Mulvey, 2004; Piquero et al., 2002), le *SRO-R* produit des résultats cohérents avec les mesures officielles de la délinquance (Elliott, Dunford, & Huizinga, 1987).

L'adaptation francophone du *SRO-R* utilisée dans le cadre de cette thèse contient des questions couvrant 30 crimes, autant des crimes contre la personne (vol qualifié, menace et intimidation, voies de fait, agression armée, agression sexuelle, etc.) que contre les biens (méfait, vol simple, introduction par effraction, recel, fraude, etc.). Les délinquants devaient indiquer s'ils avaient commis chacun des crimes et si oui, combien de fois. Les participants devaient répondre en se référant aux 12 mois précédents leur incarcération³⁹. Cette période de 12 mois a été choisie pour deux raisons. Premièrement, il s'agit d'une période fenêtre standard dans les études de délinquance autorévélee (Elliot et al., 1985; Farrington, 2003; Loeber et al., 2003; Wikström et al., 2012). Deuxièmement, dans les études sur la carrière criminelle, la fréquence se calcule généralement avec le lambda qui est la fréquence des crimes commis pendant une année.

Aucun contrôle officiel n'a été effectué en ce qui a trait à la période fenêtre de 12 mois. Ainsi, certains participants ont pu ne pas être disponibles pour commettre des crimes (c'est-à-dire en incarcération ou en mise sous garde⁴⁰) pendant cette période. Toutefois, lors de la passation, aucun des participants n'a mentionné qu'il était en mise sous garde ou incarcéré durant une partie de cette période.

Les différentes questions du *SRO-R* ont, dans un premier temps, été associées à une infraction officielle. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de garder l'essence de la définition des infractions officielles lors de l'appariement. Par la suite, les infractions ont été

³⁹ Pour les participants en communauté, il s'agissait des 12 derniers mois précédant la première rencontre.

⁴⁰ Un délinquant peut commettre des crimes même s'il est en mise sous garde ou incarcéré (comme la vente de drogue). Notre période fenêtre se rapportait aux 12 mois avant son incarcération alors qu'il était en liberté.

regroupées en fonction des catégories et des sous-catégories de Statistique Canada afin de faciliter la compréhension, la comparaison et l'analyse. Nous avons ainsi formé la catégorie des crimes contre la personne (incluant les sous-catégories d'agression sexuelle, de voie de fait et de crime entraînant une perte de liberté) et la catégorie des crimes contre les biens (incluant les sous-catégories d'incendie, d'introduction par effraction, de vol de plus et de moins de 5000 \$, de fraude et de méfait). (Le détail du regroupement en catégories et sous-catégories est présenté dans l'Annexe B). La nature de la délinquance a été mesurée à partir de différents paramètres de la carrière criminelle. Plus précisément, nous utiliserons ceux de la participation, de la fréquence (ou λ), de la variété et de la gravité.

Participation

La participation correspond à la proportion de délinquants qui rapportent avoir commis un crime en particulier au cours de la période à l'étude par rapport à l'ensemble des délinquants qui rapportent avoir commis au moins un crime (c'est-à-dire l'ensemble de l'échantillon). La participation a été calculée à la fois pour les deux catégories et pour les huit sous-catégories.

Fréquence (ou λ)

Le paramètre de la fréquence permet d'estimer le nombre de délits commis par les délinquants actifs durant la période à l'étude. Celle-ci est généralement mesurée par le λ , soit le nombre de crimes commis durant une période de temps donnée, généralement au cours d'une année (Blumstein et al., 1986; Piquero et al., 2003). Dans le cadre de cette thèse, le λ correspond à la fréquence des crimes au cours des 12 mois précédant l'incarcération. Au même titre que la participation, le λ a été estimé pour chaque catégorie et sous-catégorie de crimes recensés. Il a été calculé en additionnant le nombre total de crimes commis au sein de chaque catégorie et de chaque sous-catégorie.

Variété

La variété, soit la combinaison de différents types de délits commis par un même délinquant, représente un autre paramètre important dans l'étude et la compréhension de la carrière criminelle. Cette mesure consiste en l'addition de toutes les sous-catégories de crimes

contre la personne et contre les biens au sein desquelles le délinquant a rapporté avoir commis au moins un crime. Par conséquent, cette dernière peut s'étendre d'un à huit.

Gravité

Historiquement, les chercheurs ont étudié la notion de gravité à l'aide des données tirées de sondages de gravité perçue par le public, sondages dans lesquels on demandait aux répondants de coter des vignettes décrivant des crimes (Ackman, Normandeau, & Turner, 1967; Rossi & Anderson, 1982; Sellin & Wolfgang, 1964; Wolfgang, Figlio, Tracy, & Singer, 1985). Toutefois, même si elle offrait plusieurs avantages, une telle mesure ne rendait compte que de la perception de gravité relative. Tout récemment, Statistique Canada a mis sur pied un protocole de mesure de la gravité des crimes basé sur les décisions des tribunaux canadiens (Statistique Canada, 2009). Ce dernier permet de mesurer la gravité des délits sur la base des sentences données par les tribunaux et non en fonction d'une vignette hypothétique sommaire. Ce protocole ouvre désormais une nouvelle voie pour étudier la gravité non plus à l'aide des perceptions des Canadiens, mais bien à l'aide des décisions appliquées dans l'appareil de justice⁴¹.

L'indice de gravité a été développé par un groupe de travail formé de membres de nombreux organismes canadiens⁴². Statistique Canada a initié le développement de l'indice de gravité de la criminalité (IGC) à la demande, en 2004, du Comité des informations et statistiques policières de l'Association canadienne des chefs de police. Ce comité désirait créer une nouvelle mesure de la criminalité rapportée à la police qui permettrait de compléter celles déjà existantes et qui présentait certaines failles.

L'approche choisie pour mesurer la gravité des infractions se base sur les données de détermination de la peine des tribunaux. Puisque ces dernières reposent sur le principe d'imposition de peines plus sévères pour les crimes plus graves, l'indice donne une mesure de la

⁴¹ À notre connaissance, seulement deux études ont utilisé ce nouvel indice. L'approche macro utilisée dans le mémoire de Goupil (2011) portant sur les tendances de la criminalité au Québec de 1977 à 2008 est de peu d'utilité dans le cadre de la présente recherche. La seconde étude, portant sur la carrière criminelle d'un échantillon de personnes contrevenantes sous juridiction provinciale au Québec et sur la prédiction de la récidive à l'aide du *Level of Service/Case Management Inventory* (LS/CMI – Andrews, Bonta, & Wormith, 2004), a pour sa part utilisé des données officielles, ce qui limite les comparaisons (Guay et al., 2011).

⁴² Les partenaires du projet étaient Statistique Canada, la Gendarmerie royale du Canada, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec, la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, le Service de police de Toronto, le Service de police d'Ottawa, le Service de police de Winnipeg, le Service de police de Victoria, le Service de police de Saint John, le ministère de la Justice du Canada, le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Sécurité publique du Québec, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, l'Alberta Justice, l'Université d'Ottawa, l'Université de Waterloo et l'Université du Manitoba.

gravité relative de chaque infraction. La cote de gravité est donc attribuée en fonction des peines imposées par les tribunaux du pays entre 2002 et 2007 et tient compte de deux composantes : le taux d'incarcération et la durée moyenne des peines d'emprisonnement en nombre de jours. Statistique Canada a ainsi déterminé une cote de gravité pour chaque infraction, sous-catégorie et catégorie.

À partir de l'IGC pour chaque infraction, nous avons développé deux mesures de la gravité. La gravité moyenne est calculée en additionnant, dans un premier temps, l'IGC de tous les crimes rapportés par un délinquant⁴³ et en divisant cette somme par le nombre total de crimes rapportés par celui-ci. Cette mesure de gravité nous renseigne sur la gravité d'un seul crime, en admettant que tous les crimes aient une valeur égale. Finalement, la gravité maximale correspond au niveau de gravité le plus élevé atteint par un délinquant au cours de la période à l'étude. Elle est mesurée grâce à une variable ordinale incluant 12 catégories où « 1 » correspond au crime ayant le plus faible IGC (soit « Voies de fait simples ») et « 12 », au crime ayant l'IGC le plus élevé (soit « décharger une arme »).

Délinquance prolifique

Bien que la fréquence (λ), la variété et la gravité des crimes apportent une information différente en ce qui a trait à la nature de la délinquance, les études tendent à suggérer qu'un délinquant avec un volume de crimes important a également une probabilité plus élevée de commettre des crimes variés et des crimes graves (Chaiken & Chaiken, 1982 ; LeBlanc & Loeber, 1998 ; Loeber & LeBlanc, 1990 ; Monahan & Piquero, 2009 ; Piquero, 2000 ; Piquero et al, 2003, 2007). Ces résultats laissent donc croire qu'il puisse y avoir une association entre ces mesures de la nature de la délinquance. Par conséquent, la délinquance prolifique dans cette thèse se définit par une délinquance fréquente, variée et grave.

Propension à la délinquance

La propension à la délinquance réfère à la probabilité qu'une personne agisse d'une certaine façon (ou commette un crime) dans une situation particulière. Les gens ont divers degrés

⁴³ La mesure de gravité totale qui découle de la somme de tous les IGC de tous les crimes n'a pas été retenue pour les analyses car elle dépend directement du λ .

de propension à la délinquance entraînant des réactions différentes face au même contexte. Les théories et les travaux en criminologie suggèrent qu'il faille mesurer deux grandes composantes lorsqu'on s'attarde à la propension à la délinquance. D'un côté, plusieurs soulignent l'importance des attitudes et valeurs antisociales (Akers, 1994, Andrews & Bonta, 2010; Hirschi, 1969, Sutherland, 1947; Wikström, 2010), alors que d'autres mettent l'accent sur les traits de personnalité antisociale (Caspi et al., 1994; Gottfredson & Hirschi, 1990; Jones et al., 2011; Miller & Lynam, 2001). Nous avons également considéré la précocité criminelle comme indicateur des antécédents criminels.

Précocité criminelle

L'historique criminel est un des facteurs de risque les plus fortement associés à la délinquance et à la récidive. En effet, les antécédents criminels reflètent un historique de récompenses pour des comportements délinquants et plus cet historique est long, plus ce type de comportement pourra devenir automatique (Andrews & Bonta, 2010). Cependant, vu que notre mesure de la délinquance fait référence au passé (12 mois précédant l'incarcération), nous n'avons pas inclus de mesure directe des antécédents criminels dans nos analyses. En effet, cette variable n'a pas été retenue afin d'éviter une confusion temporelle entre la délinquance autorévélee (variable dépendante) et les antécédents criminels pour la même période (variable indépendante). Néanmoins, afin de contrôler, du moins en partie, pour l'historique criminel du participant, nous avons introduit l'âge autorapporté au premier délit. Généralement, un délinquant qui commence sa carrière criminelle à un âge précoce accumulera davantage d'antécédents criminels qu'un délinquant qui débute celle-ci à un âge plus avancé (Andrews & Bonta, 2010; Blumstein et al., 1986; Moffit, 1993; Piquero et al., 2003)).

Dans le *SRO-R*, pour chaque crime que le participant a rapporté avoir commis, nous lui demandions à quel âge il avait commis ce délit pour la première fois. Bien que cette mesure nous permette de mesurer la précocité criminelle que pour les crimes contre la personne et les crimes contre les biens que le délinquant a commis au cours des 12 mois précédant son incarcération, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un bon indicateur du début précoce de la carrière criminelle d'une personne.

Traits antisociaux

La mesure des traits antisociaux est composée de quatre sous-échelles : impulsivité, recherche de sensations fortes, agressivité/irritabilité et escroquerie/manipulation. Celles-ci ont été mesurées à l'aide d'items tirés de la version française de l'échelle de psychopathie autorévélee (Rodrigue, Sabourin, & Gagnon, 2007) *Self-Report Psychopathy Scale-III-R12* (*SRP-III-R12* : Paulhus, Hemphill, & Hare, sous presse)⁴⁴ et de l'inventaire de la personnalité-révisé *NEO-PI-R* (Costa & McCrae, 1992)⁴⁵. L'échelle d'impulsivité a été créée à partir des facettes de l'« impulsivité » (domaine du névrosisme) et de la « délibération » (domaine de la conscience). Nous avons fait la moyenne des 10 items nous permettant d'atteindre l'alpha de Cronbach le plus élevé, soit 0,68. Le score à cette échelle varie d'un à cinq et plus une personne obtient un score élevé, plus cette dernière est impulsive. L'échelle de la recherche de sensations fortes a été créée en faisant la moyenne de quatre items du *NEO-PI-R* et de trois items du *SRP-III-R12*, pour un alpha de Cronbach de 0,75. Le score à cette échelle varie d'un à cinq et plus une personne obtient un score élevé, plus elle recherche les sensations fortes. L'échelle de l'agressivité et de l'irritabilité est une combinaison des facettes de la « compliance » (domaine de l'agréabilité) et de la « colère-irritabilité » (domaine du névrosisme). Nous avons également fait la moyenne des 10 items nous permettant d'atteindre l'alpha de Cronbach le plus élevé, soit 0,68. Le score à cette échelle varie d'un à cinq et plus une personne obtient un score élevé, plus elle est agressive et irritable. La dernière sous-échelle, celle de l'escroquerie et de la manipulation, provient de la sous-échelle « manipulation interpersonnelle » du *SRP-III-R12*. Nous avons également fait la moyenne des 10 meilleurs items pour un alpha de 0,83. Le score à cette échelle varie d'un à cinq et plus une personne obtient un score élevé, plus celle-ci utilise l'escroquerie et la manipulation dans sa vie. Finalement, la mesure des traits antisociaux a été créée en faisant la moyenne de ces quatre sous-échelles pour un alpha de Cronbach de 0,65. Le score peut varier d'un à cinq et plus une personne

⁴⁴ Le *SRP-III-R12* est formé de 64 items répartis en quatre sous-échelles composées de 16 items chacune : 1) la manipulation interpersonnelle, 2) l'insensibilité affective, 3) le style de vie erratique et 4) les tendances criminelles. Les items sont cotés sur une échelle de type Likert allant de « 1 » (fortement en désaccord) à « 5 » (fortement en accord). Le score total varie entre 64 et 320, et l'étendue des valeurs possibles pour les sous-échelles s'échelonne de 16 à 80. Plus la cote totale est élevée, plus la personne évaluée présente des traits psychopathiques marqués.

⁴⁵ Le *NEO-PI-R* permet l'évaluation des cinq domaines principaux de la personnalité (névrosisme, extraversion, ouverture, agréabilité et conscience) et des facettes constituant chacun de ces domaines. Il est reconnu internationalement comme l'instrument de référence pour l'évaluation des *Big Five*. Cet inventaire de la personnalité bénéficie donc d'un large consensus dans le domaine de la psychologie. Chacune des 30 facettes (six par domaine) est mesurée à partir de huit items cotés sur une échelle de type Likert allant de « 1 » (désaccord absolu) à « 5 » (accord absolu). Ce questionnaire est donc formé de 240 questions.

obtient un score élevé, plus elle présente des traits antisociaux (voir l'Annexe D pour le libellé des questions au sein de chaque sous-échelle).

Moralité antisociale

De façon générale, les attitudes antisociales font référence aux pensées, aux émotions et aux croyances (valeurs) qui supportent les conduites criminelles et sont parmi les grands facteurs de risque de délinquance et de récidive (Andrews & Bonta, 2010; Pratt et al., 2010). Les valeurs et les attitudes favorables au crime sont depuis longtemps au cœur des modèles théoriques en criminologie et dans certains modèles plus récents (Akers, 1994, Andrews & Bonta, 2010; Hirschi, 1969, Sutherland, 1947; Wikström, 2010). Le lien entre les valeurs morales et les comportements délinquants ne fait toutefois pas l'unanimité en criminologie. En effet, il ne s'agirait pas d'une simple cause à effet unidirectionnel entre ces deux éléments. La moralité serait influencée par la criminalité passée. Il s'agit d'une covariation circulaire : le premier influence le deuxième qui à son tour influence le premier et ainsi de suite. Selon les études longitudinales, l'affaiblissement des valeurs morales conventionnelles se produirait généralement avant le premier comportement délinquant et, une fois que les deux sont présents (moralité et comportements antisociaux), les comportements délinquants auraient une plus forte influence sur les valeurs que l'inverse (Engels, Luijpers, Landsheer, & Meeus, 2004; Menard & Huizinga, 1994). Il n'en demeure pas moins qu'on étudie encore ce lien, principalement pour son effet modérateur entre le contrôle de soi et la délinquance (Antonaccio & Tittle, 2008; Piquero & Tibbets, 1996; Schoepfer & Piquero, 2006; Svensson, Pauwels, & Weerman, 2010). De plus, la mesure de la précocité criminelle contrôle, d'une certaine façon, pour les comportements délinquants passés. Ainsi, l'impact des valeurs morales sur la délinquance dans cette thèse représente l'effet de celles-ci au-delà de l'impact des comportements passés.

Les valeurs morales ne sont toutefois qu'une facette de la moralité (Tibbets, 2003; Wikström, 2010). Il faut également mesurer les émotions morales, c'est-à-dire la culpabilité et la honte associées à la transgression de ces valeurs. Un délinquant peut voir ses valeurs se modifier en fonction de ces comportements passés afin de résoudre des problèmes de dissonance cognitive : celui-ci ajuste ses valeurs morales en fonction de ses comportements passés afin de présenter une vision cohérente de lui-même (Festinger, 1957). Cependant, la culpabilité et la honte associées à la perpétration de délits peuvent demeurer présentes. En effet, celles-ci

apportent une explication des comportements criminels qui va au-delà des valeurs morales (Piquero & Tibbets, 1996; Svensson, Weerman, Pauwels, Bruinsma, & Bernasco, 2013; Tibbets, 1997).

Les valeurs morales et la culpabilité/honte associées à la perpétration de délits ont été mesurées à partir d'une adaptation maison du questionnaire de Wikström et Butterwoth (2006) (voir l'Annexe C pour les questions)⁴⁶. Dans un premier temps, les participants étaient invités à répondre à neuf items concernant l'acceptabilité pour une personne de leur âge de certains comportements délinquants allant de « voler quelque chose de moins de 50 \$ » à « attaquer une personne avec une arme dans le but de lui faire mal ». Ces items sont cotés sur une échelle de type Likert allant de « 1 » (inacceptable) à « 4 » (acceptable). Ces neuf items ont été regroupés en fonction des types de crimes afin d'attribuer le même poids aux valeurs morales associées à chaque type de crimes. Les valeurs morales associées au trafic de stupéfiants sont donc créées à partir de la moyenne de deux items, celles associées aux crimes contre les biens, à partir de quatre items, et celles associées aux crimes contre la personne, à partir de trois items.

Par la suite, les participants devaient répondre à la question suivante : « À quel point vous sentiriez-vous coupable ou honteux aux yeux de votre famille si vous vous faisiez prendre à faire ces comportements? » pour cinq comportements délinquants. Ces items ont été cotés sur une échelle de type Likert allant de « 1 » (oui, beaucoup) à « 4 » (non, pas du tout)⁴⁷. Ces questions étaient posées une seconde fois, mais en fonction des pairs non délinquants. Encore une fois, nous avons regroupé les émotions morales en fonction des types de crimes. Ainsi, les émotions morales associées au trafic de stupéfiants ont été créées à partir de la moyenne de deux items, celles associées aux crimes contre les biens, à partir de six items, et celles associées aux crimes contre la personne, à partir de deux items.

Finalement, la mesure de la moralité a été créée à partir de la moyenne de ces mesures (trois mesures de valeurs morales et trois mesures d'émotions morales). Cette mesure présente une bonne consistance interne avec un alpha de Cronbach de 0,86 et varie d'un à quatre. Plus une personne obtient un score élevé à cette mesure, plus elle présente une moralité antisociale élevée.

⁴⁶ Afin de mesurer que des comportements délinquants, nous avons retiré de ce questionnaire trois questions portant sur des comportements déviants : faire l'école buissonnière, mentir ou désobéir à un adulte et consommer de la drogue.

⁴⁷ Le choix de réponse du milieu s'est vu attribuer le score de 2,5.

Entourage

L'entourage réfère à l'ensemble des gens qu'une personne côtoie. Il s'agit donc à la fois des pairs et de la famille, les deux pouvant avoir un effet normatif, fournir des opportunités criminelles et être des co-délinquants (Farrington, 2003; Pratt et al., 2010; Warr, 1996). Cet élément est mesuré à partir de trois variables : l'entourage délinquant, l'entourage conventionnel (ou non délinquant) et l'appartenance autorévélee à un gang de rue.

Entourage délinquant

Généralement, les personnes qui nous influencent sont celles auxquelles on accorde de l'importance. En effet, autant les théories de l'apprentissage social (Akers, 1994, Sutherland, 1947) que celles du contrôle (Hirschi, 1969) soulignent que l'influence de l'entourage est plus importante quand il s'agit de personnes auxquelles nous accordons de la valeur ou qui sont proches de nous (Agnew, 1991; Haynie, 2001). Ce sont ces personnes qui vont former le capital social déviant et avoir un effet renforçateur des comportements délinquants plus importants.

De plus, les délinquants juvéniles auraient tendance à suivre davantage un instigateur de crimes lorsque celui-ci est un ami très proche (Warr, 1996). De plus, les co-délinquants des jeunes contrevenants sont généralement des personnes qu'ils connaissent, qu'ils considèrent comme des amis et qui résident près de leur domicile (Reiss & Farrington, 1991; Warr, 1996). Cependant, bien qu'une proportion non négligeable des délinquants et leurs co-délinquants habitent relativement près les uns des autres, ces liens de proximité diminueraient avec l'âge (Malm, Kinney, & Pollard, 2008; Reiss & Farrington, 1991). Par conséquent, si, lorsque les délinquants commettent leur crime en groupe, ces derniers ont tendance à s'adjoindre à des personnes qu'ils connaissent et auxquelles ils accordent de l'importance, il y a de fortes probabilités qu'ils considèrent les opportunités principalement des personnes auxquelles ils accordent également de l'importance.

Ainsi, afin de mesurer l'entourage criminalisé des participants, nous ne nous sommes pas limités aux pairs délinquants. Nous avons inclus l'ensemble des personnes auxquelles le participant accorde de l'importance; commettre des crimes avec des membres de sa famille n'est pas inhabituel (Farrington et al., 1996; Reiss & Farrington, 1991). De plus, en prenant l'ensemble des personnes que le participant côtoie, on risque de mesurer un réseau qui est moins redondant et donc plus profitable criminellement (McGloin & Piquero, 2010; Morselli & Tremblay, 2004). Nous avons d'abord demandé à chaque participant de nommer jusqu'à 10 personnes, parmi toutes

celles qu'il fréquente (qui font partie de son entourage) et qu'il considérait les plus importantes, c'est-à-dire les plus influentes dans sa vie. Par la suite, le participant devait indiquer jusqu'à quel point il était proche (intime) avec chacune de ces personnes. Cet item est coté sur une échelle de type Likert allant de « 1 » (très proche/intime) à « 4 » (pas du tout proche/intime). Nous avons par la suite sélectionné seulement les personnes dont le participant se disait « très proche » ou « proche ». Afin de distinguer l'entourage délinquant de celui conventionnel, nous avons demandé au participant d'indiquer si chacune des personnes mentionnées commettait actuellement, ou si elle avait commis des crimes dans le passé. Ainsi, la mesure de l'entourage délinquant a été faite grâce à l'addition du nombre de personnes très proches et proches qui avaient déjà commis des crimes.

Membre de gangs de rue

Il est reconnu que l'adhésion à un gang de rue (GDR) facilite les comportements délinquants violents au-delà de la simple association avec des pairs délinquants. En effet, le fait d'être membre d'un gang de rue augmente le volume des crimes (Battin et al., 1998; Thornberry et al., 2003) et est également un facteur de risque de récidive (Benda, Toombs, & Peacocok, 2003; Guay, 2012; Huebner, Varano, & Bynum, 2007). L'appartenance autorévéelée aux GDR a été mesurée à l'aide de deux questions provenant d'une adaptation maison du questionnaire *Gang Involvement Scale (GIS)* de Spergel, Wa et Sosa (2005). Alors que le *GIS* contient 11 items, le questionnaire maison en contient 19, dont cinq comportent des questions de précision. Les deux questions sur l'appartenance aux GDR sont : « Vous considérez-vous comme un membre de gang de rue? » et « Considérez-vous avoir déjà été membre d'un gang de rue? ». Les délinquants qui ont répondu « oui » à l'une de ces questions sont considérés comme des membres de GDR dans cette recherche.

Style de vie

Le style de vie a été mesuré à partir de deux questions. Premièrement, nous avons demandé aux participants à quelle fréquence les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires passent du temps à faire la fête ou à traîner ensemble (*chiller*). Le choix de réponse allait de « 1 » (jamais) à « 5 » (tous les jours). Bien que cette question ne mesure pas directement la

fréquence des activités oisives et festives du participant, elle demeure un bon marqueur de celle-ci. En effet, les gens ont tendance à s'associer et à créer des liens avec des gens qui leur ressemblent sur le plan des caractéristiques sociodémographiques et personnelles (Gottfredson & Hirschi, 1990; McPherson, Smith-Lovin, & Cook, 2001; Nagin & Paternoster, 1991). En effet, les gens ont naturellement tendance à travailler, vivre et occuper leur temps libre avec des gens qui leur ressemblent ce qui peut même causer des problèmes lors de l'analyse de certains types de réseaux sociaux (Holzhauer, Krebs, & Ernst, 2013). Cette tendance a été démontrée à plusieurs reprises et pour plusieurs comportements comme la consommation de cigarettes et d'alcool (Urberg et al., 1998; Pearson, Steglich, & Snijders, 2006), les goûts musicaux (Steglich, Snijders, & West, 2006), les symptômes dépressifs (Hogue & Steinberg, 1995), la participation à des activités structurées (Persson, Kerr, & Stattin, 2007) et non structurées (Siennick & Osgood, 2012). Ainsi, la fréquence à laquelle le groupe de pairs du participant *chille* représente un bon indicateur de la fréquence à laquelle le participant s'adonne lui-même à ce type d'activités.

Nous avons également demandé aux participants s'ils avaient, au cours de la dernière année, causé du trouble dans un endroit public (être bruyant, dérangeant), au point où les gens se sont plaints. Pour ceux qui nous ont répondu par l'affirmative, nous leur demandions d'indiquer le nombre de fois.

ANALYSES STATISTIQUES

Au chapitre trois et au début du chapitre quatre, nous avons eu recours à des analyses descriptives. L'interaction entre les éléments favorisant la formation de situations criminogènes a été évaluée grâce à des régressions linéaires multiples standard et à des régressions linéaires multiples avec un mode d'entrée par bloc (Tabachnik & Fidell, 2007). Nous avons également utilisé ces mêmes régressions dans la première section du chapitre cinq pour évaluer l'apport unique de chaque élément dans l'explication de la nature de la délinquance.

Nous avons souligné au chapitre précédent qu'un crime et la délinquance prolifique s'expliqueraient mieux en tenant compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel. Par conséquent, une simple addition des éléments favorisant la formation de situations criminogènes, mesurée selon une approche additive (comme les régressions linéaires multiples), ne serait pas suffisante pour évaluer cette interaction et, par conséquent, pour expliquer l'émergence

de la délinquance prolifique (Holland, 1998; Sullivan et al., 2012; Walker, 2007; Wikström, 2012). L'utilisation d'une stratégie basée sur des arbres de classification et de régression (CART [Breiman, Friedman, Olshen, & Stone, 1998])⁴⁸, empruntée au domaine du forage de données, permet d'aller au-delà de la simple combinaison additive et semble prometteuse.

De manière générale, le forage de données peut se définir comme un processus d'exploration de grandes quantités de données dans le but d'en faire ressortir des connaissances et des informations. Le forage de données est utilisé dans divers domaines (souvent en finances) et à diverses fins. Récemment, certains auteurs ont également appliqué ce type d'analyses statistiques aux domaines des sciences humaines et à la prédiction de comportements violents (Knight et al., 2007; Neuilly, Zgoba, Tita, & Lee, 2011; Parent et al., 2012; Rosenfeld & Lewis, 2005; Stalans, Yarnold, Seng, Olson, & Repp, 2004; Steadman et al., 2000). Les arbres de classification et de régression contrastent avec les méthodes traditionnelles (régression et combinaison additive). En effet, dans les modèles traditionnels, les différents éléments sont évalués et le poids relatif de chacun est déterminé. Le problème est que l'on considère chaque élément indépendamment des autres pour tous les délinquants, peu importe la présence ou l'absence des autres éléments chez le délinquant. Pour leur part, les arbres de classification et de régression permettent le calcul d'effets d'interaction entre les différents éléments du modèle et le phénomène à l'étude qui seraient impossibles à détecter ou à interpréter avec les techniques statistiques couramment utilisées (comme la régression).

Nos arbres de régression ont été construits à partir de l'algorithme *Exhaustive Chi-squared Automatic Interaction Detector* (Exhaustive CHAID) dans le logiciel d'Answer Tree 3.0 (Breiman et al., 1998). Il s'agit d'une version modifiée de la méthode CHAID qui permet un examen plus précis des divisions pour chaque prédicteur, mais son temps de calcul est plus long (Biggs, De Ville, & Suen, 1991). Il n'est pas influencé par le nombre de variables introduites dans l'analyse (Breiman et al., 1998). Cet algorithme permet d'évaluer l'association statistique entre l'ensemble des prédicteurs et le phénomène à l'étude. Il sélectionne les mesures selon leur pouvoir discriminant au sein de l'échantillon. Lorsqu'une mesure est sélectionnée, elle est alors partitionnée selon la division la plus optimale afin que les sous-groupes formés soient les plus différents possible (Breiman et al., 1998). Par la suite, d'autres mesures sont sélectionnées en

⁴⁸ Les arbres de classification sont utilisés dans le cas de variable dichotomique, comme la récidive, alors que les arbres de régression sont utilisés dans le cas de variable dépendante continue. Nous avons donc eu recours aux arbres de régression, car ces analyses ne portent que sur les mesures du lambda, de la variété et de la gravité.

fonction de leur pouvoir discriminant pour chacun des sous-groupes partitionnés et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de division possible. L'objectif de telles divisions est de former des sous-groupes de participants (nœud final) qui partagent les mêmes caractéristiques, mais dont les caractéristiques sont différentes de celles des participants des autres nœuds finaux.

Pour qu'il y ait une division basée sur une mesure, nous avons déterminé que le seuil alpha de l'Anova ne devait pas être supérieur à $p < 0,20$. Le logiciel Answer Tree 3.0 nous permet également de calculer un R^2 ajusté afin d'estimer la proportion de variance expliquée pour chaque arbre en nous fournissant la moyenne des erreurs au carré pour chaque arbre (Tabachnick & Fidell, 2007)⁴⁹.

Le logiciel produit finalement un arbre décisionnel pour faciliter l'interprétation. Ce dernier est un diagramme représentant les coupures optimales (ou décisions) par rapport aux variables sélectionnées. L'arbre commence par un nœud racine qui regroupe tous les délinquants de l'échantillon. Au fur et à mesure que l'arbre se développe vers le bas, les délinquants sont divisés en sous-groupes (ou branches) qui s'excluent mutuellement. Aucun nœud final ne pouvait contenir moins de dix participants et aucune limite ne fut imposée à la taille de l'arbre. Des arbres furent construits pour chaque mesure de la délinquance (lambda des crimes contre la personne, lambda des crimes contre les biens, variété et gravité).

Gestion des données manquantes

L'ensemble questionnaires mesurant la propension à la délinquance, l'entourage et le style de vie n'a pas été administré à la totalité des participants en raison des particularités liées aux différents projets de recherche⁵⁰. De plus, certains participants, bien qu'ils aient complété les différents questionnaires, présentent des données manquantes à certaines variables (voir tableau II).

⁴⁹ Voir l'Annexe D pour les détails du calcul.

⁵⁰ L'inventaire de la personnalité-révisé *NEO PI-R* (Costa & McCrae, 1992) n'a pas été administré aux participants de plus de 25 ans. Le questionnaire d'où est tirée la question sur la fréquence des activités oisives et festives du groupe de pairs a été introduit plus tardivement dans le projet de recherche, tout comme le questionnaire mesurant la moralité et celui mesurant l'entourage délinquant (mais pas l'appartenance à un GDR).

Tableau II. Distribution des données manquantes pour les variables indépendantes

	n valide	n manquant	% manquant
Caractéristiques personnelles			
Précocité criminelle	153	15	8,9%
Traits antisociaux	142	26	15,5%
Moralité antisociale	148	20	11,9%
Entourage			
Entourage délinquant	139	29	17,3%
Membre GDR	165	3	1,8%
Style de vie			
Freq. activités non structurées des pairs	142	26	15,5%
Freq. troubler la paix	168	0	0,0%

Nous avons donc évalué si les valeurs manquantes se distribuent aléatoirement. Pour se faire nous avons effectué un test Little's MCAR (*missing completely at random test*) avec l'ensemble des mesures indépendantes (incluant le lieu de provenance) et chacune des variables dépendantes. Que ce soit pour la fréquence des crimes contre la personne ($\chi^2 = 53,2$, $p > 0,05$), la fréquence des crimes contre les biens ($\chi^2 = 56,8$, $p > 0,05$), la variété ($\chi^2 = 52,4$, $p > 0,05$), la gravité moyenne ($\chi^2 = 50,8$, $p > 0,05$) et maximale ($\chi^2 = 48,3$, $p > 0,05$), les résultats de ce test nous permettent d'affirmer que la probabilité que la distribution des données manquantes ne soit pas aléatoire est supérieur à 0,05. Par conséquent, nous pouvons affirmer que nos données manquantes sont distribuées aléatoirement (Tabachnick & Fidell, 2007).

Par conséquent, pour les analyses de régressions multiples, étant donné le nombre relativement élevé de données manquantes pour certaines variables, les participants ont été exclus variable par variable (grâce à l'option : exclure seulement les composantes non valides ou *pairwise*) plutôt que d'exclure complètement les participants avec des données manquantes (grâce à l'option : exclure toute observation incomplète ou *listwise*). Pour les arbres de régression, les participants avec des données manquantes sont considérés comme un sous-groupe à part entière. Ainsi, après la sélection de la variable, lors du partitionnement en sous-groupe, l'algorithme regroupe tous les participants avec une information manquante à cette variable avec le sous-groupe (sans données manquantes) qui lui ressemble le plus en fonction de la variable dépendante (mesure de la délinquance).

Chapitre 3 – La nature de la délinquance

Ce premier chapitre de résultats a comme objectif de décrire et de comparer la nature de la délinquance autorévélee des délinquants de notre échantillon. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une thèse sur la carrière criminelle, la délinquance sera mesurée et décrite à l'aide des différents concepts généralement utilisés dans l'étude de celle-ci (la fréquence, la variété et la gravité). Ils seront tour à tour décrits, comparés et commentés durant ce chapitre. Il sera d'abord question des taux de participation puis de la fréquence des crimes rapportés en fonction de ces catégories et sous-catégories. Dans un troisième temps, les questions relatives à la spécialisation et à la variété durant cette tranche de leur vie seront abordées. Nous discuterons ensuite des différentes mesures de la gravité. Finalement, nous établirons les mesures qui serviront dans les analyses subséquentes présentées aux chapitres quatre et cinq.

PARTICIPATION

Dans cette recherche, les délinquants devaient se prononcer sur leur participation à divers crimes durant une portion restreinte (ou une courte fenêtre) de leur carrière criminelle, soit les 12 derniers mois avant leur incarcération. Afin de faciliter la compréhension et les comparaisons, les différents crimes ont été groupés en fonction de leur concordance avec les définitions des infractions officielles au Code criminel. Il en résulte deux catégories (crimes contre la personne et crimes contre les biens) et huit sous-catégories (agression sexuelle, voie de fait, infraction entraînant une perte de liberté, incendie, introduction par effraction, vol, fraude et méfait) (voir Annexe B pour plus de détails). Les taux de participation aux différentes catégories et sous-catégories de crimes sont présentés au tableau III.

Afin d'évaluer la représentativité de notre échantillon, nous avons comparé la nature de sa délinquance à celle de deux études de la corporation Rand (Chaiken & Chaiken, 1982⁵¹; Horney & Marshall, 1991⁵²). À l'instar de notre recherche, ces deux enquêtes ont eu recours à la délinquance

⁵¹ Cette étude porte sur 2190 hommes incarcérés dans des prisons d'état ou de comté dans les états de la Californie, du Michigan et du Texas. Les résultats concernant la carrière criminelle des délinquants couvrent une période de 1 à 24 mois avant l'arrestation qui a mené à leur incarcération. Les résultats présentés au tableau I portent sur l'incidence au cours de l'ensemble de cette période et non sur une seule année comme nos résultats.

⁵² Cette étude porte sur 403 hommes nouvellement incarcérés entre les mois d'octobre 1988 et juin 1989 (ce qui représente 77 % de tous les délinquants incarcérés durant cette période) dans le *Nebraska Department of Corrections*. Les résultats concernant la carrière criminelle des délinquants couvrent une période de 25 à 36 mois avant l'arrestation qui a mené à leur incarcération. Les

autorévélee durant les mois précédant l’incarcération de délinquants judiciairisés⁵³. À titre comparatif, les taux de participation à certains crimes, mesurés à la fois dans notre recherche et dans les deux enquêtes, sont également rapportés dans le tableau III.

Tableau III. Taux de participation en fonction des catégories et sous-catégories de crimes (n=168)

	Échantillon à l'étude		Chaiken et Chaiken (1982)		Horney et Marshall (1991)	
	%	n	%	n	%	n
Crimes contre les personnes	79,8%	134	-	-	-	-
Agression sexuelle	2,4%	4	-	-	-	-
Voie de fait	75,0%	126	-	-	-	-
Voie de fait armée	40,5%	68	32,3%	706	-	-
Infractions entraînant une perte de liberté	57,1%	96	-	-	-	-
Vol qualifié	31,5%	53	43,8%	957	10,9%	44
Crimes contre les biens	84,5%	142	-	-	-	-
Incendie	17,9%	30	-	-	-	-
Introduction par effraction	39,3%	66	49,4%	1080	32,3%	130
Vol (moins et plus de 5000 \$)	79,2%	133	-	-	-	-
Vol (autre que vol de véhicules à moteur)	57,7%	97	40,4%	883	30,8%	124
Vol de véhicules à moteur	26,8%	45	23,8%	520	17,9%	72
Fraude	28,6%	48	15,9%	348	9,7%	39
Méfait	30,4%	51	-	-	-	-

Les résultats présentés au tableau III indiquent que près de 80% des délinquants (79,8 %) rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne au cours des 12 mois avant leur incarcération et, plus particulièrement, 75,0 % disent avoir commis au moins une voie de fait. À titre de comparaison, les délinquants rapportent avoir commis au moins une voie de fait armée dans une proportion légèrement supérieure (40,5 %) à celle dans l’étude de Chaiken et Chaiken (1982) (32,3 %). Pour ce qui est du taux de participation de vol qualifié, une proportion de

résultats présentés au tableau I portent sur l’incidence au cours de l’ensemble de cette période et non sur une seule année comme nos résultats. Il importe de mentionner que la technique de collecte de données utilisée par Horney et Marshall (1991) entraîne une incidence et des lambdas moins élevés et plus conservateurs que ceux de Chaiken et Chaiken (1982).

⁵³ Il est à noter toutefois que ces études proviennent des États-Unis, alors que les délinquants de notre échantillon étaient tous sous juridiction canadienne (Direction générale des services correctionnels du Québec ou centres jeunesse du Québec), ce qui entraîne des libellés et des définitions de crimes différents pouvant diminuer la qualité des comparaisons. De plus, les études de la corporation Rand ont porté uniquement sur des échantillons d’adultes, alors que le nôtre contient à la fois des délinquants juvéniles et adultes.

délinquants (31,5 %) rapportent avoir commis ce crime dans une proportion se situant entre celles des deux enquêtes américaines (entre 10,9 % et 43,8 %).

Plus de huit délinquants sur dix rapportent avoir commis au moins un crime contre les biens (84,5 %) au cours des 12 mois avant leur incarcération, principalement des vols (79,2 %). Plus de délinquants de notre échantillon rapportent avoir commis au moins un vol (autre qu'un vol de véhicules à moteur) (57,7 %) ou avoir fait de la fraude (28,6 %) que ceux des deux sondages (respectivement 40,4 % et 30,8 % pour le vol autre qu'un vol de véhicules à moteur et 15,9 % et 9,7 % pour la fraude). Ces écarts pourraient s'expliquer, du moins en partie, par des différences de définitions. En effet, alors que les deux sondages semblent se baser sur la définition officielle du vol et de la fraude pour leur collecte de données, nous avons regroupé sous ces infractions plusieurs libellés de vol (ainsi que le recel), ce qui a pu faire augmenter la proportion de délinquants et le nombre de crimes rapportés. Les taux de participation d'introduction par effraction (39,3 %) et de vol de véhicule à moteur (26,8 %), moins sujet à des divergences de définitions, sont similaires à ceux des grands sondages (respectivement 49,4 % et 32,3 % pour l'introduction par effraction et 23,8 % et 17,9 % pour le vol de véhicules à moteur).

Finalement, les délinquants qui rapportent avoir commis des crimes contre la personne tendent à être plus jeunes (moyenne = 19,60 ans) que ceux qui ne rapportent pas en avoir commis (moyenne = 21,62 ans) ($t = 2,29, p < 0,05$). En effet, plus de participants recrutés aux CJ (85,9 %) rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne que de participants recrutés aux SC (71,0 %) ($\phi = 0,18, p < 0,05$). Il n'y a pas de différence en fonction de l'âge pour les crimes contre les biens ($t = 1,00, p > 0,05$) ou du lieu de recrutement ($\phi = 0,08, p > 0,05$).

FREQUENCE

Tandis que les taux de participation nous renseignent sur la proportion de participants qui rapportent avoir commis au moins un crime au cours des 12 mois dans les différentes catégories et sous-catégories avant leur incarcération, le lambda permet d'apprécier le volume de crimes commis. Les statistiques descriptives du lambda pour les différentes catégories et sous-catégories de crimes sont présentées au tableau IV. Ces derniers ne portent que sur les délinquants qui rapportent avoir commis au moins un crime dans la catégorie ou la sous-catégorie, tout comme les résultats de Chaiken et Chaiken (1982) et de Horney et Marshall (1991).

Les résultats indiquent que l'étendue du total des crimes est particulièrement importante. En effet, les délinquants ont commis entre un seul et 1998 crimes, avec une médiane de 44,0 et une moyenne de 188,6. Notons que seulement six délinquants sur 153 rapportent avoir commis plus de 1 000 durant la période de temps à l'étude. On remarque également que les moyennes sont beaucoup plus élevées que les médianes dans les différentes catégories et sous-catégories. Ainsi, un petit nombre de délinquants semblent responsables d'une proportion importante des crimes rapportés, ce qui entraîne une distribution asymétrique, c'est-à-dire fortement décalée vers la gauche (Blumstein et al., 1986; Piquero et al., 2003). La grande majorité des répondants ont rapporté un faible lambda, tandis qu'une petite minorité a déclaré avoir commis un nombre disproportionné de crimes. En effet, 13,1 % des délinquants de l'échantillon ($n = 20$) sont responsables d'environ 60 % de tous les crimes rapportés (60,3 %).

Les analyses descriptives du lambda des délinquants au cours de l'année précédant leur incarcération nous indiquent également que ces derniers rapportent avoir commis un nombre médian similaire de crimes contre la personne et un nombre médian supérieur de crimes contre les biens en comparaison avec les grands sondages. Les moyennes sont, pour leur part, en dessous de celles des sondages pour ces deux catégories de crimes (à l'exception de celle des vols de véhicules à moteur). Le 90^e percentile des crimes rapportés par les délinquants est, de façon générale, similaire à ceux de Chaiken et Chaiken (1982) et d'Horney et Marshall (1991), à l'exception des vols qualifiés (où il est inférieur) et des vols de véhicules à moteur (où il est supérieur). Ainsi, d'un côté, notre échantillon semble comprendre moins de délinquants qui rapportent avoir commis un nombre très élevé de crimes, ce qui a pour effet de moins tirer la moyenne vers le haut. D'un autre côté, davantage de délinquants présentent un petit lambda, ce qui tire la médiane vers le haut.

Finalement, à l'instar des études précédentes (Blumstein et al., 1986; Piquero et al., 2003), le lambda associé à chaque catégorie de crimes semble être similaire, peu importe l'âge du délinquant⁵⁴. Ainsi, les délinquants plus âgés rapportent avoir commis autant de crimes que les plus jeunes, que ce soit les crimes contre les personnes ($r = -0,03$, $p > 0,05$) ou ceux contre les biens ($r = -0,04$, $p > 0,05$). De plus, il n'y a pas de différence en fonction du lieu de suivi autant pour les crimes contre la personne ($t = -0,29$, $p > 0,05$) que ceux contre les biens ($t = -0,10$, $p > 0,05$).

⁵⁴ Afin d'estimer le lien entre l'âge et le lambda, nous avons effectué une transformation logarithmique de ce dernier afin d'amoindrir l'impact des valeurs extrêmes et de normaliser la distribution.

Tableau IV. Fréquence des crimes commis par catégories et sous-catégories

	Échantillon à l'étude						Horney et Marshall (1991)			Chaiken et Chaiken (1982)	
	Médiane	Moyenne	É.-t.	90 ^e perc.	Max	n	Médiane	Moyenne	90 ^e perc.	Médiane	90 ^e perc.
Crimes contre les personnes	11,0	35,8	74,3	77,7	557	132	-	-	-	-	-
Agression sexuelle	1,5	1,5	0,7	2,0	2	2	-	-	-	-	-
Voie de fait	6,0	20,6	49,4	48,0	467	125	-	-	-	-	-
Voie de fait armées	3,0	6,1	10,4	11,6	62	66	-	-	-	2,4	13
Infraction entraînant une perte de liberté	6,0	22,8	50,4	68,0	375	94	-	-	-	-	-
Vol qualifié	4,0	10,7	18,1	28,0	100	51	1,5	24,9	74,3	4,3	57
Crimes contre les biens	37,0	173,6	289,8	603,0	1441	139	-	-	-	-	-
Incendie	2,0	5,1	9,6	10,0	50	29	-	-	-	-	-
Introduction par effraction	4,5	33,7	73,8	100,0	365	64	-	-	-	-	-
Vol (moins et plus de 5000 \$)	25,0	138,0	227,6	450,0	1151	129	-	-	-	-	-
Vol (autre que vol de véhicules à moteur)	20,5	90,9	159,2	365,0	1001	94	3,2	117,2	269,1	8,0	485
Vol de véhicules à moteur	5,0	44,3	105,4	187,5	500	44	1,1	29,7	30,4	3,4	77
Fraude	12,0	60,8	117,6	252,0	500	45	3,2	154,3	368,2	5,1	258
Méfait	3,0	25,3	64,9	91,0	400	51	-	-	-	-	-
Total	44,0	188,6	313,9	624,0	1998	153					

En bref, les résultats concernant la participation et la fréquence suggèrent que bien qu'il y ait moins de délinquants recrutés aux SC qui ont commis des crimes contre la personne, ceux qui rapportent en avoir commis le font à la même cadence que les délinquants recrutés aux CJ. Pour ce qui est des crimes contre les biens, les participants recrutés dans les deux bassins ne se distinguent pas en ce qui a trait à leur participation et leur lambda. Ces résultats suggèrent donc que la fréquence des crimes ne semble pas être influencée par l'âge du délinquant tant et aussi longtemps que celui-ci ne met pas fin à sa carrière criminelle. Ce résultat contredit ainsi la vingtaine dans la courbe âge-crime soit une diminution du lambda plutôt qu'une diminution du nombre de délinquants actifs (Blumstein, Cohen, & Farrington, 1988).

VARIETE

Afin d'estimer la variété de la délinquance, des analyses ont été effectuées en tenant compte des huit sous-catégories des crimes contre la personne et contre les biens. Les résultats suggèrent que les délinquants de notre échantillon tendent davantage à avoir une délinquance variée plutôt qu'à se spécialiser dans une forme de crimes en particulier. En effet, près de quatre délinquants sur cinq (78,1 %) rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne et un crime contre les biens. Les résultats présentés à la figure 2 renforcent ce constat. En effet, les délinquants rapportent avoir commis des crimes dans 3,6 sous-catégories en moyenne, sur un maximum de huit. D'un côté, moins de 30 % des délinquants rapportent avoir commis des délits dans deux sous-catégories et moins de 15 %, dans une seule. D'un autre côté, plus de la moitié des délinquants (52,9 %) déclarent avoir commis des crimes dans quatre sous-catégories et plus. Il est à noter que personne ne rapporte avoir perpétré des délits dans l'ensemble des huit sous-catégories. Cette variété est toutefois influencée par l'âge du délinquant (Guay et al., 2011; Piquero, Paternoster, Mazerolle, Brame, & Dean, 1999). En effet, plus un délinquant est jeune, plus il aura une délinquance diversifiée ($r = -0,14$, $p < 0,10$). La différence est également marginalement significative en fonction du lieu de recrutement des participants ($t = -1,76$, $p < 0,10$). Les délinquants suivis par les CJ rapportent avoir commis des crimes dans plus de sous-catégories (moyenne=3,8) que ceux suivis par les SC (moyenne=3,3).

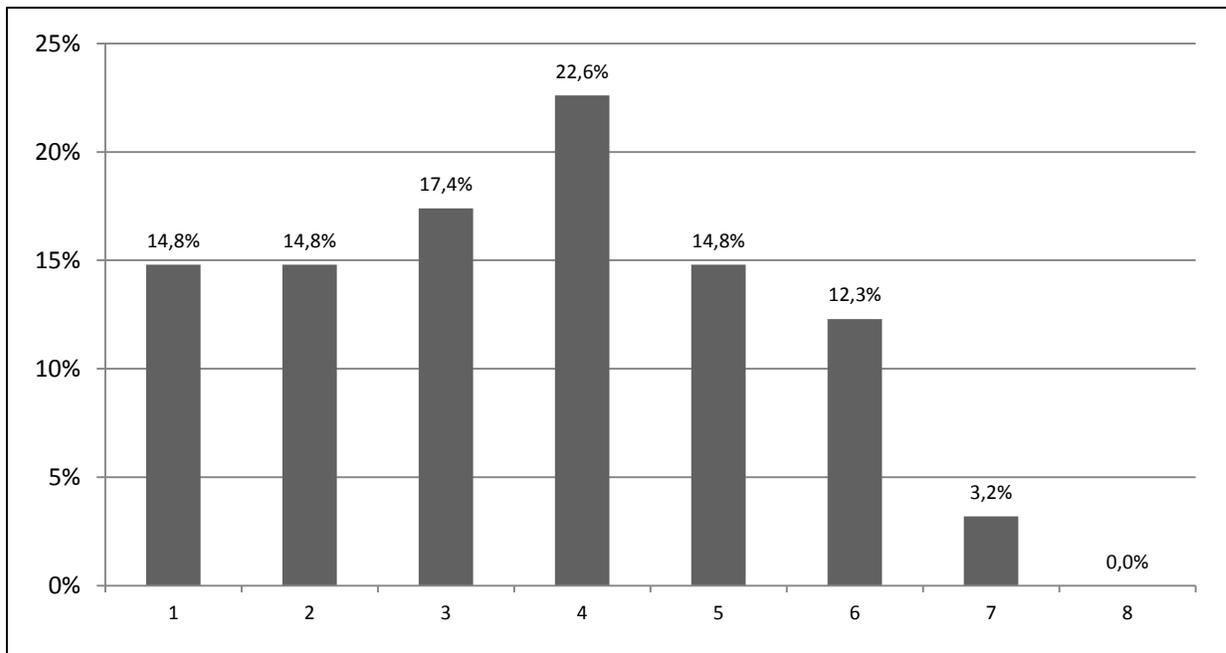


Figure 2. Distribution des délinquants en fonction du nombre de sous-catégories de crimes commis (n=155)

GRAVITE

À partir de l'indice de gravité de la criminalité (IGC) de Statistique Canada, différentes mesures de la gravité ont été établies⁵⁵. Rappelons que la gravité moyenne a été calculée en additionnant l'IGC de tous les crimes rapportés par un délinquant et en divisant cette somme par le lambda total. La distribution de l'IGC moyen est présentée à la figure 3. Le score médian de la gravité moyenne des crimes rapportés par les délinquants est de 77,0, ce qui correspond à une voie de fait armée et la possession de biens volés. L'étendue de la gravité moyenne varie de 23 à 449,8. Les résultats à la figure 3 indiquent que près de 50 % de notre échantillon (48,4 %) rapportent avoir commis des crimes ayant un IGC moyen se situant entre 51 et 100 (ce qui correspond à des crimes comme la possession de biens volés, les voies de fait armées et le vol de véhicule à moteur). Pour un peu plus de 30 % des délinquants, l'IGC moyen est d'au moins 101 correspond à celui de la fraude (IGC = 109). Bien que les délinquants puissent ne jamais avoir

⁵⁵ Vu la nouveauté de cet indice, à notre connaissance, une seule autre étude a eu recours à ce dernier pour mesurer la gravité de la carrière criminelle (voir Guay et al., 2011). Celle-ci se base toutefois sur la délinquance officielle, ce qui limite les comparaisons.

commis ces crimes, cette comparaison nous donne un aperçu de la gravité moyenne de chaque crime perpétré par ces derniers. Soulignons également que, comparativement à ce qui fut rapporté par Guay et al. (2011), l'IGC moyen des participants à notre étude n'est pas associé à l'âge du délinquant ($r = -0,04, p > 0,05$)⁵⁶ et n'est pas statistiquement différente en fonction du lieu de recrutement ($t = -0,25, p > 0,05$).

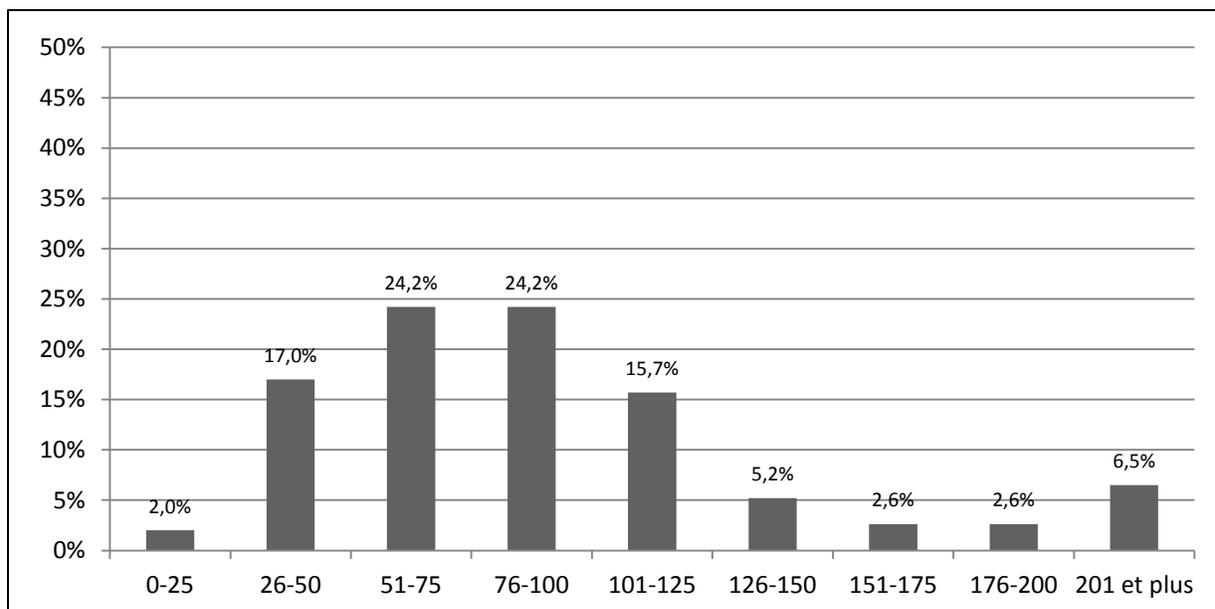


Figure 3. Distribution des délinquants en fonction de la gravité moyenne des crimes commis (n=153)

Bien que la gravité moyenne nous renseigne sur la gravité de chaque crime commis si ceux-ci étaient tous d'égale valeur, elle ne nous renseigne pas sur le niveau de gravité le plus élevé atteint par un délinquant. Pour pallier ce manque, nous avons créé une mesure de gravité maximale. Cette dernière est mesurée grâce à une variable ordinaire en 12 catégories où « 1 » correspond au crime ayant le plus faible IGC (soit « Voies de fait simple ») et « 12 » au crime ayant l'IGC le plus élevé (soit « décharger une arme »). La distribution de la gravité maximale est présentée à la figure 4. Les résultats indiquent que plus de 40 % des délinquants ont rapporté avoir commis l'un des deux crimes les plus graves recensés dans notre étude : le vol qualifié ou le déchargement d'une arme à feu. Le score médian de la gravité maximale des crimes rapportés par les délinquants est de 9 (sur une possibilité de 12). La gravité maximale est associée à l'âge

⁵⁶ Il importe de rappeler que l'IGC moyen relevé dans l'étude de Guay et al. (2011) est basé sur la sentence, alors que le nôtre est mesuré à partir de la délinquance autorélevée.

($r = -0,16$, $p < 0,05$). En effet, plus un délinquant est jeune, plus il aura tendance à atteindre un niveau élevé de gravité maximale (Guay et al., 2011). De plus, les participants recrutés aux CJ ont tendance à atteindre un niveau plus élevé de gravité maximale (moyenne=8,9) que les délinquants recrutés aux SC (moyenne=7,9) ($t = -1,86$, $p < 0,10$).

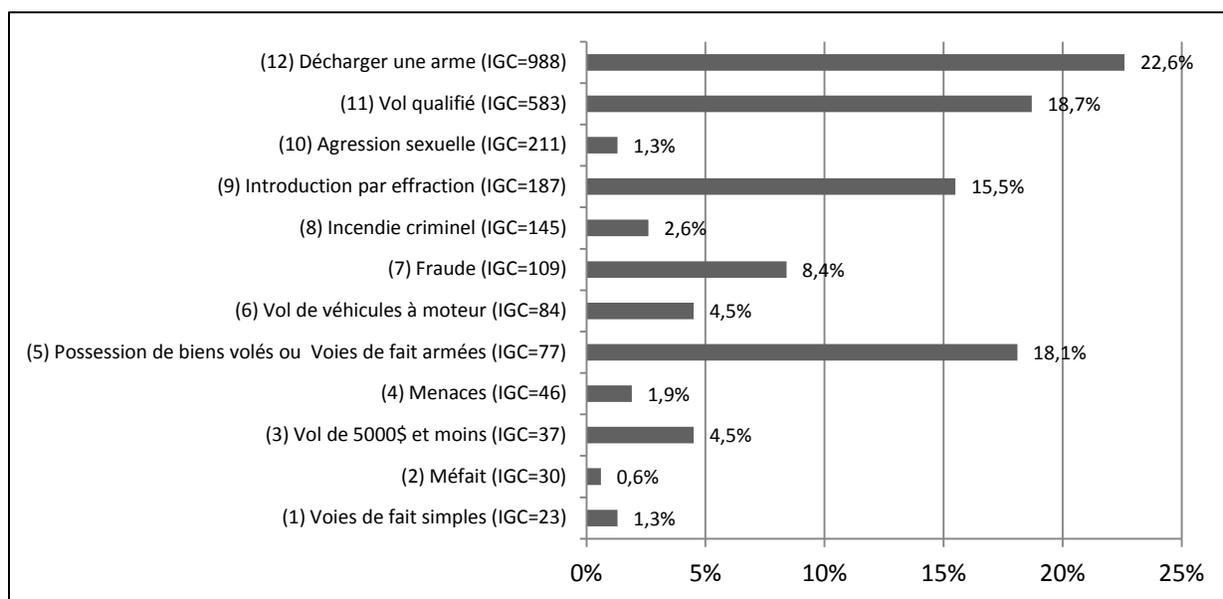


Figure 4. Distribution des délinquants en fonction de la gravité maximale (le crime commis le plus grave) (n=155)

LA DELINQUANCE PROLIFIQUE

Le but principal de cette thèse est d'expliquer la délinquance prolifique. Par délinquance prolifique, nous faisons référence à une délinquance fréquente, variée et grave. Bien que ces trois qualificatifs puissent être indépendants les uns des autres, les études suggèrent qu'un délinquant avec un volume de crimes important a également une probabilité plus élevée de commettre des crimes variés et d'atteindre un niveau de gravité plus élevée (Piquero, 2000; Piquero et al., 2003, 2007). Les analyses de corrélation entre chacun de ces éléments sont présentées au tableau V.

En général, les résultats suggèrent que les mesures de la nature de la délinquance sont associées entre elles avec des coefficients de corrélations entre 0,17 et 0,72. Le lien entre la gravité moyenne et la variété est cependant faible ($r = 0,17$, $p < 0,05$). Ainsi, la variation des types de crime commis ne ferait que légèrement augmenter la gravité moyenne de ces derniers. De plus, la

gravité moyenne n'est pas associée au lambda, autant celui des crimes contre la personne ($r = 0,10$, $p > 0,05$) que celui des crimes contre les biens ($r = 0,07$, $p > 0,05$) ce qui n'est pas surprenant. En effet, il est difficile, voire improbable, qu'un délinquant fasse un nombre important de crimes graves (comme des vols qualifiés et des introductions par effraction). Une délinquance fréquente risque d'être caractérisée davantage par un nombre important de crimes peu graves (comme des méfaits et des voies de fait simples) parmi lesquels quelques délits plus graves seront commis (Piquero, 2000).

Tableau V. Corrélations entre les différentes mesures de la nature de la délinquance

	(1)	(2)	(3)	(4)
(1) Lambda des crimes contre la personne	-			
(2) Lambda des crimes contre les biens	0,56***	-		
(3) Variété	0,69***	0,62***	-	
(4) Gravité moyenne	0,10	0,07	0,17*	-
(5) Gravité maximale	0,67***	0,47***	0,72***	0,53***

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$

* * *

En somme, ce chapitre avait comme objectif de décrire et de comparer la nature de la délinquance autorévélee d'une tranche de la carrière criminelle des contrevenants de notre échantillon. Nos résultats suggèrent que les délinquants rapportent avoir commis des crimes dans différentes sous-catégories dans une proportion relativement similaire à celle des grands sondages américains (à l'exception du vol de véhicules à moteur et de la fraude). En effet, environ 80% des délinquants disent avoir commis au moins un crime contre la personne ou un crime contre les biens. L'analyse de leur lambda nous indique que l'échantillon est composé d'une minorité de délinquants qui rapportent un volume très élevé de crimes. En effet, environ 13 % des délinquants de l'échantillon sont responsables de plus de 60 % de l'ensemble des crimes rapportés. La moitié des délinquants mentionne un volume beaucoup moins important (11 crimes et moins contre la personne et moins de 40 crimes contre les biens au cours des 12 derniers mois avant leur incarcération), ce qui entraîne une distribution asymétrique (Blumstein et al., 1986; Chaiken & Chaiken, 1982; Horney & Marshall, 1991; Piquero et al., 2003). Comparativement à celles des

deux sondages américains, les médianes du lambda de notre échantillon sont similaires en ce qui a trait aux crimes contre la personne, mais supérieures en ce qui concerne les crimes contre les biens, alors que les moyennes sont généralement inférieures. Ainsi, notre échantillon semble être composé d'une proportion relativement plus élevée de délinquants avec un petit lambda et de moins de délinquants extrêmes que ceux des grands sondages.

La délinquance des participants de notre étude est également caractérisée par un polymorphisme criminel. En effet, plus de quatre délinquants sur cinq rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne et au moins un contre les biens. Ces derniers rapportent également avoir commis des crimes dans 3,6 sous-catégories en moyenne (sur une possibilité de huit) et plus de 50 % dans quatre sous-catégories et plus. Par conséquent, les délinquants tendent davantage vers une délinquance diversifiée que spécialisée, ce qui corrobore l'idée d'un polymorphisme chez les délinquants plutôt qu'une forme de spécialisation (Chaiken & Chaiken, 1982; Farrington, 2003; Farrington, Snyder, & Finnegan, 1988; Monahan & Piquero, 2009; Piquero, 2000; Piquero, et al., 2003).

Les crimes rapportés par les délinquants de l'échantillon ont un IGC moyen médian de 77 et près de 50 % de ces derniers ont un IGC moyen qui se situe entre 51 et 100. Finalement, près de 40 % des délinquants de l'échantillon rapportent avoir commis au moins un des deux crimes les plus graves recensés dans cette étude. Ainsi, bien que l'IGC moyen soit relativement faible (Guay et al., 2011), une proportion non négligeable de délinquants de l'échantillon ont tout de même commis au moins un crime grave (IGC > 500) et 6,5 % ont un IGC moyen supérieur à 200.

Les analyses de corrélation entre les différentes mesures de la nature de la délinquance permettent de confirmer notre définition de la délinquance prolifique. En effet, le lambda des crimes contre la personne et des crimes contre les biens, la variété et la gravité maximale sont tous associés les uns aux autres, et plus l'un augmente, plus les autres augmentent également. La gravité moyenne est, quant à elle, proportionnellement associée avec la variété et la gravité maximale. Par conséquent, la délinquance prolifique sera analysée à partir de ces cinq mesures dans le chapitre cinq.

Les délinquants provenant des deux bassins de recrutement présentent toutefois quelques différences en ce qui a trait à la nature de leur délinquance. Bien qu'une proportion légèrement supérieure de délinquants suivis par les CJ rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne comparativement à ceux suivis par les SC, les lambdas des crimes contre la personne et

des crimes contre les biens sont similaires, peu importe le lieu de recrutement. Les délinquants recrutés aux CJ ont également une délinquance légèrement plus variée que les délinquants recrutés aux SC. Finalement, les deux sous-groupes de délinquants commettent des crimes avec une gravité moyenne similaire, mais les délinquants suivis par les CJ ont atteint un niveau de gravité maximale supérieur à celui des délinquants suivis par les SC. Étant donné ces quelques différences, nous contrôlerons par le lieu de recrutement des délinquants dans les analyses présentées au chapitre cinq.

Maintenant que nous avons établi que notre échantillon correspond relativement bien à ce que nous connaissons de la carrière criminelle des délinquants judiciairisés et que nous avons identifié les mesures pour décrire la délinquance prolifique, nous nous attarderons à l'explication de cette délinquance dans les deux prochains chapitres. Nous avons avancé la thèse que la délinquance prolifique pourrait s'expliquer par la formation d'un plus grand nombre de situations criminogènes. Toutefois, avant d'analyser le lien entre ces deux éléments (qui sera présenté au chapitre cinq), il faut d'abord tâcher de comprendre la formation de situations criminogènes en étudiant l'interaction entre les caractéristiques de la personne, son entourage et son style de vie. Ces analyses sont présentées au chapitre suivant.

Chapitre 4 – La formation de situations criminogènes

Au chapitre deux, nous avons avancé l'hypothèse qu'une personne avec une propension à la délinquance élevée, un entourage criminalisé et un style de vie déviant vont créer une conjoncture favorable à la rencontre entre cette personne et une opportunité criminelle. Ce chapitre a pour but d'examiner les liens entre les trois éléments favorisant la formation de situations criminogènes. Dans un premier temps, les différentes mesures seront décrites. Des analyses descriptives des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du mode de vie seront présentées. Dans un deuxième temps, vu que la perspective de l'émergence souligne que les éléments d'un système peuvent être interdépendants et que notre modèle théorique suggère également que ces éléments sont liés (afin de favoriser la formation plus fréquente de situations criminogènes), nous avons procédé à des analyses de régressions linéaires multiples afin d'évaluer cet aspect. Nous nous attarderons d'abord sur le lien entre les caractéristiques personnelles et l'entourage afin d'évaluer si la propension à la délinquance est bel et bien associée à l'augmentation de l'entourage délinquant. Finalement, il sera question d'évaluer l'impact respectif des caractéristiques personnelles et de l'entourage sur le mode de vie.

DESCRIPTION DES MESURES

Les caractéristiques personnelles sont composées de la précocité criminelle, des traits antisociaux et de la moralité antisociale. Les traits antisociaux regroupent différentes facettes de la personnalité : l'impulsivité, la recherche de sensations fortes, l'agressivité et l'irritabilité ainsi que l'escroquerie et la manipulation⁵⁷. La moralité antisociale est une mesure combinée des valeurs morales et de la culpabilité associée à leur transgression. Pour sa part, l'entourage est divisé en deux : l'entourage délinquant et l'appartenance autorévolée à un gang de rue (GDR). Finalement, le style de vie est mesuré par la fréquence à laquelle le groupe de pairs s'adonne à des activités festives et oisives et la fréquence à laquelle le délinquant rapporte avoir troublé la paix (cette variable étant très asymétrique positive, une transformation logarithmique a été effectuée). Les analyses descriptives sont présentées au tableau VI, alors que les analyses de corrélation entre l'ensemble de ces mesures sont présentées au tableau VII.

⁵⁷ Les analyses présentées dans ce chapitre et au chapitre suivant (chapitre cinq) ont été faites avec la mesure combinée des traits antisociaux. Des analyses ont également été effectuées en distinguant les différentes facettes et sont présentées en annexe (voir Annexe F pour ce chapitre et Annexe G pour le chapitre cinq).

Tableau VI. Description des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	%	Mdn	Moy	É.-t.	Min	Max	n
Caractéristiques personnelles							
Précocité criminelle	-	12,00	12,48	3,13	10,00	30,00	153
Traits antisociaux	-	3,28	3,31	0,42	2,19	4,28	142
Moralité antisociale	-	2,56	2,56	0,75	1,00	3,96	148
Entourage							
Entourage délinquant	-	2,00	2,73	2,49	0,00	10,00	139
Membre GDR	37,6%	-	-	-	-	-	153
Style de vie							
Freq. activités non structurées des pairs	-	4,00	3,86	1,21	1,00	5,00	142
Freq. troubler la paix	-	0,00	0,44	0,62	0,00	2,56	168

Les résultats présentés au tableau VI indiquent que les délinquants de notre échantillon ont amorcé leur carrière criminelle relativement tôt. En effet, la moyenne d'âge au premier délit est de 12,48 ans. Cette précocité criminelle se traduit par des traits antisociaux et une moralité procriminelle élevée. En effet, les délinquants ont un score moyen de 3,28 à la mesure des traits antisociaux et ce score varie de 2,19 à 4,28. Les délinquants semblent présenter des traits antisociaux de façon relativement supérieure au score médian théorique de cette échelle (qui est de 3,00) et sont concentrés autour de la moyenne (écart-type = 0,42). Pour ce qui est de la moralité antisociale, les mesures de tendance centrale se situent près du milieu de celle-ci (moyenne = 2,56) et les délinquants semblent être davantage dispersés (écart-type = 0,75, minimum = 1,00, maximum = 3,96). À titre comparatif, un échantillon d'étudiants non judiciairisés âgés entre 14 et 15 ans a obtenu un score moyen de 1,65 à une mesure similaire (Wikström & Butterworth, 2006)⁵⁸.

Les délinquants rapportent en moyenne avoir 2,73 personnes délinquantes dans leur entourage proche et près de 40 % des délinquants s'identifient comme membre de GDR (37,6 %). Finalement, au moins la moitié des délinquants font partie d'un groupe de pairs qui s'adonnent à des activités non structurées au moins « quelques fois par semaine » (médiane = 4) et ils rapportent n'avoir troublé la paix que 1,75 fois⁵⁹ en moyenne au cours des 12 derniers.

Les résultats présentés au tableau VII nous indiquent que les trois mesures des caractéristiques personnelles sont associées. En effet, plus un délinquant a amorcé sa carrière criminelle à un jeune âge, plus il présente des traits antisociaux ($r = -0,42$, $p < 0,001$) et plus il aura

⁵⁸ Rappelons que notre mesure, comparativement à celle de Wikström et Butterworth (2006), ne contient pas les comportements déviants suivants : faire l'école buissonnière, mentir ou désobéir à un adulte et consommer de la drogue.

⁵⁹ Ce chiffre correspond à la moyenne géométrique (c'est-à-dire l'antilogarithme).

tendance à avoir une moralité antisociale élevée ($r = -0,38, p < 0,001$). De plus, plus un délinquant a des traits antisociaux élevés, plus sa moralité procriminelle sera également élevée ($r = 0,39, p < 0,001$). Les deux mesures du style de vie sont également associées entre elles. En effet, plus le groupe de pairs s'adonne à des activités non structurées, plus le délinquant rapporte avoir troublé la paix fréquemment ($r = 0,35, p < 0,001$). Cette corrélation significative renforce l'idée que les activités pratiquées par une personne sont similaires à celles de son groupe de pairs : qui s'assemble se ressemble (Gottfredson & Hirschi 1990; McPherson et al., 2001; Nagin & Paternoster, 1991).

Tableau VII. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Caractéristiques personnelles						
(1) Précocité criminelle	-					
(2) Traits antisociaux	-0,42***	-				
(3) Moralité antisociale	-0,38***	0,39***	-			
Entourage						
(4) Entourage délinquant	-0,19*	0,21*	0,25*	-		
(5) Membre GDR	-0,13 ^a	0,25*	0,13 ^a	0,06	-	
Activités routinières						
(6) Freq. activités non structurées des pairs	-0,33***	0,23*	0,13 ^a	0,25**	0,24**	-
(7) Freq. troubler la paix	-0,23**	0,33***	0,20*	0,26**	0,13 [†]	0,35***

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

L'entourage délinquant ne semble toutefois pas associé à l'appartenance autorévoquée à un GDR ($r = 0,06, p > 0,05$). Cette absence de lien, quoique contre-intuitive au départ, peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, bien que la mesure autorévoquée de l'appartenance aux GDR soit considérée par plusieurs comme une mesure plus fidèle de l'appartenance aux gangs de rue que les données officielles (Esbensen, Winfree Jr, He, & Taylor, 2001), on lui reproche d'être assujettie à la grande diversité des perceptions relatives à l'implication dans les GDR (Spergel & Curry, 1993). Il est donc impossible de s'assurer que tous jugent de manière équivalente leur engagement dans ces groupes. Ainsi, on peut considérer le fait de se définir comme un membre de GDR davantage comme une reconnaissance à l'adhésion à une certaine culture qu'un signe d'un entourage délinquant nombreux (Guay & Fredette, 2010).

Deuxièmement, la mesure du nombre de personnes délinquantes dans l'entourage du délinquant n'est pas seulement une mesure de « pairs délinquants », mais de l'ensemble des

personnes (parents, voisins, pairs, etc.) que le délinquant considère proche de lui. Ainsi, le père, les deux frères et la conjointe (toutes des personnes qu'ils considèrent proches) d'un délinquant peuvent commettre (ou avoir commis) des délits sans pour autant que celui-ci soit membre d'un GDR. Par conséquent, l'absence de lien entre le nombre de personnes délinquantes dans l'entourage du participant et l'appartenance autorévoquée aux GDR ne souligne pas nécessairement que la seconde mesure est meilleure que la première pour évaluer le réseau criminel et les opportunités illicites; il s'agit tout simplement de deux aspects différents.

De façon générale, on peut également remarquer que les caractéristiques personnelles semblent associées à la qualité de l'entourage du délinquant. En effet, plus un délinquant a eu un début de carrière criminelle précoce ($r = -0,19, p < 0,05$), plus il présente des traits antisociaux ($r = 0,21, p < 0,05$) et plus il présente une moralité antisociale ($r = 0,25, p < 0,05$), plus il sera entouré d'un nombre important de personnes criminalisées. Cette association est toutefois légèrement différente en ce qui a trait à l'appartenance autorévoquée au GDR. En effet, alors que les traits antisociaux sont proportionnellement associés au fait de se déclarer comme membre de GDR ($r = 0,25, p < 0,05$), la précocité criminelle ($r = -0,13, p < 0,15$) et la moralité antisociale ($r = 0,13, p < 0,15$) n'y sont que marginalement associées.

Finalement, la propension à la délinquance et l'entourage criminalisé du délinquant semblent être associés au style de vie du délinquant. Plus le délinquant a eu une carrière criminelle précoce ($r = -0,33, p < 0,001$ et $r = -0,23, p < 0,01$ respectivement), plus il présente des traits antisociaux ($r = 0,23, p < 0,05$ et $r = 0,33, p < 0,001$ respectivement), une moralité antisociale ($r = 0,13, p < 0,15$ et $r = 0,20, p < 0,05$ respectivement) ainsi qu'un entourage délinquant ($r = 0,25, p < 0,01$ et $r = 0,26, p < 0,01$ respectivement) et s'il s'identifie comme un membre des GDR ($r = 0,24, p < 0,05$ et $r = 0,13, p < 0,10$ respectivement), plus son groupe de pairs s'adonne fréquemment à des activités oisives et plus il rapporte avoir troublé la paix fréquemment.

Afin d'évaluer s'il existe des différences chez les participants en fonction du lieu de recrutement sur les éléments favorisant la formation de situations criminogènes, des tests de moyennes ont été effectués en fonction de celui-ci. Les résultats sont présentés au tableau VIII. Les délinquants recrutés aux SC se distinguent d'abord des délinquants suivis aux CJ en ce qui a trait à leur précocité criminelle ($t = 2,03, p < 0,05$) et le nombre de personnes délinquantes dans leur entourage ($t = -3,19, p < 0,01$). En effet, les délinquants suivis par les SC ont eu un début de carrière criminelle moins précoce (13,12 ans comparativement à 12,07 ans) et rapportent avoir

moins de personnes délinquantes dans leur entourage (1,93 comparativement à 3,26) que les délinquants recrutés aux CJ. La codélinquance caractérisant davantage la délinquance à l'adolescence, il n'est pas surprenant que les délinquants recrutés aux CJ rapportent un entourage criminalisé plus nombreux (Piquero et al., 2003). De plus, en vieillissant, les délinquants tendent à moins considérer leurs partenaires criminels comme des personnes proches dans leur entourage (Reiss & Farrington, 1991).

Tableau VIII. Tests de moyenne en fonction du lieu de recrutement sur les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie

	Services correctionnels	Centres jeunesse	t / phi	n
Caractéristiques personnelles				
Précocité criminelle	13,12 (3,90)	12,07 (2,47)	2,03*	153
Traits antisociaux	3,31 (0,42)	3,31 (0,42)	-0,08	142
Moralité antisociale	2,59 (0,86)	2,54 (0,67)	0,39	148
Entourage				
Entourage délinquant	1,93 (2,04)	3,26 (2,63)	-3,19**	139
Membre GDR	39,7%	36,1%	-0,04	165
Activités routinières				
Freq. activités non structurées des pairs	3,51 (1,31)	4,18 (1,01)	-3,38**	142
Freq. troubler la paix	0,33 (0,49)	0,51 (0,69)	-1,83†	168

Note: Les erreurs standards sont entre parenthèses.

*** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Finalement, les délinquants recrutés aux SC se distinguent également de ceux recrutés aux CJ en ce qui a trait à leur style de vie ($t = -3,38$, $p < 0,01$ et $t = -1,83$, $p < 0,10$). En effet, les participants recrutés aux CJ évoluent au sein d'un groupe de pairs qui s'adonnent plus fréquemment à des activités non structurées (4,18 comparativement à 3,51) et rapportent avoir troublé la paix légèrement plus souvent (2,24 comparativement à 1,14) que les délinquants suivis par les SC. Ces différences suggèrent que les jeunes contrevenants auraient un style de vie plus déviant que ceux plus âgés. Rappelons qu'une plus grande proportion des délinquants recrutés aux SC ont rapporté occuper un emploi avant leur incarcération et être en couple. Les activités professionnelles et conjugales ont un impact sur les activités et le groupe de pairs fréquentés par le délinquant tout comme sur l'occupation du temps libre (Laub & Sampson, 1993, 2003; Warr, 1998; Wright & Cullen, 2004). En effet, si le délinquant ne travaille pas et n'a pas d'obligations conjugales, il a davantage de temps pour traîner et faire la fête. Nos résultats sont donc

congruents avec les études précédentes et soulignent que nos mesures représentent des marqueurs, bien qu'imparfaits, du style et des circonstances de vie du délinquant.

CARACTERISTIQUES PERSONNELLES ET ENTOURAGE

Afin de qualifier le lien entre les caractéristiques personnelles et l'entourage, deux régressions ont été effectuées. Une première régression linéaire multiple évalue le lien entre les caractéristiques personnelles et le nombre de personnes délinquantes (modèle 1). Une deuxième régression, logistique cette fois-ci, tente de prédire l'appartenance autorévolée au GDR à partir des caractéristiques personnelles (modèle 2). Les résultats sont présentés au tableau IX.

En général, les résultats du modèle 1 suggèrent que les caractéristiques personnelles sont associées à l'entourage délinquant ($F = 5,64, p < 0,001$) et qu'elles permettent d'expliquer 14% de la variance. Plus un délinquant présente des traits antisociaux (plus particulièrement de l'impulsivité ainsi que de l'agressivité et de l'irritabilité – voir Annexe F) ($\beta = 0,19, p < 0,05$) et une moralité antisociale élevée ($\beta = 0,20, p < 0,05$), plus il rapportera de personnes délinquantes dans son entourage. Notons cependant que le meilleur prédicteur du nombre de personnes criminalisées dans l'entourage du délinquant est le lieu de recrutement ($\beta = 0,25, p < 0,01$). Ainsi, les délinquants suivis aux CJ rapportent 1,26 fois plus de personnes criminalisées dans leur entourage que ceux suivis aux SC. Ainsi, bien que les caractéristiques personnelles soient associées à la quantité de personnes délinquantes dans l'entourage des contrevenants, leur âge (en général, les délinquants recrutés aux CJ sont plus jeunes que ceux recrutés aux SC) est un facteur à ne pas négliger. Ce résultat souligne une fois de plus que les adolescents tendraient à commettre leur crime avec leur entourage proche, mais que ce ne serait pas nécessairement le cas chez les délinquants adultes (Reiss & Farrington, 1991; Warr, 1996).

Les résultats du modèle 2 suggèrent également que les caractéristiques personnelles seraient associées à l'appartenance autorévolée au GDR ($X^2 = 9,58, p < 0,05$). Toutefois, seuls les traits antisociaux (plus particulièrement l'agressivité et l'irritabilité ainsi que l'escroquerie et la manipulation – voir Annexe F) seraient statistiquement associés au fait de se reconnaître comme membre des GDR (rapport de cote = 2,63, $p < 0,10$). Pour chaque augmentation d'une unité de la mesure des traits antisociaux, le délinquant a 2,63 fois plus de chance de rapporter qu'il est un

membre d'un GDR. Le lieu de recrutement ne semble pas avoir d'effet sur l'appartenance autorévélee à un GDR.

Tableau IX. Régression linéaire multiple et logistique de l'entourage en fonction des caractéristiques personnelles⁶⁰

	Modèle 1 – Entourage délinquant		Modèle 2 – Membre de GDR	
	b	Beta	b	Rapport de cote
Centres jeunesse	1,26**	0,25	-0,28	0,75
Caractéristiques personnelles				
Précocité criminelle	0,01	0,00	-0,10	0,91
Traits antisociaux	1,00*	0,19	0,97†	2,63
Moralité antisociale	0,65*	0,20	0,23	1,26
F / X²		5,64***		9,58*
R² ajusté⁶¹		0,14		-
% de bonne classification		-		62,4%
n		119		117

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

En bref, les résultats du tableau IX suggèrent qu'il semble bel et bien exister un lien, bien que modéré, entre les caractéristiques personnelles et l'entourage. Plus un délinquant présente des caractéristiques personnelles antisociales, plus il aura tendance à s'entourer d'un grand nombre de personnes criminalisées, dont des membres de GDR. Ainsi, les participants ayant une propension à la délinquance plus élevée seraient donc bel et bien davantage entourés de délinquants.

Un troisième élément s'ajoute toutefois à la formation de situations criminogènes. Bien que le fait de présenter certaines caractéristiques personnelles et d'être entouré de délinquants favorise la délinquance (Andrews & Bonta, 2010), plusieurs ont également soulevé l'importance des activités non structurées (ou le style de vie) dans l'explication de la délinquance (Cusson, 2005; Osgood et al., 1996). En effet, être entouré d'un groupe de pairs qui s'adonnent fréquemment à des activités non structurées et troubler la paix fréquemment favoriserait la délinquance par la rencontre plus fréquente de contextes propices au crime. Notre style de vie serait influencé par nos caractéristiques personnelles et par le type de personnes qui nous entourent (Bernburg &

⁶⁰ La méthode utilisée pour gérer les données manquantes fait fluctuer le nombre de sujets disponibles pour l'évaluation de l'impact de chaque mesure indépendant sur la variable dépendante. Les « n » présentés dans les tableaux représentent le nombre de sujets qui n'ont aucune valeur manquante ce qui explique la fluctuation.

⁶¹ Dans l'ensemble des régressions présentées dans cette thèse, nous avons opté pour le R² ajusté plutôt que le R² sans ajustement comme mesure de proportion de variance expliquée et ce, pour deux raisons. Premièrement, le R² sans ajustement a tendance à être surestimé lorsque l'échantillon est petit et il est suggéré d'utiliser le R² ajusté afin de minimiser l'inflation due à la taille de l'échantillon (Tabachnick & Fidell, 2007). Deuxièmement, seul un R² ajusté peut être calculé dans les arbres de régression. L'utilisation du R² ajusté dans les régressions linéaires multiples permettra donc une comparaison entre les proportions de variance expliquée au chapitre cinq.

Thorlindsson, 2001; Cusson, 2005; Mahoney & Stattin, 2000; Pauwels & Svensson, 2009, 2010). En effet, les personnes ayant une propension à la délinquance éviteraient les cadres rigides et le mode de vie ennuyant. De plus, un entourage délinquant orienterait le style de vie vers la recherche d'opportunités criminelles, et donc d'activités non structurées. La prochaine section se consacre à l'analyse de l'interaction entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le mode de vie des délinquants.

LE STYLE DE VIE

Afin de comprendre les liens entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie, nous avons effectué trois régressions linéaires multiples. Les deux premières se concentrent sur le lien de chaque élément avec le style de vie, alors que la troisième intègre les deux afin d'évaluer l'apport unique de chacun. Les résultats sont présentés au tableau X. Afin de diminuer le nombre d'analyses de régression, nous avons créé une seule variable mesurant le style de vie oisif en jumelant les deux mesures (fréquence des activités non structurées du groupe de pairs et fréquence à laquelle le délinquant rapporte avoir troublé la paix). Vu qu'elles ne sont pas sur la même échelle de mesure, nous les avons d'abord standardisées en score Z puis nous avons fait la moyenne.

Tableau X. Régression linéaire multiple du style de vie en fonction des caractéristiques personnelles et de l'entourage

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	beta	b	beta	b	beta
Centres jeunesse	0,36*	0,20	0,30*	0,17	0,30†	0,17
Caractéristiques personnelles						
Précocité criminelle	-0,03*	-0,12	-	-	-0,03	-0,11
Traits antisociaux	0,57**	0,27	-	-	0,46*	0,22
Moralité antisociale	0,10	0,08	-	-	0,06	0,05
Entourage						
Entourage délinquant	-	-	0,08*	0,22	0,05†	0,14
Membre GDR	-	-	0,42**	0,23	0,29†	0,16
F	7,20***		7,74***		5,49***	
R² ajusté	0,16		0,13		0,19	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		2,93†	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		3,91*	
n	119		136		94	

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Le premier modèle de régression présenté au tableau X suggère que la précocité criminelle et les traits antisociaux sont associés au style de vie ($F = 7,20$, $p < 0,001$). Plus un délinquant a eu un début de carrière criminelle précoce et plus il présente des traits antisociaux (particulièrement de la recherche de sensation – voir Annexe F), plus il aura un style de vie oisif (beta = -0,12, $p < 0,05$ et beta = 0,27, $p < 0,01$ respectivement). Le second modèle suggère également que le type d'entourage du délinquant serait associé au mode de vie festif ($F = 7,74$, $p < 0,001$), et ce, avec une force légèrement moins élevée que le premier modèle ($r^2 = 0,13$ et $r^2 = 0,16$ respectivement). En effet, plus l'entourage semble criminalisé (nombre de personnes délinquantes [beta = 0,22, $p < 0,05$] et membre de GDR [beta = 0,23, $p < 0,01$]), plus le style de vie sera oisif et déviant.

Le dernier modèle nous indique que les caractéristiques personnelles et l'entourage criminalisé apportent un effet unique à l'explication du style de vie ($F = 5,49$, $p < 0,001$). Autant l'ajout des caractéristiques personnelles à l'entourage ($F = 3,91$, $p < 0,05$; augmentation de 0,06 du r^2) que l'inverse ($F = 2,93$, $p < 0,10$; augmentation de 0,03 du r^2) permet de bonifier le modèle. Les mesures perdent toutefois un peu de leur pouvoir explicatif. La variance partagée entre les caractéristiques personnelles et l'entourage pourrait expliquer cette diminution. Finalement, pour l'ensemble des modèles de régression, le lieu de recrutement est associé au style de vie. Ainsi, les délinquants suivis par les CJ semblent avoir un style de vie plus déviant et oisif que ceux suivis par les SC.

* * *

En somme, ce second chapitre de résultats a permis de comprendre l'interdépendance entre les éléments favorisant la formation de situations criminogènes. Les personnes ayant une propension à la délinquance plus élevée semblent avoir tendance à être davantage entourées de personnes criminalisées et à avoir un style de vie plus oisif. L'entourage criminalisé semble également influencer le style de vie de ces délinquants. Notons cependant que ce type d'entourage et ce style de vie semblent plus fréquents chez les délinquants recrutés aux CJ. Ainsi, tous les éléments sont généralement associés les uns aux autres (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Cusson,

2005; Gottfredson & Hirschi, 1990; Mahoney & Stattin, 2000; Osgood et al., 1996; Pauwels & Svensson, 2009, 2010).

Rappelons qu'une situation criminogène est composée d'une personne, ayant une propension à la délinquance élevée, en interaction avec une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime. Ces situations se formeraient plus fréquemment lorsque cette personne est en présence d'un entourage criminalisé et que son style de vie est festif et oisif. L'interdépendance entre ces éléments souligne donc que ces trois éléments peuvent effectivement être présents plus fréquemment chez certains délinquants, provoquant une conjoncture favorable à la perpétration d'un crime et à une délinquance plus prolifique chez ces derniers.

Ainsi, les personnes présentant une plus grande propension à la délinquance, évoluant dans des contextes favorisant la mise en place d'opportunités criminelles et étant entourés d'autres délinquants devraient voir davantage de situations criminogènes se former. Ces formations plus fréquentes devraient se traduire par une délinquance plus prolifique. C'est ce que nous aborderons au prochain chapitre.

Chapitre 5 – La formation de situations criminogènes pour expliquer la nature de la délinquance

L'objectif de ce dernier chapitre de résultats est maintenant d'analyser le lien entre la formation de situations criminogènes et la nature de la délinquance des contrevenants de notre échantillon. Deux approches statistiques seront utilisées afin d'atteindre cet objectif. Dans un premier temps, l'impact des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie sur la nature de la délinquance sera évalué à partir d'une stratégie additive grâce à des régressions linéaires multiples. Selon la perspective de l'émergence, les éléments interagissent entre eux de façon non linéaire, et les modèles additifs (comme la régression linéaire multiple) ne permettraient pas de bien saisir l'interaction entre ces éléments et leur impact sur la délinquance (Holland, 1998; Sullivan et al., 2012; Walker, 2007). Ainsi, dans un deuxième temps, l'impact des éléments favorisant la formation de situations criminogènes sera examiné à partir d'une stratégie de partitionnement récursif grâce aux arbres de régression.

COMBINAISON ADDITIVE

À la fin du chapitre trois, nous avons identifié les différents paramètres pouvant servir à mesurer la délinquance prolifique. Ces derniers sont tous reliés les uns aux autres et nous permettent de comprendre la nature de la délinquance sans toutefois alourdir cette recherche par de trop nombreuses mesures et analyses. Ainsi, dans ce chapitre, nous nous attarderons au lambda des crimes contre la personne et des crimes contre les biens, à la variété ainsi qu'à la gravité moyenne et maximale. Contrairement aux résultats présentés au chapitre trois, les lambdas des crimes contre la personne et des crimes contre les biens analysés dans ce chapitre incluent à la fois les délinquants rapportant au moins un crime dans la catégorie en question (comme il le fut présenté au chapitre trois) et ceux ne rapportant pas de crimes dans cette catégorie. De plus, les lambdas des crimes contre la personne et contre les biens étant très asymétriques positifs (voir chapitre trois), ces deux mesures ont été transformées en logarithme afin de normaliser les distributions et d'amoindrir l'impact des valeurs extrêmes. Les analyses de corrélation entre ces paramètres et les éléments favorisant la formation de situations criminogènes sont présentées au tableau XI.

Tableau XI. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage, le style de vie et les différentes mesures de la délinquance prolifique

	Crimes contre la personne (log)	Crimes contre les biens (log)	Variété	Gravité moyenne	Gravité maximale
Centres jeunesse	0,13 [†]	-0,05	0,14 [†]	0,02	0,15 [†]
Caractéristiques personnelles					
Précocité criminelle	-0,43***	-0,25**	-0,46***	-0,05	-0,36***
Traits antisociaux	0,44***	0,41***	0,40***	0,06	0,42***
Moralité antisociale	0,39***	0,40***	0,32***	0,15 [†]	0,30***
Entourage					
Entourage délinquant	0,38***	0,30***	0,32***	-0,04	0,24**
Membre GDR	0,29***	0,18*	0,11 ^b	0,07	0,20*
Style de vie					
Freq. activités non structurées des pairs	0,42***	0,32***	0,36***	0,12 ^b	0,33***
Freq. troubler la paix	0,40***	0,32***	0,40***	0,09	0,29***

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; [†] = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

En général, les résultats présentés au tableau XI indiquent que les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie sont associés aux lambdas des crimes contre la personne et contre les biens, à la variété et à la gravité maximale, et ce, dans le sens attendu. En effet, plus la propension à la délinquance est élevée, plus l'entourage criminalisé est nombreux, plus le style de vie est déviant et oisif, alors plus les lambdas des crimes contre la personne et contre les biens, la variété et la gravité maximale seront également élevés (corrélation entre 0,11 et -0,46). Il est à noter que les deux mesures du style de vie semblent expliquer une proportion similaire des différentes mesures de la nature de la délinquance, et ce, même si une concerne les activités du groupe de pairs et l'autre le délinquant lui-même. Finalement, seulement la moralité antisociale ($r = 0,15$, $p < 0,10$) et la fréquence des activités non structurées du groupe de pairs ($r = 0,12$, $p < 0,20$) sont marginalement associées significativement à la gravité moyenne.

La fréquence

Afin d'analyser l'impact direct de chacun des éléments favorisant la formation de situations criminogènes sur le lambda des crimes rapportés par les délinquants, trois modèles de régression linéaires multiples ont été créés. Par la suite, deux régressions linéaires multiples avec un mode d'entrée par bloc ont été réalisées afin d'analyser l'apport explicatif unique de chaque bloc de variables en fonction des autres. Les résultats des régressions concernant le lambda des

crimes contre la personne sont présentés au tableau XII et ceux ayant trait aux crimes contre les biens, au tableau XIII.

Les résultats des trois premiers modèles de régression linéaires multiples présentés au tableau XII indiquent que chaque élément favorisant la formation de situations criminogènes est associé au lambda des crimes contre la personne. Les caractéristiques personnelles permettent d'expliquer 28 % de la variance du lambda des crimes contre la personne ($F = 13,29$, $p < 0,001$), l'entourage permet d'en expliquer 20 % ($F = 12,33$, $p < 0,001$) et le style de vie, 23 % ($F = 15,09$, $p < 0,001$). Dans le modèle 4, bien que l'ajout des mesures de l'entourage aux mesures de la propension à la délinquance entraîne une diminution du pouvoir explicatif de chacune d'entre elles, on explique dorénavant 35 % de la variance du lambda des crimes contre la personne ($F = 11,31$, $p < 0,001$). De plus, chacun des éléments semble avoir un effet unique dans l'explication de ce paramètre ($F = 7,10$, $p < 0,01$ et $F = 9,72$, $p < 0,001$). Dans le modèle 5, lorsqu'on introduit le style de vie, les différentes mesures perdent encore de leur force mais demeurent significativement associées au lambda des crimes contre la personne et on parvient ainsi à expliquer 40 % de la variance ($F = 10,35$, $p < 0,001$). De plus, le style de vie vient bonifier l'explication des caractéristiques personnelles et de l'entourage du délinquant ($F = 5,18$, $p < 0,01$).

Ainsi, plus un délinquant a eu un début de carrière criminelle précoce ($\beta = -0,16$, $p < 0,10$), plus il présente des traits antisociaux et une moralité antisociale élevés ($\beta = 0,15$, $p < 0,10$ et $\beta = 0,15$, $p < 0,10$ respectivement), plus il a un entourage criminalisé nombreux, dont des membres de GDR ($\beta = 0,19$, $p < 0,05$ et $\beta = 0,14$, $p < 0,10$ respectivement), plus son groupe de pairs s'adonne fréquemment à des activités non structurées ($\beta = 0,17$, $p < 0,05$) et plus il trouble la paix fréquemment ($\beta = 0,16$, $p < 0,10$), plus il commet de crimes contre la personne.

Tableau XII. Régressions linéaires multiples du lambda des crimes contre la personne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centres jeunesse	0,14	0,20	0,07	0,05	0,01	0,00	0,06	0,05	-0,01	-0,01
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,05**	-0,22	-	-	-	-	-0,05*	-0,21	-0,04†	-0,16
Traits antisociaux	0,44**	0,27	-	-	-	-	0,33*	0,20	0,24†	0,15
Moralité antisociale	0,19*	0,20	-	-	-	-	0,14†	0,15	0,14†	0,15
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,10***	0,35	-	-	0,07**	0,24	0,05*	0,19
Membre GDR	-	-	0,38**	0,27	-	-	0,25*	0,18	0,19†	0,14
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,18***	0,31	-	-	0,10*	0,17
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,33***	0,29	-	-	0,18†	0,16
F	13,29***		12,33***		15,09***		11,31***		10,35***	
R² ajusté	0,28		0,20		0,23		0,35		0,40	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		7,10**		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		9,72***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		5,18**	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		7,19***	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; a = p<0,15; b= p<0,20

Les trois éléments favorisant la formation de situations criminogènes seraient donc importants à considérer dans l'explication du lambda des crimes contre la personne. Un début de carrière criminelle précoce indique que le délinquant a commencé à poser à un jeune âge des actes délinquants pour atteindre ses buts. Une moralité qui accepte la perpétration de crimes violents et des traits antisociaux élevés (particulièrement l'agressivité et l'irritabilité ainsi que l'escroquerie et la manipulation – voir Annexe G) jumelés à cette précocité caractérise un délinquant qui est prêt à utiliser les autres pour son propre profit et qui n'y voit moralement pas d'inconvénients. Il pourra ainsi se battre avec d'autres dans le but d'asseoir son statut ou sa supériorité ou bien commettre des vols qualifiés sans remords. Ce délinquant, dans un contexte favorable au crime, sera plus facilement motivé à commettre des voies de fait en raison de son côté irritable et agressif. Ce délinquant « motivé », dans une situation criminogène, sera donc en mesure de juger plus fréquemment un crime contre la personne de façon favorable et d'opter pour ce comportement. Ces situations seront plus fréquentes en fonction du nombre de délinquants présents dans l'entourage de cette personne. En effet, ces derniers, par leur simple présence ou par leurs encouragements, peuvent transformer de simples disputes lors d'une fête en conflits qui dégénèrent. De plus, l'appartenance à un GDR pourra lui fournir plusieurs sources de motivation pour commettre des crimes contre la personne, comme les règlements de compte et la défense du territoire. Finalement, un style de vie oisif et festif pourra placer le délinquant plus fréquemment dans des contextes favorables au crime lui permettant ainsi de saisir les diverses opportunités criminelles qui s'offriront à lui.

Les résultats des régressions concernant le lambda des crimes contre les biens offrent un portrait similaire. Bien que les résultats présentés aux modèles 1, 2 et 3 du tableau XIII indiquent que les caractéristiques personnelles ($F = 9,51, p < 0,001$), l'entourage ($F = 5,89, p < 0,001$) et le style de vie ($F = 8,33, p < 0,001$) semblent expliquer significativement le lambda des crimes contre les biens, ceux-ci ont un pouvoir explicatif moins élevé. En effet, autant la proportion de variance expliquée par les caractéristiques personnelles diminue (0,28 pour les crimes contre la personne et 0,21 pour les crimes contre les biens), que celle de l'entourage (0,20 pour les crimes contre la personne et 0,10 pour les crimes contre les biens) et du style de vie (0,23 pour les crimes contre la personne et 0,14 pour les crimes contre les biens) diminue. Il n'en demeure pas moins que les mesures favorisant la formation de situations criminogènes sont encore liées au lambda.

Tableau XIII. Régressions linéaires multiples du lambda des crimes contre les biens en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centres jeunesse	0,11	0,06	-0,05	-0,02	-0,10	-0,05	0,02	0,01	-0,07	-0,04
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,01	-0,01	-	-	-	-	0,00	0,00	0,02	0,05
Traits antisociaux	0,67**	0,29	-	-	-	-	0,58**	0,25	0,49*	0,22
Moralité antisociale	0,37**	0,29	-	-	-	-	0,32**	0,24	0,32**	0,25
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,12**	0,30	-	-	0,07*	0,19	0,06*	0,17
Membre GDR	-	-	0,32*	0,16	-	-	0,15	0,10	0,06	0,03
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,20**	0,25	-	-	0,15*	0,18
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,37**	0,24	-	-	0,17	0,11
F	9,51***		5,89***		8,33***		6,74***		6,09***	
R² ajusté	0,21		0,10		0,14		0,23		0,26	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		2,46†		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		7,60***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		3,41*	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		4,94***	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; a = p<0,15; b= p<0,20

Dans le modèle 4, l'addition de l'entourage aux caractéristiques personnelles fait, encore une fois, diminuer la force de chaque mesure, mais le modèle explique dorénavant 23 % de la variance du lambda des crimes contre les biens ($F = 6,74$, $p < 0,001$). De plus, tout comme pour l'explication du lambda des crimes contre la personne, les caractéristiques personnelles ($F = 7,60$, $p < 0,001$) et l'entourage ($F = 2,46$, $p < 0,10$) semblent avoir un apport respectif unique. Les conclusions sont similaires pour le modèle 5 : l'ajout du style de vie permet de bonifier le pouvoir explicatif du modèle (26 %), mais fait diminuer l'apport unique de chaque mesure. De plus, le style de vie semble également bonifier l'explication de ces deux éléments ($F = 3,41$, $p < 0,05$). Ainsi, plus un délinquant présente des traits antisociaux et une moralité antisociale élevée ($\beta = 0,22$, $p < 0,05$ et $\beta = 0,25$, $p < 0,01$ respectivement), plus il a un entourage criminalisé nombreux ($\beta = 0,17$, $p < 0,05$) et plus son groupe de pairs s'adonne fréquemment à des activités non structurées ($\beta = 0,18$, $p < 0,05$), plus il commet de crimes contre les biens.

À l'instar de l'explication des crimes contre la personne, l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes semble important dans l'explication du lambda des crimes contre les biens. La moralité antisociale est toujours aussi importante, ainsi que les traits antisociaux. Toutefois, comparativement à celui des crimes contre la personne, le lambda des crimes contre les biens est davantage le lot de délinquants impulsifs et à la recherche de sensations fortes (voir Annexe G). À ce titre, nos résultats trouvent écho dans les travaux de Wright et Decker (1994). En effet, les délinquants commettent généralement des cambriolages dans le but de se procurer de l'argent afin de régler un problème immédiat (comme de l'achat de drogue, de vêtements ou des biens de subsistance). Ce sont des gens qui vivent au jour le jour et pour lesquels les emplois légitimes ne sont pas une source d'argent assez rapide. Bien que le premier motif de cambriolage soit cette recherche d'argent, il n'en reste pas moins que ces délinquants retirent un certain plaisir, lors de cambriolages, qui découle de l'excitation produite par le crime lui-même.

La fréquence d'activités du groupe de pairs et le nombre de délinquants dans l'entourage de la personne favoriseront encore une fois les contextes propices aux crimes et les opportunités criminelles. En effet, les cibles attrayantes pour les cambriolages sont généralement identifiées d'avance par les délinquants et sont utilisées au moment où le délinquant a besoin d'argent (Wright & Decker, 1994). Celles-ci peuvent découler d'une information obtenue d'un autre délinquant ou bien avoir fait l'objet d'un repérage par le délinquant lors de ses activités

quotidiennes. Par exemple, passer sa journée à traîner est une bonne façon pour repérer des maisons isolées, un mur pour faire des graffitis ou une voiture déverrouillée. Ainsi, un délinquant impulsif, à la recherche de sensation et avec une moralité délinquante présente les caractéristiques requises pour faire carrière dans les crimes contre les biens. Si ce dernier a beaucoup de temps libre afin d'identifier des cibles intéressantes ou des collègues qui lui fournissent de bons tuyaux, il aura tout à sa portée afin que se forme une situation criminogène lorsque le besoin se fera sentir. Notons toutefois que les variables mesurant l'appartenance autorévolée au GDR et le fait de troubler la paix ne sont plus significatives dans le modèle 5 comparativement à celui pour expliquer le lambda des crimes contre la personne. Les membres de GDR et troubler la paix favoriseraient donc davantage les opportunités pour les crimes violents que non violents.

En résumé, les analyses de régression du lambda des crimes contre la personne et de celui des crimes contre les biens suggèrent que l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes est associé à un volume de crimes violents et non violents plus important et que chacun fournit un apport unique à cette explication. Ces résultats corroborent les travaux qui suggéraient que le style de vie, l'entourage et la propension à la délinquance avaient tous un apport unique dans l'explication du volume de crimes commis (Haynie & Osgood, 2005; Osgood et al., 1996; Svensson & Pauwels, 2010; Wikström et al., 2012; Wikström & Svensson, 2008). Toutefois, bien que la moralité antisociale soit associée autant aux crimes contre les biens que ceux contre la personne, différents aspects des traits antisociaux, de l'entourage et du style de vie sont associés à chaque catégorie de crimes. D'un côté, l'agressivité et l'irritabilité, ainsi que l'escroquerie et la manipulation, vont amener le délinquant à ignorer les conséquences directes sur les victimes et à avoir une délinquance violente plus importante. L'association entre la précocité criminelle, l'association à un GDR, la fréquence à laquelle le délinquant trouble la paix et le lambda des crimes contre la personne (et non avec celui des crimes contre les biens) suggère qu'un investissement plus important dans un monde délinquant et déviant favoriserait le volume des crimes violents. D'un autre côté, l'impulsivité et la recherche de sensations fortes, le nombre de personnes criminalisées dans l'entourage et la fréquence à laquelle le groupe de pairs s'adonne à des activités non structurées sont associées à une délinquance non violente plus importante. Ces éléments suggèrent que faire carrière dans les crimes contre les biens ne nécessiterait pas le même investissement dans le monde de la délinquance.

Ainsi, le modèle théorique proposé s'appliquerait autant pour expliquer le volume des crimes contre la personne et contre les biens. Toutefois, une conjecture particulière entre certains traits de personnalité, un entourage plus criminalisé (avec la présence d'un GDR) et un style de vie plus déviant (troubler fréquemment la paix dénote un mode de vie encore plus oisif et festif que d'avoir un groupe de pairs qui s'adonne à des activités non structurées) serait nécessaire pour faire émerger un crime violent et, par conséquent, une délinquance violente. Bien que ces analyses du lambda nous renseignent sur l'impact des éléments criminogènes sur le volume des crimes, les délinquants tendent à commettre des crimes dans plusieurs catégories et à ne pas se spécialiser dans une forme de crimes en particulier. La prochaine section s'attardera donc au lien entre la variété et les éléments favorisant la formation de situations criminogènes.

La variété

Les analyses présentées au chapitre trois ont souligné le peu de spécialisation criminelle chez les délinquants et leur tendance à la variété. Les mêmes séries de régression ont été effectuées afin d'évaluer l'impact de la formation de situations criminogènes sur la variété de la délinquance. Les résultats sous le modèle 1 du tableau XIV suggèrent que les caractéristiques personnelles permettent d'expliquer 26 % de la variance de la variété des crimes rapportés ($F = 11,83$, $p < 0,001$). Le modèle 2 indique que l'entourage semble également important pour expliquer la variété ($F = 5,32$, $p < 0,001$) mais dans une moins grande mesure ($r^2 = 0,09$). Finalement, le style de vie est également lié à la variété ($F = 11,53$, $p < 0,001$), et ce, dans une proportion légèrement moindre que celle de la propension à la délinquance ($r^2 = 0,20$). À l'instar des analyses du lambda, les résultats de la régression présentés sous le modèle 4 indiquent que les caractéristiques personnelles ($F = 10,29$, $p < 0,001$) et l'entourage ($F = 2,43$, $p < 0,10$) ont un apport unique dans l'explication de la variété de la délinquance. De plus, bien que la force de chaque mesure diminue, l'addition de ces deux éléments permet de bonifier le modèle ($F = 8,17$, $p < 0,001$; $r^2 = 0,27$). Finalement, l'ajout du style de vie au modèle 5 permet également d'augmenter la proportion de variance expliquée ($F = 7,74$, $p < 0,001$; $r^2 = 0,32$) et cet élément apporte aussi une contribution unique à l'explication de la variété de la délinquance ($F = 4,93$, $p < 0,01$).

Tableau XIV. Régressions linéaires multiples de la variété en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centres jeunesse	0,32	0,09	0,23	0,07	0,10	0,03	0,15	0,04	-0,02	-0,01
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,16**	-0,30	-	-	-	-	-0,16**	-0,30	-0,14**	-0,26
Traits antisociaux	0,89*	0,22	-	-	-	-	0,80*	0,20	0,52 ^a	0,13
Moralité antisociale	0,28 ^b	0,13	-	-	-	-	0,19	0,09	0,17	0,07
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,20**	0,30	-	-	0,13*	0,19	0,10 [†]	0,15
Membre GDR	-	-	0,32	0,09	-	-	-0,01	-0,01	-0,09	0,02
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,34**	0,24	-	-	0,19 [†]	0,15
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,85***	0,31	-	-	0,55*	0,20
F	11,83***		5,32**		11,53***		8,17***		7,74	
R² ajusté	0,26		0,09		0,20		0,27		0,32	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		2,43 [†]		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		10,29***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		4,93**	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		5,29***	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

Ainsi, plus un délinquant a eu un début de carrière criminelle précoce ($\beta = -0,26$, $p < 0,01$), plus il présente des traits antisociaux (principalement la recherche de sensations fortes – voir Annexe – G) ($\beta = 0,13$, $p < 0,15$), plus il a un entourage criminalisé nombreux ($\beta = 0,15$, $p < 0,10$) et plus son groupe de pairs s'adonne fréquemment à des activités non structurées ($\beta = 0,15$, $p < 0,10$), plus il trouble la paix souvent ($\beta = 0,20$, $p < 0,05$), plus il aura une délinquance variée.

Au même titre que les analyses du volume des crimes, les différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes semblent expliquer la variété de la délinquance. Bien que l'élément le plus fortement associé à la variété soit la précocité criminelle (Piquero et al., 1999), les autres éléments favorisant une conjecture pour faire émerger un crime demeurent significatifs (ou marginalement significatifs). Ainsi, une personne avec un style de vie oisif et festif avec un entourage délinquant pourra être placée plus souvent face à différents types d'opportunités criminelles dans des contextes favorables au crime (McGloin & Piquero, 2010; Warr, 1996). Si cette personne recherche des sensations fortes et qu'elle a commencé sa carrière criminelle à un jeune âge, il y a de fortes chances qu'elle profite de ces diverses occasions, peu importe leur nature, simplement pour l'excitation qu'elles procurent ou par habitude.

La gravité

Différentes mesures de la gravité des crimes commis ont été présentées au chapitre trois. Rappelons que la gravité moyenne a été calculée en additionnant l'IGC de tous les crimes rapportés par un délinquant et en divisant cette somme par son lambda total. De son côté, la gravité maximale correspond au niveau de gravité le plus élevé atteint par un délinquant au cours de la période de temps à l'étude et est mesurée à partir d'une variable ordinale. Les résultats des régressions concernant la gravité moyenne sont présentés au tableau XV, alors que ceux concernant la gravité maximale sont présentés au tableau XVI.

Les résultats présentés au tableau XV corroborent les résultats des analyses de corrélation (voir tableau XI) indiquant que peu d'éléments favorisant la formation de situations criminogènes sont associés à la gravité moyenne. En effet, ni les caractéristiques personnelles ($F = 0,73$, $p > 0,05$), ni l'entourage ($F = 0,35$, $p > 0,05$) ni le style de vie ($F = 0,68$, $p > 0,05$) ne sont statistiquement associés à la gravité moyenne. L'addition de ces trois éléments n'améliore pas le modèle explicatif. Notons toutefois que la moralité antisociale est marginalement significative dans

le modèle 5 ($\beta = 0,17$, $p < 0,15$) suggérant que seulement cet élément serait important à considérer pour expliquer la gravité moyenne.

Ces résultats ne sont pas étonnants, étant donné que la gravité moyenne mesure la gravité de chaque crime comme si le délinquant n'en avait commis qu'un. Une personne ayant commis 247 crimes dans cinq sous-catégories différentes pourrait avoir la même gravité moyenne qu'une personne qui n'a commis qu'un seul crime. Le volume de crimes a donc moins d'importance. Par conséquent, la quantité d'opportunités auxquelles le délinquant a accès n'a que peu d'utilité dans l'explication de cette mesure. Les éléments favorisant une fréquence plus élevée de situations criminogènes sont moins pertinents pour cette caractéristique de la délinquance.

Les résultats présentés au tableau XVI indiquent que les caractéristiques personnelles permettent d'expliquer une proportion de la variance de la gravité maximale ($F = 9,76$, $p < 0,001$) légèrement plus faible que celle de la variété ($r^2 = 0,26$ pour la variété et $r^2 = 0,22$ pour la gravité). Le modèle 2 suggère que l'entourage a également un impact significatif ($F=4,61$, $p<0,01$), mais de moindre importance que les caractéristiques personnelles ($r^2 = 0,08$). Le modèle 3 suggère le même constat pour le style de vie ($F = 7,19$, $p < 0,001$; $r^2 = 0,13$). Alors que la proportion de variance expliquée par le modèle 2 est similaire à celle du même modèle pour la variété ($r^2 = 0,09$), celle du modèle 3 est plus faible ($r^2 = 0,20$ pour la variété et $r^2 = 0,13$ pour la gravité).

Les résultats des régressions linéaires multiples des modèles 4 et 5 du tableau XVI suggèrent que, comparativement au volume des crimes et à la variété de la délinquance, l'ajout de l'entourage aux caractéristiques personnelles ne semble pas bonifier le pouvoir explicatif du modèle ($F=1,21$, $p>0,05$). À l'inverse, l'ajout des caractéristiques personnelles à l'entourage semble bonifier ce dernier élément ($F=7,73$, $p<0,001$). Ces résultats soulignent l'apport unique principalement des caractéristiques personnelles dans l'explication de la gravité maximale. L'addition du style de vie du délinquant permet également d'améliorer marginalement le modèle de prédiction ($F=1,90$, $p<0,20$; $r^2 = 0,23$). Les éléments favorisant la formation de situations criminogènes, principalement la propension à la délinquance et le style de vie, permettraient donc d'expliquer la gravité maximale atteinte par un délinquant au cours de la dernière année. Ainsi, plus un délinquant présente des traits antisociaux (principalement l'agressivité et l'irritabilité ainsi que l'escroquerie et la manipulation) ($\beta = 0,24$, $p < 0,05$ respectivement) et plus son groupe de pairs s'adonne à des activités non structurées ($\beta = 0,16$, $p < 0,10$), plus la gravité maximale de ses crimes sera élevée.

Tableau XV. Régressions linéaires multiples de la gravité moyenne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centres jeunesse	4,04	0,03	5,15	0,04	-1,43	-0,01	7,65	0,06	4,28	0,03
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	0,35	0,02	-	-	-	-	0,36	0,02	0,91	0,05
Traits antisociaux	1,00	0,01	-	-	-	-	0,69	0,01	-2,21	-0,02
Moralité antisociale	12,87 ^a	0,15	-	-	-	-	14,40 ^a	0,17	14,51 ^a	0,17
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	-1,30	-0,05	-	-	-2,44	-0,10	-3,00	-0,12
Membre GDR	-	-	10,12	0,08	-	-	7,85	0,06	4,84	0,04
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	5,33	0,10	-	-	5,55	0,11
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	5,14	0,05	-	-	5,02	0,05
F	0,73		0,35		0,68		0,65		0,66	
R² ajusté	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		0,64		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		0,98		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		0,72	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		0,71	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XVI. Régressions linéaires multiples de la gravité maximale (crime commis le plus grave) en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centres jeunesse	0,77 ^a	0,12	0,64	0,10	0,33	0,05	0,64	0,10	0,40	0,07
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,17 [†]	-0,17	-	-	-	-	-0,16 [†]	-0,16	-0,12	-0,12
Traits antisociaux	2,22**	0,30	-	-	-	-	1,99**	0,27	1,78*	0,24
Moralité antisociale	0,49	0,12	-	-	-	-	0,40	0,10	0,41	0,10
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,25*	0,20	-	-	0,12	0,09	0,08	0,06
Membre GDR	-	-	1,22*	0,19	-	-	0,61	0,10	0,41	0,06
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,64**	0,25	-	-	0,38 [†]	0,16
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,96*	0,19	-	-	0,37	0,07
F	9,76***		4,61**		7,19***		6,34***		5,27***	
R² ajusté	0,22		0,08		0,13		0,22		0,23	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		1,21		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		7,73***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		1,90 ^b	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		4,07**	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

La considération de l'entourage semblerait donc être moins importante en ce qui a trait à l'explication de la gravité maximale comparativement au volume et à la variété. Contrairement à la gravité moyenne, la gravité maximale réfère au crime le plus grave commis par le délinquant parmi tous ceux qu'il a perpétrés. Une personne agressive et facilement irritable et qui a eu un début de carrière criminelle précoce (suggérant ainsi le recours à des actes délinquants par le passé) risque de commettre un crime grave si l'opportunité se présente et si le contexte le permet. Ainsi, bien que les caractéristiques personnelles du délinquant le prédisposent à la perpétration d'un crime grave (comme un vol qualifié ou l'utilisation d'une arme à feu), cette propension dépend du contexte dans lequel il évolue et des opportunités criminelles qui s'offrent à lui pour faire émerger un crime. Cependant, contrairement au volume et à la variété des crimes où le nombre d'opportunités criminelles a un impact sur l'explication de ces paramètres, pour expliquer la gravité, il ne suffit que d'une seule opportunité mais dans un contexte favorable au crime. Ceci pourrait expliquer le pouvoir explicatif moins important de l'entourage délinquant pour cet élément et, dans une moindre mesure, celui du style de vie.

* * *

En somme, de façon générale, l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes semble être associé à la nature de la délinquance. Un volume de crimes élevé risque plus facilement d'être rencontré chez une personne avec une propension à la délinquance élevée qui entrerait en contact plus fréquemment avec des contextes favorables au crime et, par conséquent, avec des opportunités criminelles. Contrairement à nos hypothèses, un style de vie déviant serait davantage associé à la délinquance prolifique que l'entourage délinquant.

En effet, une des mesures des caractéristiques personnelles est le meilleur prédicteur dans trois régressions sur quatre (lambda des crimes contre les biens, la variété et la gravité maximale⁶²). L'entourage délinquant est le meilleur prédicteur dans l'autre (lambda des crimes contre la personne) ainsi que le 3^e meilleur prédicteur pour la régression sur la variété (ex æquo avec les

⁶² Vu que seulement la moralité antisociale est marginalement associée à la gravité moyenne, nous discuterons que des quatre autres régressions pour l'instant.

activités non structurées du groupe de pairs). Contrairement à nos hypothèses, l'appartenance autorévoquée aux GDR n'est statistiquement associée qu'au lambda des crimes contre la personne (4^e meilleur prédicteur ex æquo avec la fréquence où le participant rapporte avoir troublé la paix). Ainsi, comme nous l'avons souligné au chapitre trois, cette mesure serait davantage le reflet d'un processus psychologique de l'adhésion à une culture (où la violence est valorisée) que celle d'un entourage délinquant nombreux favorisant les opportunités criminelles. Finalement, bien qu'aucune des mesures du style de vie ne soit le meilleur prédicteur des régressions présentées, elles sont le 2^e meilleur prédicteur dans deux régressions sur quatre (crimes contre la personne et gravité maximale), le 3^e meilleur prédicteur, après deux mesures de la propension à la délinquance, dans deux autres régressions (crimes contre les biens et variété, mais ex æquo avec l'entourage criminalisé pour cette dernière).

Alors que la moralité antisociale est associée au volume de crimes contre la personne et contre les biens, les différentes facettes des traits de personnalité sont liées, pour leur part, à l'une ou l'autre de ces catégories de crimes. En effet, l'agressivité et l'irritabilité ainsi que l'usage de l'escroquerie et de la manipulation favoriseraient une délinquance violente, alors que l'impulsivité et la recherche de sensations fortes mèneraient davantage à une délinquance non violente (voir Annexe G). Bien entendu, les délinquants présentant l'ensemble de ces caractéristiques pourraient commettre des crimes à la fois violents et non violents. De plus, le degré d'investissement dans un monde déviant (comme le suggère l'association à un GDR et le fait de troubler la paix fréquemment) et avoir un entourage délinquant important qui s'adonne fréquemment à des activités non structurées serait nécessaire pour expliquer le volume des crimes contre la personne. Ainsi, le modèle explicatif permettrait d'expliquer à la fois le lambda des crimes contre la personne et celui contre les biens. Toutefois, une intensité différente dans la conjecture des éléments favorisant la formation de situations criminogènes expliquerait différentes catégories de crimes.

Un délinquant à la recherche de sensations fortes, qui a investi le monde de la délinquance plus tôt, qui se retrouve fréquemment dans des contextes favorables au crime entouré de personnes criminalisées et, par conséquent, faisant plus souvent face à des opportunités criminelles aura une délinquance plus variée. Ce dernier ne fera que profiter des bonnes occasions criminelles qui se présenteront, quel que soit leur type. Parmi celles-ci, certaines pourront mener à des crimes graves.

Ainsi, la formation de situations criminogènes semble permettre l'explication de la délinquance prolifique. Rappelons que bien que la fréquence était similaire, les taux de participation à des crimes violents et une délinquance variée étaient davantage le lot des contrevenants recruté aux CJ que ceux des SC. De plus, les jeunes contrevenants rapportaient un style de vie plus déviant. Ainsi, le style de vie semblerait faciliter, ou permettre la rencontre plus fréquente entre une personne et un contexte favorable au crime, et, quand celui-ci n'est pas présent chez le délinquant, ce sont ses caractéristiques personnelles qui semblent être l'élément le plus important (voir tableau XIII sur le lambda des crimes contre les biens). Ainsi, les délinquants qui n'ont pas un style de vie déviant, mais qui présentent une propension à la délinquance élevée auraient d'autres moyens pour rencontrer des opportunités criminelles dans des contextes favorables aux crimes. Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre six.

Certains auteurs soulignent toutefois qu'une simple addition des éléments d'un système, mesurée selon une approche additive (comme les régressions linéaires multiples), ne serait pas suffisante pour expliquer l'émergence d'un phénomène (Holland, 1998; Sullivan et al., 2012; Walker, 2007; Wikström, 2010). Ces éléments agiraient ensemble afin de créer un phénomène plus grand que la simple somme des effets attendus s'ils avaient été considérés indépendamment les uns des autres. Cette interaction crée un impact que chaque élément pris individuellement n'aurait jamais pu obtenir. Ainsi, alors qu'une approche additive a permis de tirer des conclusions concernant l'apport unique de chaque élément favorisant la formation de situations criminogènes, une approche interactionnelle permettrait de mesurer la synergie entre ces éléments.

COMBINAISON INTERACTIONNELLE

Cette section a pour but d'analyser les effets d'interaction entre les éléments favorisant la formation de situations criminogènes et la nature de la délinquance. Pour ce faire, nous avons eu recours à une stratégie de partitionnement récursif grâce aux arbres de régression. Des arbres décisionnels ont été développés afin d'évaluer l'interaction entre, d'une part, les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie et, d'autre part, la fréquence, la variété et la gravité de la délinquance.

La fréquence

Un arbre de classification a été développé pour chacune des catégories de crimes dont le lambda a été étudié. Les résultats de l'arbre de régression portant sur le lambda des crimes contre la personne sont présentés à la figure 5, alors que ceux concernant les crimes contre les biens sont présentés à la figure 6. Les résultats présentés à la figure 5 permettent de souligner l'importance des caractéristiques personnelles (moralité antisociale : $F = 16,51$, $p < 0,001$ et précocité criminelle: $F = 11,51$, $p = 0,06$ et $F = 23,21$, $p < 0,001$) et du style de vie (fréquence des activités non structurées du groupe de pairs : $F = 6,64$, $p = 0,19$ et la fréquence à laquelle le délinquant trouble la paix : $F = 16,63$, $p < 0,01$ et $F = 12,99$, $p < 0,01$). Cet arbre permet la distinction de neuf sous-groupes de délinquants par rapport au lambda qu'ils affichent en lien avec leur volume de crimes contre la personne. Alors que la fréquence moyenne des crimes contre la personne est de $6,9^{63}$, le lambda des sous-groupes varie entre 0,07 et 37,7.

Parmi ces sous-groupes, on en retrouve trois avec des lambdas moyens relativement faibles. Les délinquants avec une moralité antisociale faible, qui rapportent n'avoir jamais troublé la paix et qui n'ont pas commencé à commettre des délits avant l'âge de 17 ans ont commis, en moyenne, 0,07 crime contre la personne (sous-groupe #1). Ceux qui ont également débuté leur carrière criminelle tardivement (au moins 17 ans lors du premier délit) mais qui ont une moralité antisociale modérée ont commis à peine plus de crimes que le sous-groupe #1, soit 0,14 (sous-groupe #4). L'autre sous-groupe qui présente une moralité faible, qui rapporte n'avoir jamais troublé la paix mais qui a débuté sa carrière criminelle avant l'âge de 17 ans ont un lambda moyen de 2,2 (sous-groupe #2).

Trois autres sous-groupes ont un lambda similaire, malgré le fait qu'ils ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Premièrement, les délinquants ayant une moralité antisociale faible et qui rapportent avoir troublé la paix au moins une fois ont commis, en moyenne, 6,6 crimes contre les biens (sous-groupe #3). Deuxièmement, les délinquants avec une moralité antisociale modérée, qui ont débuté leur carrière criminelle entre 11 et 16 ans et qui ont un groupe de pairs qui ne s'adonne pas quotidiennement à des activités non structurées présentent un lambda moyen légèrement inférieur, soit 4,6 (sous-groupe #5). Ainsi, le potentiel délinquant que présente une personne avec une propension à la délinquance modérée (moralité et précocité modérée) peut être

⁶³ Afin de faciliter la compréhension, nous ferons référence à la moyenne géométrique au lieu de la valeur logarithmique du lambda des crimes dans le texte.

diminué par un accès moins fréquent à des contextes criminogènes tout comme un potentiel plus faible peut être exacerbé par un style de vie plus délinquant. Troisièmement, les délinquants avec une moralité antisociale modérée, avec un début de carrière criminelle précoce (avant l'âge de 11 ans) et qui rapportent n'avoir jamais troublé la paix présentent un lambda moyen similaire au sous-groupe #3, soit 6,4. Ainsi, un délinquant avec une propension faible mais un style de vie plus déviant (sous-groupe #3) aura une délinquance aussi volumineuse que ceux qui ont une propension à la délinquance plus élevée mais un style de vie moins criminogène (sous-groupe #5 et #7).

Un autre sous-groupe présente un lambda relativement élevé (sous-groupe #6). En effet, les délinquants qui ont une moralité antisociale modérée, qui ont débuté leur carrière criminelle entre 11 et 16 ans et qui côtoient un groupe de pairs qui s'adonne quotidiennement à des activités non structurées auront le 3^e lambda moyen le plus élevé, soit 15,2. Finalement, deux sous-groupes présentent des lambdas élevés. Alors que les délinquants qui ont une moralité antisociale modérée, un début de carrière criminelle précoce (avant l'âge de 11 ans) et qui rapportent avoir troublé la paix à au moins une reprise présentent un lambda moyen de 26,5 (sous-groupe #8). Ceux avec une moralité antisociale élevée auront, pour leur part, le lambda moyen des crimes contre la personne le plus élevé, soit 39,7 (sous-groupe #9). Ce sous-groupe présente une moralité antisociale particulièrement élevée (au moins 3,55 sur une possibilité de 4). Ainsi, ces personnes ne verraient pratiquement aucune objection morale à gérer leur conflit (ou friction) grâce à des gestes violents; ils utilisent la violence sans même y penser ou évaluer la situation (par automatisme) (Andrews & Bonta, 2010; Wikström (2010). Ainsi, malgré leur moralité antisociale modérée, les délinquants du sous-groupe #8 auront un volume de crimes légèrement plus faible que ceux ayant une moralité antisociale élevée (sous-groupe #9) s'ils ont eu un début de carrière précoce et s'ils rapportent troubler la paix, ce qui suggère que ces deux éléments semblent avoir un effet de compensation pour le premier élément.

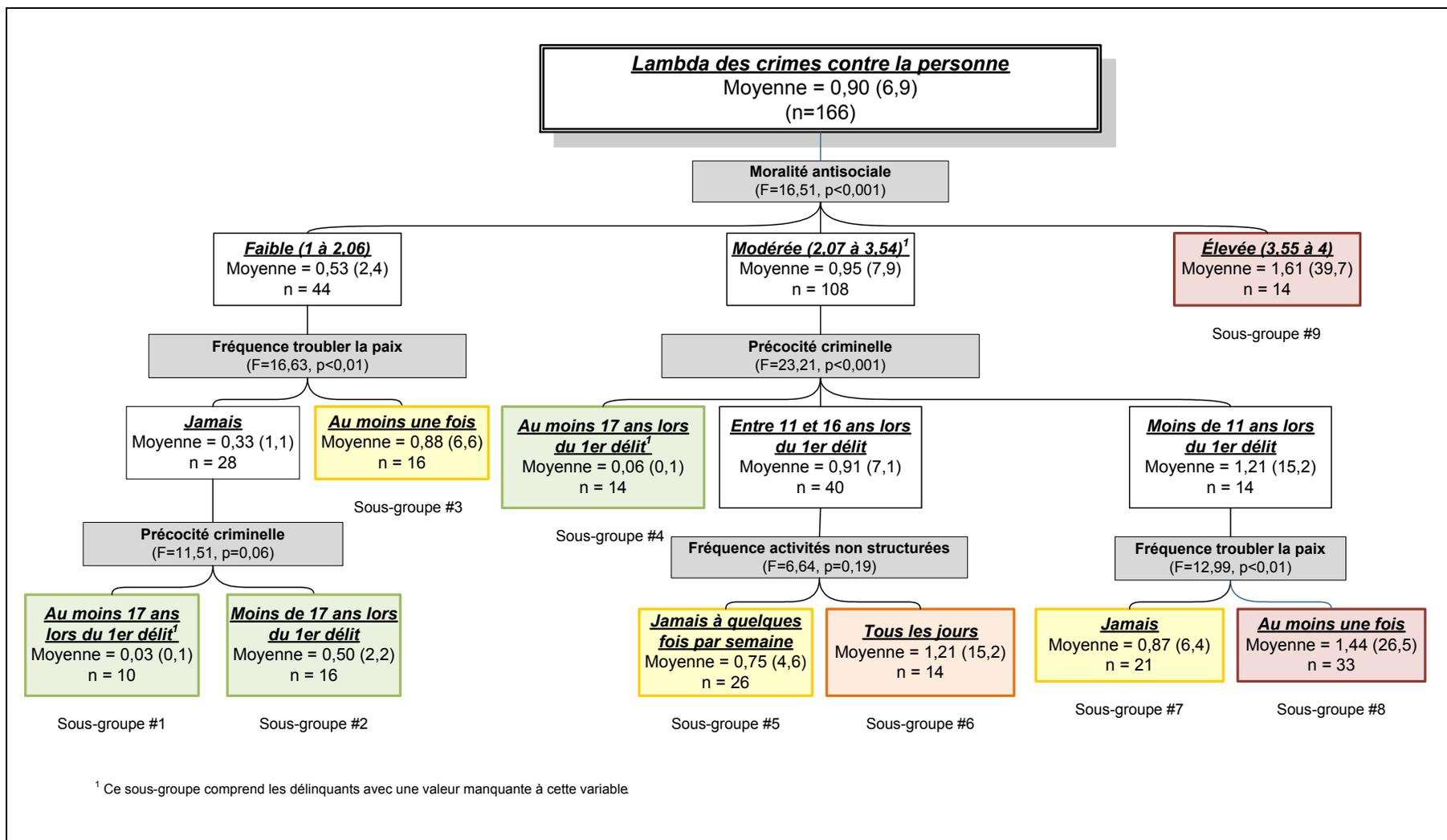
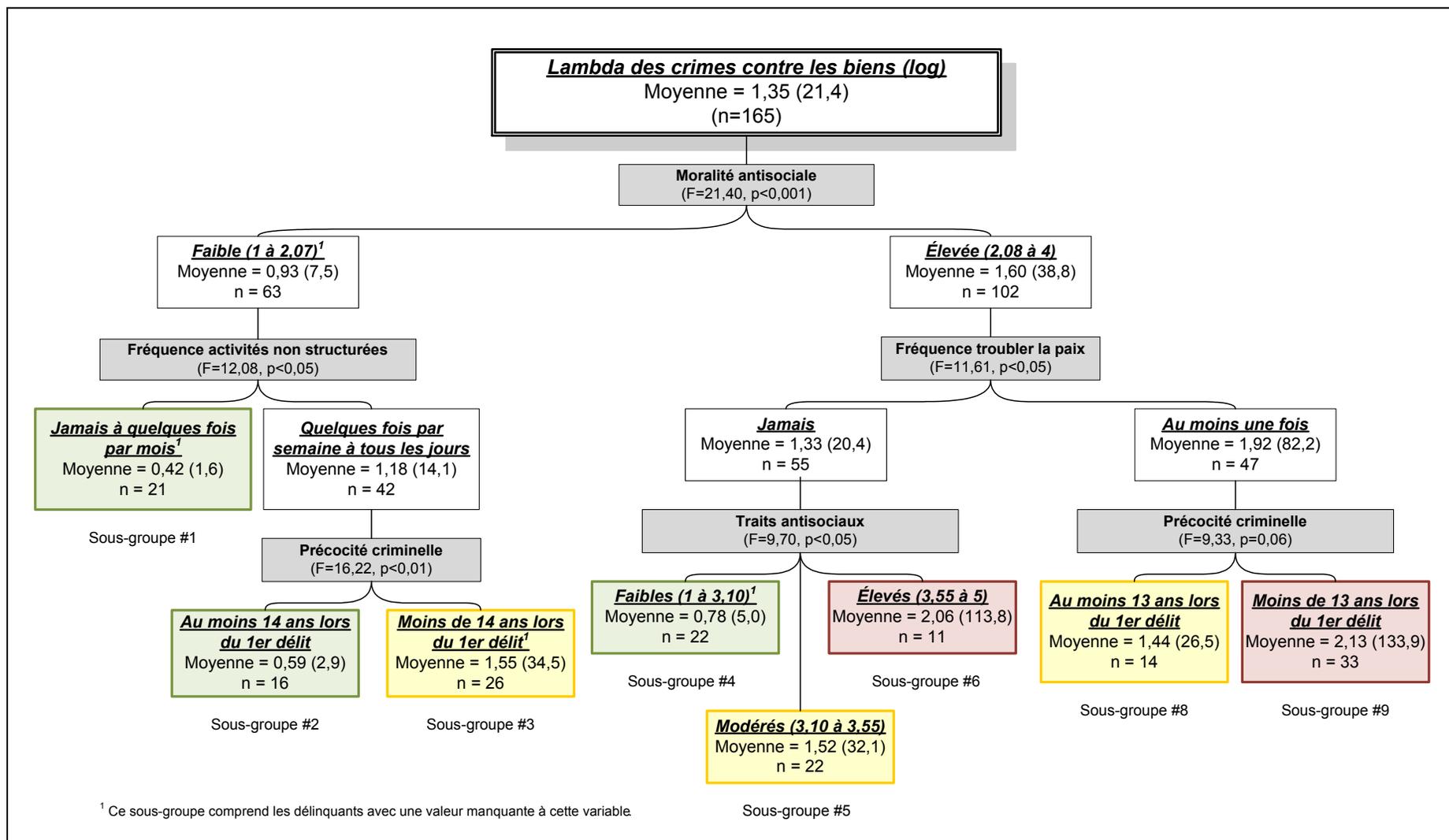


Figure 5. Arbre de régression de la fréquence des crimes contre la personne⁶⁴

⁶⁴ Les chiffres entre parenthèses correspondent à la moyenne géométrique (c'est-à-dire l'antilogarithme du sous-groupe).



En bref, le lambda des crimes contre la personne semble être une question de caractéristiques personnelles, mais également d'opportunités criminelles fournies par le style de vie. En effet, une propension à la délinquance faible ou modérée sera compensée par un style de vie plus déviant, ce qui donnera lieu à un volume de crimes similaire à celui des délinquants présentant une propension à la délinquance plus élevée. De plus, en tenant compte des effets d'interaction complexes entre les différents éléments, cet arbre de régression permet d'expliquer une proportion de variance expliquée du volume des crimes contre la personne légèrement supérieure à celle du modèle additif (respectivement r^2 ajusté = 0,40 et r^2 ajusté = 0,50).

On peut dresser un portrait similaire en ce qui a trait au lambda des crimes contre les biens. Les résultats présentés à la figure 6 soulignent, encore une fois, autant l'importance de la propension à la délinquance (précocité criminelle : $F = 16,22$, $p < 0,01$ et $F = 9,33$, $p = 0,06$, moralité antisociale : $F = 21,40$, $p < 0,001$ et traits antisociaux : $F = 9,70$, $p < 0,05$), que celle du style de vie (fréquence des activités non structurées du groupe de pairs : $F = 12,08$, $p < 0,05$ et fréquence à laquelle le délinquant trouble la paix : $F = 11,61$, $p < 0,05$). Cet arbre permet la distinction de huit sous-groupes de délinquants par rapport à leur lambda de crimes contre les biens. Alors que le lambda moyen est de 21,4, le lambda des sous-groupes varie entre 1,6 et 133,8.

Parmi les sept sous-groupes, on peut en distinguer trois avec un faible lambda (sous-groupes #1, #2 et #4), trois autres avec un lambda modéré (sous-groupes #3, #5 et #8) et deux avec un lambda élevé (sous-groupe #6 et #9). Les délinquants présentant une moralité antisociale faible et dont le groupe de pairs s'adonne peu fréquemment à des activités non structurées ont le lambda le plus faible (moyenne = 1,6) (sous-groupe #1). Ceux avec le même niveau de moralité, dont le groupe de pairs s'adonne plus souvent à des activités non structurées, et qui ont débuté leur carrière criminelle à au moins 14 ans ont un lambda moyen faible mais près du double du sous-groupe #1, soit 2,9 (sous-groupe #2). Finalement, les délinquants avec une moralité antisociale élevée mais qui rapportent n'avoir jamais troublé la paix et qui ont des traits antisociaux faibles présentent un lambda moyen de 5,0 (sous-groupe #4)

On peut remarquer que les trois sous-groupes avec des lambdas moyens modérés (sous-groupes #3, #5 et #8) sont positionnés à des endroits bien différents dans l'arbre de régression. En effet, les délinquants du sous-groupe #3 présentent une moralité antisociale faible, ont un groupe de pairs qui s'adonne plus fréquemment à des activités non structurées (comme le sous-groupe #2). Toutefois, les délinquants du sous-groupe #3 ont eu un début de carrière criminelle

plus précoce ce qui se traduit par un lambda moyen de 34,5, ce qui est 11 fois plus que le sous-groupe #2. Ce lambda de crime est similaire à celui des délinquants qui ont une moralité antisociale élevée, qui rapportent n'avoir jamais troublé la paix mais qui ont des traits antisociaux modérés, soit 32,1 (sous-groupe #5). Finalement, les délinquants qui présentent également une moralité antisociale élevée, qui rapportent avoir troublé la paix au moins une fois mais dont la carrière criminelle a débuté à au moins 13 ans ont un lambda de crimes légèrement plus bas que les sous-groupes #3 et #5, soit 26,5.

Finalement, les délinquants avec des lambdas moyens élevés ont tous une moralité antisociale élevée. Cependant, alors que le sous-groupe #6 rapporte n'avoir jamais troublé la paix mais avoir des traits antisociaux élevés (lambda moyen de 113,8), le sous-groupe #9 rapporte avoir troublé la paix au moins une fois et avoir débuté sa carrière criminelle avant l'âge de 13 ans (lambda moyen de 133,9)

En bref, à l'instar du lambda des crimes contre la personne, le lambda des crimes contre les biens semble être une question de caractéristiques personnelles, mais également d'opportunités criminelles fournies par le style de vie. On peut également remarquer l'effet d'interaction entre les différents éléments. Bien que plus un délinquant présente des éléments favorisant la formation de situations criminogènes, plus ce dernier aura un lambda important, la présence élevée de certains éléments peut venir compenser la présence plus faible des autres. Aussi, l'interaction de plusieurs éléments criminogènes présents chez la personne peut avoir un impact qui n'est pas linéaire; l'augmentation n'est la même au fur et à mesure que les éléments s'additionnent. De plus, au même titre que l'arbre de régression du lambda moyen des crimes contre la personne, cet arbre permet d'expliquer une proportion de variance du volume des crimes contre les biens supérieure à celle du modèle additif (respectivement r^2 ajusté = 0,41 et r^2 ajusté = 0,26). Jusqu'à maintenant, les résultats obtenus grâce à la méthode de partitionnement récursif viennent corroborer l'importance de la propension à la délinquance et du style de vie dans la formation de situations criminogènes mais, surtout, souligner l'interaction entre ces derniers dans l'explication du volume des crimes.

La variété

Les résultats de l'arbre de régression portant sur l'explication de la variété sont présentés à la figure 7. À l'instar de Wikström et Butterworth (2006) et contrairement aux analyses du volume des crimes, les résultats suggèrent que ce ne sont pas les caractéristiques personnelles qui permettent le mieux de distinguer les premiers sous-groupes, mais le style de vie (fréquence à laquelle la personne trouble la paix : $F = 27,35$, $p < 0,001$). Cet arbre de régression souligne également l'importance des caractéristiques personnelles (traits antisociaux : $F = 10,92$, $p < 0,01$ et précocité criminelle : $F = 10,55$, $p < 0,01$ et $F = 11,57$, $p < 0,10$) et de l'entourage délinquant (membre de GDR : $F = 9,93$, $p < 0,10$). Cet arbre permet par ailleurs de distinguer huit sous-groupes avec un nombre de sous-catégories de crimes commis entre 1,27 et 5,08, alors que la moyenne est de 3,57 sur une possibilité de huit.

Le sous-groupe #1 se démarque des sept autres de par la faible variété des crimes commis par les délinquants qui le composent, soit 1,27. Ces délinquants rapportent n'avoir jamais troublé la paix et avoir au moins 17 ans lors de leur 1^{er} délit. On peut regrouper les sept autres sous-groupes en deux groupes : ceux (sous-groupes #2, #3, #5 et #6) avec une variété modérée (environ trois sous-catégories sur huit) et ceux (sous-groupes #4, #7 et #8) avec une variété élevée (quatre à cinq sous-catégories sur huit).

Les délinquants qui rapportent n'avoir jamais troublé la paix et qui ont commis leur 1^{er} crime entre l'âge de 13 et 16 ans ont commis des crimes dans 2,81 sous-catégories de crimes en moyenne (sous-groupe #2). Ceux avec le même style de vie mais qui ont débuté leur carrière criminelle avant l'âge de 13 ans et qui ne sont pas membre d'un GDR rapportent avoir commis des crimes dans 3,08 sous-catégories de crimes en moyenne (sous-groupe #3). Les deux autres sous-groupes de délinquants avec une variété modérée ont un style de vie plus déviant mais une propension moins élevée qui vient tempérer ce risque. En effet, le sous-groupe #5 rapporte avoir troublé la paix au moins une fois mais présente des traits antisociaux faibles ce qui se traduit par des crimes commis dans 3,06 sous-catégories de crimes en moyenne. Les délinquants du sous-groupe #6 ont le même style de vie que le sous-groupe précédent mais présentent des traits antisociaux modérés et un début de carrière criminelle non précoce (au moins 14 ans lors du 1^{er} délit) (moyenne = 3,00).

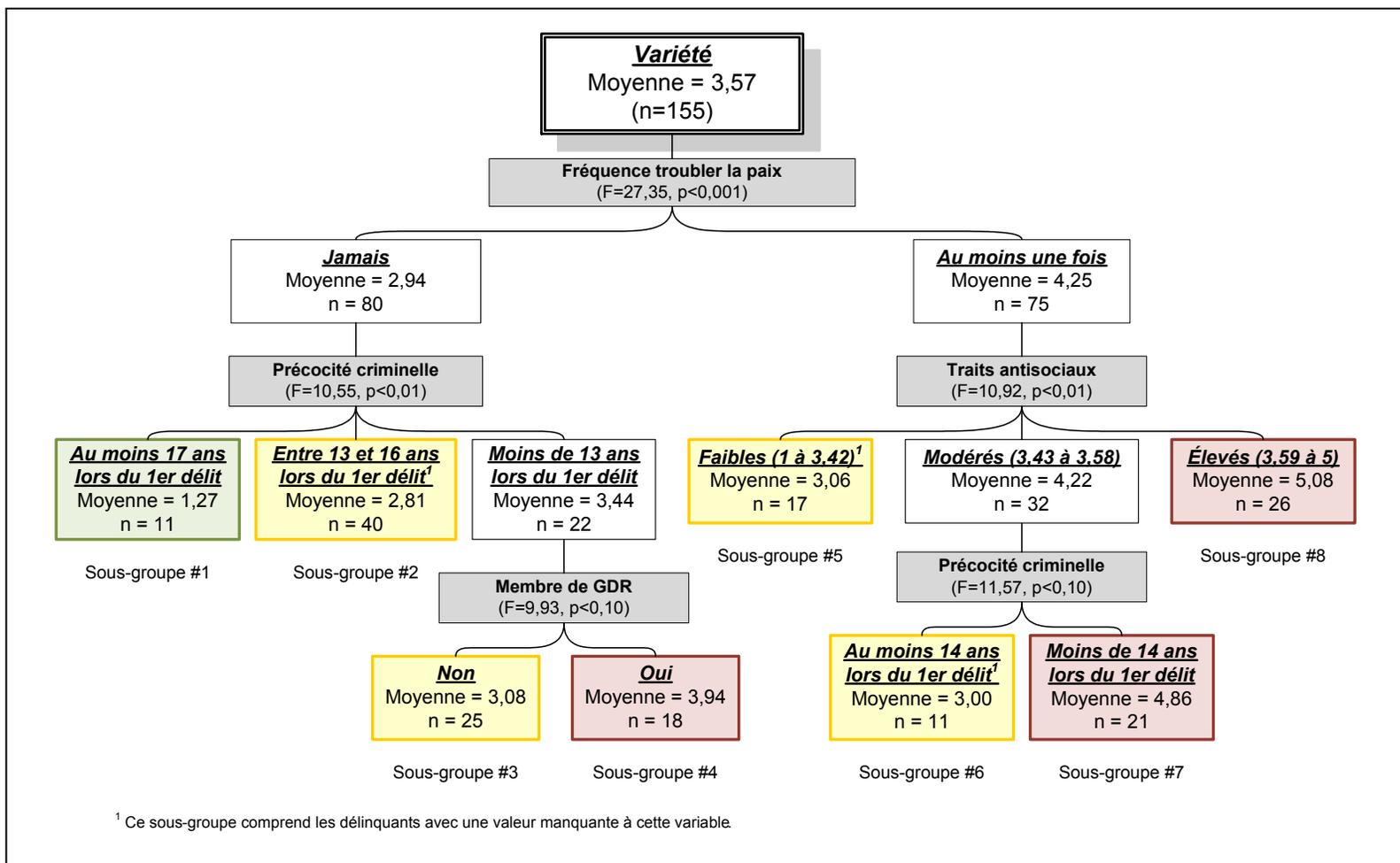


Figure 7. Arbre de régression de la variété des crimes commis

Les personnes qui n'ont jamais troublé la paix mais qui ont eu un début de carrière criminelle précoce (avant l'âge de 13 ans) et qui se disent membre de GDR rapportent avoir commis des crimes dans 3,94 sous-catégories en moyenne (sous-groupe #4). Les personnes des deux autres sous-groupes ont, pour leur part, troublé la paix au moins une fois. Alors que les délinquants du sous-groupe #8 présentent des traits antisociaux élevés et ont commis des crimes dans 5,08 sous-catégories de crimes, ceux qui présentent des traits antisociaux modérés et ont débuté leur carrière criminelle avant l'âge de 14 ans ont commis des crimes 4,86 sous-catégories en moyenne.

Ce troisième arbre souligne encore l'effet d'interaction entre les différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes. En effet, d'un côté, un style de vie moins déviant sera compensé par une propension à la délinquance élevée afin que des situations criminogènes se forment quand même. D'un autre côté, l'effet criminogène d'un style de vie déviant peut être tempéré par une propension à la délinquance faible. Bien que ces délinquants seront relativement souvent en présence d'opportunités criminelles, ils les saisiront moins, en raison de cette propension plus faible. Les délinquants présentant les mêmes caractéristiques, mais avec une moralité antisociale plus élevée, commettront des crimes dans environ 2 sous-catégories de plus que ces derniers (sous-groupe #7 et #8).

Ainsi, la distribution des différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes au sein des divers sous-groupes nous permet de voir que la variété ne peut s'expliquer sans les opportunités criminelles ni les caractéristiques personnelles : il s'agit de l'interaction entre les deux où chaque élément nécessaire à la formation de situations criminogènes et à l'émergence d'un crime peut venir compenser pour la faiblesse de l'autre élément. Cette logique interactionnelle est également supportée par la proportion de variance expliquée plus élevée pour l'arbre de régression que pour la régression linéaire multiple (respectivement de r^2 ajusté = 0,42 et r^2 ajusté = 0,32).

La gravité

Contrairement à ce qui avait été fait pour les analyses additives, nous avons développé un arbre de régression seulement pour la gravité maximale. Au même titre que les analyses de corrélation et de régression, l'arbre de régression pour la gravité moyenne indique que seule la

moralité antisociale lui est associée, ce qui n'apporte rien de nouveau à notre compréhension. L'arbre concernant la gravité maximale est présenté à la figure 8. Les résultats suggèrent que les caractéristiques personnelles (traits antisociaux : $F = 19,25$, $p < 0,001$ et précocité criminelle : $F = 10,34$, $p < 0,05$), l'entourage délinquant (entourage délinquant : $F = 8,71$, $p < 0,15$ et membre de GDR : $F = 1,83$, $p < 0,10$) et le style de vie (fréquence des activités non structurées du groupe de pairs : $F = 7,63$, $p < 0,10$) sont également des éléments importants dans l'explication de la gravité maximale. Cet arbre de classification permet de distinguer sept sous-groupes avec une gravité maximale entre 5,23 et 10,90, alors que la moyenne est de 8,50 sur une possibilité de 12.

Trois des sous-groupes présentent une gravité maximale en dessous de sept (sous-groupes #1, #2 et #3), deux autres, autour de neuf (sous-groupes #4 et #5), et les deux derniers, au moins 10 (sous-groupes #6 et #7). Les délinquants qui ont atteint le niveau de gravité maximale le plus faible (moyenne = 5,23) présentent des traits antisociaux faibles (sous-groupe #1). Le sous-groupe #2 présente, pour sa part, des traits antisociaux modérés mais côtoie un groupe de pairs qui s'adonnent peu fréquemment à des activités non structurées (moyenne = 6,21). Le dernier sous-groupe de délinquants avec une gravité maximale faible présente également des traits antisociaux modérés mais fréquentent un groupe de pairs qui s'adonnent au moins quelques fois par mois à des activités non structurées, a un maximum de quatre personnes délinquantes dans son entourage et a débuté sa carrière criminelle à l'âge d'au moins 13 ans (sous-groupe #3).

Les délinquants présentant les mêmes caractéristiques, mais qui ont commis son 1^{er} délit avant l'âge de 13 ans, atteindront deux échelons de plus dans la mesure de la gravité maximale, soit 8,82 (sous-groupe #4). L'autre sous-groupe avec une gravité maximale modérée (moyenne = 9,70) a également des traits antisociaux modérés et côtoie un entourage qui s'adonne à des activités non structurées au moins quelques fois par mois. Toutefois, son entourage est composé d'au moins cinq personnes criminalisées (sous-groupe #5). Les deux groupes avec les gravités maximales les plus élevées présentent des traits antisociaux élevés. Alors que ceux qui se disent membre de GDR atteignent une gravité maximale de 10,90 en moyenne, ceux qui n'en font pas partie atteignent une gravité maximale de 10,00 en moyenne sur une possibilité de 12.

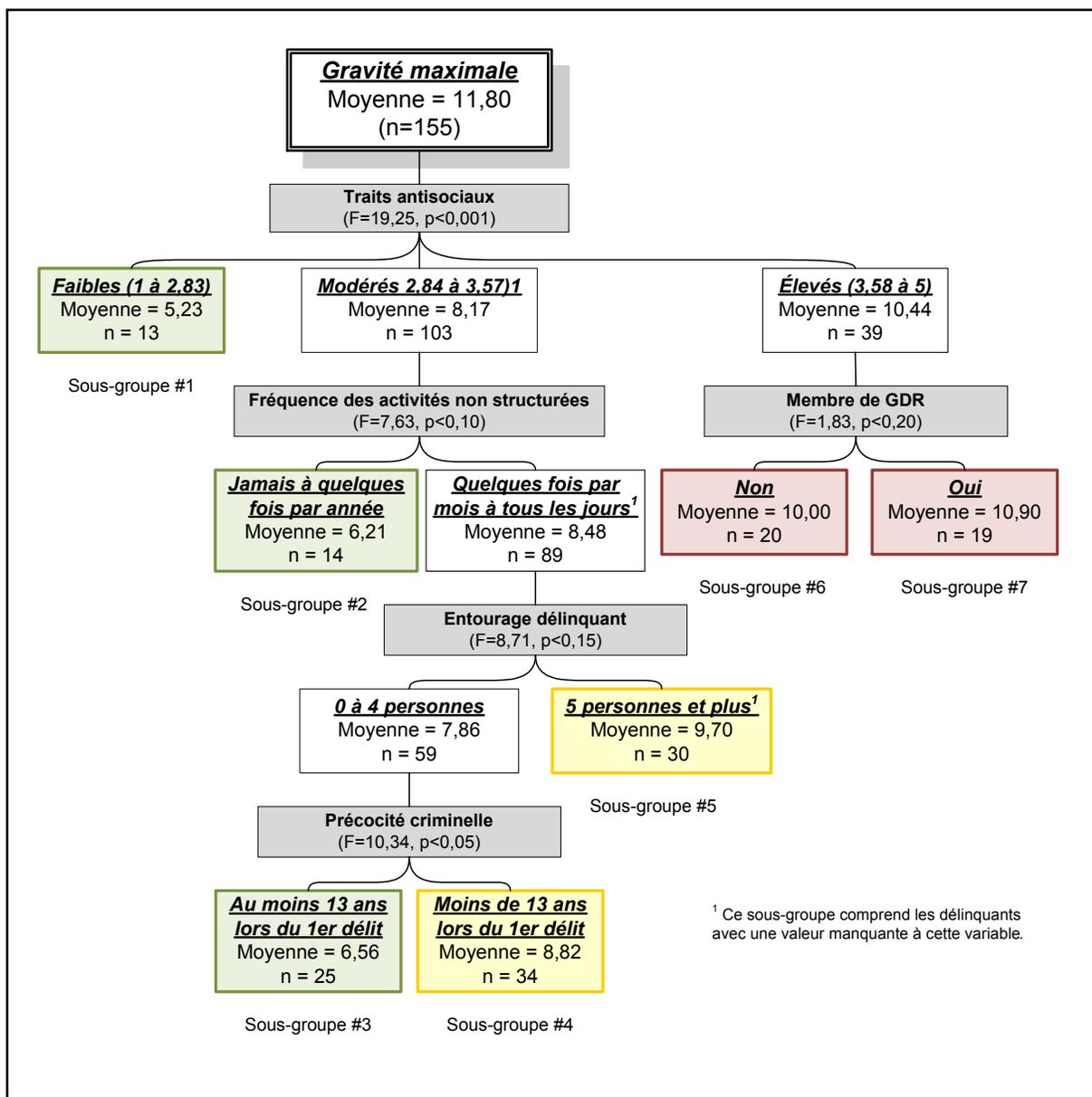


Figure 8. Arbre de régression de la gravité maximale (crime le plus grave) des crimes commis

En bref, ce dernier arbre de régression vient corroborer les trois arbres précédents en ce qui a trait à l'importance de l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes dans l'explication de la nature de la délinquance. Alors que la propension à la délinquance semble départager les participants dans un premier temps, le style de vie et l'entourage viendront jouer un rôle chez ceux avec une propension modérée, favorisant davantage (ou moins) de contextes propices à la perpétration d'un crime grave. Tout comme pour la fréquence et la variété de la délinquance, cette logique interactionnelle est supportée par la proportion de variance expliquée plus importante dans l'arbre de régression que dans la régression linéaire multiple (respectivement r^2 ajusté = 0,35 et r^2 ajusté = 0,23).

* * *

En somme, les analyses de régression linéaires multiples et les arbres de régression ont permis de souligner la contribution des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie dans l'explication de la nature de la délinquance. En effet, les analyses de régression (modèles additifs) suggèrent que l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes, plus particulièrement la propension à la délinquance et le style de vie, apporte une contribution unique à l'explication de la délinquance. L'impact de l'entourage semble être médiatisé par les caractéristiques personnelles des délinquants et leurs activités routinières. De plus, une intensité différente dans les éléments favorisant la formation de situations criminogènes expliquerait l'investissement dans une délinquance violente ou non violente. Alors que les modèles de régression considèrent chaque élément indépendamment les uns des autres et ne s'attardent pas à la présence ou à l'absence des autres éléments chez le délinquant pour expliquer la nature de sa délinquance, les arbres de régression nous ont permis de mieux comprendre l'interaction entre les éléments dans l'explication de la délinquance prolifique.

Dans un premier temps, les résultats de ces analyses sont venus corroborer ceux des analyses de régression en soulignant à nouveau l'importance de tous les éléments. Dans un deuxième temps, il fut constaté que les différents éléments interagissaient les uns avec les autres selon des effets d'interaction afin de favoriser la formation de situations criminogènes par la

rencontre entre une personne ayant une propension à la délinquance et une opportunité dans un contexte favorable au crime. En effet, une personne qui présente une propension à la délinquance faible et qui entre peu souvent en interaction avec des opportunités criminelles dans le cadre de son style de vie et par l'intermédiaire de son entourage aura un volume de crimes, une variété et une gravité faibles. À l'opposé, un délinquant qui présente une propension à la délinquance élevée et dont le style de vie et l'entourage le placent souvent face à des opportunités criminelles verra son volume de crimes, sa variété et sa gravité augmenter, et ce, de façon non linéaire.

L'apport le plus important de ces arbres de régression à notre compréhension de la nature de la délinquance se situe chez les personnes individus présentant des niveaux modérés de propension à la délinquance ou un accès à moins d'opportunités criminelles (en fonction du style de vie et de l'entourage). En effet, d'un côté, un délinquant avec une propension à la délinquance modérée, mais qui évolue plus souvent dans des contextes favorables aux crimes (en fonction de son style de vie ou de son entourage criminalisé), pourra avoir une délinquance presque aussi prolifique que celui avec une propension plus élevée, le contexte compensant le manque à gagner sur le plan de la propension. D'un autre côté, ce même délinquant qui évoluerait dans des contextes moins criminogènes verrait son volume, sa variété et sa gravité diminuer grandement. De plus, il n'est pas exclu que des personnes se situant à une extrémité de la propension ou des opportunités criminelles (en fonction de leur style de vie ou de leur entourage) se trouvent à l'autre extrémité lorsqu'il s'agit de l'autre élément nécessaire à l'émergence d'un crime (voir le sous-groupe #7 dans la figure 5 ou le sous-groupe #6 dans la figure 7). L'interaction de ces positionnements opposés a pour conséquence d'influencer grandement la nature de la délinquance. Ainsi, ne s'attarder qu'à la propension à la délinquance ou qu'aux opportunités criminelles ne nous permet pas de bien expliquer la délinquance prolifique.

Chapitre 6 – Interprétation des résultats

On peut aborder l'étude des délinquants prolifiques (ou la délinquance prolifique) à partir de deux approches : temporelle ou transversale. D'un côté, les travaux de l'approche temporelle permettent de souligner l'importance des caractéristiques statiques (comme les caractéristiques personnelles – perspective développementale) et dynamiques (comme les circonstances de vie – perspective du *life-course*) dans l'étude de la stabilité et des changements dans les trajectoires délictuelles individuelles (comparaisons intra-individuelles). D'un autre côté, l'approche transversale permet l'étude des éléments qui distinguent les individus à un moment précis dans leur vie (comparaisons inter-individuelles). Le but de cette thèse est d'expliquer la délinquance prolifique de certains délinquants comparativement à d'autres. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'approche transversale en étudiant une portion de la vie délinquante d'un échantillon de contrevenants et non l'évolution de leur carrière criminelle à travers le temps.

En se basant sur l'approche empirique et prédictive des facteurs de risque et sur celle théorique et explicative des théories criminologiques, malgré leurs limites respectives, nous avons pu développer un modèle explicatif de la délinquance prolifique. Nous avons avancé que la délinquance prolifique pouvait s'expliquer par la formation d'un plus grand nombre de situations criminogènes. Ces situations renvoient au moment où un délinquant entre en interaction avec une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime. Plus exactement, c'est le moment où le délinquant fait face à une opportunité, mais où le crime n'a pas encore été commis. La formation des situations criminogènes est facilitée par l'interaction et l'interdépendance de trois éléments : la propension à la délinquance, l'entourage criminalisé et le style de vie. Par conséquent, la délinquance prolifique ne pourrait s'expliquer adéquatement sans qu'on ne tienne compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel.

L'objectif général de la présente thèse était de faire la démonstration de l'importance d'une modélisation interactionnelle entre le risque individuel et le risque contextuel afin d'expliquer la délinquance plus prolifique de certains contrevenants. Plus particulièrement, cette thèse visait 1) à décrire et à comparer la nature de la délinquance autorévélee des contrevenants de notre échantillon, 2) à explorer l'interdépendance entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie des délinquants dans la formation de situations criminogènes et 3) à analyser l'impact de la formation de ces situations sur la nature de la délinquance. Chacun de ces objectifs a été traité dans les trois chapitres de résultats et ce dernier chapitre a pour but de revenir sur ces résultats, de les expliquer et d'en discuter. Deux principaux points de discussion seront

abordés. Premièrement, le caractère unidimensionnel et additif de l'approche des facteurs de risque et des théories actuelles sera mis en opposition avec celui interactionnel et multifactoriel de la perspective de l'émergence et du modèle théorique proposé. Deuxièmement, nous discuterons de l'importance relative du style de vie dans l'explication de la délinquance prolifique.

L'IMPORTANCE DU RISQUE INDIVIDUEL ET DU RISQUE CONTEXTUEL

Au premier chapitre, nous avons proposé l'idée selon laquelle la formation de situations criminogènes avait lieu grâce à l'interaction et à l'interdépendance de trois éléments (les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie), ce qui a été validé au chapitre quatre. En effet, les éléments favorisant la formation de ces situations sont associés entre eux. Leur interdépendance facilite la formation plus fréquente de situations criminogènes et crée une conjoncture propice à l'émergence de la délinquance prolifique. Les résultats présentés au chapitre cinq ont, pour leur part, permis de conclure que l'interaction entre les différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes permettait d'expliquer la nature de la délinquance davantage que la simple approche additive.

Ainsi, en allant au-delà de la simple mesure de la récidive pour évaluer la délinquance prolifique et en considérant les éléments et mécanismes essentiels au sein des théories actuelles, le modèle théorique proposé a permis de souligner l'importance de considérer à la fois le risque individuel et le risque contextuel, mais également de comprendre comment ces deux éléments interagissent ensemble. Nos résultats soulignent également que ce n'est pas la simple addition de ces éléments qui nous permet de bien comprendre le phénomène à l'étude, mais plutôt leur interaction.

La pertinence d'une approche basée sur le risque individuel et le risque contextuel

La principale limite de l'explication que l'on fait actuellement de la délinquance en général et de celle prolifique, en particulier, est l'attention portée à seulement un des éléments nécessaires à l'émergence d'un crime. Plus précisément, les théories s'attardent soit à la personne et à sa propension à la délinquance (risque individuel), soit au contexte et à ses opportunités criminelles (risque contextuel). Nous avons souligné au premier chapitre la nécessité de développer un

modèle théorique qui expliquerait comment ces deux éléments peuvent se rencontrer afin de faire émerger un crime, mais également comment ceux-ci peuvent se rencontrer plus fréquemment et ainsi faire émerger la délinquance prolifique. Les résultats de cette thèse corroborent en grande partie cette proposition. Ils suggèrent que de tenir compte du risque individuel ainsi que du risque contextuel permet de bonifier notre explication de la nature de la délinquance davantage que la considération d'un seul de ces éléments.

Cette thèse abonde dans le même sens que certains auteurs qui mettent en valeur la pertinence de considérer simultanément les deux éléments nécessaires à l'émergence d'un crime pour expliquer la délinquance. En effet, que ce soit les recherches sur la propension à la délinquance et sur le style de vie inspirées par la théorie de Wikström (2010) (Svensson & Pauwels, 2010; Wikström & Svensson, 2008) ou celles basées sur l'application individuelle de la théorie des activités routinières de Osgood et al. (1996) (Bernburg & Thorlindsson, 2001; Hay & Forrest, 2008; Haynie & Osgood, 2005; Weerman et al., 2013), plusieurs travaux soulignent l'apport unique du risque individuel et du risque contextuel dans l'explication de la fréquence des crimes chez des adolescents non judiciairisés. Des travaux sur le choix rationnel soulignent également le rôle de la propension à la délinquance et des caractéristiques du contexte pour comprendre le processus décisionnel (Nagin & Patternoster, 1993; Piquero & Tibbets, 1996).

Tous ceux qui tenteront d'expliquer pourquoi certains délinquants ont une délinquance plus prolifique que d'autres à partir d'un seul élément verront la puissance de leur explication et la portée de leur compréhension du phénomène criminel limitées. Nos résultats suggèrent que la propension à la délinquance (Akers, 1994; Gottfredson & Hirschi, 1990; Hirschi, 1969; Sutherland, 1947) apporte une contribution unique à l'explication de la délinquance, au même titre que l'entourage (Agnew, 1992; Akers, 1994; Hirschi, 1969; Sutherland, 1947). Il est certain que les théories intégratives de la propension à la délinquance représentent une amélioration par rapport aux théories unifactorielles (Elliot et al., 1985; Le Blanc, 1986; Thornberry, 1987). Toutefois, elles ne font qu'additionner ou joindre bout à bout les différents mécanismes responsables de la propension à la délinquance; elles n'ajoutent pas d'informations quant au risque associé au contexte dans lequel la personne évolue.

D'un autre côté, les théories basées sur l'occurrence d'un crime (Cohen & Felson, 1976; Cornish & Clarke, 1985, 1986) permettent de développer des interventions situationnelles afin de rendre les contextes criminogènes moins propices au crime et de rendre les cibles moins

attrayantes (Felson & Boba, 2010; Gassin et al., 2011). Cependant, lorsqu'on emprunte une telle vision axée davantage sur le contexte et ses opportunités, on ne porte peu ou pas d'attention aux caractéristiques de la personne. Pourtant, tous ne répondent pas de la même façon au même contexte ou à la même opportunité. Ainsi, bien qu'ils nous permettent de comprendre comment se façonne le risque contextuel, ces travaux nous renseignent peu sur la personne qui commet le crime (Cusson, 2005; Felson, 2006; Osgood et al., 1996).

L'idée ici n'est pas de prétendre que ces théories sont inutiles et qu'elles devraient être mises de côté. Au contraire, elles permettent de bien comprendre les composantes importantes à considérer le risque individuel ainsi que le risque contextuel. Le problème est que ces théories ne portent pas sur l'ensemble des éléments nécessaires à l'émergence d'un crime et de la délinquance. Si l'on ne se réfère qu'à ces théories pour expliquer ces phénomènes, la compréhension qu'on en aura demeurera donc incomplète et inadéquate. Elles sont les fondations sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, mais elles ne constituent pas l'œuvre architecturale achevée.

Le modèle théorique proposé permet de joindre et d'intégrer les deux approches (celle sur la personne et sa propension et celle sur les contextes et les opportunités) dans une même explication de la délinquance prolifique. Il va également au-delà de la simple considération de la personne et des opportunités. En effet, il souligne comment ces deux éléments peuvent se rencontrer plus fréquemment, ce qui permet d'expliquer l'ensemble des crimes commis par un individu, plutôt qu'un seul crime. Il est nécessaire d'expliquer l'ensemble des crimes commis par les contrevenants si l'on veut comprendre pourquoi certains d'entre eux développent une délinquance prolifique. Ainsi, bien que des informations concernant la personne et le contexte soient nécessaires pour bien saisir l'émergence d'un crime, c'est la compréhension et l'explication de la fréquence de la rencontre entre la personne et l'opportunité, c'est-à-dire de ce qui forme une situation criminogène, qui permet d'expliquer la délinquance prolifique. Autrement dit, si l'on veut expliquer pourquoi certains contrevenants ont une délinquance plus prolifique que d'autres, il faut expliquer comment ceux-ci rencontrent plus fréquemment des opportunités dans un contexte favorable au crime ou une situation criminogène.

Certains auteurs ont tout de même tenté de combiner dans un seul modèle théorique les éléments des théories de la délinquance et de celles du crime. Toutefois, ces modèles demeurent encore incomplets. Par exemple, bien que la théorie d'Andrews et Bonta (2010) identifie les éléments qui vont influencer le processus décisionnel de la personne dans une situation

particulière (que ce soit les éléments personnels ou contextuels), elle ne nous renseigne pas sur la manière dont la personne se retrouve dans cette situation. Leur théorie est davantage axée sur ce qui se passe une fois que la personne se trouve dans la situation criminogène et non sur ce qui permet sa formation. Wikström (2010), de son côté, met l'accent sur l'interaction entre la personne et le contexte qui génère une situation criminogène. Il est le seul à expliquer comment l'interaction entre une personne avec une propension à la délinquance et un contexte criminogène va produire un crime. Or, sa théorie n'en révèle pas plus sur la manière dont les délinquants entrent en contact avec ces contextes.

C'est en s'inspirant des deux théories précédentes et en y combinant les notions sur le style de vie (Cohen & Felson, 1979; Osgood et al., 1996), qui mettent justement l'accent sur l'identification des contextes favorables au crime ainsi que sur la manière dont la personne se retrouve dans ces contextes, que nous avons pu compléter les théories actuelles pour expliquer la délinquance prolifique. En mettant l'accent sur le style de vie des délinquants prolifiques, Cusson (2005) souligne le caractère criminogène de celui-ci. Ce dernier peut être une excellente source de tentations et de frictions. La théorie de ce dernier nous oriente quant au type d'activités propices à la délinquance. Par conséquent, en joignant les éléments centraux des théories du style de vie aux théories d'Andrews et Bonta (2010) et de Wikström (2010), notre modèle théorique proposé, en plus d'être parcimonieux, permet de combler les limites de ces théories en y intégrant les éléments et processus manquants pour expliquer l'émergence de la délinquance prolifique.

Le cœur de notre modèle théorique est d'expliquer la formation de situations criminogènes afin de distinguer les délinquants prolifiques des non prolifiques. Alors que la personne et l'opportunité sont au centre des situations criminogènes, c'est le risque individuel (propension à la délinquance et entourage) et le risque contextuel (style de vie et entourage) qui vont favoriser la formation plus ou moins fréquente de celles-ci. Chacun de ces éléments apporte un effet unique à l'explication de la délinquance (comme en témoigne l'augmentation statistiquement significative de la variance expliquée lors de l'ajout de chacun des blocs de variables dans les régressions linéaires multiples).

L'attention théorique et empirique en criminologie a trop longtemps été portée sur une seule facette de la délinquance : le risque individuel ou le risque contextuel (Gottfredson, 2005; Sullivan et al., 2012; Wikström, 2012). Si l'on veut cesser de stagner dans la quantité de variances expliquées de nos modèles prédictifs (Weisburd & Piquero, 2008), la combinaison des théories de

la délinquance et du crime s'avère une avenue intéressante et prometteuse (Gottfredson, 2005; Laub & Sampson, 2003). À cet effet, des théories plus récentes commencent à combiner à la fois des éléments personnels et contextuels, mais présentent encore certaines limites (Andrews & Bonta, 2010; Cusson, 2005; Wikström, 2010). On doit maintenant bâtir de nouvelles théories sans toutefois avoir besoin de réinventer la criminologie ou tenter de trouver de nouveaux facteurs de risque. Les éléments et les mécanismes ont été décrits et expliqués à maintes reprises. Nous devons maintenant les réorganiser afin de formuler des modèles explicatifs simples et parcimonieux qui rendent compte plus adéquatement du phénomène criminel et de son émergence (Sullivan et al., 2012).

À cet effet, les travaux sur la carrière criminelle selon une approche temporelle (comparaisons intra-individuelles) font face au même constat. Il ne s'agit plus de déterminer si la perspective développementale (et les mesures stables) est supérieure à celle du *life-course* (et ses mesures dynamiques) ou vice versa. Nous devons maintenant intégrer ses dernières dans un modèle théorique plus complet (Farrington, 2003; Ouellet, 2010).

La pertinence d'une approche interactionnelle

Les éléments favorisant la formation de situations criminogènes ne sont pas de nouveaux facteurs de risque associés à la délinquance (et plus particulièrement à la récidive). En effet, on peut facilement faire un parallèle entre ces derniers et la majorité des *Central Eight* d'Andrews et Bonta (2010). La précocité criminelle est un bon marqueur des antécédents. Alors que la moralité et les traits antisociaux correspondent respectivement aux facteurs des attitudes et de la personnalité procriminelle, l'entourage regroupe le facteur des pairs antisociaux ainsi que celui de la famille et du conjoint. Les variables qui mesurent le style de vie, quant à elles, représentent, bien qu'imparfaitement, les derniers facteurs de risque. En effet, ces variables mesurent principalement l'occupation du temps libre d'une personne. Si une personne consacre une grande partie de son temps à des activités non structurées, elle risque d'avoir peu investi le monde scolaire et professionnel et, par conséquent, d'y trouver peu de sources de satisfaction et de valorisation. De plus, le type d'activités non structurées mesuré dans cette thèse peut également impliquer la consommation d'alcool et de drogues. L'apport de cette thèse ne se trouve donc pas dans

l'identification de nouveaux facteurs de risque, mais se situe plutôt dans l'organisation de ces éléments pour expliquer la nature de la délinquance.

La perspective de l'émergence suggère d'organiser les facteurs de risque dans une structure qui se base sur l'interaction entre les éléments et sur leur interdépendance pour expliquer un phénomène d'ordre supérieur. On ne peut nier que les différents facteurs de risque soient associés les uns aux autres et un modèle explicatif devrait, par conséquent, tenir compte de la réciprocity et de l'interaction entre ces facteurs. Toutefois, l'approche actuelle de l'évaluation du risque et de la prédiction de la récidive est additive. On y considère que le risque de récidive augmente de manière incrémentale au fur et à mesure que le nombre de facteurs présents chez un délinquant augmente lui aussi, sans tenir compte de la présence d'autres facteurs. Par conséquent, chaque facteur existe en vase clos. Les résultats de cette recherche soulignent que cette approche additive du problème, bien qu'elle permette d'expliquer la nature de la délinquance de façon non négligeable, limiterait notre compréhension de cette dernière. À l'instar de quelques travaux en prédiction du comportement criminel qui se sont basés sur une approche interactionnelle (Knight et al., 2007; Parent et al., 2012; Steadman et al., 2000), nos résultats suggèrent que cette dernière permettrait d'expliquer une proportion de variance supérieure et de mieux comprendre comment les différents facteurs de risque interagissent afin de former davantage de situations criminogènes et ainsi, de faire émerger la délinquance prolifique.

Les résultats des régressions linéaires multiples nous indiquent que tous les éléments favorisant la formation de situations criminogènes sont nécessaires pour l'ensemble de l'échantillon, mais dans une faible proportion. Ces résultats suggèrent que cette compréhension de la nature de la délinquance est incorrecte. Il faudrait plutôt concevoir, par exemple, que chaque élément est pertinent à considérer pour 30 % des participants de l'échantillon et inutile pour les 70 % restants. En d'autres termes, les conditions de formation d'une situation criminogène ne sont pas faiblement liées pour tous à la commission de délits, mais ils sont plutôt essentiels chez certains délinquants, et peu liés chez la majorité. C'est l'importance relative de chaque élément qui nous donne l'impression que cette importance est relativement faible pour l'ensemble de l'échantillon. Considérer les délinquants comme un groupe homogène et unique nous laisse donc penser que tous les éléments sont utiles pour expliquer la délinquance de tous.

L'approche interactionnelle proposée dans la présente thèse offrirait donc un meilleur calque de la réalité et une meilleure compréhension de l'impact du risque individuel et contextuel

sur la nature de la délinquance. Celle-ci suggère que l'on ne peut pas bien saisir l'effet d'une variable sans connaître les autres termes de l'équation criminelle. Par exemple, selon l'approche additive, le style de vie et la propension à la délinquance auraient un impact relativement similaire pour tous sur le volume des crimes. Toutefois, l'analyse des résultats issus des arbres de régression révèle que l'effet criminogène du contexte pourrait faire tripler, quadrupler et même davantage le volume des crimes en fonction du niveau de risque individuel. Au même titre, des contrevenants avec différents niveaux de propension à la délinquance n'exploiteront pas avec la même envergure le même risque contextuel. On peut remarquer le même phénomène pour la gravité des crimes et leur variété. Il faut comprendre quel type de personne évolue dans quel type de contexte pour bien expliquer la nature de sa délinquance (Wikström et al., 2012).

Les résultats des arbres de régression peuvent également nous permettre de comprendre pourquoi les instruments d'évaluation du risque sont relativement performants dans la prédiction de la récidive. En effet, les différents facteurs de risque sont tous des éléments qui peuvent contribuer à la formation de situations criminogènes. De plus, on peut remarquer que la présence de plusieurs facteurs de risque chez une même personne rend sa délinquance plus prolifique. Toutefois, la simple addition de ces éléments ne représente pas adéquatement la combinaison de leur effet dans la réalité; les personnes présentant à la fois un risque individuel et contextuel élevé voient leur délinquance augmenter de façon significative et non linéaire, voire exponentielle.

Bien qu'elle semble au premier abord toute naturelle, seul Wikström (2010) base sa théorie sur un effet d'interaction entre les éléments contributifs à la délinquance. Ce dernier souligne que la dissuasion et le contrôle de soi sont nécessaires seulement chez les personnes qui entrevoient le crime comme une option valide pour assouvir le désir ou le besoin à la base de leur motivation. Pour cet auteur, les personnes avec une moralité antisociale très faible ne percevront pas l'opportunité criminelle comme une option envisageable ; elles ne seront même pas motivées par celle-ci. Il n'y a donc pas lieu d'avoir recours à la dissuasion ou au contrôle de soi dans de tels cas. De plus, ces mécanismes de contrôle seront inefficaces chez les délinquants qui commettent certains délits par habitude. Leur utilité se manifeste seulement chez les personnes se situant entre ces deux extrêmes. Ainsi, selon la théorie de Wikström (2010), il ne sert à rien de connaître le niveau de dissuasion d'un contexte ou le niveau de contrôle de soi d'une personne si on ne connaît pas son positionnement sur l'échelle de la moralité, comme le soulignent plusieurs travaux

(Antonaccio & Tittle, 2008; Svensson, Pauwels, & Weerman, 2010; Wikström & Svensson, 2010; Wikström et al., 2012).

En bref, nos résultats suggèrent que nous délaissions l'approche additive et que nous nous tournions vers les conceptualisations théoriques et empiriques plus proches de la réalité. À cet effet, la perspective de l'émergence et l'approche interactionnelle, grâce à une stratégie de partitionnement récursif des arbres de régression, représentent un premier pas dans la bonne direction. Ainsi, des méthodes statistiques qui tiennent compte des effets d'interaction complexe et qui modélisent de façon plus réelle le phénomène criminel constituent des avenues intéressantes (Sullivan, 2012).

L'IMPORTANCE DU STYLE DE VIE

Un délinquant avec une propension à la délinquance élevée est le premier élément important à considérer si on veut comprendre et expliquer la délinquance prolifique. Le développement et le maintien de ce risque individuel ont été étudiés en détail comme en témoigne le nombre de théories de la délinquance. Moins d'attention théorique a été portée au risque contextuel. Toutefois, ce contrevenant n'est qu'une des composantes de l'équation, qui en contient obligatoirement deux ; sans opportunité, il ne peut y avoir de crime. De plus, une opportunité dans un contexte propice sans délinquant pour la saisir ne mènera également nulle part. Pour faire émerger la délinquance prolifique, ces rencontres doivent toutefois être plus que sporadiques. Alors qu'une personne avec une propension à la délinquance et une opportunité criminelle dans un contexte criminogène sont les éléments nécessaires au crime, le style de vie peut être considéré comme le terreau fertile nécessaire à la rencontre de ces deux éléments ainsi que le catalyseur accélérant la fréquence de celles-ci.

Le terreau fertile

Les activités non structurées favorisent les contextes propices au crime. Elles agissent comme un terreau fertile dans lequel baignent les délinquants et les opportunités. De plus, et c'est ce qui importe dans l'explication de la délinquance prolifique (ou sa croissance), elles facilitent la rencontre et l'interaction entre ces deux éléments (Cusson, 2005; Felson, 2006). Par conséquent,

elles prédisposent à la formation de situations criminogènes. En effet, un délinquant qui investit peu les domaines conventionnels, comme l'école ou le travail, et qui passe une grande partie de son temps à traîner ou à faire la fête risque d'être plus fréquemment exposé à des opportunités criminelles et d'avoir davantage de temps pour identifier des cibles potentielles. Il sera également davantage exposé à des frictions dans des contextes qui l'inciteront à répondre instantanément par la violence.

À ce propos, Felson (2006) fait un parallèle avec le fourrage (ou *foraging*), qui représente la recherche et l'exploitation de ressources alimentaires pour les animaux. Pour celui-ci, le fourrage est un élément essentiel dans la perpétration d'un crime, même si cette étape de recherche n'a pas pour but de trouver une cible particulière. Les délinquants peuvent découvrir des cibles par accident (sans les avoir recherchées préalablement). Ils peuvent être à la recherche de plaisir et d'excitation de façon générale (comme la recherche des filles, de l'alcool, des fêtes, etc.) sans pour autant penser aux opportunités criminelles et rencontrer des cibles sur leur passage. De plus, ils peuvent fourrager pour des opportunités en général ou fourrager pour un type de crimes en particulier, mais tomber sur des opportunités pour commettre d'autres types de crimes. Finalement, ils peuvent n'avoir qu'un type de crimes en tête et ne pas en déroger dans leur recherche (Felson, 2006).

Ainsi, un style de vie oisif peut venir influencer la nature de la délinquance des personnes. Les délinquants pourraient avoir recours, consciemment ou non, à l'ensemble des techniques de fourrage pour rencontrer des opportunités criminelles. Bien que les délinquants avec une propension à la délinquance plus élevée n'aient pas nécessairement besoin d'avoir un style de vie déviant pour rencontrer des opportunités criminelles, nos résultats (particulièrement ceux des arbres de régressions) suggèrent que l'augmentation du risque contextuel, même chez ces contrevenants, est associée à une augmentation du volume, de la variété et de la gravité des crimes.

Pour les autres délinquants, les rencontres avec les opportunités peuvent être davantage fortuites et les activités non structurées les favoriseront. En effet, les délinquants avec une propension à la délinquance moins élevée n'auront pas nécessairement tendance à rechercher les opportunités criminelles aussi activement que les délinquants avec une propension plus élevée. Par conséquent, les rencontres non préméditées, se produisant par le biais d'activités non structurées et des pairs criminalisés, pourront favoriser l'émergence de crimes.

Ainsi, comme le soulignent Wikström et Butterworth (2006), certains actes pourraient dépendre davantage du contexte (la rencontre d'opportunités sans les avoir recherchées), tandis que d'autres dépendraient plutôt de la propension à la délinquance (la recherche active d'opportunités criminelles). Alors que les premières rencontres seraient davantage le lot des délinquants avec une propension à la délinquance faible ou modérée, le second type de rencontres correspondrait aux techniques de fourrage des délinquants avec une propension élevée. Cela permet de comprendre pourquoi le facteur de risque de la gestion des temps libres se classe parmi les *Moderate Four* et non les *Big Four* ; il n'aurait pas la même importance pour tous (Andrews et al., 2004; Guay et al., 2011).

Le catalyseur

Le dernier point du cadre de référence de la perspective de l'émergence stipule que le phénomène qui émerge agit par un principe de rétroaction au sein même du système qui l'a créé (Holland, 1998). Autrement dit, il faut expliquer comment un crime peut influencer le risque individuel et contextuel et maintenir la personne dans des comportements délinquants et, par conséquent, dans une délinquance prolifique. Un crime commis dans le cadre d'une situation criminogène influencerait à la fois le risque individuel et le risque contextuel ainsi que la formation ultérieure de situations subséquentes.

D'un côté, l'impunité du crime peut agir à titre de renforçateur sur le risque individuel (Akers, 1994; Andrews & Bonta, 2010). De plus, suite à la perpétration d'un délit, le contrevenant peut ressentir une baisse de sa tension ou de sa colère. Le délinquant peut ainsi percevoir la délinquance comme une stratégie d'adaptation (*coping*) efficace (Agnew, 1992). Les gains financiers rapides, l'augmentation de son prestige et du respect qu'il inspire dorénavant sont d'autres éléments qui pourront venir orienter ses choix futurs dans une nouvelle situation criminogène. Ainsi, le crime influence le risque individuel qui à son tour augmentera la fréquence de formation de situations criminogènes. Une fois dans celle-ci le délinquant considérera le crime comme une option valable de plus en plus souvent jusqu'à l'automatisme (Andrews & Bonta, 2010; Wikström, 2010) et la délinquance prolifique.

L'effet de rétroaction sur le risque contextuel est plus rapide. En effet, la délinquance prolifique, à l'instar d'un crime isolé (Felson, 2006), pourrait s'expliquer par l'enchaînement de

trois phases. Dans un premier temps, il y a la formation de la situation criminogène (ou le prélude, selon Felson); c'est le moment où les différents événements s'enchaînent pour mener à l'acte criminel. Par la suite, l'acte criminel en soi est commis. Ce dernier est suivi de l'après-coup, qui renvoie à tout ce qui peut arriver par la suite (Felson, 2006). On retrouve deux types d'après-coup : l'accalmie ou le nouveau prélude. Il s'agit d'une accalmie lorsque le délinquant se sauve des lieux du crime ou que la tension redescend après la bagarre. Autrement dit, l'accalmie est constituée de comportements qui ne forment pas une nouvelle situation criminogène (ou un nouveau prélude). Le prélude à un nouveau crime, quant à lui, se caractérise par la continuité de la situation criminogène ou la formation d'une nouvelle (par exemple, il faut trouver un moyen de liquider les biens volés ou on retourne faire la fête avec l'argent dérobé à la victime) (Felson, 2006).

Ainsi, un crime peut en faciliter un autre (Felson & Boba, 2010), tout comme une situation criminogène peut en entraîner une autre. S'adonner à un style de vie oisif pourrait maintenir en place les situations criminogènes et accélérer la fréquence des rencontres entre le délinquant et l'opportunité; tout comme un catalyseur augmente la vitesse d'une réaction chimique. Ainsi, un style de vie déviant favoriserait l'effet de rétroaction au niveau du risque contextuel. Après la perpétration d'un crime, le délinquant demeure dans une situation criminogène ou dans une situation qui peut très rapidement le devenir. Par conséquent, la délinquance prolifique pourrait s'expliquer par des après-coups qui constituent plus fréquemment des préludes à de nouveaux crimes. Le fait de dédier du temps quotidiennement à des activités non structurées pourrait permettre de maintenir en place cet enchaînement criminogène. En effet, le délinquant évolue constamment dans des contextes favorables au crime et ne pourra que plus facilement saisir les opportunités criminelles qui s'y présenteront.

On peut toutefois se questionner sur l'impact des facteurs antérieurs (les causes des causes – Wikström, 2010) sur l'investissement dans un style de vie festif et oisif où les activités sont généralement non structurées. En effet, cet investissement dans ce mode de vie pourrait être interprété comme l'effet de l'absence d'obligations professionnelles et conjugales ainsi qu'un manque d'éducation. Cependant, ce n'est pas parce qu'une personne ne travaille pas, qu'elle n'a pas une relation conjugale positive et satisfaisante et qu'elle est peu éduquée, qu'elle optera automatiquement pour un style de vie oisif et festif. Elle peut très bien investir dans le sport ou les jeux vidéo. D'un autre côté, le choix d'un style de vie déviant par les délinquants pourrait, au

contraire, influencer ses autres sphères de sa vie. Cependant, si un style de vie déviant n'était que l'effet de facteurs antérieurs (comme l'absence de travail) ou l'inverse, son effet indépendant disparaîtrait lorsque l'on tient compte de ces derniers, ce qui n'est pas le cas dans les méta-analyses sur la prédiction de la récidive (Andrews & Bonta, 2010). Ainsi, bien que le style de vie soit le terreau fertile à la délinquance prolifique, une attention particulière à l'ordre causal et à son effet unique sur la nature de la délinquance devrait être mise de l'avant dans de futurs travaux.

Conclusion

En criminologie, nous avons accordé beaucoup d'attention à la délinquance commune chez les populations non judiciairisées. Bien que ces études soient d'une grande utilité pour le développement de programmes de prévention, elles ne s'attardent pas à la délinquance prolifique, qui caractérise un petit nombre de délinquants. Ces derniers représentent généralement un faible pourcentage des échantillons, mais ils commettent souvent plus de la moitié des crimes perpétrés par l'ensemble des délinquants (Wolfgang et al., 1972). Jusqu'à présent, grâce à l'évaluation du risque de récidive, nous avons concentré nos efforts sur l'identification de ces délinquants afin de protéger la société et de leur offrir le niveau d'intervention dont ils avaient besoin. Toutefois, très peu de théories sont à notre disposition pour expliquer la délinquance prolifique de ces contrevenants selon un devis transversal.

L'explication de la délinquance prolifique peut se faire à partir de deux approches : celle empirique et prédictive de l'évaluation du risque de récidive ou celle théorique et explicative des théories criminologiques. Toutefois, ces deux approches présentent certaines limites qui doivent être outrepassées. Premièrement, l'utilisation de la récidive comme mesure de la délinquance prolifique n'est pas exacte et nous apporte peu d'informations sur la nature de celle-ci. Le recours à certains paramètres de la carrière criminelle se révèle une avenue plus complète et précise. Par ailleurs, plusieurs prônent le retour aux mécanismes explicatifs en remplacement de l'approche actuelle. Celle-ci met plutôt l'accent sur l'identification de facteurs de risque statistiquement associés à la délinquance (Pratt & Turanovic, 2012; Wikström, 2010, 2012; Sullivan et al., 2012). Ainsi, il faudrait revenir à une lecture plus théorique des grands domaines de risque.

Deuxièmement, si les théories criminologiques peuvent nous apparaître utiles pour expliquer la nature de la délinquance (le volume des crimes, leur variété et leur gravité), elles n'ont toutefois pas été conçues pour cela. Elles tentent plutôt d'expliquer le développement de la propension à la délinquance ou l'occurrence d'un crime. Les éléments et les mécanismes de ces théories peuvent par contre nous servir de base pour développer un modèle explicatif de la délinquance prolifique. Cependant, les théories ne se concentrent généralement que sur un seul aspect de l'émergence d'un crime. Alors qu'un crime est le résultat de l'interaction entre une personne et une opportunité, les théories ne s'attardent qu'à cette personne et à sa propension à la délinquance (risque individuel) ou bien au contexte et à ses opportunités (risque contextuel). Afin de combler cette lacune, il est pertinent d'avoir recours à la perspective de l'émergence, qui peut nous aider à développer un modèle théorique nous permettant d'expliquer comment le crime (et

des mesures plus complexes comme celles de la délinquance prolifique) émerge de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel.

Après un survol des théories existantes, nous avons développé un modèle théorique susceptible d'expliquer la nature de la délinquance lors d'une période fenêtre de 12 mois en fonction du cadre de référence de la perspective de l'émergence. Nous avons avancé l'idée que la délinquance prolifique pouvait s'expliquer par la formation d'un plus grand nombre de situations criminogènes dans la vie des personnes présentant une telle délinquance. Une situation criminogène renvoie au moment où un délinquant entre en interaction avec une opportunité criminelle dans un contexte favorable au crime. Plus exactement, c'est le moment où le délinquant fait face à une opportunité, mais où le crime n'a pas encore été commis. Leur formation est favorisée par un délinquant avec une propension à la délinquance élevée, un entourage criminalisé et un style de vie oisif. La délinquance prolifique ne pourrait donc pas s'expliquer adéquatement sans qu'on tienne compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel. Par conséquent, l'objectif général de la présente thèse était de faire la démonstration de l'importance d'une modélisation interactionnelle entre ces deux éléments afin d'expliquer la délinquance plus prolifique de certains contrevenants.

Au chapitre trois, nous avons décrit et comparé la nature de la délinquance de 168 contrevenants placés sous la responsabilité de deux établissements des Services correctionnels du Québec et de quatre centres jeunesse du Québec. Nos résultats soulignent qu'environ 80 % des délinquants rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne ou un crime contre les biens, soit une proportion similaire à celle des grands sondages américains auxquels nous avons comparé notre échantillon (Chaiken & Chaiken, 1982; Horney & Marshall, 1991). Les taux de participation de certains délits étaient aussi relativement similaires à celle des grands sondages. L'analyse des lambdas des délinquants de notre échantillon nous indique qu'une minorité rapporte un volume très élevé de crimes, dont trois cas extrêmes. En effet, 13 % des contrevenants sont responsables de plus de 60 % des crimes rapportés. Comparativement aux deux grands sondages, notre échantillon semble toutefois être composé d'une proportion plus élevée de délinquants avec un petit lambda et de moins de délinquants extrêmes. La délinquance des participants à notre étude est également caractérisée par un polymorphisme criminel. En effet, plus de quatre délinquants sur cinq rapportent avoir commis au moins un crime contre la personne et au moins un contre les biens. Ces derniers rapportent également avoir commis des crimes dans 3,6 sous-

catégories en moyenne (sur une possibilité de 8). Leurs crimes ont en moyenne un IGC de 77,0 et 50 % ont un IGC moyen qui se situe entre 51 et 100.

Le second chapitre de résultats a permis de comprendre l'interdépendance entre les éléments favorisant la formation de situations criminogènes. Dans un premier temps, nous avons observé que la moyenne des délinquants de notre échantillon présentait une propension à la délinquance relativement élevée, un entourage relativement criminalisé et qu'il semblait avoir un style de vie oisif (particulièrement ceux des CJ). Par la suite, nous avons mis en évidence le fait que ces éléments étaient tous reliés et interdépendants. Cette interdépendance facilite la formation de situations criminogènes plus fréquemment en créant une conjoncture favorable à la délinquance prolifique. En effet, les personnes ayant une propension à la délinquance plus élevée semblent avoir tendance à être davantage entourées d'individus criminalisés et à s'adonner plus fréquemment à des activités non structurées. L'entourage criminalisé semble également favoriser ce style de vie oisif.

Le troisième et dernier chapitre de résultats a permis d'analyser le lien entre la formation de situations criminogènes et la nature de la délinquance décrite au chapitre trois. Plus particulièrement, les résultats des régressions linéaires multiples et des arbres de régression ont permis de souligner la contribution des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie dans l'explication du lambda des crimes contre la personne et contre les biens, de la variété et de la gravité des crimes commis. Alors que les analyses de régression (modèles additifs) suggéraient que l'ensemble des éléments favorisant la formation de situations criminogènes apportait une contribution unique à l'explication de la nature de la délinquance, les arbres de régression nous ont permis de mieux comprendre l'interaction entre le risque individuel et contextuel.

L'apport le plus important des arbres de régression à notre compréhension de la nature de la délinquance se situe dans l'effet de compensation (ou d'interaction) des éléments entre eux. D'un côté, un délinquant avec une propension à la délinquance modérée, mais qui évolue plus souvent dans des contextes favorables aux crimes, pourra avoir une délinquance presque aussi prolifique que celui avec une propension plus élevée, le contexte compensant le manque à gagner sur le plan de la propension. D'un autre côté, ce même délinquant qui évoluerait dans des contextes moins criminogènes verrait le volume de ses crimes, leur variété et leur gravité diminuer grandement. Ainsi, l'interaction de la position des délinquants sur l'axe du risque individuel et sur

celui du risque contextuel influence grandement la nature de leur délinquance et permet d'expliquer davantage de variance de cette dernière, en comparaison avec une simple combinaison additive. Pour bien comprendre l'effet d'un élément sur la nature de la délinquance prolifique, il faut connaître le positionnement de la personne par rapport à l'autre élément. Par conséquent, la délinquance prolifique ne peut s'expliquer adéquatement sans qu'on ne tienne compte de l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel.

Cette thèse souligne donc l'importance et la pertinence de considérer à la fois les mesures relatives au risque individuel et au risque contextuel. Bien que la majorité des théories actuelles ne portent que sur un seul de ces éléments, ces dernières nous permettent de bien comprendre les composantes et les mécanismes associés à chacun de ceux-ci. Toutefois, si l'on veut expliquer la nature de la délinquance (et particulièrement celle prolifique), on doit concentrer notre attention à développer une théorie qui puisse expliquer l'interaction entre les éléments, mais surtout, la manière dont ils se rencontrent. Les résultats de cette thèse soulignent également l'importance et la pertinence de délaisser l'approche additive des facteurs de risque et de se tourner vers une approche plus près de la réalité : l'approche interactionnelle. Finalement, le style de vie, c'est-à-dire les activités accomplies par l'individu et les personnes qu'il y rencontre, semble un élément essentiel à considérer. Ce dernier, puisqu'il favorise la rencontre entre la personne et les opportunités (en diversifiant les techniques de fourrage) ainsi que la formation d'un nouveau prélude à la perpétration d'un crime lors de l'après-coup, semble être un élément sous estimé dans le l'évaluation du risque.

IMPLICATIONS CLINIQUES

En plus d'un apport théorique à la compréhension et à l'explication de la délinquance prolifique, cette thèse offre également quelques pistes pour guider les intervenants qui œuvrent auprès des contrevenants juvéniles et adultes. Nos résultats suggèrent que l'intervention ne devrait pas porter uniquement sur la propension à la délinquance d'une personne ou sur les contextes dans lesquels elle évolue, mais plutôt sur l'interaction entre ces deux éléments. De plus, il faut arrêter d'envisager le risque que présente un délinquant selon une approche uniquement sommative qui donne l'impression qu'il faut travailler sur un peu tous les domaines de risque pour

voir un résultat à la fin. Actuellement, on évalue chaque domaine de risque⁶⁶ indépendamment des autres et l'on additionne les facteurs présents dans ces derniers afin d'obtenir un score total qui est par la suite transposé en un niveau de risque. Les intervenants devraient plutôt orienter leurs évaluations et leurs interventions en fonction des interactions entre les éléments et intervenir par rapport à celles qui font le plus augmenter le risque.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'évaluation du risque, deux cas remettent moins en question nos pratiques actuelles : ce sont les délinquants qui obtiennent un score faible dans tous les domaines et ceux qui obtiennent un score élevé également partout. Les personnes qui ont une propension à la délinquance faible (domaine de la personnalité et des attitudes antisociales) et qui évoluent très peu fréquemment dans des contextes favorables au crime en fonction de leur style de vie (domaine de la gestion des temps libres, de la consommation de drogue/alcool ainsi que de l'implication au niveau scolaire et professionnel) et de leur entourage non criminalisé (domaine des pairs antisociaux et de la famille/conjoint) devraient être soumises à un niveau minimal d'intervention, voire à aucune intervention. C'est le principe du risque d'Andrews et Bonta (2010) : il est davantage nuisible que bienfaiteur d'exposer les délinquants à très faible risque à des interventions intensives. À l'opposé, les personnes avec une propension à la délinquance élevée qui sont fréquemment exposées à des opportunités criminelles en raison de leur style de vie et de leur entourage criminalisé devraient être la cible d'interventions intensives ; ce sont les délinquants qui présentent le plus haut risque de récidive. En effet, l'interaction entre un risque individuel et contextuel représente bien plus que la somme de ces deux éléments.

Le réajustement dans nos pratiques d'évaluations du risque devrait plutôt s'effectuer avec les délinquants entre ces deux pôles. Si les contrevenants avec une faible propension à la délinquance ont un style de vie qui favorise la rencontre d'opportunités criminelles dans des contextes favorables au crime, leur niveau de risque est plus élevé que ce que représente la somme des facteurs de risque présent. Par exemple, actuellement, un délinquant qui a un point dans l'ensemble des domaines de risque obtiendra un score de huit, ce qui correspond à un niveau faible. Au même titre, un délinquant qui a un score de zéro dans tous les domaines à l'exception de ceux de la gestion des temps libres et des pairs antisociaux où il obtient des scores de quatre, se verra attribué un score de huit. Toutefois, selon les résultats de cette thèse, ces délinquants ne

⁶⁶ Les grands domaines de risque sont au nombre de huit et forment les *Central Eight* : historique de comportements antisociaux, personnalité antisociale, attitudes procriminelles et fréquentation de pairs délinquants, relations familiales et parentales, implication à l'école et au travail, occupation des temps libres et consommation de drogue/alcool (Andrews et Bonta, 2010).

devraient pas obtenir le même niveau de risque; le second est plus à risque que le premier. On peut remarquer le même cas de figure avec un délinquant avec une propension à la délinquance modérée. Son niveau de risque final devrait être fonction de l'interaction entre les caractéristiques personnelles (domaines des antécédents criminels, de la personnalité et des attitudes antisociales), de la mise en place de contexte propice au crime (domaines de la gestion des temps libres, de la consommation de drogue/alcool et de l'implication scolaire et professionnelle) et de l'entourage (domaines des pairs antisociaux et de la famille/conjoint).

Nos résultats nous amènent donc à considérer la dérogation clinique comme une option pertinente et envisageable. En effet, dans certaines circonstances, l'estimation du niveau de risque proposé par l'instrument d'évaluation ne serait pas nécessairement adéquate. Le clinicien est alors en mesure d'exercer son jugement professionnel discrétionnaire et de procéder à une dérogation clinique. Toutefois, l'étude approfondie des dérogations cliniques n'est guère encourageante : lorsque l'intervenant souhaite bonifier l'instrument, ses décisions ont pour effet, dans une large mesure, de dégrader la validité de l'instrument (Gore & Epperson, 2007). L'individualisation du risque relève de la détection des effets d'interaction entre les facteurs : tel facteur de risque n'est utile que pour les personnes ayant telle ou telle caractéristique. D'un point de vue clinique, un tel exercice demande des énergies cognitives et un niveau de systématisation difficile à atteindre. Sans surprise, organiser l'évaluation du risque en gardant à l'esprit toutes les interactions possibles et les appliquer aux cas particuliers relève de l'exploit. Toutefois, les résultats de cette thèse peuvent être considérés comme un premier pas dans l'identification d'effet d'interaction important à considérer : l'interaction entre le risque individuel et le risque contextuel. Ce processus d'identification des exceptions mérite qu'on s'y attarde de manière plus systématique. Des travaux s'intéressant aux bonnes et aux moins bonnes décisions devraient permettre de pister les intervenants vers l'identification des dérogations les plus pertinentes.

Deuxièmement, en ce qui concerne les interventions, celles-ci devraient être faites en fonction des interactions entre le risque individuel et le risque contextuel. Par exemple, les délinquants avec une propension modérée, mais qui ont fréquemment accès à des opportunités en fonction de leur style de vie et de leur entourage devraient bénéficier d'un niveau d'intervention aussi intensif que ceux avec une propension élevée. En effet, leur accès plus facile aux opportunités peut venir compenser pour une propension plus faible. Dans ce cas-ci, l'attention devrait davantage être portée sur le style de vie et l'entourage plutôt que sur la propension, car

c'est cet élément qui fait majoritairement augmenter le risque. Par ailleurs, un délinquant présentant également une propension modérée, mais qui a peu accès à des opportunités (en fonction de son style de vie et de son entourage), devrait faire l'objet d'une intervention beaucoup moins intensive. En effet, sa délinquance se rapproche davantage de celle des délinquants à risque faible. Pour ce groupe, il faudrait travailler sur le maintien d'un style de vie non déviant plutôt que d'exposer les délinquants à une intensité d'intervention qui pourrait leur être néfaste.

Il est à noter que l'entourage est considéré ici comme un besoin criminogène sur lequel les interventions peuvent avoir un effet. Toutefois, rappelons que notre mesure de l'entourage est constituée de l'ensemble des gens que le participant considère très proche ou proche et qui gravitent autour de lui. Cela implique à la fois les pairs, le conjoint et les membres de la famille. Alors que les pairs et le conjoint sont des personnes que le délinquant a choisies, ce n'est pas le cas de la famille. Ce type d'entourage est donc plutôt vu comme un facteur statique dans le sens où on ne peut changer une personne de famille. Par conséquent, une famille criminogène, où il y a consommation de drogue et où les membres commettent des délits par exemple, est un élément dont il faut tenir compte dans les interventions sur l'accessibilité aux opportunités. De futurs travaux qui se pencheront spécifiquement sur cet élément pourront nous fournir des pistes d'interventions adéquates dans ces situations.

Le style de vie et l'entourage du délinquant sont les principaux éléments qui donnent accès à des opportunités criminelles. Afin de diminuer l'effet criminogène de ces derniers, il importe de favoriser une structuration des temps libres grâce à des activités non déviantes dans lesquelles le délinquant pourra s'investir et développer un nouveau capital social non délinquant (Laub & Sampson, 1993). Il peut s'agir de l'école, du travail ou d'activités de loisir ; le but ici est de créer un style de vie qui favorise les activités où il y a moins de contextes propices au crime. Soulignons à cet effet les efforts mis en œuvre par le programme de suivi intensif différencié (SID) et le programme de suivi intensif de Montréal – gangs de rue (PSI-MTL/GDR). L'un des objectifs de ces projets est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants. Pour ce faire, le programme SID met l'accent, entre autres, sur la diminution du *street time*⁶⁷ en surveillant et en mobilisant davantage la personne lors des moments plus propices à la délinquance durant la semaine. Dans le

⁶⁷ La notion de *street time* réfère au moment de la journée où des jeunes se rassemblent pour se retrouver et faire des activités. Ces activités peuvent être marginales et être associées aux conduites délinquantes. En fait, c'est le temps non structuré où les opportunités de conduites délinquantes et de commission de délits sont plus grandes. Ce temps se situe en dehors des périodes d'école ou de travail. » (St-Jean & Blain-Lamoureux, 2009, p. 32)

programme PSI-MTL/GDR, les participants consacrent de 20 à 40 heures par semaine aux activités liées au projet, comme des activités scolaires, des cours de formation ou de perfectionnement professionnel, de la recherche d'emploi, du bénévolat et des activités récréatives. Les intervenants tentent ainsi de favoriser une structure dans leurs activités quotidiennes. Grâce à celle-ci, le délinquant s'adonnera moins à des activités non structurées, ce qui diminuera le contact avec des opportunités criminelles dans des contextes favorables au crime.

PISTES DE RECHERCHE FUTURE

Les résultats de cette thèse peuvent inspirer plusieurs pistes de recherche pour de futurs travaux autant au niveau clinique comme nous l'avons souligné précédemment qu'au niveau théorique. Il faut dorénavant concentrer nos efforts sur la compréhension de l'interaction entre la personne, son style de vie et les opportunités criminelles qu'elle peut rencontrer. Dans un premier temps, il importe de départager l'effet unique des activités non structurées et du style de vie de celui des variables antérieurs (ou contextuelles). Comme nous l'avons souligné dans les résultats, un style de vie oisif et festif est davantage le lot des participants recrutés aux CJ. Ces derniers sont plus jeunes que ceux recrutés aux SC et une moins grande proportion occupe un emploi ou sont en couple. Ainsi, un style de vie déviant pourrait n'être que l'aboutissement de ces facteurs de risque présents chez une même personne. Si un contrevenant n'occupe pas son temps par des obligations professionnelles ou conjugales, il se retrouve avec amplement de temps pour traîner et faire la fête. Par conséquent, un devis de recherche qui distingue ces éléments est nécessaire afin de clarifier l'effet unique de cet élément dans l'explication de la délinquance.

De plus, dans le cadre de cette thèse, notre mesure du style de vie était limitée. Premièrement, la fréquence des activités non structurées représentait celle du groupe de pairs. Bien que les gens aient tendance à s'associer avec des gens qui leur ressemblent (Gottfredson & Hirschi 1990; McPherson et al., 2001; Nagin & Paternoster, 1991), des différences peuvent subsister. Bien que les activités non structurées soient les plus fortement associées à la délinquance (Osgood et al., 1996), il n'en demeure pas moins que l'ensemble des activités quotidiennes, comme se déplacer d'un endroit à l'autre, peut faire en sorte qu'une personne rencontre des opportunités criminelles (Felson, 2006; Wright & Decker, 1994). Il serait intéressant de développer un devis de recherche où l'ensemble des activités et des déplacements d'une

personne serait collecté sur une courte période de temps (pour un exemple, voir Wikström et al., 2012). Chacun des endroits que la personne fréquente, qu'elle ne fasse qu'y passer ou qu'elle y reste un certain moment, devrait faire l'objet d'une série de questions concernant les caractéristiques du contexte, les gens qui s'y trouvent et les opportunités criminelles qu'elle y rencontre. Nous pourrions ainsi comprendre plus en détail la formation de situations criminogènes, mais également pourquoi le crime émerge dans certains contextes et pas dans d'autres. Ce type de devis de recherche permettrait également de mieux évaluer l'effet unique du style de vie (en contrôlant pour les caractéristiques personnelles du délinquant) et de mieux expliquer l'effet de rétroaction du crime dans le système (ou la situation criminogène) qui mène à la formation d'un nouveau prélude au crime.

Nous pourrions également tenter de comprendre comment les délinquants repèrent ou identifient les opportunités criminelles quand elles ne sont pas offertes ou suggérées par d'autres personnes criminalisées. Les avancements technologiques en réalité virtuelle (RV) peuvent nous aider à ce sujet. La RV se définit par un ensemble de technologies permettant la simulation de la réalité, simulation à l'intérieur de laquelle des usagers peuvent être placés en immersion et avec laquelle ils peuvent interagir. Des stimuli virtuels sont utilisés par l'équipe de l'Institut Philippe-Pinel/Université du Québec à Ottawa depuis maintenant près de 10 ans auprès de délinquants sexuels et cette méthode a permis d'accroître la validité écologique des résultats obtenus dans un contexte de contrôle expérimental optimal (Renaud, Chartier, & Albert, 2009). Cette approche méthodologique pourrait très certainement être appliquée à une criminologie expérimentale se penchant sur l'émergence de crimes dans des contextes particuliers. Les participants pourraient être plongés dans des contextes plus ou moins propices au passage à l'acte en fonction des caractéristiques de l'environnement. Il pourrait s'agir d'une rue ou d'un appartement, par exemple. De plus, des scénarios d'induction émotionnelle pourraient être utilisés pour créer un état propice au passage à l'acte chez les participants (comme une altercation avec un autre individu ou une menace de blessures si on ne rapporte pas une certaine somme d'argent très rapidement). Des mesures psychophysiques seraient recueillies simultanément à l'aide d'un polygraphe (réponse électrodermale tonique et phasique, réponse cardiovasculaire, fréquence de la respiration) et d'un appareil de vidéo-oculographie immersive permettant d'analyser le contenu perceptif pris en compte par le sujet expérimental placé en immersion. Ces techniques permettraient donc d'étudier

en temps réel la formation de situations criminogènes et d'analyser les éléments et processus permettant le passage à l'acte (ou l'émergence d'un crime).

LIMITES

Cette thèse, comme toute recherche, n'est pas sans limites. Nous aborderons, dans un premier temps, les limites relatives à l'échantillon, puis nous discuterons de celles relatives à la méthodologie.

Limites associées à l'échantillon

Notre échantillon, en raison de sa taille et de l'âge des participants, pose deux limites à cette thèse. Bien que nous ayons recruté 190 participants au départ, plusieurs participants avaient des données manquantes sur une ou plusieurs variables. Bien que nous ayons eu recours à une méthode de gestion des données manquantes qui permettaient d'évaluer l'impact de chaque variable séparément, il serait hasardeux de généraliser en appliquant les résultats à l'ensemble des délinquants des centres jeunesse et des Services correctionnels du Québec. Des analyses avec un échantillon plus volumineux et représentatif sont nécessaires pour confirmer nos résultats.

Notre échantillon était composé de participants avec une étendue d'âge couvrant à la fois la période de l'adolescence et celle du début de l'âge adulte, c'est-à-dire âgé de 14 à 35 ans. Ce chevauchement a pu influencer les résultats en ce qui a trait à la mesure du style de vie. En raison du libellé de la question et des expressions utilisées (comme « chiller »), davantage de délinquants mineurs disaient s'adonner plus fréquemment à des activités non structurées parce que ce langage leur était davantage familier. Il se peut que le lien entre les activités non structurées et la nature de la délinquance soit dû à la période transitoire entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte, où une grande partie des adolescents terminent ou abandonnent l'école, mais sans se retrouver sur le marché du travail. Par conséquent, nous aurions dû obtenir un pouvoir explicatif moins important pour cette variable dans nos analyses lorsque nous prenions en considération l'âge des participants, ce qui ne fut pas le cas.

Limites associées à la méthodologie

Les limites méthodologiques sont relatives aux mesures, aux analyses et au devis de recherche. Premièrement, les activités non structurées ont été mesurées à partir de seulement deux variables, dont une portant sur les activités du groupe de pairs. Ainsi, les gens qui ne se sentaient pas concernés par le libellé de la question concernant les activités routinières, mais qui s'adonnent tout de même à certaines activités non structurées, ont pu fournir une réponse qui laissait croire qu'ils participaient peu fréquemment à des activités facilitant les contextes favorables au crime. Par conséquent, une mesure plus complète aurait été souhaitable. Nous pensons entre autres à une mesure comme celle de Wikström et al. (2010), qui estime dans un premier temps le caractère criminogène de l'ensemble des subdivisions d'une ville, pour ensuite évaluer heure après heure, pendant quatre jours, les activités quotidiennes d'une personne : où elle va, avec qui, ce qu'elle fait, etc. Il extrapole par la suite les résultats obtenus pour ces quelques journées représentatives du mode de vie d'une personne en les appliquant à l'ensemble de la période de temps à l'étude.

Deuxièmement, le fait d'avoir eu recours à une mesure autorévoquée de l'appartenance aux gangs de rue peut également être discutable. Il existe deux principales stratégies pour déterminer l'appartenance d'un délinquant aux gangs de rue (GDR), soit celle officielle ou celle autorévoquée, et chacune d'elles présente certaines limites. Bien que la mesure autorévoquée de l'appartenance aux GDR soit considérée par plusieurs comme étant plus fidèle que les données officielles, on lui reproche d'être assujettie à la grande diversité des perceptions relatives à l'implication dans ces groupes (Spergel & Curry, 1993). Il est impossible de s'assurer que tous jugent de manière équivalente leur engagement dans ces groupes. Malgré tout, plusieurs chercheurs (Bjerregaard & Smith, 1993; Esbensen, Huizinga, & Weiher, 1993; Thornberry, Krohn, Lizotte, & Chard-Wierschem, 1993) suggèrent que les mesures autorévoquées de l'adhésion aux gangs sont des indices robustes de l'adhésion réelle.

De plus, le choix méthodologique de considérer à la fois l'appartenance actuelle et passée à un GDR peut entraîner une surreprésentation de ce phénomène dans nos résultats. Deux principales raisons ont motivé le recours à la composition de cette mesure. D'abord, les raisons pour lesquelles les contrevenants choisissent ou non de se reconnaître comme membres de GDR sont nombreuses et varient selon la place qu'ils occupent dans le système de justice pénale et sociale. Par exemple, plusieurs peuvent affirmer faire partie d'un GDR simplement pour obtenir le respect des pairs ou pour intimider les intervenants (Collins, Noble, Poynting, & Tabar, 2000).

D'autres peuvent nier leur appartenance à un gang pour éviter des conséquences judiciaires plus sérieuses ou d'être considérés comme des mouchards. Ainsi, il est possiblement moins menaçant pour certains participants d'admettre une adhésion passée aux GDR que de se reconnaître comme membre toujours actif. En combinant ces deux mesures (actuelle et passée), il est sans doute possible de limiter les différents biais liés aux faux aveux et à la désirabilité sociale.

Troisièmement, bien que les arbres de régression nous aient permis de voir l'interaction entre les différents éléments favorisant la formation de situations criminogènes, le nombre de participants était limité, ce qui ne nous a donc pas donné la chance de tirer pleinement profit de ces analyses statistiques. Nous avons été forcés de modifier les critères des nœuds finaux en diminuant le nombre minimal de participants dans chacun. Par conséquent, les nœuds pouvaient ne contenir qu'une dizaine de participants (le plus petit n'étant constitué que de 10 délinquants). De plus, Breiman et al. (1998) conseillent d'effectuer une validation de l'arbre de régression à l'aide d'un second échantillon. Pour ce faire, ils suggèrent de scinder l'échantillon initial en deux. Ainsi, il devient possible de construire l'arbre avec le premier sous-échantillon et de le valider avec le second. Cependant, bien qu'il aurait été souhaitable d'appliquer cette procédure, il fut impossible de le faire, compte tenu du petit nombre de participants dans notre étude (entre 160 et 166, selon l'arbre). Par conséquent, les résultats intéressants que nous avons obtenus pourraient être dus, en partie, aux caractéristiques propres à l'échantillon utilisé. Une reproduction des résultats est donc nécessaire.

Quatrièmement, le devis transversal de ce projet de recherche ne permet pas de discerner les éléments causaux des éléments simplement associés à la délinquance prolifique. Il est donc difficile d'établir une séquence temporelle des événements et de faire la distinction entre l'effet normatif et celui de sélection par exemple. Bien que l'argumentaire théorique nous donne une idée à propos de cette logique séquentielle, les données ne nous permettent pas de tirer des conclusions définitives. En raison de l'utilisation de la postdiction (c'est-à-dire tenter d'expliquer des comportements à partir de données collectées après que ceux-ci aient eu lieu), il devient également impossible de statuer sur des explications causales de la nature de la délinquance. Si théoriquement nous avançons que les situations criminogènes précédaient le crime, il reste que nous avons mesuré les éléments favorisant la formation de celles-ci après la perpétration des crimes. Ainsi, l'analyse inversée de cette séquence théorique a pu gonfler artificiellement les relations entre les mesures indépendantes (les éléments des situations criminogènes) et

dépendantes (les mesures de la délinquance). Les participants ont pu répondre aux différentes questions concernant les éléments favorisant les situations criminogènes en fonction de la délinquance qu'ils avaient déclarée afin de justifier celle-ci. Par conséquent, les mêmes analyses, reproduites avec des mesures de la délinquance prises au même moment que celles concernant la formation de situations criminogènes (ou après), devraient entraîner des relations statistiques moins fortes entre les variables ainsi que des pourcentages de variance expliquée moins élevés.

Cinquièmement, un devis de recherche avec des mesures autorévélees a pu entraîner un gonflement artificiel des relations entre les mesures indépendantes et celles dépendantes en raison de la variance commune associée à la méthode utilisée pour colliger les données (*common shared variance*) (Podsakoff, MacKenzie, Lee, & Podsakoff, 2003). Celle-ci représente la variance qui est attribuable au type de mesure plutôt qu'au concept à l'étude. La variance commune associée à la méthode peut découler d'un évaluateur commun ainsi que des caractéristiques propres des items. Le principal effet dans notre recherche est celui de l'évaluateur commun (*common rater effects*). Cet effet peut entraîner une covariance artificielle entre les mesures indépendantes et dépendantes, car le répondant qui fournit les réponses à ces variables est le même. Ainsi, le participant peut avoir tendance à vouloir être cohérent dans ses réponses (par exemple, s'il rapporte un volume de crimes élevé, il pourrait rapporter des valeurs antisociales élevées également), à faire des liens entre les concepts à l'étude et à répondre en fonction de la désirabilité sociale. Finalement, la nature des items en soi (comme la délinquance) peut induire certains types de réponses en fonction de la désirabilité sociale. Afin de limiter ce biais, les assistants de recherche ont été formés pour qu'ils soient en mesure de mettre le participant à l'aise en lui soulignant la confidentialité de la recherche et l'absence d'impacts négatifs (sur sa sentence actuelle, par exemple), peu importe les crimes qu'ils rapporteraient avoir commis. De plus, les assistants étaient avisés de ne pas démontrer, verbalement ou physiquement, d'accord ou de désaccord par rapport aux réponses des participants.

Sixièmement, plusieurs limites sont associées à la mesure autorévéleée de la délinquance. Afin de maximiser la validité de contenu⁶⁸ et de bien apprécier la délinquance, nous n'avons pas introduit de questions concernant des comportements déviants (mais non criminels) ou statutaires, comme faire l'école buissonnière ou défier l'autorité parentale. Toutes les questions

⁶⁸ La validité de contenu fait référence à la représentativité de l'ensemble des énoncés qui constituent le concept à mesurer. Il faut donc qu'une mesure de la délinquance couvre à la fois les crimes violents et non violents, les crimes contre la personne et les crimes contre les biens (Thornberry & Krohn, 2000).

retenues dans le questionnaire utilisé pouvaient se rapporter à un article de loi du Code criminel. Pour ce qui est de la validité de construit⁶⁹, nos résultats nous permettent de conclure que les liens théoriques entre la délinquance autorévélee et les différents concepts se sont également soldés par des liens statistiquement significatifs. Finalement, nous n'avons pas pu comparer notre mesure de la délinquance à celle officielle afin de statuer sur la validité de critère⁷⁰ (Farrington, 2001). Toutefois, les résultats des travaux antérieurs nous portent à croire que celle-ci aurait également été acceptable (Elliott et al., 1987; Thornberry & Krohn, 2000).

La limite de notre mesure réside principalement dans la fidélité du questionnaire, plus particulièrement dans la précision de la fréquence des crimes rapportés. Afin de maximiser l'honnêteté dans les réponses, les rencontres ont été menées dans des locaux où la confidentialité était assurée. Toutefois, le fait de se baser sur la mémoire des participants pour obtenir des données peut avoir un impact sur la qualité de celles-ci. En effet, alors que certains participants venaient d'être incarcérés dans les semaines précédant la première entrevue, pour d'autres, l'incarcération datait de plusieurs mois, il leur était donc plus difficile de se souvenir avec précision de leur délinquance des 12 mois précédant leur incarcération. Certains auteurs soulignent que cela peut avoir tendance à nous faire sous-estimer le nombre réel de crimes (Horney & Marshall, 1991). Pour pallier ce problème, les assistants de recherche discutaient avec le participant afin d'évaluer la fréquence d'un crime en particulier sur une semaine ou sur un mois, puis transposaient ce nombre sur 12 mois. Cela a pu entraîner une inflation de certains lambdas, particulièrement ceux associés à la vente de drogue ou aux vols (Horney & Marshall, 1991).

Dans le même ordre d'idée, nous n'avons pas contrôlé pour le degré d'exposition durant la période fenêtre de 12 mois. Même si aucun participant ne nous a indiqué qu'il n'était pas en liberté durant cette période, certains ont pu être en mise sous garde ou incarcérée. Par conséquent, les lambdas rapportés peuvent avoir été surestimés (si une moyenne par mois a été faite et puis multipliée par 12 alors que le délinquant était sous détention pendant deux de ces mois) ou sous-

⁶⁹ La validité de construit indique le degré avec lequel l'instrument mesure bien la délinquance de la manière dont elle doit être mesurée. Lorsqu'on étudie la validité de construit, on vérifie si les relations théoriques entre le concept étudié (la délinquance) et les autres concepts qui y sont liés sont statistiquement significatives et vont dans le sens attendu. Dans l'ensemble, les travaux portant sur le lien entre la délinquance autorévélee et d'autres concepts théoriquement liés à celle-ci offriraient les évidences les plus solides quant à la validité de cette mesure (Thornberry & Krohn, 2000).

⁷⁰ La validité de critère réfère à la relation entre un instrument de mesure et une autre mesure indépendante servant de critère et susceptible de porter sur le même phénomène. L'approche la plus utilisée est de comparer la délinquance autorévélee à celle officielle (Thornberry & Krohn, 2000).

estimés (si le délinquant se rapportait à la même date l'année dernière pour estimer sa fréquence de crimes).

De plus, dans notre échantillon, nous avons à la fois des personnes avec une délinquance peu fréquente et, à l'opposé, des personnes avec une fréquence beaucoup plus élevée (Caspi et al., 1994). Alors que les premiers pouvaient avoir tendance à rapporter des événements insignifiants, comme des batailles entre frères et sœurs, en réponse à des questions sur les voies de fait, ou le fait de prendre la voiture familiale sans en avoir la permission, en réponse à des questions sur le vol d'automobile (Elliott & Huizinga, 1989), les délinquants plus prolifiques pouvaient avoir tendance à sous-estimer leurs comportements délinquants parce que leurs actes criminels sont si fréquents qu'ils peuvent en oublier certains (Hirschi, Hindelang, & Weis, 1980). Ainsi, les délinquants occasionnels ont pu rapporter davantage de crimes que ceux réellement commis, alors que les délinquants plus prolifiques ont pu sous-estimer leur nombre.

En somme, la présente démarche n'est pas parfaite. La théorie des situations criminogènes proposée dans cette thèse est sans contredit ambitieuse. Elle permet toutefois de recadrer nos connaissances et d'unifier les théories de la délinquance avec celles du crime. Bien que certaines (Andrews & Bonta, 2010; Cusson, 2005; Wikström, 2010) avaient déjà posé les jalons de cette intégration, aucune n'était satisfaisante pour expliquer la délinquance prolifique. Soit elles ne nous expliquaient pas l'interaction entre la personne (et sa propension à la délinquance) et l'opportunité criminelle (et son contexte) qui fait émerger un crime, soit elles ne nous expliquaient pas comment la personne rencontre l'opportunité dans un contexte propice au crime, soit elles ne nous expliquaient pas comment les rencontres pouvaient se faire à un rythme plus soutenu, ce qui nous en révélerait davantage sur la délinquance prolifique de certaines personnes. La théorie proposée a tenté de combler ces limites. De plus, nos résultats ont souligné l'importance et la pertinence d'utiliser une approche empirique de l'explication de la nature de la délinquance qui calque mieux la réalité : celle interactionnelle. Malgré ses limites, cette recherche contribue à l'avancement des connaissances à la fois théoriques et empiriques relativement à la compréhension et à l'explication des carrières criminelles prolifiques.

Références

- Ackman, D. D., Normandeau, A., & Turner, S. (1967). The measurement of delinquency in Canada. *Journal of Criminal law, Criminology and Police Studies*, 58, 330-337.
- Agnew, R. (1991). The Interactive Effects of Peer Variables on Delinquency. *Criminology* 29, 47-72.
- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30(1), 47-87.
- Agnew, R., & Brezina, T. (2012). *Juvenile Delinquency: Causes and Control*. New York, NY: Oxford University Press.
- Agnew, R., Brezina, T., Wright, J. P., & Cullen, F. T. (2002). Strain, personality traits, and delinquency: Extending general strain theory. *Criminology*, 40(1), 43-71.
- Akers, R. L. (1994). *Criminological theories: Introduction and evaluation*. Los Angeles, CA: Roxbury.
- Andrews, D. A. (1982). *A Personal, interpersonal and community-reinforcement perspective on deviant behavior (PIC-R)*. Toronto, ON: Ontario Ministry of Correctional Services.
- Andrews, D. A., & Bonta, J. (2010). *The psychology of criminal conduct* (5e ed.). New Providence, NJ: Lexis Nexis.
- Andrews, D. A., Bonta, J., & Wormith, J. S. (2004). *Level of Service/Case Management Inventory: LS/CMI manual*. Toronto, Ontario: Multi-Health Systems.
- Antonaccio, O., & Tittle, C. R. (2008). Morality, self-control, and crime. *Criminology*, 46(2), 479-510.
- Ashton, M. C., & Lee, K. (2008). The prediction of honesty/humility-related criteria by the HEXACO and five-factor models of personality. *Journal of Research in Personality*, 42, 1216-1228.

- Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. New York, NY: General Learning Press.
- Barnes, G. M., Hoffman, J. H., Welte, J. W., Farrell, M. P., & Dintcheff, B. A. (2007). Adolescents' time use: Effects on substance use, delinquency and sexual activity. *Journal of Youth and Adolescence, 36*, 697-710.
- Baron, S. W. (2012). Individual and situational risk in the emergence of violent events among youths on the street. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crime appears: The role of emergence* (pp. 99-116). New York, NY: Routledge.
- Baron, S. W., Forde, D. R., & Kay, F. M. (2007). Self-control, risky lifestyles, and situation: The role of opportunity and context in the general theory. *Journal of Criminal Justice, 35*, 119-136.
- Battin, S. R., Hill, K. G., Abbott, R. D., Catalano, R. F., & Hawkins, J. D. (1998). The contribution of gang membership to delinquency beyond delinquent friends. *Criminology, 36*(1), 93-115.
- Benda, B. B., Toombs, N. J., & Peacock, M. (2003). Discriminators of types of recidivism among boot camp graduates in a five-year follow-up study. *Journal of Criminal Justice, 31*(6), 539-551.
- Bendixen, M., Endresen, I. M., & Olweus, D. (2006). Joining and leaving gangs: Selection and facilitation effects on self-reported antisocial behaviour in early adolescence. *European Journal of Criminology, 3*(1), 85-114.
- Bernard, T. J., & Snipes, J. B. (1996). Theoretical integration in criminology. *Crime and Justice, 20*, 301-348.
- Bernburg, J. G., & Thorlindsson, T. (2001). Routine activities in social context: A closer look at the role of opportunity in deviant behavior. *Justice Quarterly, 18*(3), 543-567.

- Biggs, D., De Ville, B., & Suen, E. (1991). A method of choosing multiway partitions for classification and decision trees. *Journal of Applied Statistics*, 18(1), 49-62.
- Birkbeck, C., & LaFree, G. (1993). The situational analysis of crime and deviance. *Annual Review of Sociology*, 19, 113-137.
- Bjerregaard, B., & Smith, C. (1993). Gender differences in gang participation, delinquency, and substance use. *Journal of Quantitative Criminology*, 9(4), 329-355.
- Blackburn, R. (1993). Clinical Programs with Psychopaths. In K. Howells & C. R. Hollin (Eds.), *Clinical Approaches to the Mentally Disordered Offender*. West Sussex, UK: John Wiley and Sons.
- Blumstein, A., Cohen, J., & Farrington, D. P. (1988). Criminal career research: Its value for criminology. *Criminology*, 26(1), 1-35.
- Blumstein, A., Cohen, J., Roth, J. A., & Visher, C. A. (1986). *Criminal careers and "career criminals"* (Vol. 1). Washington, DC: National Academy Press.
- Bottoms, A. (2008). The relationship between theory and empirical observations in criminology. In R. D. King & E. Wincup (Eds.), *Doing research on crime and justice* (2 ed., pp. 75-116). New York, NY: Oxford University Press.
- Bouffard, L. A., & Bouffard, J. A. (2011). Understanding men's perception of risks and rewards in a date rape scenario. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 55(4), 626-645.
- Breiman, L., Friedman, J. H., Olshen, R. A., & Stone, C. G. (1998). *Classification and regression trees*. Belmont, CA: Wadsworth.

- Bunge, M. (2006). A systemic perspective on crime. In P. O. Wikström & R. J. Sampson (Eds.), *The explanation of crime: Context, mechanisms and development* (pp. 8-30). Cambridge: Cambridge University Press.
- Canada, S. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : Présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. Ottawa, ON: Centre canadien de la statistique juridique.
- Caspi, A., Moffitt, T. E., Silva, P. A., Stouthamer-Loeber, M., Krueger, R. F., & Schmutte, P. S. (1994). Are some people crime-prone? Replications of the personality-crime relationship across countries, genders, races, and methods. *Criminology*, *32*(2), 163-195.
- Chaiken, J. M., & Chaiken, M. R. (1982). *Varieties of criminal behavior*. Santa Monica, CA: Rand Corp.
- Clarke, R. V., & Cornish, D. B. (1985). Modeling offenders' decisions: A framework for research and policy. In M. Tonry & N. Morris (Eds.), *Crime and Justice* (Vol. 6). Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Cloward, R. A., & Ohlin, L. E. (1960). *Delinquency and opportunity: A theory of delinquent gangs*. Glencoe, IL: The Free Press.
- Cohen, A. K. (1955). *Delinquent boys: The culture of the gang*. Glencoe, IL: The Free Press.
- Cohen, L. E., & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, *44*, 588-608.
- Coleman, J. (1988). Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology*, *94*, 95-120.

- Collins, J., Noble, G., Poynting, S., & Tabar, P. (2000). *Kebabs, Kids, Cops and Crime: youth, ethnicity and crime*. Sydney: Pluto Press.
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (Eds.). (1986). *The reasoning criminal: Rational choice perspective on offending*. New York, NY: Springer-Verlag.
- Costa, P. T., & McCrae, R. R. (1990). Personality disorders and the five-factor model of personality. *Journal of Personality Disorders*, 4, 362-371.
- Costa, P. T., & McCrae, R. R. (1992). *Revised NEO Personality Inventory (NEO-PI-R) and NEO Five-Factor Inventory (NEO-FFI) Professional Manual*. Odessa, TX: Psychological Assessment Resources.
- Cottle, C. C., Lee, R. J., & Heilbrun, K. (2001). The prediction of criminal recidivism in juveniles: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 28(3), 367-394.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie: Entre plaisir et crime*. Montréal, QC: Hurtubise HMH.
- de Greeff, E. (1956). *L'homme criminel: études d'aujourd'hui*. Paris: Beatrice-Nauwelaerts.
- Elliot, A., & Huizinga, D. (1989). Improving self-reported measures of delinquency. In M. W. Klein (Ed.), *Cross-national research in self-reported crime and delinquency*. Dordrecht, NL: Kluwer.
- Elliot, D. S. (1994). Serious violent offenders: Onset, developmental course, and termination - The american society of criminology 1993 presidential address. *Criminology*, 32(1), 1-21.
- Elliot, D. S., Dunford, F. W., & Huizinga, D. (1987). The Identification and Prediction of Career Offenders Utilizing Self-Reported and Official Data. In J. D. Burchard & S. Burchard (Eds.), *Prevention of Delinquent Behavior*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

- Elliot, D. S., Huizinga, D., & Ageton, S. S. (1985). *Explaining delinquency and drug use*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Elliot, D. S., Huizinga, D., & Menard, S. (1989). *Multiple problem youth: Delinquency, substance use, and mental health problems*. New York, NY: Springer-Verlag.
- Engels, R. C. M. E., Luijpers, E., Landsheer, J., & Meeus, W. (2004). A longitudinal study of relations between attitudes and delinquent behavior in adolescents. *Criminal Justice & Behavior, 31*(2), 244-260.
- Esbensen, F., Winfree Jr, L. T., He, N., & Taylor, T. J. (2001). Youth gangs and definitional issues: When is a gang a gang, and why does it matter? *Crime & Delinquency, 47*(1), 105-130.
- Esbensen, F. A., Huizinga, D., & Weiher, A. W. (1993). Gang and non-gang youth: Differences in explanatory factors. *Journal of Contemporary Criminal Justice, 9*(2), 94-116.
- Evans, T. D., Cullen, F. T., Burton Jr, V. S., Dunaway, R. G., & Benson, M. L. (1997). The social consequences of self-control: Testing the general theory of crime. *Criminology, 35*(3), 475-504.
- Farrington, D., Barnes, G. C., & Lambert, S. (1996). The concentration of offending in families. *Legal and Criminological Psychology, 1*, 47-63.
- Farrington, D. P. (2000). Explaining and preventing crime: The globalization of knowledge - The american society of criminology 1999 presidential address. *Criminology, 38*(1), 1-24.
- Farrington, D. P. (2001). What has been learned from self-reports about criminal careers and the causes of offending? : Home Office Online Report.

- Farrington, D. P. (2003). Key results from the first forty years of the Cambridge study in delinquent development. In T. P. Thornberry & M. D. Krohn (Eds.), *Taking stock of delinquency: An overview of findings from contemporary longitudinal studies* (pp. 137-183). New York, CA: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Farrington, D. P., Snyder, H. N., & Finnegan, T. A. (1988). Specialization in juvenile court careers. *Criminology*, 26(3), 461-487.
- Felson, M. (2006). *Crime and nature*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Felson, M., & Boba, R. (2010). *Crime and everyday life* (4e ed.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Festinger, L. (1957). *Introduction to a theory of cognitive dissonance*. Evanston, IL: Row Peterson.
- Froggio, G. (2007). Strain and juvenile delinquency: A critical review of Agnew's general strain theory. *Journal of Loss and Trauma: International Perspective on Stress & Coping*, 12(4), 383-418.
- Gassin, R., Cimamonti, S., & Bonfils, P. 2011. *Criminologie*. Paris : Dalloz.
- Gordon, R. A., Lahey, B. B., Kawai, E., Loeber, R., Stouhamer-Loeber, M., & Farrington, D. P. (2004). Antisocial behavior and youth gang membership: Selection and socialization. *Criminology*, 42(1), 55-87.
- Gore, K. S., & Epperson, D. L. (2007, November). *Clinical overrides of the MnSOST-R and their impact on predictive accuracy*. Paper presented at the Association for Treatment of Sexual Abusers (ATSA), San Diego, CA.
- Gottfredson, M., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Palo Alto, CA: Stanford University Press.

- Gottfredson, M. R. (2005). Offender classifications and treatment effects in developmental criminology: A propensity/event consideration. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 602, 46-56.
- Goupil, J. P. (2011). *Analyse des tendances et configurations de la criminalité au Québec à l'aide d'un indice de gravité de la criminalité*. Mémoire: Université de Montréal.
- Guay, J. P. (2012). La prédiction de la récidive chez les membres de gangs de rue (pp. 36). Ottawa (ON): Sécurité Publique Canada.
- Guay, J. P., & Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure. In M. Le Blanc & M. Cusson (Eds.), *Traité de criminologie empirique* (pp. 167-197). Montréal, QC: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J. P., Jallet, S., & Cigna, M. H. (2011). La carrière criminelle d'un échantillon de personnes contrevenantes sous juridiction provinciale au Québec et la prédiction de la récidive à l'aide du LS/CMI.
- Hanslmaier, M. (2013). Crime, fear and subjective well-being: How victimization and street time affect fear and life satisfaction. *European Journal of Criminology*, 10(5), 515-533.
- Harris, G. T., Rice, M. E., & Quinsey, V. L. (1993). Violent recidivism of mentally disordered offenders : The development of a statistical prediction instrument. *Criminal Justice and Behavior*, 20, 315-335.
- Hay, C., & Forrest, W. (2008). Self-control theory and the concept of opportunity: The case for a more systematic union. *Criminology*, 46(4), 1039-1072.
- Haynie, D. L. (2001). Delinquent peers revisited: Does network structure matter? *American Journal of Sociology*, 106(4), 1013-1057.

- Haynie, D. L. (2002). Friendship networks and delinquency: The relative nature of peer delinquency. *Journal of Quantitative Criminology*, 18(2), 99-134.
- Haynie, D. L., & Osgood, D. W. (2005). Reconsidering peers and delinquency: How do peers matter? *Social Forces*, 84(2), 1109-1130.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Hirschi, T., Hindelang, M. J., & Weis, J. G. (1980). The status of self-report measures. In M. W. Klein & K. S. Teilmann (Eds.), *Handbook of Criminal Justice Evaluation*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Hogue, A., & Steinberg, L. (1995). Homophily of internalized distress in adolescent peer groups. *Developmental Psychology*, 31(6), 897-906.
- Holland, J. H. (1998). *Emergence: From chaos to order*. Redwood City, CA: Addison-Wesley.
- Holzhauser, S., Krebs, F., & Ernst, A. (2013). Considering baseline homophily when generating spatial social networks for agent-based modelling. *Computational & Mathematical Organization Theory*, 19, 128-150.
- Horney, J., & Marshall, I. H. (1991). Measuring lambda through self-reports. *Criminology*, 29(3), 471-495.
- Horney, J., Osgood, D. W., & Marshall, I. H. (1995). Criminal careers in the short-term: Intra-individual variability in crime and its relation to local life circumstances. *American Sociological Review*, 60(5), 655-673.
- Huebner, B. M., Varano, S. P., & Bynum, T. S. (2007). Gangs, guns, and drugs: Recidivism among serious, young offenders. *Criminology and Public Policy*, 6, 187-222.

- Huizinga, D., Esbenson, F., & Weiher, A. (1991). Are there multiple paths to delinquency. *Journal of Criminal Law and Criminology*, 82, 83-118.
- Huizinga, D., Weiher, A. W., Espiritu, R., & Esbensen, F. (2003). Delinquency and crime: Some highlights from the Denver youth survey. In T. P. Thornberry & M. D. Krohn (Eds.), *Taking stock of delinquency: An overview of findings from contemporary longitudinal studies* (pp. 47-91). New York, NY: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Jones, S. E., Miller, J. D., & Lynam, D. R. (2011). Personality, antisocial behavior, and aggression: A meta-analytic review. *Journal of Criminal Justice*, 39, 329-337.
- Knight, G. P., Little, M., Losoya, S., & Mulvey, E. P. (2004). The self-report of Offending among Serious Juvenile Offenders: Cross-Gender, Cross-ethnic/Race Measurement Equivalence. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2(3), 273-295.
- Knight, R. A., Guay, J. P., Grabel, A., & Thornton, D. (2007, October). *Creating distinct actuarial techniques for rapists and child molesters*. Paper presented at the Society for Research on Psychopathology (SRP), Iowa City, IA.
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning point in the life course: Why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325.
- Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives: Delinquent boys to age 70*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Le Blanc, M. (1986). Pour une approche intégrative de la conduite délinquante des adolescents. *Criminologie*, 19(1), 73-95.
- Le Blanc, M., & Loeber, R. (1998). Developmental criminology updated. *Crime and Justice: A Review of Research*, 23, 115-198.

- Lee, K., & Ashton, M. C. (2004). Psychometric properties of the HEXACO Personality Inventory. *Multivariate Behavioral Research, 39*, 329-358.
- Loeber, R., Farrington, D. P., Stouhamer-Loeber, M., Moffitt, T. E., Caspi, A., White, H. R., et al. (2003). The development of male offending: Key findings from fourteen years of the Pittsburgh youth study. In T. P. Thornberry & M. D. Krohn (Eds.), *Taking stock of delinquency: An overview of findings from contemporary longitudinal studies* (pp. 93-136). New York, NY: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Loeber, R., & Le Blanc, M. (1990). Toward a developmental criminology. In M. Tonry & N. Morris (Eds.), *Crime and Justice: A Review of Research* (Vol. 12, pp. 375-473). Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Loeber, R., Wei, J., Stouhamer-Loeber, M., Huizinga, D. H., & Thornberry, T. P. (1999). Behavioral antecedents to serious and violent offending: Joint analyses from the Denver youth survey, Pittsburgh youth study, and the Rochester youth development study. *Studies on Crime and Crime Prevention, 8*(2), 245-264.
- Loeber, R., Wung, P., Keenan, T., Giroux, B., Stouhamer-Loeber, M., Van Kammen, W. B., et al. (1993). Developmental pathways in disruptive child behavior. *Developmental and psychopathology, 5*(1-2), 103-133.
- Mahoney, J. L., & Stattin, H. (2000). Leisure activities and adolescent antisocial behavior: The role of structure and social context. *Journal of Adolescence, 23*, 113-127.
- Malm, A. E., Kinney, B., & Pollard, N. R. (2008). Social network and sitance correlates of criminal associates involved in illicit drug production. *Security Journal, 21*, 77-94.
- McCarthy, B., & Hagan, J. (1995). Getting into street crime: The structure and process of criminal embeddedness. *Social Science Research, 24*(1), 63-95.

- McGee, T. R., & Piquero, A. R. (2012). Crime emergence and criminal careers. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crims appears: The role of emergence* (pp. 177-194). New York, NY: Routledge.
- McGloin, J. M., & O'Neil Shermer, L. (2009). Self-control and deviant peer network structure. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 46(1), 35-72.
- McGloin, J. M., & Piquero, A. R. (2010). On the relationship between co-offending network redundancy and offending versatility. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 47(1), 63-90.
- McGloin, J. M., Sullivan, C. J., Piquero, A. R., & Pratt, T. C. (2007). Local life circumstances and offending specialization/versatility: Comparing opportunity and propensity models. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 44(3), 321-346.
- McPherson, M., Smith-Lovin, L., & Cook, J. M. (2001). Birds of a feather: Homophily in social networks. *Annual Review of Sociology*, 27, 415-444.
- Merton, R. K. (1938). Social structure and anomie. *American Sociological Review*, 3, 672-682.
- Merton, R. K. (1957). *Social theory and social structure*. New York, NY: Free Press.
- Miller, J. D., & Lynam, D. R. (2001). Structural models of personality and their relation to antisocial behavior: A meta-analytic review. *Criminology*, 39(4), 765-798.
- Miller, W. (1958). Lower class culture as a generating milieu of gang delinquency. *Journal of Social Issues*, 14, 5-20.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100(4), 674-701.

- Monahan, K. C., & Piquero, A. R. (2009). Investigating the longitudinal relation between offending frequency and offending variety. *Criminal and Justice Behavior*, 36(7), 653-673.
- Morselli, C., & Tremblay, P. (2004). Délinquance, performance et capital social: Une théorie sociologique des carrières criminelles. (Criminality, performance and social capital). *Criminologie*, 37(2), 89-122.
- Nagin, D. S., & Land, K. C. (1993). Age, criminal careers, and population heterogeneity: Specification and estimation of nonparametric, mixed poisson model. *Criminology*, 31(3), 327-362.
- Nagin, D. S., & Paternoster, R. (1991). On the relationship of past to future participation in delinquency. *Criminology*, 29(2), 163-189.
- Nagin, D. S., & Paternoster, R. (1993). Enduring individual differences and rational choice theories of crime. *Law & Society Review*, 27(3), 467-496.
- Nagin, D. S., & Paternoster, R. (1994). Personal capital and social control: The deterrence implications of a theory of individual differences in criminal offending. *Criminology*, 32(4), 581-606.
- Neuilly, M. A., Zgoba, K. M., Tita, G. E., & Lee, S. S. (2011). Predicting recidivism in homicide offenders using classification tree analysis. *Homicide Studies*, 15(2), 154-176.
- Osgood, D. W., Wilson, J. K., O'Malley, P. M., Bachman, J. G., & Johnston, L. D. (1996). Routine activities and individual deviant behavior. *American Sociological Review*, 61, 635-655.
- Ouellet, F. (2010). *La dynamique de la déviance : comparaison entre les trajectoires de vie de délinquants et de joueurs excessifs*. Ph.D., Université de Montréal.
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Québec, QC: Les Presses de l'Université Laval.

- Parent, G., Guay, J. P., & Knight, R. A. (2012). Can we do better? The assessment of risk of recidivism by adult sex offenders. *39, 12*(1647-1667).
- Paulhus, D. L., Hemphill, J. F., & Hare, R. D. (sous presse). *Scoring Manual for the Hare Self-Report Psychopathy Scale-III*. . Toronto, ON: Multi-Health Systems.
- Pauwels, L., & Svensson, R. (2009). Adolescent lifestyle risk by gender and ethnic background: Findings from two urban samples. *European Journal of Criminology, 6*(1), 5-23.
- Pearson, M., Steglich, C., & Snijders, T. (2006). Homophily and assimilation among sport-active adolescent substance users. *Connections, 27*(1), 47-63.
- Persson, A., Kerr, M., & Stattin, H. (2007). Staying in or moving away from structured activities: Explanations involving parents and peers. *Developmental Psychology, 43*(1), 197-207.
- Pinatel, J., & Favard, A-M. 1979. Études par cohortes et dynamique du phénomène criminel, *Annales internationales de criminologie, 18*(1), 11-28.
- Piquero, A. R. (2000). Frequency, Specialization, violence in offending careers. *Journal of Research in Crime and Delinquency, 37*(4), 392-418.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2003). The criminal career paradigm. *Crime and Justice: A Review of Research, 30*, 359-506.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., & Blumstein, A. (2007). *Key issues in criminal career research*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Piquero, A. R., Macintosh, R., & Hickman, M. (2002). The validity of a self-reported delinquency scale: Comparisons across gender, age, race, and place of residence. *Sociological Methods & Research, 30*(4), 492-529.

- Piquero, A. R., Paternoster, R., Mazerolle, P., Brame, R., & Dean, C. W. (1999). Onset age and offense specialization. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3), 275-299.
- Piquero, A. R., & Tibbetts, S. G. (1996). Specifying the direct and indirect effects of low self-control and situational factors in offenders' decision making: Toward a more complete model of rational offending. *Justice Quarterly*, 13(3), 481-510.
- Podsakoff, P. M., MacKenzie, S. B., Lee, J. Y., & Podsakoff, N. P. (2003). Common method biases in behavioral research: A critical review of the literature and recommendation remedies. *Journal of Applied Psychology*, 88(5), 879-903.
- Pratt, T. C., & Cullen, F. T. (2000). The empirical status of Gottfredson and Hirschi's general theory of crime: A meta-analysis. *Criminology*, 38(3), 931-964.
- Pratt, T. C., Cullen, F. T., Sellers, C. S., Winfree Jr, L. T., Madensen, T. D., Daigle, L. E., et al. (2010). The empirical status of social learning theory: A meta-analysis. *Justice Quarterly*, 27(6), 765-802.
- Pratt, T. C., & Turanovic, J. J. (2012). Going back to the beginning: Crime as a process. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crime appears: The role of emergence* (pp. 37-52). New York, NY: Routledge.
- Reiss, A. J., & Farrington, D. P. (1991). Advancing knowledge about co-offending: Results from a prospective longitudinal survey of London males. *Journal of Criminal Law & Criminology*, 82(2), 360-395.
- Renaud, P., Chartier, S., & Albert, G. (2009). Embodied and embedded: The dynamics of extracting perceptual visual invariants. In S. J. Guastello, M. Koopmans & D. Pincus (Eds.), *Chaos and complexity in psychology: The theory of nonlinear dynamical systems* (pp. 177-205). New York, NY: Cambridge University Press.

- Rodrigue, K., Sabourin, S., & Gagnon, V. (2007). *Échelle de psychopathie auto rapportée (SRP-IIIVF)*. Québec, QC: Université Laval.
- Rosenfeld, B., & Lewis, C. (2005). Assessing violence risk in stalking cases: A regression tree approach. *Law and Human Behavior, 29*(3), 343-349.
- Rossi, P., & Anderson, A. (1982). The Factorial Survey Approach: An Introduction. In P. Rossi & S. Nock (Eds.), *Measuring Social Judgments: The Factorial Survey Approach*. Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Schoepfer, A., & Piquero, A. R. (2006). Self-Control, Moral Beliefs, and Criminal Activity. *Deviant Behavior, 27*(1), 51-71.
- Sellin, T., & Wolfgang, M. E. (1964). *The Measurement of Delinquency*. New York, NY: Wiley.
- Shaw, C. R., & McKay, H. D. (1942). *Juvenile delinquency and urban areas*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Siennick, S. E., & Osgood, D. W. (2012). Hanging out with which friends? Friendship level predictors of unstructured and unsupervised socializing in adolescence. *Journal of Research on Adolescence, 22*(4), 646-661.
- Spergel, I. A., & Curry, G. D. (1993). The National Youth Gang Survey: Research and development process. In A. Goldstein & C. R. Huff (Eds.), *Gang intervention handbook* (pp. 359-400). Champaign-Urbana, IL: Research Press.
- Spergel, I. A., Wa, K. M., & Sosa, R. V. (2005). *Evaluation of the Bloomington-Normal Comprehensive Gang Program*. Chicago: School of Social Service Administration.

- Stalans, L. J., Yarnold, P. R., Seng, M., Olson, D. E., & Repp, M. (2004). Identifying three types of violent offenders and predicting violent recidivism while on probation: A classification tree analysis. *Law and Human Behavior, 28*(3), 253-271.
- Steadman, H. J., Silver, E., Monahan, J., Appelbaum, P. S., Robbins, P. C., Mulvey, E. P., et al. (2000). A classification tree approach to the development of actuarial violence risk assessment tools. *Law and Human Behavior, 24*(1), 83-100.
- Steglich, C., Snijders, T., & West, P. (2006). Applying SIENA: An illustrative analysis of the coevolution of adolescents' friendship networks, taste in music, and alcohol consumption. *Methodology, 2*(1), 48-56.
- Sullivan, C. J. (2012). Measuring and analyzing the emergence of crime. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crime appears: The role of emergence* (pp. 225-242). New York, NY: Routledge.
- Sullivan, C. J., McGloin, J. M., & Kennedy, L. W. (2012). Moving past the person or the context: Thinking about crime as an emergent phenomenon. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crime appears: The role of emergence*. New York, NY: Routledge.
- Sutherland, E. H. (1947). *Principles of criminology* (4th ed.). Philadelphia, PA: J. B. Lippincott.
- Svensson, R., & Pauwels, L. (2010). Is a risky lifestyle always "risky"? The interaction between individual propensity and lifestyle risk in adolescent offending: A test in two urban samples. *Crime & Delinquency, 56*(4), 608-626.
- Svensson, R., Pauwels, L., & Weerman, F. M. (2010). Does the effect of self-control on adolescent offending vary by level of morality? A test in three countries. *Criminal Justice and Behavior, 37*(6), 732-743.

- Svensson, R., Weerman, F. M., Pauwels, L., Bruinsma, G. J. N., & Bernasco, W. (2013). Moral emotions and offending: Do feelings of anticipated shame and guilt mediate the effect of socialization on offending? *European Journal of Criminology*, *10*(1), 22-39.
- Tabachnik, B. G., & Fidell, L. S. (2007). *Using multivariate statistics* (5e ed.). Boston (MA): Pearson Education.
- Thornberry, T. P. (1987). Toward an interactional theory of delinquency. *Criminology*, *25*(863-891).
- Thornberry, T. P., & Krohn, M. D. (2000). The self-report method for measuring delinquency and crime. In D. Duffe, R. D. Crutchfield, S. Mastrofski, L. Mazerolle & D. McDowall (Eds.), *Criminal justice: Measurement and analysis of crime and justice* (pp. 33-83). Washington: National Institute of Justice.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., & Chard-Wierschem, D. (1993). The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, *30*, 55-87.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A., & Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Thornberry, T. P., Lizotte, A. J., Krohn, M. D., Smith, C. A., & Porter, P. K. (2003). Causes and Consequences of delinquency: Findings from the Rochester youth development study. In T. P. Thornberry & M. D. Krohn (Eds.), *Taking stock of delinquency: An overview of findings from contemporary longitudinal studies* (pp. 11-46). New York, NY: Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Tibbetts, S. G. (1997). Shame and rational choice in offending decisions. *Criminal Justice & Behavior*, *24*(2), 234-255.

- Tibbetts, S. G. (2003). Self-conscious emotions and criminal offending. *Psychological Reports, 93*, 101-126.
- Tibbetts, S. G., & Gibson, C. L. (2002). Individual propensities and rational decision-making: Recent findings and promising approaches. In A. R. Piquero & S. G. Tibbetts (Eds.), *Rational choice and criminal behavior : recent research and future challenges* (pp. 3-24). New York, NY: Routledge.
- Urberg, K. A., Degirmencioglu, S. M., & Tolson, J. M. (1998). Adolescent friendship selection and termination: The role of similarity. *Journal of Social and Personal Relationships, 15*(5), 703-710.
- van Gelder, J. L., & de Vries, R. E. (2012). Traits and states: Integrating personality and affect into a model of criminal decision making. *Criminology, 50*(3), 637-671.
- Vaughn, M. G., & DeLisi, M. (2008). Were Wolfgang's chronic offenders psychopaths? On the convergent validity between psychopathy and career criminality. *Journal of Criminal Justice, 36*, 33-42.
- Walker, J. T. (2007). Advancing science and research in criminal justice/criminology: Complex system theory and non-linear analyses. *Justice Quarterly, 24*(4), 555-581.
- Warr, M. (1996). Organization and instigation in delinquent groups. *Criminology, 34*(1), 11-37.
- Warr, M. (1998). Life-course transitions and desistance from crime. *Criminology, 36*(2), 183-216.
- Weerman, F. M., Bernasco, W., Bruinsman, G. J. N., & Pauwels, L. (2013). When is spending time with peers related to delinquency? The importance of where, what, and with whom. *Crime & Delinquency, XX*(X), 1-28.
- Weisburd, D., & Piquero, A. R. (2008). How well do criminologists explain crime ? Statistical modeling in published studies. *Crime and Justice: A Review of Research, 37*, 453-502.

- Wikström, P. O. (2007). In search of causes and explanations of crime. In R. D. King & E. Wincup (Eds.), *Doing research on crime and justice* (2nd ed., pp. 117-139). Ockord, NY: Oxford University Press.
- Wikström, P. O. (2010). Explaining crime as moral actions. In S. Hitlin & S. Vaisey (Eds.), *Handbook of the sociology of morality* (pp. 211-239). New York, NY: Springer.
- Wikström, P. O. (2012). Does everything matter? Addressing the problem of causation and explanation in the study of crime. In J. M. McGloin, C. J. Sullivan & L. W. Kennedy (Eds.), *When crime appears: The role of emergence* (pp. 53-72). New York, NY: Routledge.
- Wikström, P. O., & Butterworth, D. A. (2006). *Adolescent crime: Individual differences and lifestyles*. Cullompton (UK): Willan Publishing.
- Wikström, P. O., Ceccato, V., Hardie, B., & Treiber, K. (2010). Activity fields and the dynamics of crime: Advancing knowledge about the role of the environment in crime causation. *Journal of Quantitative Criminology*, 26, 55-87.
- Wikström, P. O., Oberwittler, D., Treiber, K., & Hardie, B. (2012). *Breaking rules: The social and situational dynamics of young people's urban crime*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Wikström, P. O., & Sampson, R. J. (2006). Introduction: Toward a unified approach to crime and its explanation. In P. O. Wikström & R. J. Sampson (Eds.), *The explanation of crime: Context, mechanisms and development* (pp. 1-7). Cambridge: Cambridge University Press.
- Wikström, P. O., & Svensson, R. (2008). Why are English youths more violent than Swedish youths? A comparative study of the role of crime propensity, lifestyles and their interactions in two cities. *European Journal of Criminology*, 5(3), 309-330.

- Wilkinson, D. L. (2002). Decision making in violent events among adolescent males: An examination of sparks and other motivational factors. In A. R. Piquero & S. G. Tibbetts (Eds.), *Rational choice and criminal behavior : recent research and future challenges* (pp. 163-196). New York, NY: Routledge.
- Wolfgang, M. E., & Ferracuti, F. (1967). *The subculture of violence*. London, UK: Tavistock.
- Wolfgang, M. E., Figlio, R. M., & Sellin, T. (1972). *Delinquency in a birth cohort*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Wolfgang, M. E., Figlio, R. M., Tracy, P. E., & Singer, S. I. (1985). *The national survey of crime severity*. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.
- Wright, J. P., & Cullen, F. T. (2004). Employment, peers, and life-course transitions. *Justice Quarterly*, *21*(1), 183-205.
- Wright, R., & Decker, S. H. (1994). *Burglars on the job: Streetlife and residential break-ins*. Boston, MA: Northeastern University Press.

Annexe A
**Résultats des analyses comparatives en fonction du retrait, ou non, des
analyses et du lieu de recrutement**

Tableau XVII. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles en fonction du retrait, ou non, des analyses statistiques

	Retirés	Conservés	t / phi	n
Données sociodémographiques				
Âge	19,8 (3,9)	19,8 (4,6)	0,10	190
Non-qubécois	60,0%	55,4%	-0,04	190
Niveau de scolarité complété			0,25**	189
Primaire à sec. 3	41,2%	67,9%		
Sec. 4 ou 5	55,9%	27,5%		
Formation professionnel - Cégep	2,9%	4,2%		
Emploi	34,3%	38,7%	0,03	190
Source de revenu principale			0,18†	176
Légale (salaire, BS, parents)	53,6%	43,7%		
Délits	3,6%	20,9%		
Aucun	42,9%	35,4%		
Célibataire	88,6%	86,9%	-0,01	190
Données contextuelles				
Centres jeunesse	66,4%	58,9%	-0,06	142
Durée de la sentence au total (en mois)	30,4 (19,8)	25,3 (14,2)	1,47	142

Note: Les erreurs standard sont entre parenthèses.
 *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$, † = $p < 0,10$

Tableau XVIII. Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles en fonction du lieu de recrutement

	Services correctionnels	Centre jeunesse	t / phi	n
Données sociodémographiques				
Âge	24,39 (4,24)	16,96 (1,16)	16,59***	168
Non-qubécois	46,4%	61,6%	0,15†	168
Niveau de scolarité complété			0,22*	167
Primaire à sec. 3	59,4%	74,5%		
Sec. 4 ou 5	31,9%	24,5%		
Formation professionnel - Cégep	8,7%	1,0%		
Emploi	59,4%	24,2%	-0,36***	168
Source de revenu principale			0,47***	148
Légale (salaire, BS, parents)	63,6%	29,3%		
Délits	27,3%	16,3%		
Aucun	9,1%	54,3%		
Célibataire	73,9%	96,0%	0,32***	155
Données contextuelles				
Durée de la sentence au total (en mois)	35,74 (11,30)	19,51 (13,02)	7,03***	127

Note: Les erreurs standard sont entre parenthèses.
 *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$, † = $p < 0,10$

Annexe B

**Détail des catégories et des sous-catégories de crimes en fonction des
items du *Self-Report Delinquency***

Tableau XIX. Détail des catégories, des sous-catégories et de la gravité en fonction des questions du *Self-Report Delinquency*

Questions du <i>Self-Rport Delinquency</i> (Indice de gravité - IGC)	Infraction officielle	Indice de gravité (IGC)	Sous-catégories	Catégories
Pourchasser quelqu'un dans le but de lui faire peur ou de lui faire du mal	Menace	46	Infractions entraînant une perte de liberté	Crimes contre la personne
Menacer quelqu'un de lui faire du mal physiquement	Menace	46		
Utiliser la force ou une arme dans le but de prendre un objet ou de l'argent de quelqu'un	Vol qualifié	583		
Frapper quelqu'un avec tu habites dans le but de lui faire du mal	Voie de fait simple	23	Voies de fait	
Frapper quelqu'un avec qui tu n'habites pas dans le but de lui faire du mal	Voie de fait simple	23		
Lancer un objet a quelqu'un, comme une roche ou une bouteille	Voie de fait simple	23		
Attaquer quelqu'un avec une arme	Voie de fait armée	77		
Être impliquer dans une bagarre où quelqu'un a été menacé de blessures ou blessé	Voie de fait armée	77		
Tirer d'une arme à feu et atteindre quelqu'un	Décharger une arme	988		
Tirer en direction de quelqu'un (sans toutefois l'atteindre)	Décharger une arme	988		
Avoir, ou tenté d'avoir, une relation sexuelle avec quelqu'un sans son consentement	Agression sexuelle	211	Agression sexuelle	

Tableau XIX. Détail des catégories, des sous-catégories et de la gravité en fonction des questions du *Self-Report Delinquency* (suite)

Questions du <i>Self-Rport Delinquency</i> (Indice de gravité - IGC)	Infraction officielle	Indice de gravité (IGC)	Sous-catégories	Catégories
Volontairement endommager ou détruire une propriété qui n'était pas la tienne (graffitis, casser des vitres)	Méfait	30	Méfait	Crimes contre les biens
Volontairement mettre le feu à une maison, un bâtiment, une voiture, dans un parc ou dans un terrain vague	Incendie criminel	145	Incendie criminel	
Introduction par effraction dans une résidence dans le but de voler	Intro. par effraction	187	Intro. par effraction	
Voler un article dans un magasin	Vol de moins de 5000\$	37	Vol (plus et moins de 5000\$)	
Voler une bicyclette	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler à un membre de ta famille	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler à ton employeur ou à ton milieu de travail	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler le sac à main/portefeuille ou voler dans les poches de quelqu'un d'inconnu	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler le sac à main/portefeuille ou voler dans les poches de quelqu'un que tu connais	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler quelque chose dans une voiture	Vol de moins de 5000\$	37		
Voler une voiture ou une motocyclette	Vol véhicule + 5000\$	84	Fraude	
Acheter ou vendre des objets en sachant qu'ils avaient été volés	Possession de biens volés	77		
Utiliser un chèque dans le but de faire une transaction illégalement	Fraude	109		
Utiliser une carte de crédit/débit sans l'autorisation du propriétaire de celle-ci	Fraude	109		

Annexe C
Questionnaire sur la moralité

Les prochaines questions portent sur des comportements que certaines personnes peuvent commettre dans la vie (en général). Indiquez à quel point vous trouvez que ces comportements sont acceptables (ou corrects) pour une personne de votre âge.

Vous pouvez répondre :

- **acceptable** si vous considérez que ce comportement n'est vraiment pas mal (ou mauvais) et qu'une personne de votre âge pourrait le faire sans problème.
- **plus ou moins acceptable** si vous considérez que ce comportement est un petit peu mal (ou mauvais) et que ce n'est pas si mal que ça si quelqu'un de votre âge le fait.
- **plus ou moins inacceptable** si vous considérez que ce comportement est mal (ou mauvais) et qu'une personne de votre âge ne devrait pas le faire.
- **inacceptable** si vous considérez que ce comportement est vraiment mal (ou mauvais) et qu'une personne de votre âge ne devrait *jamais* faire ce comportement.

	Acceptable	Plus ou moins acceptable	Plus ou moins inacceptable	Inacceptable
Volontairement endommager ou détruire des biens qui ne vous appartiennent pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voler quelque chose <u>de moins</u> de 50 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voler quelque chose <u>de plus</u> de 50 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser une arme pour commettre un vol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S'introduire ou tenter de s'introduire dans un bâtiment (ex. maison, commerce, etc.) pour y voler quelque chose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendre du cannabis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendre de la drogue autre que du cannabis (ex. cocaïne)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frapper une personne dans le but de lui faire mal (peu importe la situation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attaquer une personne avec une arme dans le but de lui faire mal sérieusement (peu importe la situation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les prochaines questions portent sur différents comportements que vous pourriez commettre au cours de votre vie. Veuillez indiquer à quel point vous vous sentiriez coupable ou honteux aux yeux de votre famille (parents, frères, sœurs) et aux yeux de vos ami(e)s non délinquant(e)s si vous vous faisiez prendre à faire ces comportements.

À quel point vous sentiriez-vous coupable ou honteux aux yeux de votre famille si vous vous faisiez prendre à faire ces comportements? :

	Non, pas du tout	Oui, un peu	Oui, beaucoup
Vol de moins de 50 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol de plus de 50 \$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol de voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente de drogues (ex. cannabis, cocaïne, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voie de fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À quel point vous sentiriez-vous coupable ou honteux aux yeux de vos ami(e)s non délinquant(e)s si vous vous faisiez prendre à faire ces comportements :

	Non, pas du tout	Oui, un peu	Oui, beaucoup
Vol de moins de 50\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol de plus de 50\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol de voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente de drogues (ex. cannabis, cocaïne, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Voie de fait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe D
Détails des sous-échelles des traits antisociaux

Impulsivité (alpha de Cronbach = 0,68)

- J'ai du mal à résister à mes désirs.
- Quelquefois je fais sur une impulsion des choses que je regrette par la suite.
- Je fais rarement des excès en quoi que ce soit (inversé).
- Je suis toujours capable de garder le contrôle de mes sentiments (inversé).
- Il m'arrive à l'occasion d'agir d'abord et de réfléchir ensuite.
- Je fais souvent des choses sur l'impulsion du moment.
- J'examine les choses en détail avant d'arriver à une décision (inversé).
- Avant d'agir, je réfléchis toujours aux conséquences de mon action (inversé).
- Il est rare que je prenne des décisions hâtives (inversé).
- Avant de répondre à une question, j'y réfléchis à deux fois (inversé).

Recherche de sensation fortes (alpha de Cronbach = 0,75)

- J'ai souvent une envie irrésistible de sensations fortes.
- Il m'est arrivé de faire des choses rien que pour l'excitation ou le frisson.
- J'aime bien être là où il y a de l'action.
- J'adore le frisson qu'on ressent sur les montagnes russes.
- J'ai souvent fait des choses dangereuses simplement pour les sensations fortes.
- Je n'aime pas prendre de risque (inversé).
- Je déteste la conduite à haute vitesse (inversé).

Agressivité et irritabilité (alpha de Cronbach = 0,68)

- Je peux être sarcastique et « bête » si besoin est.
- Si je n'aime pas les gens, je leur fais savoir.
- Quand on m'a insulté, j'essaie simplement de pardonner et d'oublier (inversé).
- Si quelqu'un provoque une bagarre, je suis prêt à riposter.
- Je me mets souvent en colère à cause de la manière dont les gens me traitent.
- J'ai la réputation d'avoir le tempérament bouillant et de me mettre facilement en colère.
- Pour moi, même des petites contrariétés peuvent être irritantes.
- Je suis une personne d'humeur égale (inversé).
- On ne me considère pas comme une personne susceptible ou d'humeur changeante (inversé).
- Il en faut beaucoup pour me rendre furieux (inversé).

Escroquerie et manipulation (alpha de Cronbach = 0,83)

- Je flatte volontairement les gens pour les avoir de mon côté.
- J'ai déjà prétendu être quelqu'un d'autre pour obtenir quelque chose.
- Je trouverais excitant d'arnaquer quelqu'un.
- Il faut profiter des gens avant qu'ils ne profitent de nous.
- Parfois il faut prétendre aimer les gens pour obtenir ce qu'on veut de leur part.
- Je peux convaincre les gens de n'importe quoi.
- La plupart des gens mentent à tous les jours.
- Tu peux obtenir tout ce que tu veux en disant aux gens ce qu'ils veulent entendre.
- Beaucoup de gens sont naïfs et peuvent facilement se faire avoir.
- Je trouve difficile de manipuler les gens (inversé).

Annexe E
Calcul du R^2 ajusté

$$R^2_{ajusté} = 1 - (1 - R^2) \frac{n - 1}{n - m}$$

Sachant que

$$R^2 = 1 - \frac{SEC}{SDM}$$

Où :

SEC = Sommes des erreurs au carré

SDE = Somme des différences à la moyenne de Y au carré

Sachant que

$$MEC = \frac{SEC}{n - m}$$

Où :

MEC = Moyenne des erreurs au carré

n = taille de l'échantillon

m = nombre de paramètres dans le modèle

Sachant que

$$\sigma_y^2 = \frac{SDM}{n - 1}$$

Où :

σ_y^2 = Variance de y

Alors

$$R^2_{ajusté} = 1 - (1 - R^2) \frac{n - 1}{n - m} = 1 - \frac{\frac{SEC}{n - m}}{\frac{SDM}{n - 1}} = 1 - \frac{MEC}{\sigma_y^2}$$

Annexe F
Résultats des analyses présentées au chapitre quatre en fonction des
traits antisociaux détaillés

Tableau XX. Description des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	%	Mdn	Moy	É.-t.	Min	Max	n
Caractéristiques personnelles							
Précocité criminelle	-	12,00	12,48	3,13	10,00	30,00	153
Impulsivité	-	3,20	3,18	0,48	1,60	4,60	142
Recherche de sensations fortes	-	3,71	3,63	0,68	1,71	5,00	165
Agressivité et irritabilité	-	3,30	3,31	0,52	1,90	4,70	142
Escroquerie et manipulation	-	3,20	3,10	0,69	1,00	5,00	162
Moralité antisociale	-	2,56	2,56	0,75	1,00	3,96	148
Entourage							
Entourage délinquant	-	2,00	2,73	2,49	0,00	10,00	139
Membre GDR	37,6%	-	-	-	-	-	153
Style de vie							
Freq. activités non structurées des pairs	-	4,00	3,86	1,21	1,00	5,00	142
Freq. troubler la paix	-	0,00	0,44	0,62	0,00	2,56	168

Tableau XXI. Tests de moyenne en fonction du lieu de recrutement sur les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie

	Services correctionnels	Centres jeunesse	t / phi	n
Caractéristiques personnelles				
Précocité criminelle	13,12 (3,90)	12,07 (2,47)	2,03*	153
Impulsivité	3,20 (0,52)	3,17 (0,46)	0,27	142
Recherche de sensations fortes	3,63 (0,67)	3,62 (0,69)	0,02	165
Agressivité et irritabilité	3,16 (0,55)	3,39 (0,49)	-2,48*	142
Escroquerie et manipulation	3,16 (0,63)	3,05 (0,74)	0,98	162
Moralité antisociale	2,59 (0,86)	2,54 (0,67)	0,39	148
Entourage				
Entourage délinquant	1,93 (2,04)	3,26 (2,63)	-3,19**	139
Membre GDR	39,7%	36,1%	-0,04	165
Activités routinières				
Freq. activités non structurées des pairs	3,51 (1,31)	4,18 (1,01)	-3,38**	142
Freq. troubler la paix	0,33 (0,49)	0,51 (0,69)	-1,83†	168

Note: Les erreurs standards sont entre parenthèses.

*** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXII. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage et le style de vie

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Caractéristiques personnelles									
(1)Précocité criminelle	-								
(2) Impulsivité	-0,11 ^b	-							
(3) Recherche de sensations fortes	-0,24**	0,41***	-						
(4) Agressivité et irritabilité	-0,32***	0,46***	0,42***	-					
(5)Escroquerie et manipulation	-0,39***	0,03	0,38***	0,29**	-				
(6) Moralité antisociale	-0,38***	0,11	0,34**	0,20*	0,44***	-			
Entourage									
(7) Entourage délinquant	-0,19*	-0,09	0,21*	0,32**	0,15†	0,25**	-		
(8) Membre GDR	-0,13 ^a	-0,01	0,02	0,23**	0,35***	0,13 ^a	0,06	-	
Activités routinières									
(9) Activités non structurées	-0,33***	0,12	0,07	0,22*	0,17*	0,13 ^a	0,25**	0,24**	-
(10) Troubler la paix	-0,23**	0,14†	0,30***	0,23**	0,24**	0,20*	0,26**	0,13†	0,35***

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXIII. Régression linéaire multiple et logistique de l'entourage en fonction des caractéristiques personnelles

	Modèle 1 – Entourage délinquant		Modèle 2 – Membre de GDR	
	b	Beta	b	Rapport de cote
Centres jeunesse	0,93*	0,19	-0,59	0,55
Caractéristiques personnelles				
Précocité criminelle	0,01	0,01	-0,07	0,93
Impulsivité	1,06*	0,20	-0,02	0,98
Recherche de sensations fortes	0,25	0,07	-0,30	0,82
Agressivité et irritabilité	1,30**	0,31	1,30*	3,66
Escroquerie et manipulation	0,08	0,02	0,74†	2,09
Moralité antisociale	0,66*	0,20	0,23	1,26
F / X²		4,41***		17,89*
R² ajusté		0,17		-
% de bonne classification		-		68,4%
n		119		117

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

Tableau XXIV. Régression linéaire multiple de la fréquence du style de vie en fonction des caractéristiques personnelles et de l'entourage

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
	b	beta	b	beta	b	beta
Centres jeunesse	0,34*	0,20	0,30*	0,17	0,31†	0,17
Caractéristiques personnelles						
Précocité criminelle	-0,04 ^a	-0,16	-	-	-0,04 ^a	-0,15
Impulsivité	0,13	0,07	-	-	0,21	0,12
Recherche de sensations fortes	0,20 ^a	0,17	-	-	0,21 ^a	0,16
Agressivité et irritabilité	0,10	0,02	-	-	-0,06	-0,03
Escroquerie et manipulation	0,10	0,07	-	-	0,02	0,01
Moralité antisociale	0,08	0,06	-	-	0,05	0,04
Entourage						
Entourage délinquant	-	-	0,08*	0,22	0,06†	0,16
Membre GDR	-	-	0,42**	0,23	0,36*	0,20
F		4,01**		7,74***		3,74***
R² ajusté		0,14		0,13		0,18
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)		-		-		3,53*
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)		-		-		2,14*
N		119		136		94

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

Annexe G
Résultats des analyses présentées au chapitre cinq en fonction des
traits antisociaux détaillés

Tableau XXV. Corrélations entre les caractéristiques personnelles, l'entourage, le style de vie et les mesures de la délinquance prolifique

	Crimes contre la personne (log)	Crimes contre les biens (log)	Variété	Gravité moyenne	Gravité maximale
Centres jeunesse	0,13†	-0,05	0,14†	0,02	0,15†
Caractéristiques personnelles					
Précocité criminelle	-0,43***	-0,25**	-0,46***	-0,05	-0,36***
Impulsivité	0,14†	0,27**	0,14 ^a	-0,02	0,13 ^a
Recherche de sensations fortes	0,30***	0,34***	0,32***	-0,03	0,25**
Agressivité et irritabilité	0,38***	0,17*	0,25**	0,01	0,30***
Escroquerie et manipulation	0,38***	0,27**	0,31***	0,09	0,32***
Moralité antisociale	0,39***	0,40***	0,32***	0,15†	0,30***
Entourage					
Entourage délinquant	0,38***	0,30***	0,32***	-0,03	0,24**
Membre GDR	0,29***	0,18*	0,11 ^b	0,08	0,20*
Style de vie					
Freq. activités non structurées des pairs	0,42***	0,32***	0,36***	0,12 ^b	0,33***
Freq. troubler la paix	0,40***	0,32***	0,40***	0,09	0,29***

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXVI. Régression linéaire multiple de la fréquence des crimes contre la personne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centre jeunesse	0,10	0,07	0,07	0,05	0,01	0,01	0,05	0,04	-0,03	-0,02
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,05*	-0,21	-	-	-	-	-0,05*	-0,21	-0,03†	-0,16
Impulsivité	-0,03	-0,02	-	-	-	-	0,06	0,04	0,01	0,01
Recherche de sensations fortes	0,05	0,05	-	-	-	-	0,04	0,04	0,00	0,00
Agressivité et irritabilité	0,28*	0,21	-	-	-	-	0,14	0,10	0,16	0,12
Escroquerie et manipulation	0,15 ^a	0,15	-	-	-	-	0,10	0,10	0,08	0,08
Moralité antisociale	0,18*	0,19	-	-	-	-	0,14 ^a	0,15	0,14†	0,15
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,10***	0,35	-	-	0,06**	0,23	0,05*	0,18
Membre GDR	-	-	0,38**	0,27	-	-	0,24*	0,17	0,16 ^b	0,12
Style de vie										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,18***	0,31	-	-	0,10*	0,18
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,33***	0,29	-	-	0,19*	0,17
F	7,99***		12,33***		15,09***		7,31***		7,41***	
R² ajusté	0,28		0,20		0,23		0,33		0,38	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		5,45**		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		4,70***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		5,43**	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		4,46***	
n	119		136		142		94		71	

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXVII. Régression linéaire multiple de la fréquence des crimes contre les biens en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centre jeunesse	0,17	0,09	-0,05	-0,02	-0,10	-0,05	0,09	0,05	-0,03	-0,01
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,02	-0,06	-	-	-	-	-0,02	-0,07	-0,01	-0,02
Impulsivité	0,44*	0,22	-	-	-	-	0,57**	0,28	0,51**	0,26
Recherche de sensations fortes	0,22 ^a	0,15	-	-	-	-	0,20 ^b	0,14	0,16	0,12
Agressivité et irritabilité	-0,22	-0,12	-	-	-	-	-0,13	-0,08	-0,11	-0,07
Escroquerie et manipulation	0,14	0,10	-	-	-	-	0,08	0,06	0,07	0,05
Moralité antisociale	0,36**	0,28	-	-	-	-	0,30*	0,24	0,31*	0,24
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,12**	0,30	-	-	0,10**	0,25	0,08*	0,20
Membre GDR	-	-	0,32 [†]	0,16	-	-	0,30 [†]	0,15	0,21	0,11
Activités routinières										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,20**	0,25	-	-	0,13 [†]	0,16
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,37**	0,24	-	-	0,18 ^b	0,12
F	5,64***		5,89***		8,33***		5,39***		5,07***	
R² ajusté	0,21		0,10		0,14		0,26		0,28	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		5,01**		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		5,58***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		2,93 [†]	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		4,08***	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; [†] = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXVIII. Régression linéaire multiple de la variété en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centre jeunesse	0,33	0,10	0,23	0,07	0,10	0,03	0,20	0,06	0,03	0,01
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,18***	-0,33	-	-	-	-	-0,18***	-0,33	-0,15**	-0,28
Impulsivité	0,09	0,03	-	-	-	-	0,25	0,07	0,15	0,04
Recherche de sensations fortes	0,41†	0,16	-	-	-	-	0,35 ^b	0,14	0,25	0,10
Agressivité et irritabilité	0,01	0,01	-	-	-	-	-0,21	-0,06	-0,16	-0,05
Escroquerie et manipulation	0,19	0,08	-	-	-	-	0,15	0,08	0,15	0,06
Moralité antisociale	0,25	0,11	-	-	-	-	0,14	0,07	0,15	0,07
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,20**	0,30	-	-	0,14	0,21	0,10†	0,15
Membre GDR	-	-	0,32	0,09	-	-	0,08	0,03	-0,08	-0,02
Activités routinières										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,34**	0,24	-	-	0,19 ^a	0,13
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,85***	0,31	-	-	0,55**	0,20
F	6,59***		5,32**		11,53***		5,35***		5,49***	
R² ajusté	0,24		0,09		0,20		0,26		0,30	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		2,55†		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		5,08***		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		4,68*	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		3,12**	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$; † = $p < 0,10$; ^a = $p < 0,15$; ^b = $p < 0,20$

Tableau XXIX. Régression linéaire multiple de la gravité moyenne en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centre jeunesse	4,58	0,04	5,15	0,04	-1,43	-0,01	7,25	0,06	3,30	0,03
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	0,41	0,02	-	-	-	-	0,39	0,02	1,06	0,05
Impulsivité	0,38	-0,01	-	-	-	-	-1,70	-0,01	-4,04	-0,03
Recherche de sensations fortes	-10,17	-0,11	-	-	-	-	-8,65	-0,09	-10,12	-0,11
Agressivité et irritabilité	0,89	0,01	-	-	-	-	2,78	0,02	3,90	0,03
Escroquerie et manipulation	5,73	0,06	-	-	-	-	3,87	0,04	3,28	0,04
Moralité antisociale	13,80 ^a	0,17	-	-	-	-	15,42 ^a	0,18	15,63 ^a	0,19
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	-1,30	-0,05	-	-	-2,30	-0,09	-3,02	-0,12
Membre GDR	-	-	10,12	0,08	-	-	5,95	0,05	2,11	0,02
Activités routinières										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	5,33	0,10	-	-	5,86	0,11
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	5,14	0,05	-	-	6,73	0,07
F	0,59		0,35		0,68		0,52		0,58	
R² ajusté	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		0,47		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		0,61		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		0,88	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		0,57	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20

Tableau XXX. Régression linéaire multiple de la gravité maximale en fonction des caractéristiques personnelles, de l'entourage et du style de vie

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta	b	Beta
Centre jeunesse	0,66	0,11	0,64	0,10	0,33	0,05	0,58	0,09	0,31	0,05
Caractéristiques personnelles										
Précocité criminelle	-0,18	-0,19*	-	-	-	-	-0,19*	-0,19	-0,14 ^a	-0,14
Impulsivité	0,05	0,01	-	-	-	-	0,22	0,03	0,06	0,01
Recherche de sensations fortes	0,26	0,06	-	-	-	-	0,27	0,06	0,16	0,04
Agressivité et irritabilité	0,78 ^b	0,13	-	-	-	-	0,47	0,08	0,55	0,09
Escroquerie et manipulation	0,51 ^a	0,14	-	-	-	-	0,48	0,11	0,44	0,10
Moralité antisociale	0,48 ^b	0,12	-	-	-	-	0,43	0,11	0,45	0,11
Entourage										
Entourage délinquant	-	-	0,25*	0,20	-	-	0,12	0,09	0,07	0,05
Membre GDR	-	-	1,22*	0,19	-	-	0,62	0,10	0,36	0,06
Activités routinières										
Freq. activités non structurées des pairs	-	-	-	-	0,64**	0,25	-	-	0,39 ^a	0,15
Freq. troubler la paix	-	-	-	-	0,96*	0,19	-	-	0,47	0,10
F	4,75***		4,61**		7,19***		3,57***		3,35**	
R² ajusté	0,17		0,08		0,13		0,17		0,19	
F (modèle 2 ajouté au modèle 1)	-		-		-		0,99		-	
F (modèle 1 ajouté au modèle 2)	-		-		-		3,03**		-	
F (modèle 3 ajouté au modèle 4)	-		-		-		-		2,16 ^a	
F (modèle 4 ajouté au modèle 3)	-		-		-		-		2,03*	
N	119		136		142		94		71	

Note: *** = p<0,001; ** = p<0,01; * = p<0,05; † = p<0,10; ^a = p<0,15; ^b = p<0,20